L. ROGER-MILÈS

Architecture
Décoration, Ameublement
PENDANT LE
Dix-Huitième Siècle

RÉGENCE — LOUIS XV



ANTHOLOGIE DES ARTS DÉCORATIFS

Architecture, Décoration
ET
Ameublement
PENDANT LE
Dix-Huitième Siècle



RÉGENCE — LOUIS XV

ANTHOLOGIE DES ARTS DÉCORATIFS

Architecture, Décoration
ET
Ameublement
PENDANT LE
Dix-Huitième Siècle



RÉGENCE — LOUIS XV

SYMÉTRIE ET ASYMÉTRIE
PROPORTIONS LÉGÈRES ET COURBES CAPRICIEUSES

PAR
L. ROGER-MILÈS

ACCOMPAGNÉ DE DEUX CENTS PLANCHES, REPRODUCTIONS DOCUMENTAIRES



PARIS
ÉDOUARD ROUVEYRE, ÉDITEUR
76, RUE DE SEINE, 76

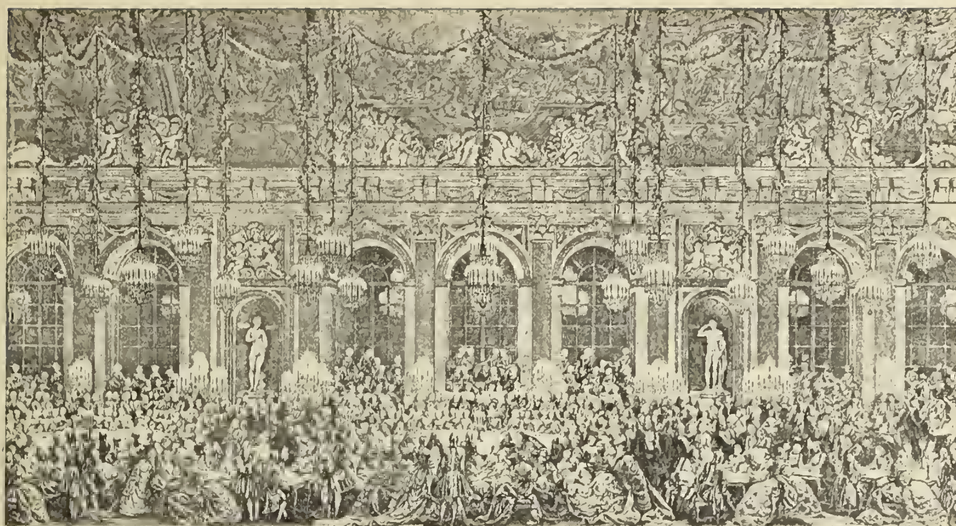


Fig. 1. — Décoration de la grande galerie de Versailles, a l'occasion du mariage du dauphin, 1745
— le jeu du roi —

DIVISION GÉNÉRALE

Sommaire analytique des Deux cents planches.

Les Deux cents planches sont classées d'après l'ordre indiqué ci-dessus.



Fig. 2. — CARTOUCHE ET ATTRIBUTS COMPOSÉS PAR OPPENORT.

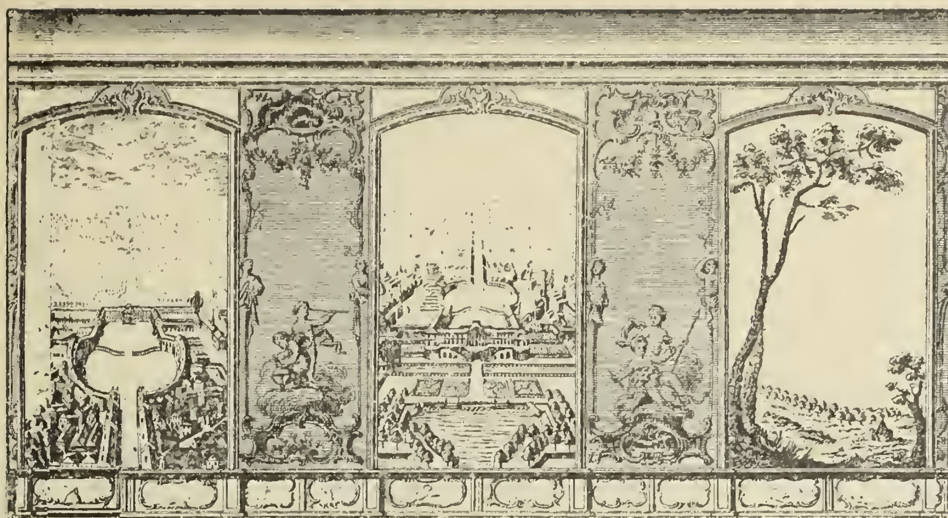


Fig. 5. — Panneau décoratif. Vues du chateau de Commercy et du chateau de Chantcheux.

CHAPITRE Ier

Les Styles de la Régence et de Louis XV.

Quand on étudie attentivement l'art du xviiie siècle, on s'aperçoit rapidement que c'est une erreur de n'accorder pas à la Régence l'importance que méritent ses manifestations esthétiques d'une expression toute spéciale. Michelet, avec cette langue toute d'élan, d'image et d'éloquence qui est la sienne, ne semble pas avoir usé d'exagération quand il écrivait : « La Régence est tout un siècle en huit années ». Il déclare qu'elle fut une création et il ajoute : « Des arts charmants naquirent à cette époque, tous ceux qui font l'aisance et l'agrément de l'intérieur. »

La fin du règne de Louis XIV avait été trop attristée, pour que, du vivant même du roi soleil, on n'eût pas mesuré toute la pesanteur du joug qu'une discipline austère imposait à la société. Aussi lorsqu'on apprit la mort du roi, il y eut du soulagement par tout le royaume : on était las de cette solennité, qui avait eu sa raison d'être, aux heures du plein midi, aux heures éclatantes de gloire, mais qui ne se défendait plus qu'avec aigreur, contre l'impatience montante d'un chacun, dans la mélancolie du crépuscule. Et la cour, qui succédait à la précédente, ne fit rien pour maintenir le rigorisme religieux dans lequel Louis XIV, affaibli, s'était enfermé : le Régent laissa l'abandon voisiner avec le relâchement : il trouva plaisant de répudier

tout ce qui était solennel et empesé; il s'appliqua à annihiler les traditions revêches de l'étiquette; il voulut participer davantage à la vie de la nation : ce laisser-aller eut d'ailleurs de rares facilités pour s'acclimater : les caprices de la spéculation avaient ici causé des ruines, là élevé des fortunes : la noblesse, pour se maintenir en un rang d'apparat nécessaire, avait trafiqué parfois heureusement, parfois aussi avec malechance; et parmi les bourgeois, certains s'étaient haussés, sur des richesses rapidement accumulées, à des aspirations nobiliaires : l'achat d'un titre était le couronnement de ces montées insolentes et le moins que pouvaient faire ces parvenus, c'était de jouer les Mécènes : quelques-uns en eurent non seulement les allures, mais aussi

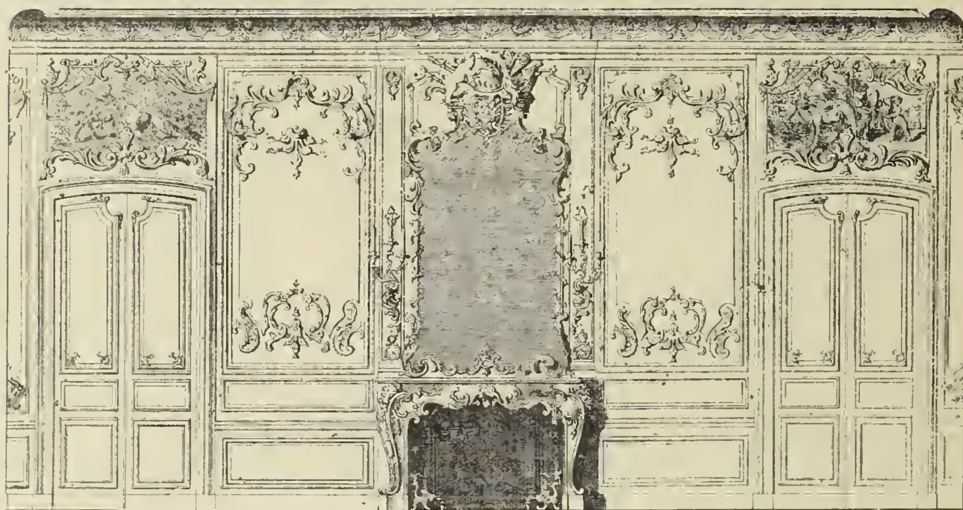


Fig. 4. — Dessins de menuiserie pour la décoration des appartements. — Régence.

l'autorité, émanée d'un goût sûr et d'une générosité adroitement manifestée.

C'en était fait des palais somptueux : on préférait les petits hôtels, à la ville ou aux champs, offrant des commodités inconnues jusqu'alors, et recevant un décor plus élégant que luxueux, cossu sans prétention, aspirant aux joies de la vie intime plus qu'au retentissement des fêtes officielles.

C'était là une disposition excellente pour éveiller chez les artistes des idées originales : et l'époque justement eut la bonne chance de posséder quelques maîtres capables de personnalité : de là une formule très définie qui imprima son cachet à tout ce qui se créa pendant la Régence, et nous offre les éléments d'un style, non pas un style de transition, mais un style ayant sa technique propre, et son inspiration parfaitement une.

Il ne faudrait pas cependant refuser tous liens de filiation, entre le style Louis XIV et le style Régence. Nous avons dit et répété qu'on ne

crée pas un style : le style, bien qu'ayant sa genèse dans une tradition, est constitué, non par des innovations de toute pièce, mais par des modifications typiques à un état de choses existant. Ainsi, à l'époque de la Régence, les lignes s'amincissent et le décor s'allège : le rythme des lignes n'est pas sensiblement différent du rythme des lignes de l'époque précédente; mais ce rythme, portant sur des éléments d'une signification moins pompeuse, en reçoit plus de gaîté, plus de chaleur : là où les symboles ne visaient qu'à exprimer l'orgueil d'un glorieux ou la gloire d'un orgueilleux, on trouve, pendant la Régence, des figures souriantes, des formes aimables; après la

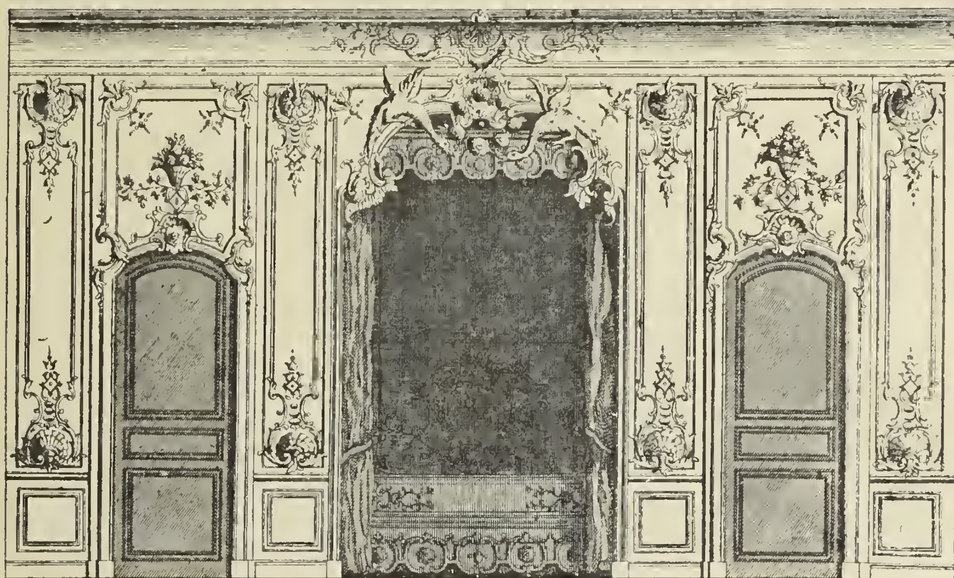


Fig. 5. — Dessins de menuiserie pour la décoration des appartements. — Louis XV.

raideur surchargée, la grâce presque élégante; après les exubérances massives, une mesure distinguée et un tact extrême. Nous verrons plus loin à l'aide de quels éléments — et de quelles volontés — s'opéra cette révolution; ce que nous voulons dans ces lignes, c'est marquer la nécessité de distinguer le style Régence du style Louis XV; confondre les deux serait vouloir partager l'ignorance fréquente des gens qui nous parlent du style Renaissance, sans se douter que, pendant les cent cinquante années qu'embrasse cette époque de la Renaissance, plus de cinq styles différents se sont affirmés en des œuvres dont la dissemblance est flagrante : mais les gens n'ont pas toujours des yeux pour regarder et il est plus aisé d'ailleurs d'accepter les formules toutes faites, même au risque de se tromper : il y aura toujours des petits esprits pour vulgariser l'erreur. Le style Régence est d'ailleurs assez précis, pour

fournir une tradition sur laquelle évoluera le style Louis XV. Il y avait pour cela une raison sociale : l'ère des spéculations continuait : chaque jour des parvenus nouveaux éprouvaient le besoin de se manifester par quelque coûteuse excentricité, où leur amour-propre puisât quelque gloriole aveuglante : mais le besoin de paraître n'était pas encore tel, qu'il annihilât le besoin du bien-être : on voulait que l'existence trouvât pour se dépenser un milieu formé de tout le confortable imaginable ; et comme ce confortable avait été inauguré au temps de la Régence, dès les premières années de réaction et de relâchement, on sut l'envelopper d'un luxe plus accentué, plus affiné, plus inquiétant.

D'autre part, les importations d'Extrême-Orient étant devenues plus fréquentes, on connut des objets de Chine, meubles et produits céramiques, qui firent sur le goût public une vive impression.

De là deux styles qui occupent le règne de Louis XV : le style Louis XV, proprement dit, qui est émané de la tradition, et évolue vers une inspiration efféminée, où la ligne ne se défend pas d'une certaine contorsion, où le décor exubérant ne se refuse pas à sentir l'effort, où la volonté s'applique au mesquin et au mièvre, raffinant sur le fin du fin ; et le style Pompadour, qui est spirituel, sans cesser d'être une affaire de mode, et demeure, en dépit des ferveurs qu'il éveille encore aujourd'hui, une formule de transition, qui ramena, plus rapidement peut-être qu'on ne l'eût cru, en considérant ses truculences un peu folles, l'expression assagie et élégante, fine et légère du style Louis XVI.

Le style Pompadour, qui exagéra l'horreur du style Louis XV pour la ligne droite, et ne se servit de la rocaille que pour multiplier sa fièvre du chantourné, ne fut, il faut le déclarer, qu'une mode raisonnée, un marivandage de bon sens avec le mauvais goût, une neurasthénie qui força la sensibilité à trouver de l'agrément là où, en d'autres temps, elle se fût déclarée offensée ; et des hommes d'humeur calme eurent le courage, au temps de la pleine vogue des folies rocailleuses, de dire le danger qu'il y avait à s'y abandonner. J.-F. Blondel, dès 1750, disait, dans son cours d'architecture :

« La mode est ordinairement considérée par les grands maîtres comme la source de toutes les vicissitudes de l'art ; c'est elle qui, tour à tour pesante, frivole ou délicate, se plie à l'opinion de l'artiste et au goût souvent mal assuré du propriétaire ; c'est elle qui ne montre rien de constant dans ses règles, de certain dans ses formes, ni de véritablement intéressant dans ses détails ; l'architecture qui lui est soumise n'est que trop ordinairement dépourvue de la vraisemblance qui lui est nécessaire, et ne laisse à l'esprit

de l'examinateur qu'une idée vague des beautés de l'art, qu'il voudrait admirer, pendant qu'il ne peut tout au plus que sourire de la singularité du génie de l'artiste, parce qu'il ne remarque dans ses productions que les

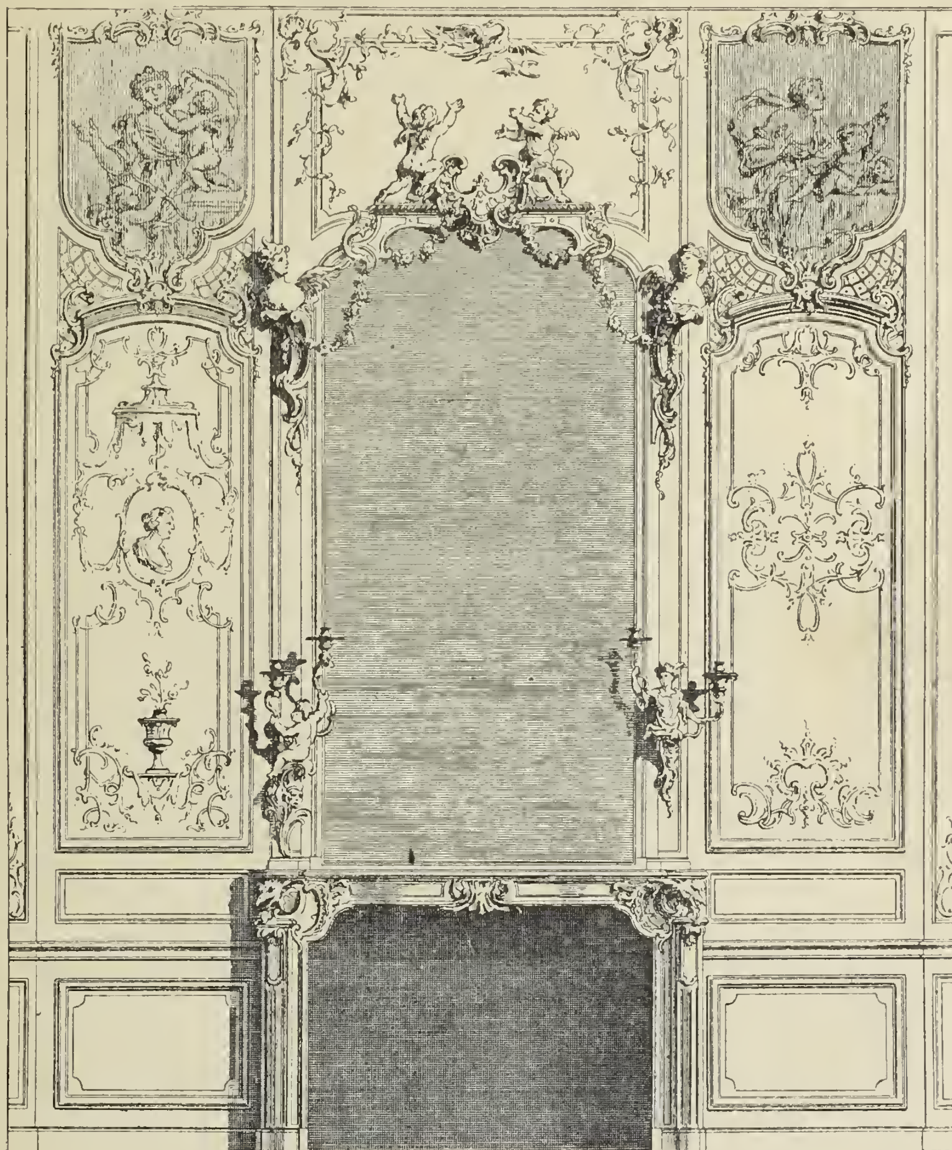


Fig. 6. — Décoration pour un boudoir, d'après un croquis de Pineau.

objets futiles, dignes à peine du théâtre. La mode est le tyran du goût, et ne peut être que le partage desartistes subalternes ; mais malheureusement ce sont ceux-ci qui, se trouvant en plus grand nombre, contribuent par leur exemple à détruire, ou au moins à éloigner les jeunes esprits

de l'imitation des chefs-d'œuvre des anciens, de ce qu'ont produit de plus excellent nos modernes, et de ce que produisent encore de nos jours nos plus habiles architectes. Ces artistes, peu instruits, manquant du génie propre de l'art, asservissent leurs productions aux productions d'autrui, et ne nous présentent que des compositions froides et stériles. »

Toutefois, sans rien reprendre aux propos si sages de Blondel, il faut bien convenir que les artistes, qui amenèrent le goût public à la mode du rocaillé, furent doués d'assez de talent, pour que leur fantaisie parfois se revêtit d'une séduction heureuse, et telle qu'à toute époque peut-être on s'y serait abandonné. Ce qui reste la loi fondamentale de ce style, c'est la volonté formelle de rompre avec la symétrie : l'axe traditionnel disparaît : il y a enjambement continuel du décor sur la ligne imaginaire qui précédemment en réglait le rythme : mais, — et c'est en quoi les décorateurs de l'époque Louis XV ont été d'une extraordinaire habileté, — en dépit de cette asymétrie systématique, le décor retrouve son équilibre : dans la distribution des masses, il y a une adroite mesure de pondération : l'expression est instable, mais elle ne boîte pas : ce ne sont pas des mouvements, mais des ondulations, des frissons, des soupirs : on met du sentiment aux choses qui semblaient devoir en comporter le moins, et en haine de tout ce qui est plat et rigide, on courbe, on bombe, et parfois, — c'est là l'écueil dont la mode ne sait pas se garder, — on va jusqu'à la boursouflure. Ces quelques observations n'étaient peut-être pas inutiles, avant d'étudier les divers éléments qui entrent dans la décoration au temps de la Régence et de Louis XV.



Fig. 7. — Motif de décoration, par C. Eisen.



Fig. 8. — Surtout de table et terrines sculptés en argent, composition de J.-A. Meissonnier.

CHAPITRE II

Analyse des éléments figurés dans la décoration.

A toutes les époques de l'histoire de l'art, on s'est plu à représenter, dans le décor, des objets dont la nature offrait le modèle ; et suivant les époques, l'interprétation de ces objets affecta certaines formules conventionnelles, ce qui fit dire qu'ils étaient *stylisés*. Or, l'étude de ces éléments décoratifs est capable, à certains caractères de fréquence ou de stylisation, de nous révéler à quelle époque il convient d'en attribuer la production. Les grecques, les guirlandes, les flots, les bucranes, les dauphins, les salamandres, les écailles, etc., se retrouvent plus ou moins en un grand nombre d'écoles d'art, mais avec une stylisation spéciale qui permet d'en fixer l'origine.

Les décorateurs du temps de la Régence et de Louis XV ne pouvaient donc pas faire autrement que d'utiliser ces éléments de nature, mais ils ont

su en les interprétant directement sur nature leur donner cependant une expression spécialement favorable au meilleur effet décoratif.

Ces éléments peuvent se répartir en plusieurs classes : la figure humaine, les animaux, les fleurs et les fruits, les objets matériels à symbolisation sentimentale.

A. LA FIGURE HUMAINE.

A l'époque de la Régence, au sortir des figures austères drapées à la grecque, et dont l'attitude parlait d'épopée ou de hautes vertus, on émancipa l'inspiration et on substitua à des images héroïques des images de beauté.

Ces figures étaient des symbolisations qui parlaient à l'imagination d'une société profondément attachée à un réalisme humain ; elles représentaient la jeunesse, le temps, les saisons, les mois, l'aurore, la nuit, la rêverie, la tendresse, l'émotion, et elles apparaissent chastes, dans leur nudité, encore classique, se souvenant de la tradition recommandée par Le Brun.

A côté de ces figures, il en est d'autres qui procèdent d'un autre ordre de conception, mais nous sont d'une information précieuse sur l'esprit du temps : plus de Jupiter tonnant, plus de Junon, plus de Bellone, ni de Mercure : la seule déesse que l'on tolérerait serait Iris, parce qu'elle traîne derrière l'arc-en-ciel, fait de rire ensoleillé et de larmes : ce qu'on préfère, ce sont les demi-dieux, les êtres dont la mythologie a peuplé la terre, pour être les correspondants directs de l'humanité et de la divinité ; les faunes à la barbiche de bouc, qui gambadent dans la forêt ; les satires aux pieds de chèvre, qui paressent parmi les pampres ; les tritons, aux poumons puissants, qui rythment des clameurs de leurs trompes les rudes harmonies de l'océan ; les dryades qui s'épanouissent comme des fleurs vivantes dans le mystère des bois ; les nymphes qui mènent des rondes ingénues, parmi les bleuets et les coquelicots ; les naïades qui racontent au cristal des sources leurs tendres romans de vierges naïves et, brodant sur le tout, des grappes d'amours joufflus, qui ont juste ce qui leur faut d'ailes pour ne pas blesser leurs pieds roses aux ronces de la terre, et pour ne s'envoler pas, en un vol éperdu, vers l'infini d'où ils ne seraient plus en commerce avec les bons humains.

A l'époque de Louis XV cette simplicité parut sans saveur ; les figures furent trouvées fades en leur signification : la beauté nue sembla parée d'une sensualité, que le bon ton réprouva ; et l'on se lança dans le costume, qui permettait des idylles plus précises. Même les demi-dieux furent exilés de la décoration : on voulut de la pastorale, mais de la pastorale plus humaine : Virgile corrigé par Marivaux : Tityre s'appela Colin, et la nymphe s'appela

Colinette. On eut des rendez-vous champêtres, des romances au fond d'un parc, des balançoires qui se chargeaient de révéler ce que le costume avait pour mission de soustraire aux regards ; la beauté fit place à la joliesse, le sentiment élevé de l'art à l'esprit ; on se préoccupa non de la splendeur des formes, mais de la signification du geste ; on fit du décor d'idées, au lieu de faire du décor esthétique. On distingua même les nationalités, là où précédemment l'on ne voyait que la grande famille des humains, et l'on vit, à côté des bergers à houlettes enrubannées, des Chinois au couvre-chef pointu, aux moustaches tombantes en pointes fines, à la natte prolongée jusqu'aux talons.



Fig. 9 à 11. — Motifs de décoration pour Table, d'après Meissonnier.

Et cependant, tout en mesurant le caprice cérébral de pareilles décorations, on ne peut s'empêcher d'y relever de la mièvrerie spirituelle, une certaine grâce délicate, une saveur de fruit cueilli trop tôt, et quelque peu acide, où la dent se plaît quand même à mordre.

B. LES ANIMAUX.

A l'époque de la Régence, on ne s'appliqua plus, en vertu de la disposition psychique que nous énoncions plus haut, à représenter des fauves, ni des monstres ; tout au moins, quand un animal fabuleux naissait sous le crayon de l'ornemaniste, il n'affectait plus des expressions terribles et dévastatrices.

La tournure de l'esprit public demanda des figures de bêtes domestiquées, et plus le siècle avança, plus cette tendance à l'intimité animale s'accentua.

Il y eut des chats, parce qu'ils avaient à la fois la caresse, la coquetterie, et aussi la malice ; il y eut des têtes de bœufs stylisées, en leur instinctive résignation ; il y eut quelques béliers, qui étaient la note réaliste opposée au mythe des faunes ; il y eut des brebis et des agneaux dont l'image était indispensable à côté des bergers de Watteau ; il y eut des chiens, dans leur rôle de fidélité symbolique ; des coqs, le bec ouvert, lançant au matin ensoleillé les notes vibrantes de leur gosier de cuivre ; des colombes aux ailes frissonnantes, aux becs se cherchant, pour des tendresses et des roucoulements ; des singes qui étaient revêtus d'humanité, et qui donnaient gravement le spectacle réjouissant de leurs grimaces spirituelles ; parfois des serpents, mais des serpents civilisés aux enroulements gracieux et prêts sans doute à se laisser charmer par les refrains du chalumeau, et non des serpents au venin qui crée la mort ; et c'est tout.

C. LES FLEURS ET LES FRUITS.

Les fleurs et les fruits devaient avoir une place importante dans le décor du temps de la Régence et de Louis XV, et c'est là que l'on suit avec une parfaite netteté le processus de l'évolution du goût public.

Après les guirlandes à fruits lourds et à fleurs largement épanouies du temps de Louis XIV, on créa des guirlandes aux tresses fines, dont la légèreté ira toujours grandissant jusqu'à la fin de l'époque Louis XV ; on y choisit des petites fleurs, des feuillages aux feuilles déliées, des fruits à grappes ne présentant qu'un volume réduit. Et ce fut à toute occasion une prodigalité de guirlandes, des enroulements de tresses descendant, montant, reparaissant, se perdant, un enchantement de parfums, un vol de grâce et de souplesse, si souple et si gracieux que jamais il ne semble monotone. On en met partout et, ce qui est plus à la louange du motif décoratif, on en voudrait partout.

On remarquera toutefois que sous la Régence la guirlande est d'un emploi encore mesuré, et qu'elle offre une presque égalité sur tout son parcours, tandis qu'à l'époque Louis XV elle est multipliée à plaisir et offre un léger renflement à sa partie médiane ; de plus elle s'achève de l'autre côté des points de suspension par des bouquets retombant du plus aimable effet ; ces bouquets constituent le contrepoids qui équilibre la guirlande ; quelquefois même, par exemple sur un vase, on remplace le bouquet par une guirlande

allongée, qui devient ainsi un anneau pendant de fleurs et de fruits; mais cette forme d'application de la guirlande est d'un effet moins heureux que l'effet du bouquet.

D. OBJETS MATÉRIELS A SYMBOLISATION SENTIMENTALE.

Dans la composition du décor, la mise en scène exigeait que l'ornemaniste fît appel à des objets purement matériels; mais parmi l'infinité d'objets qui pouvaient le solliciter, son choix se porta de préférence vers ceux qui pouvaient prêter à des allusions sentimentales. A côté des fontaines qui conser-

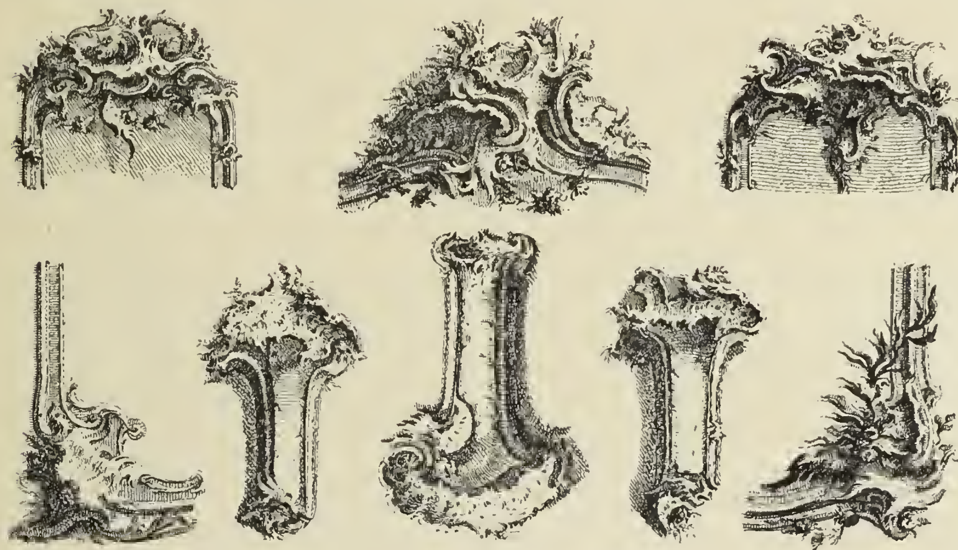


Fig. 12 à 20. — Agrafes et autres motifs pour décoration de cadres.

vent un certain aspect monumental, des vases dont le volume est diminué, des arbres qui offrent dans les lointains l'éventail balancé de leurs frondaisons printanières, il y a des éléments de décoration d'une signification plus étroite, plus précise quant à l'esprit de la société d'alors : ce sont des pipeaux, des binious, des tambours de basque, des houlettes, qui évoquent les plaisirs champêtres, les flèches et les cœurs percés qui parlent des tendresses proches des trahisons, et des blessures éternelles... qui durent un jour; des torches enflammées qui éclairent au foyer les joies de l'hymen, les amphores et les coupes qui pleurent en gouttes vermeilles le sang de la vigne; des ruines, où palpite l'âme antique, interrogée depuis quelque temps par les archéologues et versant sur les âmes contemporaines leur mélancolie au front couronné de lierres parasites, et enfin les coquilles sur lesquelles il convient d'insister quand on s'occupe du style Louis XV.

Ce serait s'en tenir à une erreur que de prétendre caractériser le style Pompadour par l'emploi excessif qu'on y fit de la coquille : il n'y a guère d'époque d'art où l'on n'ait pas fait appel à sa forme naturellement décorative, pour servir de motif ornemental à des décorations composées.

La coquille se prête en effet admirablement à la décoration : à l'état réel, elle est susceptible de présenter une infinie variété de formes, depuis les plus simples jusqu'aux plus compliquées, et déjà, à l'époque Pline l'ancien, on admirait la beauté incessamment renouvelée de la coquille.



Fig. 21. — Panneau pour dessus de porte.

Ce qu'il serait intéressant de chercher, c'est le motif qui a pu déterminer les ornemanistes du temps de Louis XV à faire de la coquille un usage immodéré, sans toutefois considérer la coquille, nous le répétons, comme une des caractéristiques spéciales du style de cette époque.

A notre avis, plusieurs raisons peuvent expliquer l'emploi de cet agent décoratif : d'abord, au moment où l'on se proposait de revenir à l'étude de la nature, où les ornemanistes se piquaient de ne traduire les créations de leur imagination qu'à l'aide d'éléments réels, il n'est pas étonnant qu'ils aient songé à la coquille, qui était déjà d'un emploi constant, et qui s'offrait avec son décor complet et, disons-le, parfait.

Ensuite, la variété même des formes de la coquille dont on a essayé de classer les caprices, sans cependant arriver à d'autres classifications que des classifications très artificielles, cette variété offrait un aliment abondant et

facile à l'appétit de l'asymétrie, alors grandissante; le prétexte d'être vrai, d'être réel, servait à combattre la tradition d'harmonie parallèle, et c'est au contraire l'amour du chantourné qui rompit le réalisme même de la coquille et la fit styliser à son tour en des expressions d'une fantaisie échevelée.

Enfin, il ne serait pas impossible de voir une explication de l'emploi abusif de la coquille dans une constatation relevant d'un tout autre ordre d'idées. Nous avons dit précédemment que les secousses financières avaient haussé à la fortune des bourgeois qui aspiraient à posséder des titres de

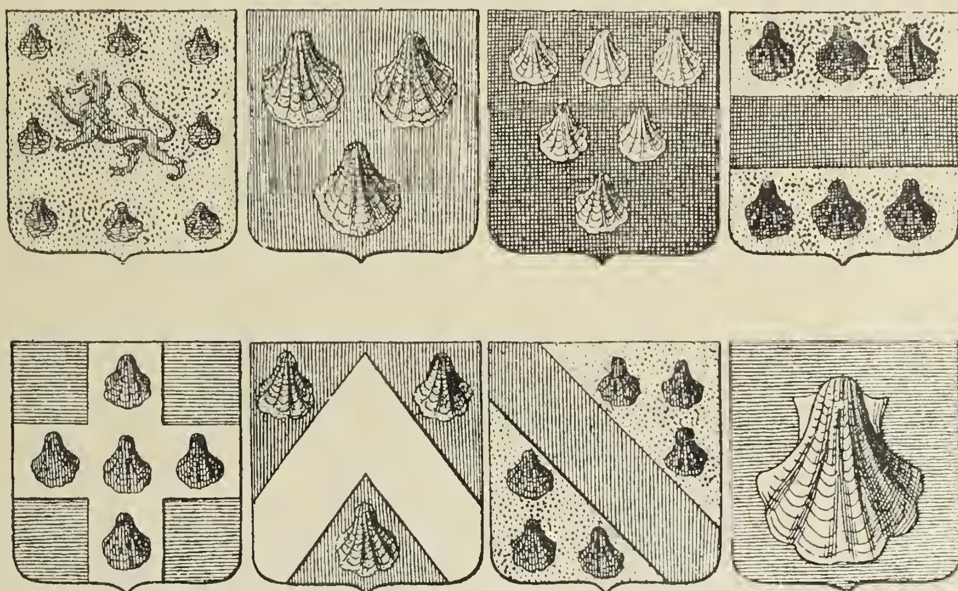


Fig. 22 à 29. — Formes de la coquille dans les armoiries, d'après Pierre Palliot.

noblesse, ou tout au moins de se parer de la particule. Il y avait alors beaucoup de familles qui, dans leurs armoiries, avaient des coquilles, et justement les coquilles dont la forme est le plus souvent répétée dans le décor du commencement du temps de Louis XV, les petites coquilles, dites coquilles de Saint-Michel, et les grandes, ayant à leur base deux petites oreillettes, dites coquilles de Saint-Jacques. Citerons-nous des noms : les Bourbon, les d'Amanze, du comté de Mâconnais; les de Relly, les Blaizy, de Bourgogne; les Muydeble, les Maillier-Plessis-Renault, de Touraine ; les Mareschal, en Bresse ; les Platen, en Saxe ; les de Wœstine, en Flandres ; les de Vere, les Hebiet, en Bretagne ; les Kermassonet, les Margival, les Chasteau-Vieux, les Wytkeske,

en Flandres; les Guyotat, de Bourgogne; les Nicey-Romilly, les La Magdelaine, de Bourgogne; les de Mœrkercké, en Flandres; les La Barde; les Metternich, de Westphalie; les La Vergne, les La Souchières, les Vuytenberghe, de Gand; les Feydeau, les du Pin, de Saintonge; les Héricourt, de Picardie; les L'Huillier, de Paris; les du Mesnil-Garnier, les du Mesnil-Jourdain, les La Forest, les Brevans, les d'Aguesseau, les Forget, les Plessis, de Bretagne; les La Croix, du Bourbonnais; les d'Esmery, les de Cisay, les Rainneval, de Picardie; les Lopriac-Coëtmaden, de Bretagne; les Des Marets, de Normandie; les Cytres, de Provence; les Blangemalle, les Romecourt, de Picardie; les Caïffier, les Couen, de Normandie, et cent autres vieilles familles portaient des coquilles dans leur écusson.

La coquille était donc un décor auquel on était habitué, et rien de surprenant qu'en un temps, où les appétits de luxe n'allaient pas sans beaucoup d'orgueil, on se soit plu à tirer la coquille des écussons blasonnés, pour en marquer le décor dont s'entourait la vie. Il n'y a là qu'une hypothèse, mais une hypothèse dont il est aisé de contrôler la vraisemblance dans les mémoires du temps.



Fig. 50. — Panneau décoratif composé par Babel.

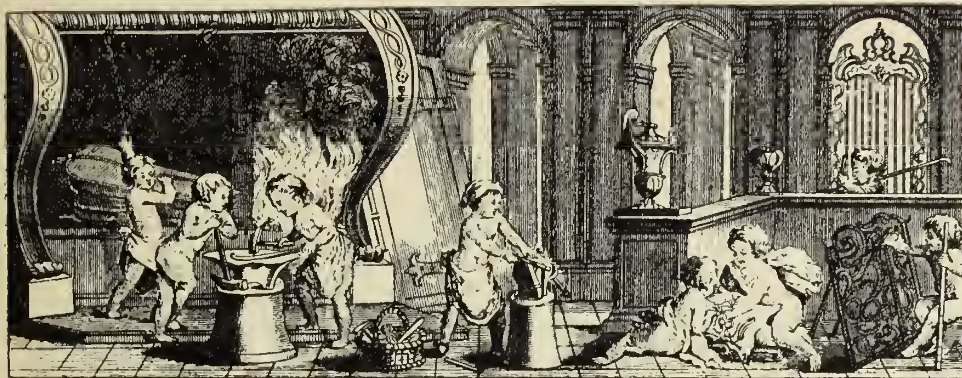


Fig. 51. — Le travail du fer. — Estampe allégorique.

CHAPITRE III

Applications et Matières.

L'enseignement que se propose ce chapitre sera fourni par l'examen attentif des documents que nous allons présenter, plus amplement que ne le sauraient faire toutes les dissertations. Il y a des harmonies sensibles, en art, que les mots sont impuissants à traduire complètement : les brèves indications placées au bas des deux cents planches serviront de guide pour remarquer ce par quoi nous désirons que, dans chacune, la curiosité du lecteur soit mise en éveil.

Il n'est peut-être pas inutile, cependant, qu'après avoir analysé les divers éléments qui composent le clavier de la décoration à l'époque de la Régence et de Louis XV, nous cherchions l'expression synthétique des applications de ces éléments à la décoration des matières. Nous le ferons aussi sommairement que possible.

L'architecture se propose surtout, suivant le mot de Voltaire, « de créer des maisons agréables ». La mode, dès la mort de Louis XIV, ne fut plus aux palais où tout était sacrifié aux appartements de réception ; on voulut des

pièces jolies et commodes pour y vivre, pour y connaître la joie d'une intimité élégante et confortable. L'architecte tient, avant tout, à faire œuvre de goût et, pour cela, il veut demeurer le maître de sa conception, aussi bien en ce qui concerne la décoration qu'en ce qui concerne la construction.

« Après la distribution des appartements, écrit J.-F. Blondel, la décoration intérieure est peut-être la partie la plus véritablement intéressante de l'architecture et celle qui a éprouvé le plus de révolutions depuis un siècle. »

N'oublions pas que J.-F. Blondel écrivait ceci en 1752 :

« Il faut, pour s'en acquitter avec succès, sçavoir choisir les artistes, dans chaque genre, qui doivent concourir à son exécution ; il faut être en



Fig. 32. — Hotel de Soubise (aujourd'hui Palais des Archives nationales a Paris) en 1750.

état de faire choix des matières réelles ou factices qu'on peut employer selon la dignité des propriétaires, le genre de l'ordonnance et l'usage de chaque pièce en particulier. » Or, l'on sait avec quelles nuances exquises, quel tact infini, les architectes de la Régence et de Louis XV surent approprier les locaux à l'usage qu'on en voulait faire et appeler à eux les artistes susceptibles d'interpréter leurs vues avec une grâce originale. « Le goût, écrit-il autre part, le goût seul est insuffisant pour réussir dans la décoration des dedans. Il préside, il est vrai, à la distribution des ornements, il les met à leur place, il décide leurs formes, leurs saillies ; il amène au choix des allégories, des attributs et des symboles ; mais il faut des règles sûres, pour établir les dessous, admettre des rapports, des proportions, introduire des repos, des intervalles... La décoration intérieure d'un appartement est fondée sur les mêmes principes que la décoration extérieure d'un bâtiment : son vrai mérite

dépend de son ordonnance générale, et de la relation des parties avec leur tout... Il faut avoir pour règle indispensable d'accorder les ornements d'une pièce avec son usage, et d'en proportionner la richesse avec celle de la pièce qui la suit. La matière qu'on y employe ne demande pas moins de considération; car, c'est suivant sa qualité qu'on doit déterminer son ordonnance, et rendre sa décoration plus ou moins légère. »

L'on sait combien ces règles si sages, si précieuses, furent appliquées. La pierre et le bois qui furent les matériaux principaux y furent traités avec

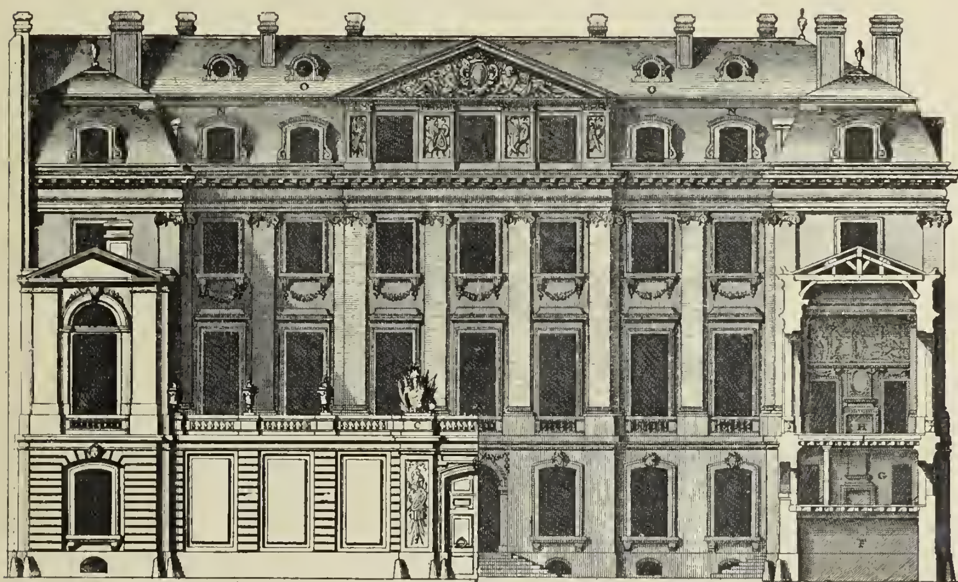


Fig. 55. — Élévation de l'entrée et du grand logis, avec coupe de l'une des ailes d'un hôtel particulier.

un respect extraordinaire de ce qu'ils sont. Et l'on peut affirmer qu'à aucune époque il n'y eut d'ouvriers plus habiles, ni plus pénétrés de l'amour et de l'orgueil de leur profession. Chez eux, le métier ne tarde pas à faire place à l'art. La menuiserie, pour ne citer que ce corps de métier, accomplit de véritables tours de force et atteignit à la perfection : elle eut à un égal degré la connaissance du bois, l'art de l'assemblage, et l'art des profils et de la distribution des plans. La menuiserie eut d'ailleurs comme émule l'ébénisterie, qui créa des chefs-d'œuvre pendant la Régence et le règne de Louis XV : les marqueteries de bois précieux y sont employées avec une délicieuse fantaisie et une habileté qu'on a peine à égaler. Mais revenons au décor qui tient plus directement à l'architecture.

Les principes édictés par Blondel et avant lui avaient pénétré si profondément l'esprit des artistes, que dans les décors peints destinés à revêtir de grandes surfaces, et même dans des panneaux de moindre dimension, le peintre s'applique à représenter des splendeurs architectoniques, escaliers menant à des portiques monumentaux, cascades au cadre luxuriant de verdures étagées, colonnades dont les baies s'ouvrent largement pour l'air, la lumière, l'atmosphère.

Dans le décor sculpté, lorsqu'il s'agit de figures, l'artiste s'efforce de traduire la vie, de faire passer, dans la pierre ou le marbre, un peu du frisson qui l'anime, frisson individuel, qui n'est peut-être pas la traduction ample

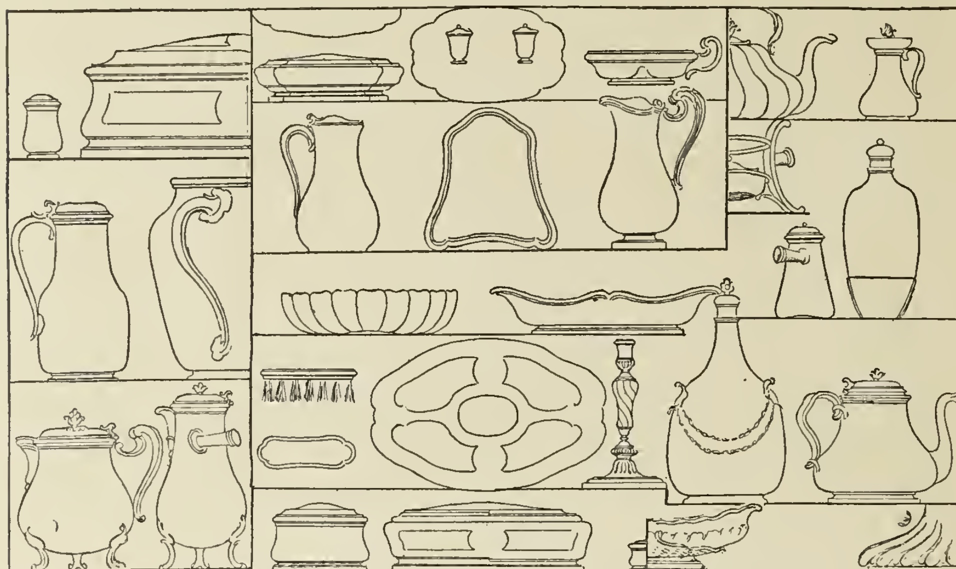


Fig. 34 à 42. — Formes caractéristiques créés par Pierre Germain.

et puissante de la palpitation universelle ; mais il faut remarquer, cependant, que si dans l'indication psychique la figure apparaît plus jolie que belle, plus spirituelle et fine que robuste, plus propre à symboliser des idées que des actes, la manière dont elle est traitée s'accorde avec un rare bonheur à la matière employée ; il y a là une synthèse généralement observée, un effet obtenu par masse, sans que le travail, fouillé à l'excès, en affaiblisse l'intention. Où l'artiste se permet une finition rigoureuse, c'est quand il traite le métal : l'œuvre des ciseleurs de la Régence et de Louis XV est admirable en cela : rien n'est laissé au hasard ; les cuivres d'une table ou d'une commode, les entrées de serrures, les plaques des portes, les boutons de fermeture des fenêtres, les bras à lumière, les lustres, les cartels sont travaillés avec un soin qui étonne, et poussés comme on pourrait le faire pour un bijou ; et

l'on se demande si cette perfection d'exécution, cette perfection toute professionnelle ne compte pas pour un coefficient important dans le succès des décors imaginés par les stylistes.

Le fer non plus ne fut pas négligé et l'art de la serrurerie, grâce aux maîtres qui s'y consacrèrent, connut un siècle de gloire : il faut citer quelques lignes de Jean Lamour, l'ouvrier de génie qui créa les célèbres

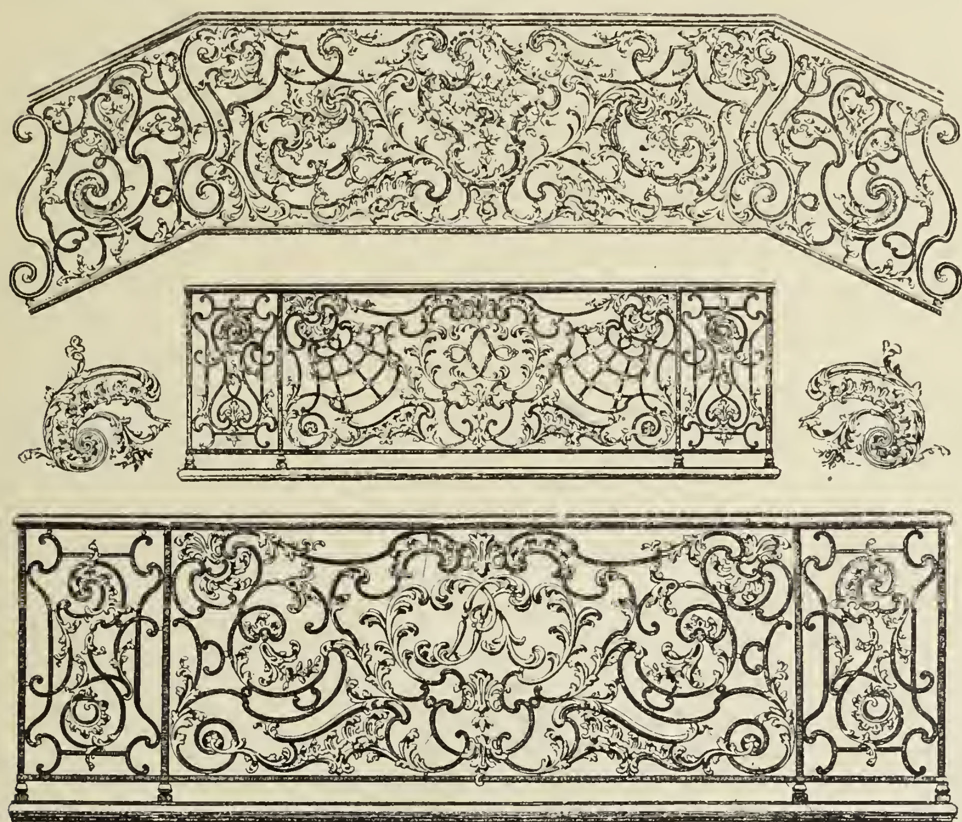


Fig. 43 à 45. — Détails des ferronneries d'art d'après les grilles de Nancy.

grilles de la place Stanislas, à Nancy, pour comprendre avec quelle hauteur de vue les hommes de ce temps considéraient leur mission industrielle, qui était devenue, grâce à eux, une mission esthétique.

« Un ouvrier ne peut devenir habile, écrit-il, s'il n'est pénétré des prérogatives de son art. C'est l'avantage d'être utile aux hommes, c'est l'honneur, cette digne récompense du mérite, ce mobile universel des talents, qui fait éclore les chefs-d'œuvre ; l'intérêt seul n'est pas capable d'échauffer le génie, ses vues ne peuvent être que bornées ; il ralentira le progrès des arts, s'il n'est pas uni à ce germe fécond des grandes choses. C'est ce qui m'a

déterminé à tracer ici, en faveur des élèves, quelques idées générales à la louange de la forge et de la serrurerie qui en est une branche distinguée, afin d'animer leur courage et d'exciter en eux un noble désir d'atteindre à la perfection. »

On comprend qu'avec un pareil exemple de haute conception professionnelle les serruriers du temps de la Régence et de Louis XV aient enfanté des chefs-d'œuvre : partout où ils eurent à faire œuvre de leur métier, on les vit affirmer leur désir d'émanciper leur besogne et de s'élever au grand art. Rampes d'escaliers, appuis de fenêtres, balcons, potences de lanternes, grilles, ils ont montré partout qu'ils étaient des décorateurs excellemment doués et des artisans attachés à leur admirable matière. Ils ont fait du travail de fer, et le fer, entre leurs mains, a été un agent d'une étonnante souplesse et d'une robuste beauté.

Enfin, parmi les tissus, il convient de rendre hommage aux tapisseries qui fournirent aux meubles et aux tentures un décor d'une incomparable richesse. On peut dire que nulle matière ne fut traitée, en ces deux époques si différentes de style, autrement qu'elle le devait être, et c'est là la raison principale, à notre avis, qui a assuré une sorte d'éternité à cette beauté dont nous subissons encore la séduction.



Fig. 46. — L'Architecture, tirée du *Livre des Arts*, par F. Boucher.



Fig. 17. — Panneau décoratif par Antoine Watteau.

CHAPITRE IV

Les Stylistes.

Nous nous sommes abstenus, jusqu'ici, de citer aucun nom : nous avons voulu exposer sommairement les caractéristiques des deux époques d'art qui font l'objet de notre livre, sans nous arrêter aux maîtres qui ont le mieux contribué à doter chacune de ces époques d'un style original.

Il nous faut, cependant, à l'instant où l'on va consulter les documents que nous avons réunis, fixer en traits rapides le souvenir des maîtres ornemanistes du temps de la Régence et du temps de Louis XV, et établir, pour chacun d'eux, la part qui leur revient dans l'immense effort d'art par où leurs magnifiques créations sont assurées de vivre.

Certes, nous n'avons pas la prétention de dresser l'inventaire complet de tous les noms qui eurent au siècle dernier leur heure de gloire, tous ceux même qui purent à un moment certain penser que leur goût s'était imposé pour longtemps au goût de leurs contemporains ; ce que nous tâcherons, c'est de mettre dans la main du lecteur un guide sûr, aussi bref que

possible, qui lui permettra de se retrouver parmi les documents précieux que nous avons réunis, et de restituer à leurs auteurs ces fleurs d'élection dont nous avons composé notre anthologie.

A. LES STYLISTES DE LA RÉGENCE.

ANTOINE WATTEAU (1684-1721).

Il semble bien que les êtres d'élection ne sont pas voués à une longue existence. Nul artiste, plus que Watteau, n'a eu d'influence sur son époque; et cependant combien brève fut la période d'années pendant lesquelles il put produire! Cette production étonne, par sa quantité de pièces, et par le véritable génie qui y rayonne. Les *grandes et moyennes arabesques* demeurent comme un monument de la fantaisie élégante et du goût le plus délicat.

En tête de son œuvre gravé, se trouve une biographie de M. de Jullienne, qu'on ne lira pas sans intérêt, parce qu'elle fait revivre tout un coin de la société d'alors.

« Antoine Watteau naquit à Valenciennes. Ses parents, quoique d'une fortune et d'une condition médiocres, ne négligèrent rien pour son éducation; ils ne consultèrent même que son penchant dans le choix de la profession qu'il voulait embrasser. Ainsi, comme il avoit déjà donné des marques de l'inclination naturelle qu'il avoit pour la Peinture, son père, qui n'avoit aucune connoissance de cet art, mais qui vouloit seconder l'envie que son fils avoit de s'y appliquer, le mit, pour en apprendre les premiers principes, chez un assez mauvais Peintre de la même ville.

« Watteau, qui n'avoit pour lors que dix à onze ans, étudia avec tant d'ardeur qu'au bout de quelques années son maître luy paroissant peu capable de remplir ses idées, et de le porter jusque au point où il pouvait atteindre, il fit connoissance avec un autre Peintre qui se donnoit pour habile dans les décorations de théâtre et qui, sur cette réputation fut mandé en 1702 pour l'Opéra de Paris. Le jeune Watteau qui ne désiroit rien tant que de se perfectionner, jugeant que le séjour de cette grande ville étoit le seul capable de luy procurer les moyens de s'avancer, obtint de son nouveau Maître de l'y accompagner. Il travailla d'abord sous luy à ce genre d'ouvrage; mais ce peintre, qui ne réussissoit pas dans ses affaires comme il se l'étoit imaginé, fut contraint de s'en retourner en son païs, où son élève ne jugea pas à propos de le suivre.

« Quoique Watteau montrât alors des dispositions admirables pour son art, cependant, comme il étoit encore trop jeune pour les faire bien connoître,

il fut obligé, pour pouvoir subsister, de s'accommoder avec un Maître Peintre qui travailloit pour les Marchands de ces tableaux communs qu'on vend à la douzaine, qui luy donna de l'ouvrage, mais si peu d'argent qu'il n'osoit le dire qu'en confidence; et pour comble de malheur, il se voyoit contraint de copier les misérables productions de ce Maître. Enfin, lassé d'un travail aussi dégoutant qu'infructueux, il le quitta et fit connoissance avec Gillot, Peintre nouvellement agréé à l'Académie.

« Celuy-cy ayant vu quelques dessins et quelques tableaux de sa main qui lui plurent, l'invita à venir demeurer avec luy. Cette proposition faisant plaisir à Watteau, il l'accepta, et dès lors commença à travailler avec un peu plus de commodité et d'agrément; il profita de telle sorte des lumières de cet habile homme, qu'en peu de tems il prit beaucoup de sa manière, et l'on peut dire que dès les commencements mêmes il a inventé et dessiné dans le goût de Gillot dont il traitoit à peu près les mêmes sujets. Mais il faut convenir que s'il eut du goût pour les festes champêtres, les sujets de théatre et les habits modernes, à l'imitation de son Maître, il n'est pas moins vrai de dire que, dans la suite, il les a traités d'une manière qui lui etoit propre et telle que la nature, dont il a toujours été adorateur, les luy faisoit appercevoir. Quelque tems après, soit que Gillot ne fut poussé que d'une généreuse envie de rendre service à son disciple, soit qu'ayant été jusqu'alors l'unique dans ce genre de peindre, il regardât cet imitateur d'un œil jaloux et comme un rival que ses rapides progrès devoient luy faire craindre, il le sépara de luy pour le faire entrer au Luxembourg chèz M. Audran, excellent peintre d'ornemens qui l'occupa à faire des figures dans ses ouvrages, et dont le bon gout ne servit pas peu à luy donner de nouvelles lumières.

« Watteau, porté de plus en plus à l'étude et échauffé des beautés de la galerie de ce palais peinte par Rubens, alloit souvent étudier le coloris et la composition de ce grand Maître, ce qui en peu de tems luy fit prendre un gout bien plus naturel et bien différent de celuy qu'il avoit contracté chez Gillot.

« Ce fut environ dans ce tems-là qu'il composa pour le prix que l'Académie royale de Peinture propose tous les ans, dont il remporta le second; on vit briller dans le tableau qu'il fit à ce sujet les étincelles de ce beau feu qu'il a fait paroître dans la suite.

« Après un tel honneur, on auroit cru que Watteau se seroit déterminé à rester à Paris pour s'y faire connoître de plus en plus et y perfectionner les talens qu'il avoit pour la peinture; cependant, comme sa fortune n'avoit encore été qu'au-dessous du médiocre, et qu'il voyoit que ses ouvrages ne prenoient

point faveur par le peu de connoissance qu'on avoit de son nouveau genre de peindre, il se dégoûta de Paris et prit la résolution de s'en retourner dans son païs. Mais, soit qu'il n'y trouvât pas ce qu'il cherchoit, soit par un effet de l'inconstance qui lui étoit naturelle, il n'y demeura pas longtemps, et après y avoir fait quelques tableaux, entre autres plusieurs études de camps et de soldats d'après nature, il revint à Paris, où il s'occupa à travailler pour quelques amis qui connoissoient son sçavoir.

« Quelques temps après son retour, l'Académie royale se proposa de choisir les plus capables d'entre les jeunes gens qui avoient remporté des prix pour les envoyer à Rome en qualité de pensionnaires du Roy. Watteau, qui tendoit toujours à la plus haute perfection, et qui regardoit le voyage en Italie comme très utile à son avancement, présenta comme les autres des desseins et des tableaux à Mrs de l'Académie qui furent si surpris, qu'on luy fit entendre que, son mérite le distinguant de ses compétiteurs, bien loin de l'envoier à Rome pour y étudier, on le recevroit dans cette illustre compagnie, s'il voulait faire les pas nécessaires pour y être agréé ; il les fit et fut reçu avec tous les agrémens imaginables : ce fut pour lors qu'il se fortifia extrêmement dans la belle manière dont on peut dire qu'il est l'inventeur, et devint si habile qu'il n'y avoit point de curieux ni même personne de l'art qui ne souhaitât avoir quelques tableaux de luy. Gillot ne put alors s'empescher de reconnoître sa supériorité ; il lui céda non-seulement la première place, mais, lui laissant le champ tout à fait libre, il quitta le pinceau pour se renfermer dans la gravure et le dessein.

« Un témoignage aussi glorieux et aussi authentique que celuy que l'Académie venoit de rendre au mérite de Watteau augmenta considérablement le nombre de ses admirateurs, ce qui luy attira de si fréquentes visites qu'à peine luy restoit-il du tems pour travailler, mais luy, qui étoit naturellement froid et indifférent pour les personnes qu'il ne connoissoit pas, se dégoûta bientost d'une telle importunité. Ainsi, M. Croizat luy ayant proposé de prendre un logement chez luy, il profita d'autant plus volontiers de cette offre, qu'il espéroit pouvoir travailler plus tranquillement, et puiser dans les trésors de son beau cabinet tout ce que la Peinture et la Sculpture ont de plus excellent et surtout voir les rares desseins dont, entre autres beautés, M. Croizat est possesseur. Et en effet, il faut convenir que, depuis ce tems là, les tableaux de Watteau se ressentirent des lumières qu'il avoit été à portée de prendre dans ce cabinet précieux. Au sortir de cette maison, il fut loger avec M. Vleughels, son ami, qui est à présent directeur de l'Académie de Peinture et Sculpture que le Roy entretient à Rome, et qui vient d'être honoré de l'ordre

de Saint-Michel. Là, il travaille avec beaucoup de succès jusqu'en 1718. La réputation de Watteau étoit alors des plus grandes, elle luy avoit acquis pour amis plusieurs personnes de considération et il pouvoit se flatter de se faire en peu de tems un établissement avantageux s'il avoit voulu demeurer à Paris; mais il donna encore un trait de son instabilité en quittant une seconde fois toutes ses espérances pour passer en Angleterre. Ce voyage ne lui fut pas heureux; car, comme il étoit d'un tempérament très délicat, le changement de climat, joint à l'intempérie de l'air, qui est fort épais dans ce païs-là, altéra si fort sa santé, qu'il y fut presque toujours malade. Il ne laissa pourtant pas d'y faire quelques tableaux qui luy attirèrent l'admiration des connaisseurs.

« Après une absence d'environ un an, il revint à Paris où il ne fit plus que traîner une vie languissante et ennuyeuse; il n'avoit presque pas un jour de santé; mais quoique ses infirmités continuelles ne lui laissassent pas un moment d'intervalle, il travailla néanmoins de tems en tems, ce qu'il continua de faire jusques à ce qu'enfin il mourût à Nogent près Paris le 18 juillet 1721, âgé d'environ trente-sept ans.

« Watteau étoit de taille moyenne et de constitution faible; il avoit l'esprit vif et pénétrant et les sentimens élevés; il parloit peu mais bien, et écrivoit de même; il méditoit presque toujours, grand admirateur de la nature et de tous les maîtres qui l'ont copiée; le travail assidu l'avoit rendu un peu mélancolique, d'un abord froid et embarrassé, ce qui le rendoit quelquefois incommode à ses amis, et souvent à luy-même; il n'avoit point d'autre défaut que celui de l'indifférence et d'aimer le changement.

« On peut dire que jamais Peintre n'a eu plus de réputation que luy, aussi bien pendant sa vie qu'après sa mort. Ses tableaux, qui sont montés à un très-haut prix, sont encore recherchés aujourd'huy avec beaucoup d'empressement; on en voit en Espagne, en Angleterre, en Allemagne, en Prusse, en Italie et dans beaucoup d'endroits de la France, surtout à Paris.

« Aussi faut-il convenir qu'il n'y a pas de tableaux de cabinet plus agréables que les siens : ils renferment la correction du dessein, la variété de la couleur et une finesse de pinceau inimitable.

« Il a très-bien entendu le païsage; non-seulement il a excellé dans les compositions galantes et champêtres, mais dans les sujets d'armée, de marches et de haltes de soldats dont le caractère simple et naturel rend ces sortes de tableaux très-précieux. Il a même laissé quelques morceaux historiés, dont le goût excellent fait assez connoître qu'il eût également

réussi dans cette partie s'il en eut fait son principal objet. Quoique la vie de Watteau ait été fort courte, le grand nombre de ses ouvrages pourroit faire croire qu'elle auroit été très longue, au lieu qu'il montre seulement qu'il étoit très-laborieux; en effet, ses heures même de récréation et de promenade ne se passoient point sans qu'il étudiât la nature et qu'il la dessinât dans les situations où elle lui paroissoit plus admirable.

« La quantité de desseins qu'a produits son étude, et dont on a fait choix pour les faire graver et en former une œuvre, est une preuve de cette vérité. »

Les pièces principales de Watteau sont les arabesques où il symbolise les éléments, les saisons, les sens, la jeunesse et ses plaisirs, et où il représente les idylles de la mythologie, la comédie italienne, don Quichotte et une infinité de sujets aimables, inspirés par la vie contemporaine.

CLAUDE GILLOT (1673-1722).

Décorateur français ; s'il n'était lui-même un artiste de valeur, il pourrait suffire à sa gloire d'avoir été le maître de Watteau : mais son œuvre mérite d'être loué. S'il participe de la formule spéciale de Bérain, il apparaît cependant plus léger ; ses arcatures sont plus évidées, ses figures même plus élancées, il a cherché dans le dessin de ses feuillages à ne pas les figer en une stylisation inerte et à leur communiquer une sorte de frisson, qui évoque la réalité de la vie : on lui doit de nombreux modèles de portières pour tapisseries où les figures mythologiques émergent de riches arabesques, de pièces *d'arquebuseries*, de trophées, culs-de-lampe et devises (Livre d'Ornemens et nouveau livre de principes d'ornemens, particulièrement pour trouver un nombre infini de formes qui en dépendent) et de *dessus de clarecin*.

ROBERT DE COTTE (1656-1735).

Beau-frère de Mansart, et depuis longtemps associé à ses études, Robert de Cotte, à sa mort, recueillit sa succession. C'était un esprit fin et, bien que jeune, un homme d'expérience et d'initiative : deux qualités qui pouvaient l'amener à la tête du mouvement d'art décoratif, prévu à la mort de Louis XIV.

Il eut le goût plus gracieux, et fit preuve d'une certaine liberté d'inspiration, par exemple dans la décoration de l'Hôtel de Toulouse (1715-1719). Il contribua à renouveler la distribution intérieure des appartements, en vue d'un bien-être mieux compris des exigences de la vie intime.

Sa carrière, très occupée, se partagea entre les hôtels particuliers et les édifices publics : on peut citer de lui à Paris les hôtels de Toulouse, du Maine, d'Estrée, le portail de Saint-Roch et des Pères de la Charité, le Château d'Eau de la place du Palais-Royal, la Samaritaine, le chœur et l'autel de Notre-Dame ; à Versailles, le grand Trianon, et l'achèvement de la chapelle du château ; à Saint-Denis, les bâtiments de l'abbaye. Malheureusement plusieurs de ces édifices furent détruits en 1809, 1848 et 1860.

Il mourut le 1er juillet 1735, dans sa propriété de Passy. On possède de lui un grand nombre de plans, de mémoires, de devis et de dessins où l'on devine son désir d'innover en décoration.

GILLE-MARIE OPPENORT (1672-1742).

Architecte et décorateur. « Directeur général des bâtiments et jardins de S. A. R. Mgr le duc d'Orléans, régent du Royaume. » D'une extraordinaire fécondité, il a créé d'innombrables modèles, et fut un des principaux stylistes de la Régence. On lui doit de nombreuses publications où tous les professionnels de son temps, et même du nôtre, ont puisé : le livre des fragments d'architecture recueillis et dessinés à Rome d'après les plus beaux monuments ; des suites de dessins pour pendules, frises, pilastres, cartouches, grilles d'âtre, gaines, profils de moulures, fontaines, consoles, agrafes, cartels, portes, porches, autels, chandeliers, lutrins, tombeaux, cheminées et lambris, obélisques, documents d'architecture générale, religieuse et civile, etc.

En tête du troisième volume de son œuvre, gravé par Huquier, se trouve un avertissement élogieux qu'on ne lira pas sans intérêt :

« On ne peut refuser à Monsieur Oppenort la justice que lui rend l'auteur des *Observations sur les arts*, imprimées à Leyde, chez Elias Lusac junior, 1748, page 151, lorsqu'il l'appelle le *Lebrun* de l'architecture ; il donne une véritable idée des ouvrages de ce grand homme en disant qu'il les a composés dans un goût tenant de l'antique, mais plus riche. Lorsque cet auteur désirait de voir mettre au jour un ouvrage qui lui paraissait enseveli dans l'intérieur des cabinets, l'éditeur, qui possède environ deux mille de

ses plus beaux dessins, était occupé à graver la collection qu'il donne à présent au public. Il a tout lieu d'espérer qu'il le recevra favorablement, ce qui l'engagera d'en donner une seconde partie qui, ensemble, avec les cent soixante-huit morceaux de ses plus belles études d'Italie et soixante-dix-huit autres de sa composition qu'il a déjà donnés, seront à jamais une source inépuisable pour ceux qui veulent se distinguer dans la grande décoration de l'architecture.

« L'abondante variété dont cet ouvrage est composé fait connaître un homme profond dans son art, et qui a mis à profit, dans le plus haut degré de perfection, l'étude qu'il a faite pendant environ dix années en Italie, d'après les plus beaux monuments anciens et modernes. Aussi ce rare génie fut-il choisi, à son retour, par Mgr le duc d'Orléans, régent du royaume, pour être le directeur de ses bâtiments.

« Rien n'en fait plus l'éloge que le choix qu'en fit ce grand Prince, connu dans toute l'Europe par la protection distinguée qu'il donnait aux arts, dont il connaissait parfaitement le mérite et auxquels il n'avait pas dédaigné de s'appliquer lui-même avec succès. On sait qu'il était toujours saisi de la beauté des abondantes productions de notre auteur, dont la manière aisée et le goût séduisant feront dans tous les temps le plaisir et l'admiration des habiles gens. »

CRESSENT (1689-1765).

Ébéniste, fils d'un ébéniste, il avait commencé par être sculpteur, mais revint rapidement au meuble. Il avait un titre officiel : ébéniste des palais de S. A. R. Mgr le duc d'Orléans, régent du Royaume; et il faut lui rendre cette justice, que toute sa vie il demeura attaché aux formules par lesquelles il mérite d'être considéré comme l'un des créateurs du style Régence. Ses meubles sont d'une beauté majestueuse, sans solennité. Les courbes qu'il y a appliquées sont pondérées : il a su varier très heureusement les essences des bois dont il fait ses marqueteries, et il a prouvé qu'il savait emprunter à la matière brute les éléments décoratifs qu'elle devait offrir à son œil exercé : le citronnier, l'amaranthe, le bois de rose, la racine de noyer, d'autres bois frisés et satinés, ont rendu, sous sa main, des effets séduisants. Les bronzes dont il décore ses meubles sont finement ciselés, sans mièvrerie : il mêle adroitement aux rinceaux des figures de femmes souriantes, où le statuaire se retrouve; têtes jeunes et espiègles qui pré-

parent la veine de Fragonard, et dont le corps se perd avec adresse dans la ligne des gaines. Cressent a été un maître, un de ceux dont le nom est justement assuré de vivre.

B. LES STYLISTES DU TEMPS DE LOUIS XV.

J.-B. LE ROUX (1676-1745)

Architecte : imagination médiocre, ainsi qu'en témoignent ses dessins de lambris, de vestibules, de cheminées, etc.; mais esprit souple qui obéit à la mode, pour le seul plaisir de plaire quand même : un arriviste d'une conscience d'art complaisante; supplée au manque d'inspiration par une grande habileté, ainsi que le prouva sa décoration des hôtels de Roquelaure, de Villars, de Villeroy, etc.

JUST-AURÈLE MEISSONNIER (1693-1750).

L'un de ceux qui ont mené le mouvement de l'art décoratif, et ne l'ont sauvé de la bizarrerie que par une extrême habileté à parer de grâce les imaginations les plus fantasques.

Italien d'origine, et formé à l'école de Borromini, il vint en France et se fit d'abord connaître comme orfèvre. Doué d'une extraordinaire facilité, il obtint, malgré la concurrence de Germain, le brevet d'orfèvre et de dessinateur du cabinet du roi.

Comme architecte, il se laissa aller à sa verve toute d'ampleur, et il *italianisa* le goût français avec ses formes chantournées et ses abus de la rocaille. Son influence fut considérable, mais elle ne fut pas absolue. Cochin, dans le *Mercure de France*, n'hésitait pas à le combattre avec une vigueur dont le bon sens n'excluait pas l'ironie. On y lit en effet des boutades dans le genre de celle-ci.

« Sont priés les orfèvres, lorsque sur le couvercle d'un pot à ouille, ou sur quelque autre pièce d'orfèvrerie, ils exécutent un artichaut ou un pied de céleri de grandeur naturelle, de vouloir bien ne pas mettre à côté un lièvre grand comme le doigt, une alouette grande comme le naturel, et un faisan du quart ou du cinquième de sa grandeur; les enfants de la même grandeur qu'une feuille de vigne; des figures supposées de grandeur naturelle, portées sur une feuille d'ornement qui pourrait à peine soutenir, sans plier, un petit oiseau; des arbres dont le tronc n'est pas si gros qu'une de leurs feuilles et quantités d'autres choses également bien raisonnées. — Nous leur serions

infiniment obligés encore, s'ils voulaient bien ne pas changer la destination des choses, et se souvenir par exemple qu'un chandelier doit être droit et perpendiculaire pour porter la lumière, et non pas torturé, comme si quelqu'un l'avait forcé ; qu'une bobèche doit être concave pour recevoir la cire qui coule, et non pas convexe pour la faire retomber en nappe sur le chandelier, et quantités d'autres agréments non moins déraisonnables, qu'il serait trop long de citer. — Pareillement sont priés messieurs les sculpteurs d'appartements, d'avoir agréable, dans les trophées qu'ils exécutent, de ne pas faire une faux plus petite qu'une horloge de sable, un chapeau ou un tambour de basque plus grand qu'une basse de viole, une tête d'homme plus petite qu'une rose, une serpe plus grande qu'un rateau, etc. »

Dans une autre philippique, Cochin s'en donna à cœur joie de dauber sur l'italianisme de Meissonnier. Après avoir examiné l'état du goût public avec Oppenort, et avant Meissonnier, il s'écrie :

« Nous trouvâmes un appui plus solide dans les talents du grand Meissonnier. Il avait à la vérité étudié en Italie, et par conséquent n'était pas entièrement des nôtres : mais comme il y avait sagement préféré le goût de Borromini au goût ennuyeux de l'antique, il s'était par là rapproché de nous; car le Borromini a rendu à l'Italie le même service que nous avons rendu à la France en y introduisant une architecture gaie et indépendante de toutes les règles de ce que l'on appelait anciennement le bon goût. Les Italiens ont depuis bien perfectionné cette première tentative, et du côté de l'architecture plaisante ils ne nous le cèdent en rien. Leur goût n'est pas le nôtre dans ce nouveau genre, il est beaucoup plus lourd : mais nous avons cela de commun, que nous avons également abandonné toutes les vieilles modes pour lesquelles on avait un respect superstitieux. Meissonnier commença à détruire toutes les lignes droites qui étaient du vieil usage ; il tourna et fit bomber les corniches de toutes façons; il les cintra en haut et en bas, en devant, en arrière, donna des formes à tout, même aux moulures qui en paraissaient les moins susceptibles; il inventa les contrastes, c'est-à-dire qu'il bannit la symétrie, et qu'il ne fit plus les deux côtés des panneaux semblables l'un à l'autre; au contraire, ces deux côtés semblaient se défier à qui s'éloignerait le plus, et de la manière la plus singulière, de la ligne droite à laquelle ils avaient été jusqu'alors asservis.

« Rien n'est si admirable que de voir de quelle manière il engageait les corniches des marbres les plus durs à se plier avec complaisance aux bizarreries ingénieuses des formes de cartels ou autres choses qui devaient porter dessus. Les balcons ou les rampes d'escalier n'eurent plus la permission

de passer droit leur chemin ; il leur fallut serpenter à sa volonté, et les matières les plus raides devinrent souples sous sa main triomphante. Ce fut lui qui



Fig. 48. — J.-A. Meissonnier, architecte-décorateur.

mit en vogue ces charmants contours en S, que votre auteur croit rendre ridicules, en disant que leur origine vient des maîtres écrivains ; comme si les arts ne devaient pas se prêter des secours mutuels : il les employa partout,

et à proprement parler, ses dessins, même pour des plans de bâtiments, ne furent qu'une combinaison de cette forme dans tous les sens possibles. Il nous apprit à terminer nos moulures en rouleau, lorsque nous ne saurions comment les lier ensemble et mille autres choses non moins admirables, qu'il serait trop long de vous citer : enfin l'on peut dire que nous n'avons rien produit depuis dont on ne trouve les semences dans ses ouvrages. Quels services n'a-t-il pas rendus à l'orfèvrerie? Il rejeta bien loin toutes les formes quarrées, rondes ou ovales, et toutes ces moulures, dont les ornements répétés avec exactitude donnent tant de sujétion : avec ces chers contours en S il remplaça tout. Ce qu'il y a de particulier, c'est qu'en moins de rien l'orfèvrerie et les bijoux devinrent très-aisés à traiter avec génie. En vain, le célèbre Germain voulut s'opposer au torrent, et soutenir le vieux goût dont il avait été bercé dans son enfance; sa réputation même en fut quelque peu éclipsée, et il se vit souvent préférer Meissonnier par l'appui que nous lui donnions sous main; cependant, le croiriez-vous! ce grand Meissonnier n'était pas encore notre homme; il tenait trop à ce qu'ils appellent grande manière, de plus il eut l'imprudence de laisser graver plusieurs ouvrages de lui, et par là mit le public à portée de voir que ce génie immense qu'on lui croyait n'était qu'une répétition ennuyeuse des mêmes formes. Il se décrédita et nous l'abandonnâmes d'autant plus facilement que, malgré les secours que nous lui avions prêtés pour l'établissement de sa réputation, il ne voulait point faire corps avec nous, et nous traitait hautement d'ignorants. »

En dépit de la verge de Cochin, Meissonnier n'en continua pas moins à cueillir de glorieux lauriers, et son œuvre, qui eut une action si décisive sur l'art décoratif à la fin du règne de Louis XV, nous apparaît, aujourd'hui encore, comme paré d'une irrésistible séduction.

On y remarque le livre d'ornements, les chandeliers de sculpture en argent, les surtouts de table, les assiettes, les plats, les salières et sucriers, les girandoles, les pots à oil, les tabatières; le livre d'orfèvrerie d'église, les salons, les plafonds, les bas-reliefs en sculpture d'argent sur des châsses, les agrafes de croisées, et enfin le *Parallèle général des édifices considérables, depuis les Égyptiens, les Grecs, jusqu'à nos domiciles modernes.*

BRISEUX (1680-1754)

Architecte, on lui doit plus de deux cents pièces où il traite, avec une élégance originale, de *L'art de bâtir les maisons de campagne*, et de la composition des frontons, vases, agrafes de croisées, lambris sculptés, encadrements

de glaces, couronnements de portes et de niches à lits, fonds de salons, serrureries, balcons, rampes d'escaliers, grilles, etc. On lui doit également un curieux *Traité du Beau essentiel dans les arts, appliqué particulièrement à l'architecture* et un *Traité complet d'architecture divisé par leçons.*

GERMAIN BOFFRAND (1667-1754).

Architecte du roi, il a manifesté ses meilleures qualités de décorateur dans son *Livre d'architecture*, dont les planches, concernant l'Hôtel de Soubise, sont célèbres : il s'y trouve des chambres et des plafonds dont le décor est d'une extrême distinction.

F. DE CUVILLIÈS (1698-1767).

Élève de Robert de Cotte, il fut nommé premier architecte de l'électeur de Bavière ; puis, lorsque celui-ci devint empereur d'Allemagne, conseiller et architecte de S. M. Impériale : c'était un homme de goût, d'un talent consciencieux, susceptible parfois d'envolée ; ses décorations intérieures sont des exemples très purs de ce qu'est le style Louis XV en son complet épanouissement. Son œuvre publié est des plus considérables : on y relève des recueils de cartouches réguliers et irréguliers, de cadres de glaces et bordures de tableaux, de plafonds réguliers et irréguliers, de lambris, de morceaux de fantaisie, de serrurerie, de panneaux divers, de *caprices* de fantaisie, de commodes, de jardins, de balustres, de figures allégoriques, de jeux d'enfant, de vases, de plans de bâtiments et de maisons de campagne, de ponts anciens et modernes, etc.

FRANÇOIS BOUCHER (1703-1770).

Un homme domine toute la pléiade d'artistes qui contribuèrent à asseoir le style Louis XV, c'est François Boucher : fils d'un dessinateur en broderies, il avait de qui tenir par son œuvre de décorateur, et nul plus que lui n'eut d'influence sur le goût de son époque. Il fut décorateur dans l'âme : il eut le génie de la décoration et il lui eût été si difficile de modifier son naturel, que même dans ses tableaux — car il fit partie de l'Académie des Beaux-Arts en qualité de peintre d'histoire — il demeura décorateur.

Il a dessiné un nombre infini de pièces dont les ornemanistes s'inspirèrent pendant le règne de Louis XV. Les principales sont : le *premier* et le *second livre de fontaines*, le *Livre des vases*, le *Livre des cartouches*, des panneaux et motifs de *tapisserie* à sujets champêtres et mythologiques, des *figures chinoises* et des *tapisseries chinoises*, etc.

Les Goncourt, parlant de la prodigieuse activité de Boucher, ont écrit ces quelques lignes à relire : « La besogne, toute énorme qu'elle était, ne suffisait pas à cette fièvre de production, à cette furie de travail qui l'avait saisi le jour où il avait pris les pinceaux, et devait l'asseoir, jusqu'à sa mort, dix heures par journée à son chevalet. Boucher trouvait encore des loisirs dans ce labeur, et il jetait à tout moment, comme en marge de son œuvre, mille idées, des riens pareils aux récréations qu'un grand artiste donne à sa main sur la feuille d'un appui-main. Il s'amusait à laisser tomber un coup de crayon, un reste de couleur sur toutes sortes de petites choses, dans les cadres les plus minces. Il touchait de son pinceau les moindres bijoux de la mode, des éventails, des étuis de montre, des œufs d'autruche, des porcelaines, des panneaux de voiture, que sais-je encore ! »

P. E. BABEL (?-1770).

Il fut à la fois orfèvre, metteur en œuvre, dessinateur et graveur. Il apparaît non pas comme l'initiateur, mais comme un des vulgarisateurs de la rocaille, dont il a compris et appliqué, avec goût, les qualités décoratives, compliquées.

On lui doit un nombre respectable de pièces intéressantes à étudier : *Différents compartiments d'ornement, cartouches décorés de fontaines ou de jardins, Cartouches accompagnés de supports ou de trophées, Cartouches nouveaux, Cartouches pittoresques, fontaines en forme de cartouches, Fontaines décorées, Suite d'ornements et fleurs utiles aux artistes, Nouveaux dessins de saucières, Dessins de buffet, etc.*

JACQUES G. HUQUIER (1695-1772).

Dessinateur, graveur et éditeur. Amateur délicat et chercheur, il avait réuni une collection de dessins précieux, que les artistes venaient consulter.

Son œuvre principale est une belle série de planches sur la serrurerie.

HUBERT-FRANÇOIS-BOURGUIGNON GRAVELOT (1699-1773).

Dessinateur et graveur ; à la limite du style Louis XV et du style Louis XVI. Il a créé de nombreuses pièces, dont plusieurs sont purement délicieuses.

A citer, parmi les pièces qui participent essentiellement du style Louis XV, des cartouches, des frontispices, des culs-de-lampe d'ornement, des vignettes, etc.



Fig. 49 — Arabesque composée par Antoine Watteau.



Fig. 50. — Panneau pour tapisserie, composé par F. Boucher.

JACQUES-FRANÇOIS BLONDEL (1705-1774).

L'un des plus grands architectes du XVIIIe siècle, neveu de l'architecte qui s'illustra au XVIIe siècle.

Jacques-François, sans contrevenir aux innovations que réclamait l'art de construire, s'éleva contre tout ce qui était le mauvais goût, et par mauvais goût il faut entendre ici ce qui était contraire avec excès aux traditions encore respectées. De nombreux édifices furent exécutés d'après ses plans : l'Hôtel du Parlement, les bâtiments et la chapelle de l'abbaye royale Saint-Louis, le portail ouest de la cathédrale de Metz, l'hôtel de ville et une caserne de Metz, le palais épiscopal à Cambrai, la décoration du chœur et de la chapelle de la Vierge à l'église Saint-Gervais de Paris, l'appropriation de la Salle Saint-Jean, en salle de réunion, à l'Hôtel de ville de Paris, etc.

Son œuvre didactique est plus considérable encore ; en dehors de son cours d'architecture, bourré de documents tels que portes, balustres, frontons, portières, bosquets, labyrinthes, fontaines, lunettes, mascarons, portiques, vases, plafonds, frises, panneaux, serrures, balcons, grilles, rampes, croisées, cheminées, placards, poêles, torchères, vestibules, antichambres, salons, chambre de parade, etc., on lui doit un important ouvrage : *De la distribution des maisons de plaisance et de la décoration des édifices* en général, un recueil non moins précieux, *Architecture française*, et de nombreuses planches de décoration et de fêtes, telles que les treize pièces des *Fêtes données par la ville de Paris à l'occasion du mariage de Madame Louise-Élisabeth de France et de dom Philippe, infant d'Espagne* (1739).

CHARLES EISEN, FILS (1722-1778).

Dessinateur, peintre et graveur. Décorateur spirituel et élégant : travail fécond et facile.

On lui doit le *Livre d'une œuvre suivie, contenant différents sujets de décoration et d'ornemens* ; le *Livre de fragments à l'usage de différens artistes*, puis des cartouches, des figures décoratives, des vases, des titres, des fontaines, des cariatides, etc.

PIERRE GERMAIN (1726-1783).

Orfèvre et joaillier : l'un des plus admirables artistes de son temps ; l'un de ceux qui surent imposer leur esthétique au grand public ; chez lui la technique est égale à l'inspiration. On l'a souvent confondu avec Thomas

et François-Thomas Germain; mais il n'est que juste de restituer à Pierre Germain II, dit le Romain, sa physionomie personnelle. Il avait été reçu, en 1744, maître orfèvre; en 1773 il était grand'garde, et en 1774, doyen de la corporation. M. Germain Bapst, dans sa belle étude sur les Germain, a raconté la vie de Pierre, et relevé un grand nombre d'erreurs qu'il combat victorieusement avec les documents en mains.

Pierre Germain II, dit le Romain, a laissé un grand nombre de modèles qui, aujourd'hui encore, sont reproduits comme les types les plus parfaits de l'art de l'orfèvrerie au temps de Louis XV.

On cite spécialement; les *Éléments d'orfèvrerie* (religieuse et civile), et le *Livre d'ornements* (frises, bras de lumière, rinceaux, cartouches).



Fig. 51. — L'Architecture, allégorie composée par Babel.

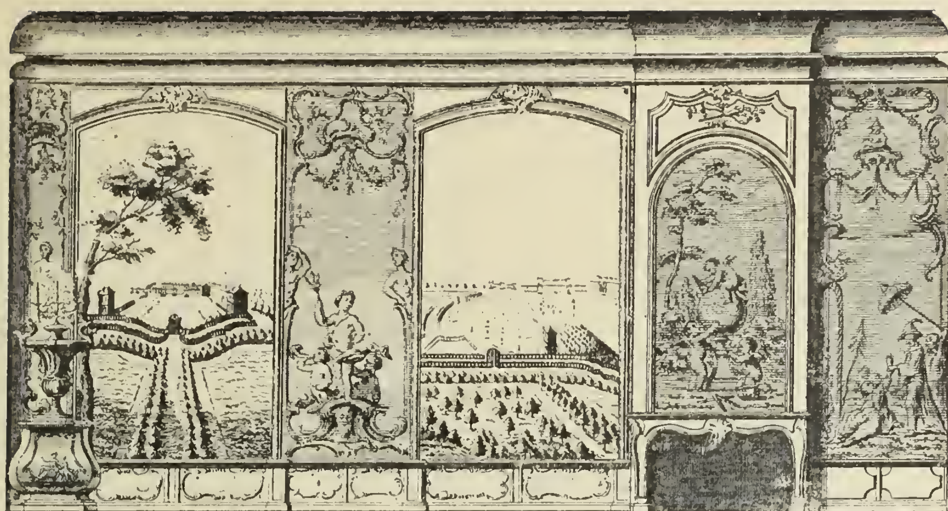


Fig. 52. — Panneau décoratif
Vues de la Malgrange du coté de la principale entrée et du côté des Goullottes.

SOMMAIRE ANALYTIQUE
DES
DEUX CENTS PLANCHES
RÉGENCE — LOUIS XV

LE DÉCOR
Planches 1 à 33

A. Décoration en général

1. Décoration régence. — Au commencement du XVIIIe siècle, on emploie fréquemment la figure comme élément principal de décoration, mais cette figure, au lieu de l'expression solennelle du siècle précédent, se pare d'une grâce aimable.

2 et 3. Panneaux pour vestibules. Décoration mythologique. — A l'époque de la Régence, lorsque le décor fit des emprunts à la mythologie, il se contenta des demi-dieux, et il voulut, par des figurations gracieuses, traduire des épisodes de la vie simple, sans aucune prétention aux évocations héroïques. Les animaux se trouvent souvent mêlés à ces compositions avec des expressions d'une très originale variété.

4 et 5. Décoration de grandes surfaces murales. — Lorsqu'il s'agissait de la décoration d'une surface assez ample, soit pour un panneau, soit pour un mur, la composition, abondamment pourvue d'éléments purement décoratifs, présentait la plupart du temps une disposition aphothéotique. On en a d'abondants exemples dans les tapisseries, panneaux peints, etc.

6. Plafond et panneau. — Au commencement du règne de Louis XV, les lignes architecturales tendent, dans les décors peints, à des caprices d'une réalisation improbable. L'élégance, voulue avec excès, amène des mièvreries d'une importance compliquée.

7. Panneaux pour boudoirs. — A côté de la décoration architecturale, les sujets des peintures, pour les pièces de réception intime, sont ou mythologiques ou purement fantaisistes.

8. Panneau décoratif. — La décoration des grands panneaux tendait à donner l'illusion soit de fontaines, soit de cascades, comme le représente la planche suivante; soit, comme le

représente la planche 8, d'un escalier aux révolutions compliquées. Cette décoration caractéristique du style rocaille est toute française, et par le goût qui y préside et par l'exécution qui ne laisse rien à désirer.

9. Panneau décoratif. — Quand le mensonge du style rocaille s'imposa aux décorateurs, on voulut, par le trompe-l'œil, donner l'illusion d'une architecture compliquée et de paysages de rêves sur des surfaces planes. De là, sur des panneaux qui se coupaient à angle droit, ces peintures dont le décor et les lignes étaient assez adroitement combinés pour offrir à l'œil la fantaisie d'une rotonde aux arcades ajourées sur un parc aux floraisons printanières.

10. Dessus de portes et Dessus de glaces. — Le décor est asymétrique avec une volonté déterminée dont le décorateur, quelquefois, a su se servir pour une démonstration pittoresque.

11. Dessus de portes. — La symétrie s'efface derrière la précision d'une architecture exubérante : Palais à colonnades irréalisables, Escalier de parc aux balustres agrémentés de sculptures, Fontaine aux jets d'eau jaillissants, etc....

12-13. Panneaux peints. — On n'ose plus, sous la poussée du goût qui appelle les décorations, laisser aux panneaux leur blancheur sur laquelle le relief seul des moulures et des attributs sculptés faisait une ombre.

Le fond demeure encore blanc, mais, sur les panneaux, les peintres se laissent aller à une décoration formée de deux éléments très distincts : l'un par où s'affirme le style composé exclusivement de coquilles, de lignes, de courbes, empruntées aux caprices les plus excessifs de l'asymétrie; l'autre apportant, dans les espaces réservés, soit une note de paysage finement observée, soit de petits amours aux coquetteries espiègles sans autre prétention au symbole que d'être aimables et d'avoir, sinon de la naïveté, du moins de la grâce.

14. Décoration intérieure. — Motifs de tapisseries, Dessus et panneaux de portes peints par François Boucher : Triomphe de l'amour; La pêche; Hommage champêtre; L'escarpolette; Triomphe de Pomone.

15. Décoration intérieure. — Motifs de tapisseries, Dessus et panneaux de portes peints par François Boucher : La Poésie satirique; La peinture; Triomphe d'Ariane et de Bacchus, etc.

16. Fontaines pour décoration de jardins. — On eut sous Louis XV le goût des fontaines en pyramide, dans lesquelles le volume d'eau versée était modeste, si on le compare à l'ampleur de la construction.

D'autre part, on aimait à y inscrire des pensées qui, sous une expression philosophique, cachaient un besoin irrésistible d'expansion sentimentale; de là les cartouches réservés dans les projets de construction.

17. Panneaux pour décoration de vestibules. — Le décor des fontaines de jardin avait paru si seyant dans la réalité qu'on se plut à le transporter dans les intérieurs, sous forme de panneaux peints. Il y a là un élément qui, non seulement, intéresse la décoration architecturale au milieu du XVIIIe siècle, mais encore nous fournit une indication précieuse sur l'état des esprits : un besoin d'expression sentimentale uni à une fièvre immodérée de luxe.

18. Panneaux pour décoration de boudoirs. — Vers la fin du règne de Louis XV, la relation des voyageurs revenus d'extrême Orient tourna la curiosité de quelques artistes du côté du goût chinois, mais ce fut un art chinois accommodé à la mode française. On n'y comprit ni la structure du bambou, ni l'architecture des édicules, ni la forme des jonques. La stylisation en fut arbitraire et la formule d'art qui en résulta se défend plus par le goût français qui s'en dégage que par les sujets d'une expression vraiment exotique.

B. La Forme des vases pour la décoration extérieure et intérieure

19. La forme des vases pour la décoration des jardins. — Dans la forme des vases de jardins, il y eut, à l'époque de la Régence, une manifestation précise de l'évolution traditionniste. Le nombre des formes, pour si variées qu'elles soient, n'en est pas moins limité; et, dans l'application du décor, l'architecte ne se départit pas des lois les plus sévères de l'équilibre et de la pondération.

20-21. Vases remarquables par leur très grande variété de formes. — Vers le milieu du XVIIIe siècle, on eut le goût des vases pour la décoration intérieure : on leur trouvait des places, soit sur les cheminées, soit sur des consoles, soit même sur des fûts où ils alter-

naient avec des bustes. La forme architecturale disparaît presque complètement sous le caprice et, il faut en convenir, sous l'imagination débordante du décor. Le vase à cette époque ne doit plus être un vase, on pense lui donner un caractère précieux en faisant surtout une œuvre de sculpture ou de peinture. Le lion et autres animaux de la fable, les amours, les faunes et les naïades, toute la mythologie, dieux ou demi-dieux, sont mis à contribution pour peupler la forme des vases qui, sans le décor aux reliefs prodigieux, seraient d'une gracilité désagréable.

C. Stylisation de la coquille et de la feuille

22. Ornements Rocaille. — Stylisation de la coquille appliquée aux ornements des chenets et même à la décoration des cheminées.

23. Ornements Rocaille. — Stylisation de la coquille appliquée spécialement à la décoration et à l'encadrement des glaces et des peintures.

24. Ornements Rocaille. — Stylisation de la coquille appliquée à la décoration du mobilier en général.

25. Ornements Rocaille. — La stylisation de la coquille à la fin de la première moitié du xviii[e] siècle, et son application au bronze ciselé, au décor du meuble, de la pendule, de la croisée, du cadre, du vase, de la torchère, etc....

26. Époque Louis XV. — Exemples de coquilles stylisées, traitées avec symétrie pour le décor et couronnements de glaces, panneaux, consoles, vases, etc.

27. Époque Louis XV. — Exemples de coquilles stylisées, traitées avec symétrie pour le décor des glaces, encadrements de peintures, panneaux et lambris de hauteur chantournés suivant la forme du meuble.

28. Époque Louis XV. — La coquille stylisée et traitée avec symétrie dans le décor sculpté des appartements.

29. Époque Louis XV. — Les feuilles et les coquilles stylisées et traitées avec des renversements symétriques dans la sculpture ornementale destinée au décor des appartements.

D. Systèmes de décoration pour les plafonds

30. Décoration de plafonds. — Système de décor symétrique par groupement et asymétrique quant au détail pour les plafonds : ils sont ici représentés par quarts.

31. Décoration de plafonds. — Système de décor symétrique par groupement et asymétrique quant au détail pour les plafonds : ils sont ici représentés par quarts.

32. Décoration de plafonds. — Système de décor symétrique par groupement et asymétrique quant au détail pour les plafonds.

33. Décoration de plafonds — Système de décor symétrique par groupement et asymétrique quant au détail pour les plafonds.



ARCHITECTURE ET JARDINS

Planches 34 à 48

A. Architecture intérieure et extérieure

34. Décoration intérieure. — Aspect d'ensemble de salons, petits salons et salons d'attente d'une Maison de plaisance à l'époque de la Régence.

35. Décoration extérieure. — Vers la fin du règne de Louis XV le style a suivi une évolution naturelle dans le sens de la tradition sans s'abandonner au caprice de l'inspiration

rocaille qui a été réservée à la décoration intérieure. On remarquera l'usage discret des colonnes et des pilastres, ainsi que l'emploi rythmique des fenêtres cintrées et des fenêtres à angles droits. Les reliefs sur les façades sont distribués de telle sorte que toute monotonie soit évitée.

36-37. Grandes maisons de plaisance. — Sous le règne de Louis XV on se défend de construire des châteaux, mais on veut cependant que les grandes maisons de plaisance, sous leur apparence de simplicité et dans leur harmonie de grâce, disent suffisamment l'état de fortune de ceux qui les ont fait construire. De là, avec ces pavillons, ces terrasses, le souci de varier la façade et de donner, dès le lointain, la sensation d'œuvres très précieuses émanant d'une conception éminemment délicate.

38-39. Petites maisons de plaisance. — Ici disparaît le souci de créer une œuvre somptueuse. Dans les façades aux décors simples, dans les avant-corps d'une mesure restreinte, dans la disposition régulière de la construction qui n'offre qu'un corps principal, on se contente d'une élégance de bon ton, sans rien de plus. La planche 38 donne les façades sur la cour et la planche 39 celles sur les jardins.

B. Influence Italienne

40. Influence étrangère sur l'architecture et sur la disposition intérieure. — Parfois l'influence des voyages s'est manifestée dans le goût des propriétaires, et l'on a demandé, à l'architecte, d'allier à la syntaxe de l'architecture française certains principes en usage dans l'architecture des villas italiennes.

41. Salon a l'italienne. — Élévation intérieure d'un salon à l'italienne, vues prises sur la longueur et sur la largeur. A droite de la planche en haut se trouve la salle de compagnie et à gauche l'antichambre. — A droite de la planche en bas se trouve l'escalier menant aux appartements intimes et à gauche la porte d'entrée de l'antichambre.

42. Salon vestibule, grand vestibule et petits vestibules. — Tandis que le décor des murs se simplifie, on éprouve le besoin de le creuser de niches pour y donner asile à des statues. Cette nouvelle conception architecturale s'opère sous l'influence de l'archéologie naissante.

43. Disposition des grandes galeries. — Portes d'entrée, et Vues sur la longueur, de deux galeries de décoration variée. Dans les galeries où l'on veut laisser toute l'importance à la grande lumière, favorisée par les baies nombreuses, le décor se fait plus simple et l'on y devine une architecture très préoccupée de la noblesse des styles antiques.

C. Salles de Fêtes

44. Palais pour réjouissances publiques. — Au milieu du règne de Louis XV, alors qu'il s'agissait de créer des salles de fête, les architectes ne s'écartaient pas des harmonies heureuses et relevant d'un style toujours élégant; ils ne considéraient jamais que leur œuvre ne dût avoir qu'une durée éphémère, et ils se défendaient de toute superfétation qui eût pu les faire accuser d'un mauvais goût, même passager.

D. Décoration de jardins à la française

45. Décoration de jardins a la française. — L'architecte paysagiste ne s'en tient pas toujours, dans la décoration des jardins, à la symétrie; il hausse souvent son inspiration à des caprices de courbes d'un effet très décoratif.

46. Architecture paysagiste et décoration de jardins a la française. — Au milieu du xviiie siècle, l'architecte paysagiste eut le souci de la perspective, et à nulle autre époque, l'art du treillageur ne s'accorda mieux de tons et de formes à la conception des styles ambiants de l'architecture et des dessins significatifs des parterres.

47. Architecture paysagiste et décoration de jardins a la française. — L'observation relative à la planche précédente s'applique également à celle-ci; toutefois on remarquera l'harmonie qui existe entre l'architecture des deux pavillons.

48. Berceaux, Galeries et Salons en treillages, pour décorations de jardins a la française. — Vers la fin du règne de Louis XV, l'influence des archéologues fut telle que l'on voulut, dans les jardins, même avec la légèreté fragile des treillages, fournir une évocation de l'architecture antique. De là cette décoration d'une expression qui s'accorde si bien avec le maniérisme séduisant de l'époque.



Dispositions Intérieures

ENSEMBLES DE DÉCORATIONS

Planches 49 à 136

A. La Régence

49. Galerie de réception. — Dans la figure sculptée encore très abondante, et dans le décor peint auquel on a fait également une large place, les figures, soit qu'elles expriment des symboles, soit qu'elles traduisent des mythes, se sont déjà dégagées de l'expression solennelle de l'époque précédente.

50. Décoration pour galerie d'apparat. — L'observation pour la planche précédente s'applique également à celle-ci; toutefois on remarquera dans les panneaux comment le décor en pyramide, si fréquent à l'époque Louis XIV, lorsqu'il s'agit d'un relief de pierre, allège ses arêtes sèches et dissimule la raideur de ses angles.

51. Salle de jeu. — La monotonie, qui pourrait résulter de la grandeur des panneaux, simplement ornés d'une moulure aux angles incurvés, est combattue par le dessin resserré des cannelures des colonnes et des pilastres.

52. Salon de conversation. — La monotonie, qui pourrait résulter de la grandeur des panneaux, simplement ornés d'une moulure aux angles incurvés, est combattue par le dessin resserré des cannelures des colonnes et des pilastres.

53. Chambre de parade. — L'habitude des alcôves a obligé à séparer la pièce par une balustrade qui, sans rétrécir son ampleur, consacre néanmoins ce principe de l'alcôve. Pour les panneaux et cannelures les observations faites au sujet des planches 51 et 52 s'appliquent également à celle-ci.

54. Chambres a coucher. — Panneaux étroits à décors symétriques dans l'ensemble et asymétrique quant au détail.

Antichambre conduisant a des appartements privés. — La hauteur de la porte est réduite et le panneau qui la surmonte est décoré d'une peinture en camaïeu dont le fond s'accorde avec la tonalité générale de la tenture de tapisserie qui occupe le grand panneau à droite de la glace.

55. Chambres a coucher. — Des portes larges à panneaux simplement moulurés correspondant au décor de la fenêtre dont les angles sont droits. Les peintures des dessus de porte affectent au contraire des courbes variées; quant aux portes de dégagement de chaque côté de l'alcôve, leur battant unique affecte dans sa partie haute des incurvations d'une élégance plus intime.

56. Salons d'attente. — A mesure que l'époque de la Régence évolue, on réserve, dans le décor, des panneaux plus nombreux et plus grands à la peinture; les portes s'abaissent et la surface des miroirs se rétrécit considérablement.

57. Salon d'attente et Salon d'un appartement de réception. — Vers la fin de la Régence le style tend à une légèreté qui demeure de la symétrie mais avec des renversements de courbes et des oppositions de lignes. La forme du triangle, arrondie, se présente plus souvent sous l'aspect d'un éventail développé que sous celui d'une coquille. Tous les éléments de décors sont de signification purement décorative et il faut aller chercher les expressions réelles et les sujets dans les peintures qui se trouvent au-dessus des portes.

58. Couronnement de portes pour appartements peu exhaussés. — La hauteur des appartements avait si nettement imposé, au goût des architectes, des panneaux décorés afin

de diminuer la hauteur des battants, que même lorsque les appartements ont une hauteur ordinaire l'architecte se croit obligé de réserver au-dessus des portes l'espace d'un panneau, même très restreint.

59. COURONNEMENTS DE PORTES POUR APPARTEMENTS PEU EXHAUSSÉS. — La hauteur des appartements avait si nettement imposé, au goût des architectes, des panneaux décorés afin de diminuer la hauteur des battants, que, même lorsque les appartements ont une hauteur ordinaire, l'architecte se croit obligé de réserver au-dessus des portes l'espace d'un panneau, même très restreint.

60-61. CHAMBRES A COUCHER. — Dans la période de transition, on emploie bien la coquille, mais il y a dans le décor un parallélisme rigoureux des divers éléments qui la composent.

62. SALLES A MANGER. — Le remplacement des vitraux, par des petits carreaux transparents, avait obligé l'architecte à protéger l'intérieur des pièces contre les rayons du soleil à l'aide de volets à battants étroits que l'on fermait à l'intérieur. Ces volets, devant être vus de l'extérieur, recevaient un décor qui s'harmonisait avec celui des fenêtres.

63. SALLE A MANGER. — La notice de la planche précédente s'applique également à celle-ci. On remarquera que la console indiquée sous le miroir a les deux pieds sensiblement rapprochés à la base et unis par un cul-de-lampe renversé.

64. GALERIES D'APPARAT. — Le plafond étant fort élevé, le décorateur a trouvé, dans la voussure, un espace qui lui permet de donner une vaste décoration à ce couronnement.

65. GALERIE D'APPARAT. — Ensemble de décoration : cheminée, glaces, girandoles et voussure.

66. GALERIE D'APPARAT. — Fenêtres encadrant une glace soutenue par une console. Assemblages et profils.

67. GALERIE D'APPARAT. — Fenêtre encadrant une glace soutenue par une console, et surmontée d'une peinture.

B. Époque Louis XV

68. CABINET. — Peinture et sculptures en concours avec la décoration architectonique.

69. CABINET. — Suite de la décoration précédente : à remarquer les courbes et les brisures d'angles des encadrements.

70. CABINET D'ATTENTE ATTENANT A UN SALON DE FÊTES. — La glace placée entre la fenêtre et la porte semble supportée par une étroite console à pied unique. Le milieu de chaque battant de porte est orné d'une peinture, placée dans un cadre aux moulures sculptées, chantournées et très en relief.

71. SALON DE FÊTES. — La hauteur du panneau étroit placé à côté de la cheminée est rompue par des bras de lumière dont la souche forme console et supporte un motif sculpté. On remarquera l'opposition entre les lignes arrondies et incurvées des décors appliqués sur une destination fixe et les lignes à angle droit des principales moulures des battants de porte.

72. SALON DE PASSAGE ATTENANT A DES SALLES DE FÊTES. — Glace dans un cadre en bois sculpté et doré, avec bras de lumière; la glace est soutenue par une console et encadrée par des panneaux de décorations variées, sur lesquels des appliques sont fixées.

73. SALON DE PASSAGE ATTENANT A UNE SALLE DE FÊTES. — Glace dans un cadre en bois sculpté et doré, soutenue par une console et encadrée par des panneaux de décorations variées .

74. VESTIBULE D'ENTRÉE ATTENANT A UNE SALLE D'ATTENTE. — Utilisation d'un angle resserré entre une porte et une fenêtre; grand baromètre en bronze ciselé et doré, fixé dans une encoignure, et encadré par une fenêtre et un panneau.

75. SALON DE CONVERSATION. — Cartel en bronze ciselé et doré, rompant la monotonie d'un grand lambris en hauteur, placé entre une porte et une glace.

76. CHAMBRE DE PARADE. — Angle d'un plafond portatif dessiné pour le roi Louis XV, par J.-A. Meissonnier.

77. ENSEMBLE DE DÉCORATION POUR UN SALON DE FÊTES. — Côté des glaces, côté des croisées et bouts des soffites. — Projet pour un plafond.

78. Petit salon. — Panneau supporté par une console et placé entre deux portes, l'une à placard, l'autre ouvrante. La porte à placard ne répond ici qu'à une exigence de symétrie.

79. Appartement de parade. — Porte surmontée d'une peinture à évocation antique.

80. Porte pour un cabinet a collection, placée entre deux panneaux étroits et surmontée de la peinture, exécutée en camaïeu, d'un sujet au pittoresque composé.

81. Salon de conversation "Boudoir a causer". — Mur décoré de panneaux, et d'une fausse porte surmontée d'une peinture dans la formule conventionnelle du pittoresque italien pendant la première moitié du XVIII[e] siècle.

82. Salons de réception. — Panneau et porte en bois sculpté : la partie ornementale et sculptée du dessus de porte, avec ses deux vases, ne laisse à la peinture épisodique qu'une place relativement restreinte.

83. Salon de réception. — Suite de la décoration précédente : Cheminée en marbre sculpté, avec ses chenets et sa plaque de fond décorée; la cheminée est surmontée d'une glace dans un encadrement en harmonie avec le décor de la porte.

84. Cabinet de travail. — Porte en bois sculpté dont le cintre est dominé par une importante peinture; les tapisseries sont encadrées par des moulures de décorations variées.

85. Chambre de travail ou " Chambre de pensée " pour une dame. — Glace avec décoration en bois sculpté appliqué, bureau-secrétaire et pendule à laquelle des lumières sont fixées; panneaux de décorations variées.

86. Salle a manger. — Le buffet encastré dans la profondeur du mur : à gauche, le panneau est occupé par une fontaine en étain soutenue par une console de marbre.

87. Salle a manger. — Application du système précédent : le buffet encastré dans la profondeur du mur; à droite, le panneau est occupé par une fontaine en marbre, soutenue par une console en pierre, et couronnée par une peinture.

88. Boudoir a toilette. — Au milieu de panneaux de décorations variées, et au-dessus de la cheminée, on n'a réservé qu'une place étroite pour le miroir; une peinture, qui a deux fois la hauteur de ce miroir, se trouve placée au-dessus.

89. Chambre a coucher. — Une cheminée basse, un petit miroir, des panneaux où un nœud sert à suspendre un décor aux éléments variés, et au-dessus du miroir, ainsi qu'au-dessus du panneau, des peintures où la fable permet des expressions de nu; et plus haut encore, sous le plafond, une frise partagée par des consoles et dont les tympans sont décorés de guirlandes retenues en leur milieu par des panoplies d'instruments de musique.

90. Glaces pour décoration de cabinet de travail et de chambre a coucher. — Un décor simple qui laisse à la bordure générale de la glace sa légèreté et sa distinction.

91. Décoration pour glace de grande salle a manger. Grand chambranle de la cheminée joint a celui de son couronnement. — Le décor un peu chargé du haut de la glace est équilibré par les deux figures qui portent des bras de lumière de chaque côté de la cheminée et sont comme des pédales d'appui à cette harmonie bruyante.

92. Chambre de parade. — Cheminée, glace, candélabres, foyer et chenets, consoles, vases, panneaux et voussure.

93. Décoration pour riche cabinet de travail ou pour galerie de curiosités.

94. Salle a manger. — Glaces en bois sculpté de décorations variées surmontées d'une étude d'animaux.

95. Boudoir. — Glaces en bois sculpté de décorations variées, surmontées d'une peinture à sujet sentimental.

96. Grand salon de réception. — Glaces en bois sculpté de décorations variées. On y voit la figure de quelques animaux fabuleux dont les courbes se prêtaient aux évolutions du style rocaille.

97. Chambre a coucher d'apparat. — Glaces en bois sculpté, de décorations variées, surmontées d'une peinture à sujet mythologique.

98. Petites chambres a coucher. — Couronnements de glaces avec peintures.

99. Petites chambres a coucher. — Peintures à sujets mythologiques renfermées dans des bordures en bois sculpté pour servir de couronnement à des portes.

100. Salons. — Glaces en bois sculpté.

101. Cabinets de travail. — Glaces en bois sculpté.

102. Salons. — Glaces en bois sculpté.

103. GALERIE MENANT AUX APPARTEMENTS INTIMES. — Porte à placard surmontée d'une peinture encadrée dans un chambranle circulaire, et dont la principale moulure se termine en volute pour faire place à une agrafe couronnant le tout.

104. VESTIBULES OU GALERIES MENANT A DES APPARTEMENTS DE RÉCEPTION. — Couronnements de portes, composés de peintures champêtres dans des encadrements en bois sculpté.

105. VESTIBULES OU GALERIES D'ENTRÉE MENANT A DES SALLES DE FÊTES. — Couronnements de portes ou de fenêtres, composés de peintures placées dans des encadrements à sujets allégoriques.

106. BUREAU OU CABINET DE TRAVAIL. — Cheminées avec chenets, plaques de fond décorées et foyers en marbre; les cheminées sont surmontées de glaces et de peintures, et encadrées par des panneaux de décorations variées.

107. BIBLIOTHÈQUE. — Cheminées, avec leurs plaques de fond décorées, et surmontées par des glaces, dont l'une avec applique, et par des peintures. Porte à gauche, et armoire pour livres à droite.

108. SALON DE DÉGAGEMENT POUR UN SALON DE RÉCEPTION. — SALON DE REPOS. — Panneau, cheminée et glace surmontée d'une peinture, porte surmontée d'un petit panneau.

109. SALONS ATTENANT A DES APPARTEMENTS PRIVÉS. — Portes, cheminée et glace surmontées de peintures. — Porte et cheminée surmontées de peintures dans des cadres ovales, panneau de tapisserie.

110. CHAMBRE A COUCHER. — Cheminée surmontée d'une glace couronnée par un sujet allégorique en bois sculpté, et panneaux. — Profils pour cadres.

111. APPARTEMENT DE PARADE. — Panneaux encadrant une cheminée surmontée d'une glace. Profils de glaces et profil d'une croisée à doubles parements, avec ses guichets à petits cadres.

112. BOUDOIR DE TOILETTE. — La hauteur des panneaux occupée par les glaces est diminuée à l'aide d'un couronnement, dont le décor se lie à l'harmonie des autres parties de la pièce.

113. PETITS SALONS POUR MUSIQUE DE CHAMBRE. — Dans les trumeaux, dont le décor général est symétrique, la fantaisie du décorateur justifie les caprices de l'asymétrie en précisant les éléments qui forment les agents expressifs de sa décoration.

114. CHAMBRE DE JEUNE FILLE. — Un décor simple, des panneaux aux moulures droites qui font valoir la bordure de la glace aux guirlandes modestes. Devant le foyer, la marbrerie affecte un dessin aux angles droits.

115. CHAMBRE D'AMI. — Des moulures arrondies, où tous les angles sont dissimulés; dans le trumeau de la glace un décor expressif propice à l'asymétrie.

116. BIBLIOTHÈQUE DE DAME. — Dans les murs on a réservé des placards découverts pour y placer les rayons. Au-dessus des placards, dans un cadre d'une asymétrie accentuée, des peintures en camaïeu.

117. PETIT SALON ATTENANT A UNE CHAMBRE A COUCHER. — Il semble que tout l'effort du décorateur se soit porté sur la glace coiffée de son trumeau. Cependant on a rompu la hauteur des panneaux étroits en réservant à leur faîte des médaillons en camaïeu encadrés de moulures à frontons et à culs-de-lampe.

118. ANTICHAMBRES. — Le principe de ne pas placer en relief, au devant des murs, des objets immeubles par destination, a obligé à réserver, pour des poêles, des niches dont la forme arrondie et cintrée prête à un décor élégant; le haut de la baie comporte un trumeau; le poêle lui-même, produit d'une céramique fruste, a reçu un décor dont les détails, relevant de l'asymétrie, s'accordent avec les lignes d'ensemble d'une symétrie nécessaire.

119. ANTICHAMBRE. — Le principe de ne pas placer en relief, au devant des murs, des objets immeubles par destination, a obligé à réserver, pour des poêles, des niches dont la forme arrondie et cintrée prête à un décor élégant; le haut de la baie comporte un trumeau; le poêle lui-même, produit d'une céramique fruste, a reçu un décor dont les détails, relevant de l'asymétrie, s'accordent avec les lignes d'ensemble d'une symétrie nécessaire.

120. CHAMBRE A COUCHER. — Lit en niche; le fronton découpé à jour comporte un dôme, et l'ouverture est dominée par un trumeau dont le décor partant de la moulure supérieure affecte un système de suspension légère dictant l'appareil décoratif.

Dans les panneaux de droite et de gauche les motifs de décoration sont variés sans aucun rapport de symétrie.

121. CHAMBRE A COUCHER. — Lit en niche, avec bandeau, rideaux et couvre-pied; le fronton de la niche est surmonté d'un motif allégorique en bois sculpté. Panneaux de tapisseries avec moulures de décorations variées.

122. CHAMBRES A COUCHER. — Lit en niche, avec bandeau, rideaux et couvre-pied; portes de dégagement sur chacun des côtés. CÔTÉ OPPOSÉ AU LIT. — Porte d'entrée au milieu de deux panneaux surmontés de peintures.

123. CHAMBRES A COUCHER. — Lit en niche, avec bandeau, rideaux et couvre-pied; l'ouverture de la niche est encadrée par des portes de dégagement, surmontées de glaces. CÔTÉ OPPOSÉ AU LIT. — Glace soutenue par une console, et encadrée par des fenêtres qui se doublent de volets intérieurs.

124. BOUDOIR ATTENANT A UNE CHAMBRE A COUCHER. — Porte surmontée d'une peinture dans un cadre ovale. A gauche une glace surmontée d'un chiffre en bois sculpté; à droite, un panneau uni.

125. BOUDOIR. — Le décor à disposition parallèle verticale donne une apparente illusion sur la hauteur. Glace haute et étroite placée sur une console, et encadrée par des fenêtres à petits carreaux.

126. SALLES A MANGER. — Couronnements et encadrements de fenêtres, en forme cintrée.

127. GALERIES. — Couronnements et encadrements de fenêtres, en forme cintrée ou carrée.

128. SALONS D'ATTENTE. — Décors de panneaux moulurés, séparés alternativement par des glaces, ou entre une glace et des portes.

129. ANTICHAMBRE. — Décoration par des fenêtres à petits carreaux, soit à angle droit, soit cintrées. CHAMBRE DE REPOS. — Niche avec canapé et glace au fond, encadrée de panneaux et de portes.

130. — DÉCORATION POUR UNE CHEMINÉE DE SALON POUR CONCERTS. — Rien de particulier à dire qui n'ait été déjà remarqué dans nos planches précédentes sur les glaces, panneaux peints, bras de lumière, etc.; à noter cependant que le décor du panneau de droite est un décor qui monte, la partie haute étant absolument dégagée de tout décor pendant.

C. Influence de l'importation chinoise et réaction contre l'asymétrie

131. DÉCORATION DE BOUDOIR. — L'influence de l'importation chinoise se manifeste dans une disposition de lignes sur les panneaux et des applications de vases, qui d'ailleurs sont des expressions fort peu orientales.

132 et 133. DÉCORATION POUR CABINET A COLLECTION D'OBJETS DE CURIOSITÉ. — A la fin du règne de Louis XV il y eut une réaction contre l'asymétrie du style rocaille, c'est à peine si l'on tolère dans les bras de lumière des inégalités de branches; mais, dans le décor des consoles, des panneaux, le rythme reconquiert une rigoureuse parité, et dans le haut des glaces on voit apparaître un décor de croisillons à petite rosace centrale auquel on donne heureusement des tons pâles avec un léger rehaut d'or afin d'éviter un excès de lourdeur.

134. SALLE DE COMPAGNIE AVEC PETITES ALCOVES RENFERMANT DES CANAPÉS SURMONTÉS DE DAIS. — CHAMBRE A COUCHER. — Il semble qu'on ait voulu opposer la simplicité du décor peint à la lourdeur du décor mobile, autant les guirlandes des frises et des panneaux, les moulures des portes ont de légèreté, autant le fronton et les rideaux de l'alcôve, les dômes et les rideaux des dais disposés au-dessus des canapés ont de la lourdeur et de la prétention.

D. Transition entre les Styles Louis XV et Louis XVI

135. CARACTÉRISTIQUE DU STYLE LOUIS XV A SA DERNIÈRE PÉRIODE. — A la fin de l'époque Louis XV, le style de la tradition l'emporte et le décor simplifié, allégé, est d'une suprême élégance. Les guirlandes, les palmes, les attributs des panneaux qui dominent les glaces,

les médaillons qui se font face en d'autres panneaux, opposent leurs lignes légères et discrètes à la fantaisie des petits amours porteurs de lumières à branches dont l'ondulation tend à se régulariser.

136. Caractéristique du style louis xv a sa dernière période. — Lambris de menuiserie pour petits appartements, panneaux, portes et dessus de portes.



LA PIERRE

Planches 137 à 150

137. Portes-cochères. — Au commencement de la Régence, le goût s'allège subitement, le décor est riche sans inutile somptuosité. On va désormais chercher la grâce, non plus dans une surcharge de l'ornement, mais dans la variété et l'agencement des consoles et des lignes.

138. Entrée de palais national. — Lorsqu'il s'agit d'un palais, le style de la Régence n'ose pas, dès l'abord, renoncer aux traditions de l'époque précédente.

Il s'en excuse en multipliant dans le décor les signes du pouvoir : les initiales, les écussons, etc. forment les documents habituels auxquels l'architecte a recours pour sa décoration.

On remarquera toutefois, de chaque côté de la fenêtre, qui domine la porte, la ligne simple et élégante des consoles renversées.

139. Décoration de portes cochères. — A la fin de la Régence, le décor multiplie ses ressources d'élégance et s'est définitivement dégagé de la solennité du style Louis XIV.

140-141. Décorations de portes cochères. — A une époque où la vie intime était plutôt tournée vers la gaieté, on désirait toutefois présenter une certaine austérité de façade, et sous l'empire de l'archéologie, on voulut, pour les hôtels, un porche quelque peu monumental.

On remarquera cependant avec quel art les architectes surent laisser à la matière employée, pierre ou marbre, l'aspect qui lui convient : le travail ne s'employa pas à en dénaturer l'expression, et l'on peut dire que, plus encore que les sculptures, c'est la matière elle-même qui fournit le meilleur élément du décor.

142-143. Les symboles dans le couronnement des édifices publics. — Quand la construction dut abriter, soit des services publics, soit des personnages de la cour, l'architecte fut obligé de sortir de sa réserve de goût; mais, avec un tact dont les exemples sont précieux, c'est dans la partie supérieure de l'édifice, dans les frontons et dans les couronnements, qu'il multiplia les symboles exprimés dont l'ampleur exubérante fournit un décor imposant. De la sorte, dans les parties basses de l'édifice, il put se borner à une expression plus sobre.

144. Décorations des perrons, dessus de portes, etc.... — A l'époque Louis XV, il y eut, sur l'opinion, deux forces qui pesèrent au point de modifier le goût public : l'archéologie et la puissance des favorites. De là ces sphinx à têtes de femmes, monstres modernes, à évocation antique.

On en multiplia les images, et au-dessus des portes, à l'entrée des perrons, aux angles des toits, le sculpteur en varia les images sans toutefois s'écarter du principe dont il s'inspirait.

145. Décoration de fenêtres et de lucarnes. — Vers la fin de l'époque Louis XV, le style traditionnel s'affirme en regard du style rocaille, surtout dans la décoration dont les façades des maisons de plaisance nous offrent l'exemple.

On trouvera reproduite ci-dessus toute une série de documents qui appuient cette affirmation.

146. Balustres et corniches. — Le décor des balustres fut assez varié pendant la première moitié du XVIIIe siècle et cette variété vient spécialement des formes que les architectes imaginèrent de leur donner. Le balustre se compose toujours d'une gorge, d'une

partie renflée et d'un fût; et l'on ne saurait trop admirer avec quelle ingéniosité les architectes surent jouer de ces trois parties du balustre.

147. Balcons et Consoles. — Tandis que les balcons rétrécissaient leurs ajours de façon à réserver plus de place aux décors en relief, les consoles au contraire allégèrent soit leur tête, soit leur pied, afin de laisser à la partie large une importance plus gracieuse.

148. Fontaines jaillissantes. — Dans les fontaines jaillissantes, on eut, à la fin de l'époque Louis XV, un souvenir très abâtardi de l'époque romaine. L'archéologie ne s'est pas encore imposée, elle ne fournit que de très vagues éléments aux architectes.

149. Fontaine monumentale. — Dans les fontaines monumentales, la transition de l'époque Louis XV à l'époque Louis XVI est marquée par une emprise de l'inspiration archéologique sur le goût public. On va commencer à chercher des formes exclusivement dans le domaine de l'antiquité.

150. Marbrerie a compartiments pour dallages et foyers de cheminées.

FERRONNERIE D'ART

Planches 151 à 165

A. Décoration extérieure. — Les Balcons

151. Ferronnerie d'art pour décoration extérieure. — Balcons, potences et lanternes en fer forgé.

152. Ferronnerie d'art pour décoration extérieure. — Balcons en fer forgé, avec ornements et feuillages relevés au marteau.

153. Ferronnerie d'art pour décoration extérieure. — Balcons en fer forgé, avec ornements et feuillages relevés au marteau.

154. Ferronnerie d'art pour décoration extérieure. — Balcons en fer forgé, avec ornements et feuillages relevés au marteau.

155. Ferronnerie d'art pour décoration extérieure. — Balcons en fer forgé, avec ornements et feuillages relevés au marteau.

B. Décoration intérieure. — Les Rampes

156. Ferronnerie d'art pour décoration intérieure. — Rampes en fer forgé, avec consoles, frises, ornements et feuillages relevés au marteau.

157. Ferronnerie d'art pour décoration intérieure. — Rampes en fer forgé, avec consoles, frises, ornements et feuillages relevés au marteau.

158. Ferronnerie d'art pour décoration intérieure. — Rampes en fer forgé, avec balustres ou panneaux, frises, ornements et feuillages relevés au marteau.

159. Ferronnerie d'art pour décoration intérieure. — Rampes en fer forgé, avec balustres ou panneaux, frises, ornements et feuillages relevés au marteau.

C. Décoration extérieure. — Les Grilles

160. Ferronnerie d'art pour décoration extérieure. — Grilles, pilastre, panneaux et enseignes ou potences en fer forgé, avec ornements et feuillages relevés au marteau. Dans les grilles (planches 160, 161, 162, 163 et 164), on remarquera avec quel tact les battants mobiles allègent leurs décors en opposition des montants des pilastres et des arcades qui doivent avoir des caractères apparents de stabilité.

161. Ferronnerie d'art pour décoration extérieure. — Grilles, pilastre et enseignes ou potences en fer forgé, avec ornements et feuillages relevés au marteau.

162. Ferronnerie d'art pour décoration extérieure. — Grilles et enseignes ou potences en fer forgé, avec ornements et feuillages relevés au marteau.

163. Ferronnerie d'art pour décoration extérieure. — Grilles, panneaux, couronnements de portes et motifs divers en fer forgé avec ornements et feuillages relevés au marteau.

164. Ferronnerie d'art pour décoration extérieure. — Grille, panneau, couronnement, balcons et motifs divers en fer forgé.

165. Ferronnerie d'art. — Décoration extérieure : Balcons et panneaux. — Décoration intérieure : Petites grilles pour cheminées à l'usage des appartements de parade.

LE BRONZE CISELÉ

Planches 166 à 174

166. Le bronze ciselé a application et a signification purement décoratives. — Bandeau, entrée de serrure, poignée, chute et sabot, pour garniture de commode.

167. Le bronze ciselé a application et a signification purement décoratives. — Poignées et entrées de serrures, pour garniture de bureau ou de commode.

168. Le bronze ciselé et doré a application et a signification purement décoratives. — Bras de lumière pour meubles ou décoration de glaces.

169. Le bronze ciselé et doré a application et a signification purement décoratives. — Bras de lumière pour meubles ou décoration de glaces.

170. Torchères, lustres, suspensions, lanternes et braseros en bronze ciselé et doré.

171. Le bronze ciselé et doré appliqué a la décoration des portes et des fenêtres. — Crémones, espagnolettes, pannetons, targettes, etc.

172. Le bronze ciselé et doré appliqué a la décoration des portes et des meubles. — Dessins de clefs et d'entrées de serrures, pour les portes d'appartements et pour les meubles.

173. Le bronze ciselé et doré appliqué a la décoration des portes et des fenêtres. — Dessins pour verrous, targettes, serrures, entrées de serrures, etc.

174. Cartels et pendules en bronze ciselé et doré. — Le métal s'offrait comme un agent précieux aux caprices du style rocaille, sa résistance permettait d'émacier les lignes, d'accentuer les courbes, de donner en un mot à la pièce, pendule ou thermomètre, une forme des plus contournées qui leur fait affecter quelquefois l'aspect d'une figure ondulant en une prétentieuse révérence.

LE BOIS

Planches 175 à 190

175. Décoration de porte cochère. — On remarquera avec quelle habileté l'architecte a su donner à la porte, et à la construction qui l'entoure, un décor approprié à la matière du bois et de la pierre. Autant le tympan de l'arcade et les montants ont un décor grave en ses lignes épaisses, autant le décor des volets de bois est léger et d'une opposition heureuse.

176. Moulures en bois pour plafonds et portes d'appartements. — On remarquera l'harmonie qui existe entre la décoration de ces moulures et celle des meubles reproduits à la planche suivante.

177. Le Mobilier : canapé, console et bras de lumières. — Dans le travail du bois, à l'époque de la Régence, les pieds des meubles ont la même solidité lourde qu'à l'époque précédente, mais les courbes s'allègent cependant.

178. Cadres en bois sculpté et doré. — Au milieu du XVIII[e] siècle, le style traditionnel s'est complètement perdu en ce qui concerne les encadrements en bois sculpté, et partout, en cette matière, règne le style rocaille à l'asymétrie triomphante.

179. Cadres en bois sculpté et doré. — Au milieu du XVIII[e] siècle, le style traditionnel s'est complètement perdu en ce qui concerne les encadrements en bois sculpté, et partout en cette matière, règne le style rocaille à l'asymétrie triomphante.

180-181. Torchères en bois sculpté et doré. — C'est dans cette décoration mobile des appartements de parade que l'art du sculpteur sur bois a créé des types appliqués à des supports pour lampes, pour lustres, pour vases, etc. Les formes en sont multiples; on

jugera, par les exemples que nous en donnons, quelles sont les ressources décoratives que pouvait fournir ce meuble dont la destination était si variée.

182. Consoles en bois sculpté et doré avec dessus de marbre. — L'art du sculpteur sur bois n'a jamais atteint autant de légèreté que dans la création de ces meubles d'une destination toute d'apparat. La multiplicité des consoles, dans la décoration des appartements à l'époque Louis XV, nous a valu des modèles précieux et dont l'exécution ne laisse rien à désirer,

183. Ameublement de cabinet. — Bureau, orné de bronze ciselé, exécuté d'après un dessin de J. A. Meissonnier; et canapé en bois sculpté et doré, orné de tapisseries, et lambris chantournés suivant la forme du meuble.

184. Ameublements de cabinet de travail et de chambre a coucher. — Médailler à forme de commode à double cintre orné de bronze ciselé, et de tiges de palmier stylisées en rocaille, encadrant les renflements du milieu et des côtés. Les centres sont occupés par quatre médaillons. Aux angles, le meuble se joint aux pieds en bronze massif derrière des têtes de bélier d'un relief exagéré. Commode en bois de rapport, à deux tiroirs, décorée d'abondants ornements de cuivre ciselé.

185. Ameublement pour chambre a coucher. — Commodes en vieux laque garnies de cuivre ciselé et doré. Ainsi que l'on pourra en juger par les commodes reproduites planches 184 et 185, à l'époque de la Régence, dans le meuble, la masse s'allège et la somptuosité qui caractérisait le style Louis XIV prend un caractère plus aimable.

186-187. Bureaux, commodes et fauteuils garnis de tapisseries. — Le Style spécial de la Régence et du règne de Louis XV s'affirme en ses caractères les mieux définis : bronze aux torsions obéissantes et capricieuses, ciselures poussées, et pour les commodes formes ventrues ; la direction des pieds pour les bureaux, commodes, canapés et fauteuils, cherche une stabilité facile et ignore encore les amincissements et les courbes qui marqueront toute une partie de l'époque Louis XVI.

188. Buffets sculptés pour salle a manger. — On eut, pour le meuble meublant, pendant la première partie du XVIIIe siècle, un souci de la matière employée qui ne permettait pas de la dérober entièrement sous le décor. Les ébénistes voulurent faire admirer tout d'abord les bois dont ils faisaient usage et leur ornementation était adroitement choisie pour en faire valoir la beauté et le veinage.

189. Chaires a prêcher. — Dans la chaire à prêcher de la fin du règne de Louis XV, le style rocaille avait été favorisé par l'emploi des coquilles, dont la vasque s'offrait à l'eau bénite.

Les figures, qui devaient exprimer des symboles de foi, affectent une élégance et une mièvrerie qui étonneraient à une tout autre époque. Néanmoins, on remarquera combien l'édicule s'équilibre malgré le système asymétrique du décor qui le revêt.

190. Voitures et Chaises a porteur. — On remarquera que la forme des caisses de voitures est singulièrement inspirée de la forme des sucriers de cette époque, la partie basse est sensiblement plus étroite que la partie haute, on a songé plus à l'élégance extérieure qu'à la commodité des sièges. Quant aux chaises à porteur, jamais on n'est sorti du principe qu'elles devaient présenter la forme d'une berline coupée en deux.



LES MATIÈRES PRÉCIEUSES

Planches 191 à 200

191. Orfèvrerie de table en argent ciselé, Huilier, Plateaux, Salière, Saucière, etc. — Dans l'orfèvrerie de table, à l'époque de Louis XV, le goût public obéit rigoureusement aux formules inventées par quelques artistes qui surent imposer leur génie.

192. Orfèvrerie de table en argent ciselé. Soupière, Huilier, Vase a champagne et Nef. — On ne peut pas dire que les maîtres orfèvres avaient subi une influence exercée par la collectivité : ils ont imaginé, chacun dans leur production, des harmonies de lignes et

de courbes qui se prêtaient merveilleusement au travail affiné du métal, et ils sont peut-être les seuls qui, à leur époque, aient pu avoir conscience qu'ils créaient un style.

193. Orfèvrerie de table en argent ciselé : Salière, Huilier et Soupière. — Il y eut, chez les orfèvres au milieu du XVIIIe siècle, un retour à l'inspiration directe de la nature.

194. Orfèvrerie de table en argent ciselé. — A l'époque de Louis XV, les surtouts de table n'avaient pas qu'un rôle de décoration opulente, les maîtres orfèvres avaient su les rendre indispensables en les chargeant de répandre la lumière sur la table, à l'aide de bras à bougies, et de porter les huiliers, les salières, les épices et même des coupes de fruits.

195. Orfèvrerie de table en argent ciselé. Légumiers et Soupières. — On remarquera que les légumiers et les soupières n'eussent paru complets, s'ils n'avaient pas été accompagnés d'un plateau. Et l'on sait, s'il se fit, en ce temps, des plateaux d'une ligne exquise.

196. Orfèvrerie en argent ciselé. La forme et le décor pour les plateaux. — Les orfèvres surent varier à l'infini le décor et la forme des plateaux : ils s'arrêtèrent cependant, dans leurs choix, aux lignes et aux courbes qui, tout en étant essentiellement propices au décor, demeuraient cependant les plus propres à la commodité usuelle des plateaux.

197. Orfèvrerie de table en argent ciselé. La forme et le décor pour les soupières. — Un temps l'on affecta de donner à la soupière la forme d'une jardinière : on l'éleva alors sur des pieds, on pourrait reprocher cette forme aux orfèvres, s'ils n'avaient pas su tirer parti de ces pieds par un rythme décoratif des plus heureux.

198-199. La forme et le décor pour les bougeoirs. — L'élément décoratif traité, par les orfèvres de la Régence et de l'époque Louis XV, avec une volonté de réalisme, fut, ainsi que les planches 193, 198 et 199 nous en fournissent des exemples, un agent effectif susceptible d'imposer le caprice d'asymétrie au goût public.

200. La forme et le décor pour les candélabres. — La décoration du fût des candélabres, d'une grande richesse d'ornementation, a été une des préoccupations des architectes décorateurs.



Fig. 53. — Modèle de jeton, par Edme Bouchardon, pour l'administration des Batimens du Roy.

Architecture, Décoration
ET
Ameublement
pendant le
Dix-huitième siècle
Régence — Louis XV

DÉCOR
FORME — APPLICATION
MATIÈRE

ANTHOLOGIE DES ARTS DÉCORATIFS

Régence — Louis XV

(1715-1723) (1723-1774)

LE DÉCOR

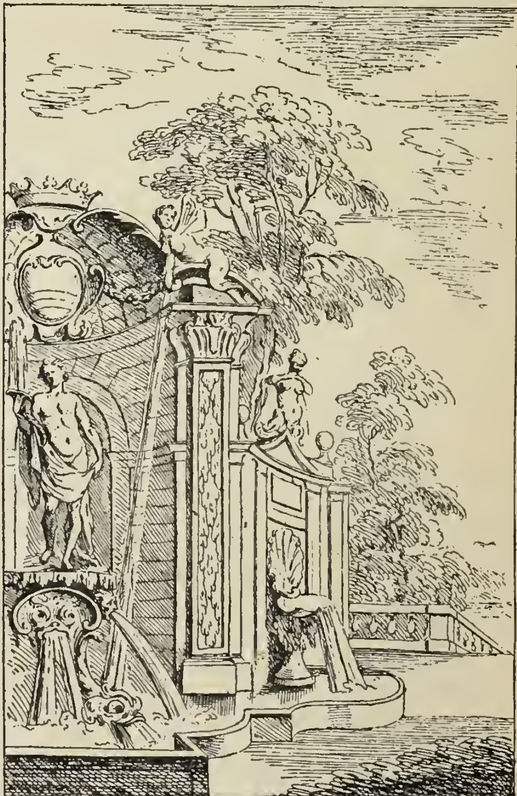
Planches 1 à 33

Décoration Régence. — Panneaux pour vestibules. — Décoration mythologique.
Décoration de grandes surfaces murales. — Plafond et Panneau. — Panneaux pour boudoirs. — Panneaux décoratifs. — Dessus de portes et dessus de glaces.
Panneau peint pour surfaces étroites. — Décoration intérieure. — Fontaines pour décoration de jardins. — Panneaux pour décoration de vestibules.
Panneaux pour décoration de boudoirs.
Forme des vases pour décoration de jardins.
Vases remarquables pour leur très grande variété de formes.
Ornements Rocaille et stylisation des feuilles et de la coquille Louis XV.
Décorations de plafonds.

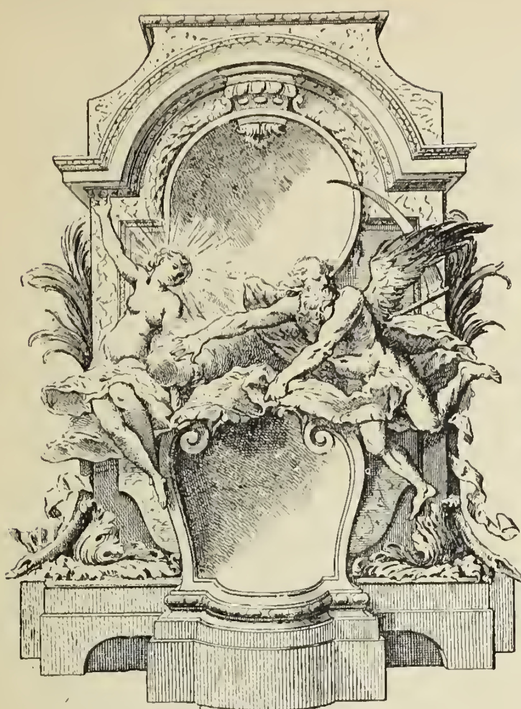


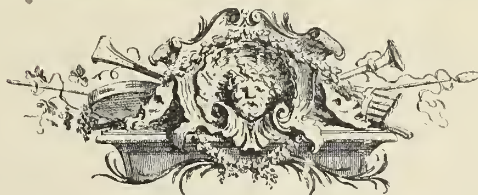
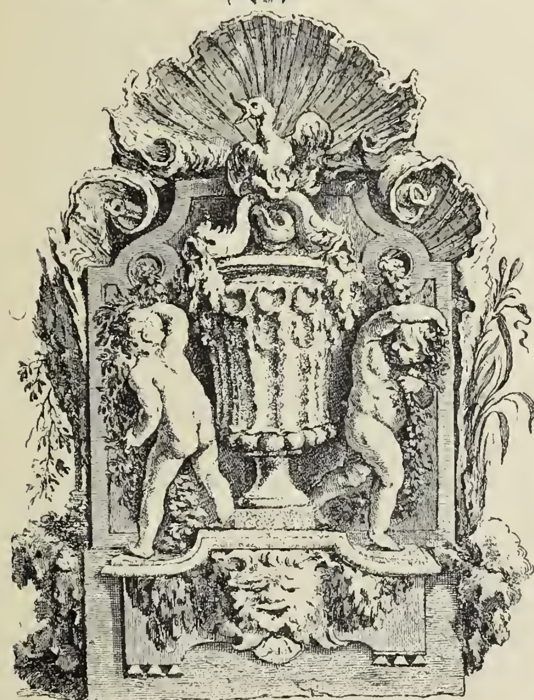
1. Décoration régence. — Au commencement du XVIIIe siècle, on emploie fréquemment la figure comme élément principal de décoration, mais cette figure, au lieu de l'expression solennelle du siècle précédent, se pare d'une grâce aimable.



2 et 3. Panneaux pour vestibules, Décoration mythologique. — A l'époque de la Régence, lorsque le décor fit des emprunts à la mythologie, il se contenta des demi-dieux, et il voulut, par des figurations

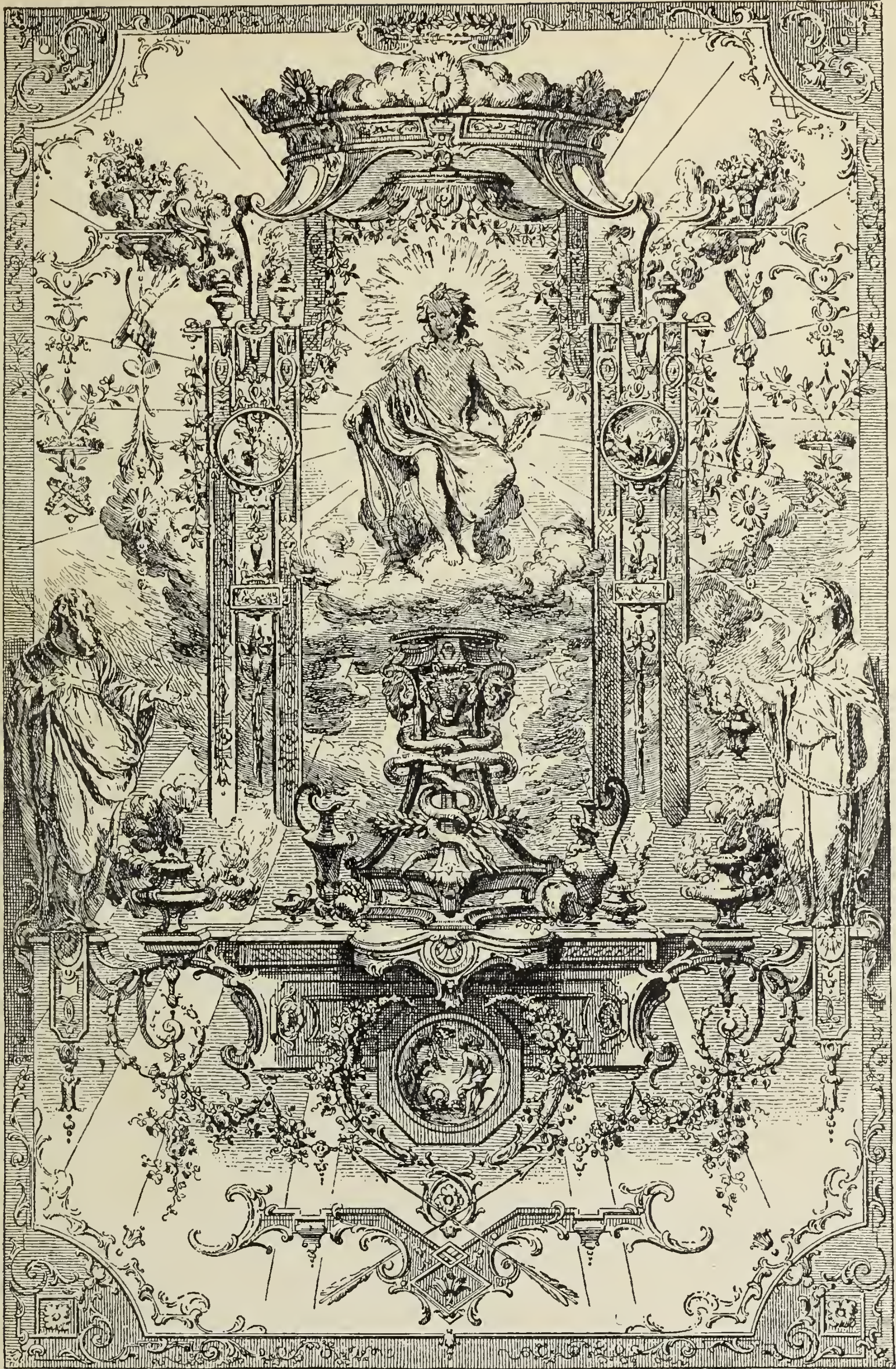



2 et 3 (*suite*) gracieuses, traduire des épisodes de la vie simple, sans aucune prétention aux évocations héroïques. Les animaux se trouvent souvent mêlés à ces compositions avec des expressions d'une très originale variété.

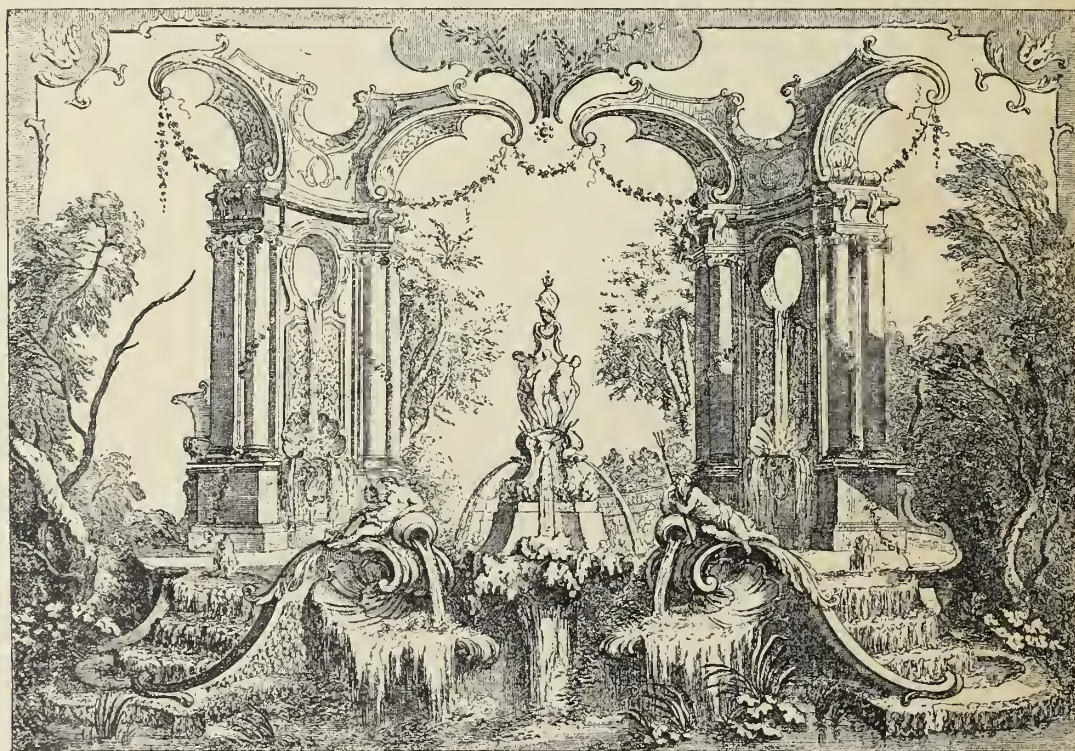


4 et 5. Décoration de grandes surfaces murales. — Lorsqu'il s'agissait de la décoration d'une surface assez ample, soit pour un panneau, soit pour un mur, la composition,



4 et 5 (*suite*) abondamment pourvue d'éléments purement décoratifs, présentait la plupart du temps une disposition aphothéotique. On en a d'abondants exemples dans les tapisseries, panneaux peints, etc.





6. Plafond et panneau. — Au commencement du règne de Louis XV, les lignes architecturales tendent, dans les décors peints, à des caprices d'une réalisation improbable. L'élégance, voulue avec excès, amène des mièvreries d'une importance compliquée.





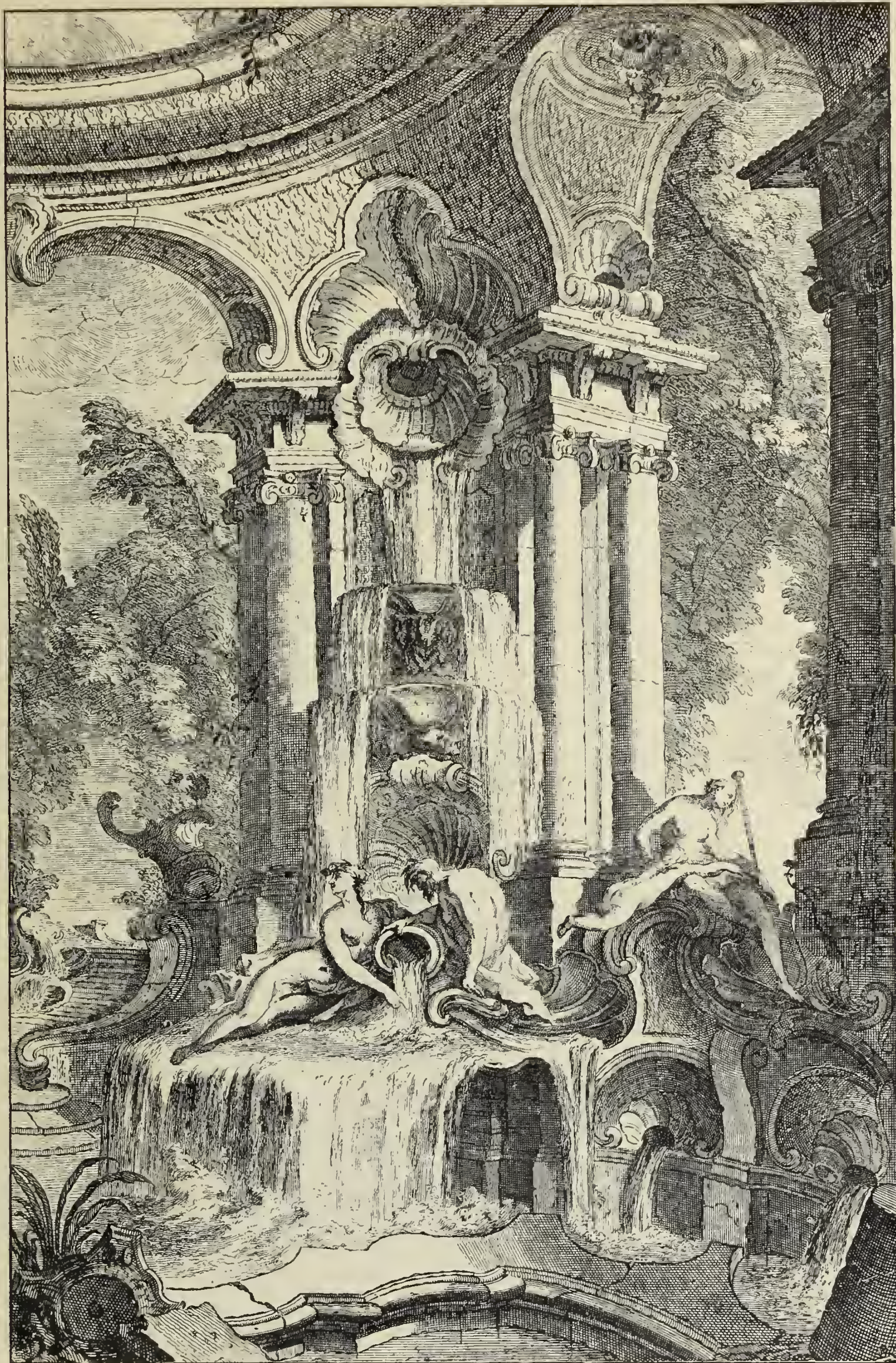




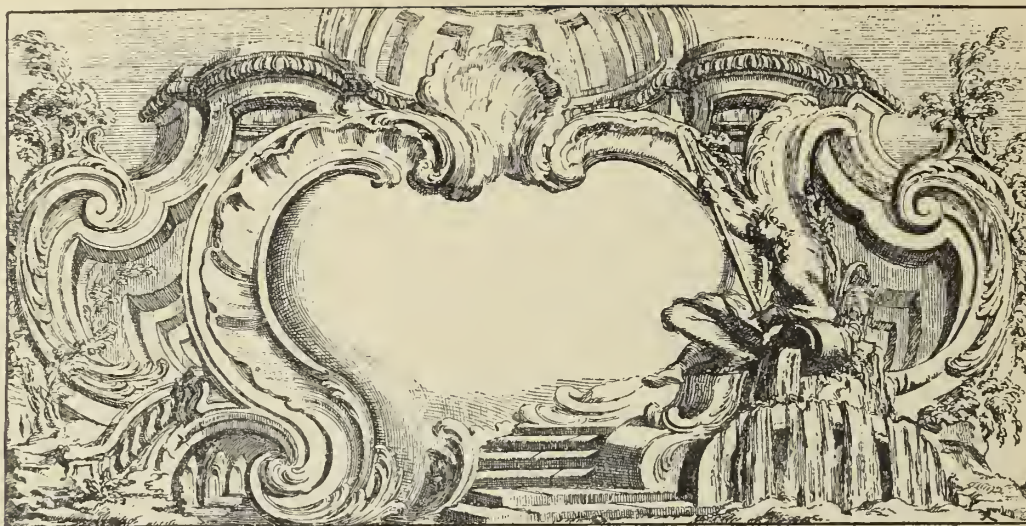
7. Panneaux pour boudoirs. — A côté de la décoration architecturale, les sujets des peintures, pour les pièces de réception intime, sont ou mythologiques ou purement fantaisistes.



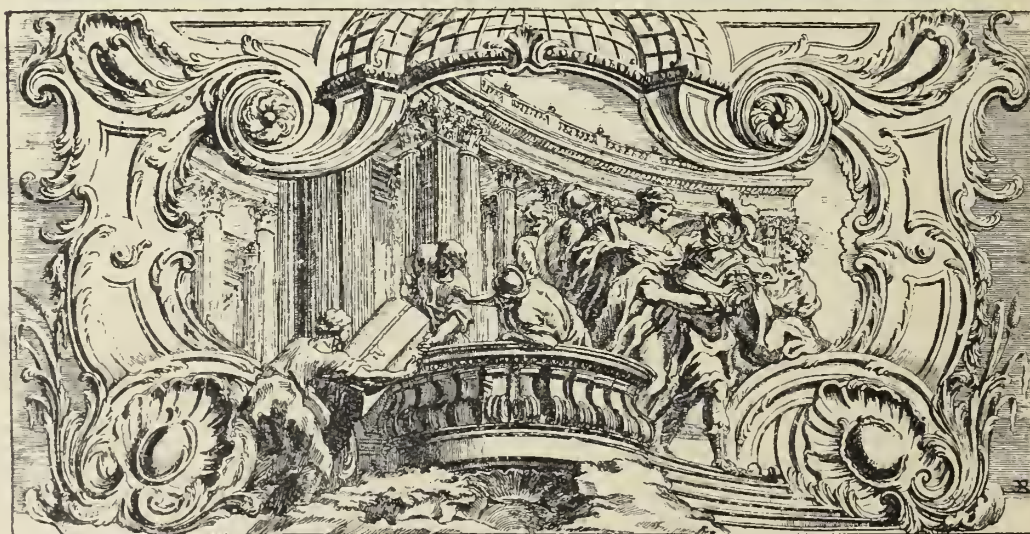
8. Panneau décoratif. — La décoration des grands panneaux tendait à donner l'illusion soit de fontaines, soit de cascades, comme le représente la planche suivante ; soit, comme le représente la planche 8, d'un escalier aux révolutions compliquées. Cette décoration carastéristique du style rocaille, est toute française, et par le goût qui y préside et par l'exécution qui ne laisse rien à désirer.



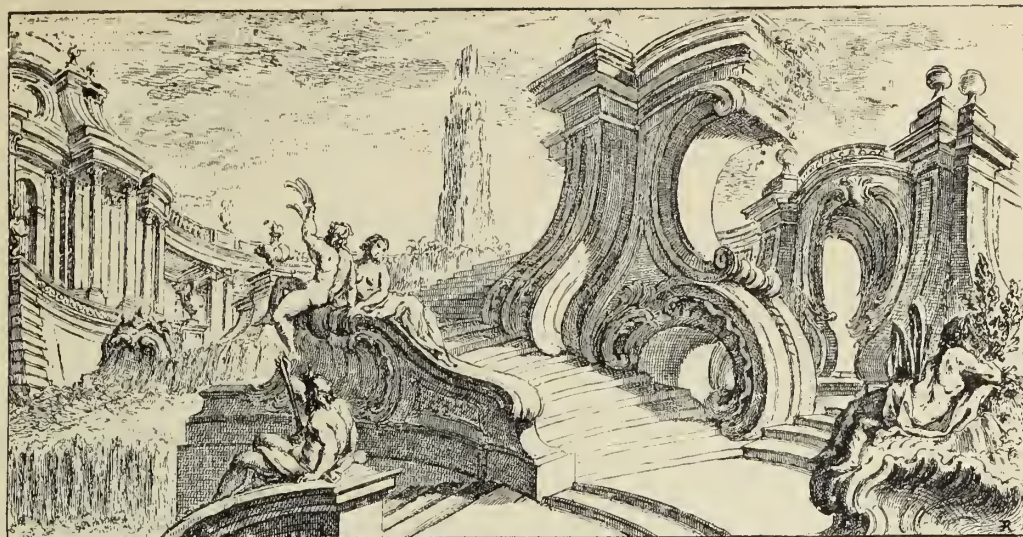
9. Panneau décoratif. — Quand le mensonge du style rocaille s'imposa aux décorateurs, on voulut, par le trompe-l'œil, donner l'illusion d'une architecture compliquée et de paysages de rêves sur des surfaces planes. De là, sur des panneaux qui se coupaient à angle droit, ces peintures dont le décor et les lignes étaient assez adroitement combinés pour offrir à l'œil la fantaisie d'une rotonde aux arcades ajourées sur un parc aux floraisons printanières.



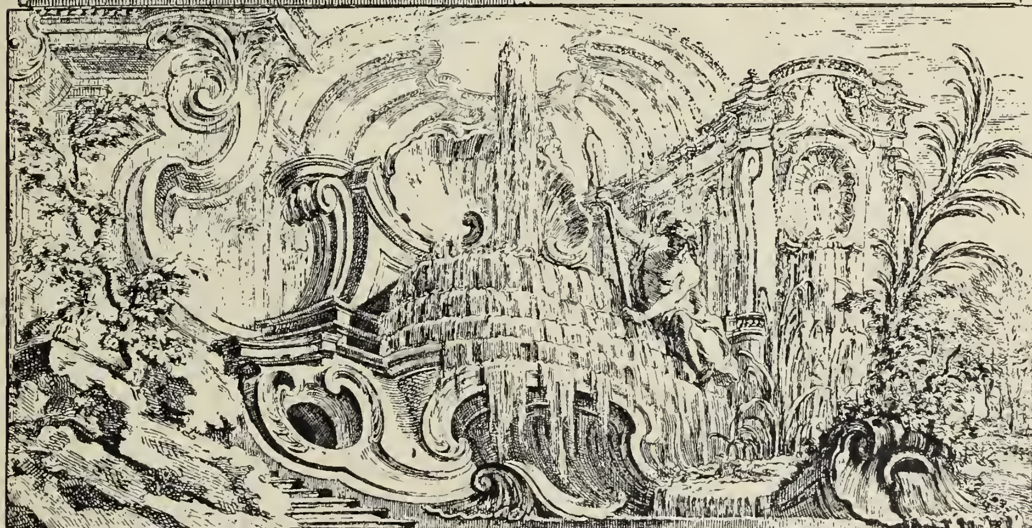




10. Dessus de porte et Dessus de glace. — Le décor est asymétrique avec une volonté déterminée dont le décorateur, quelquefois, a su se servir pour une démonstration pittoresque.

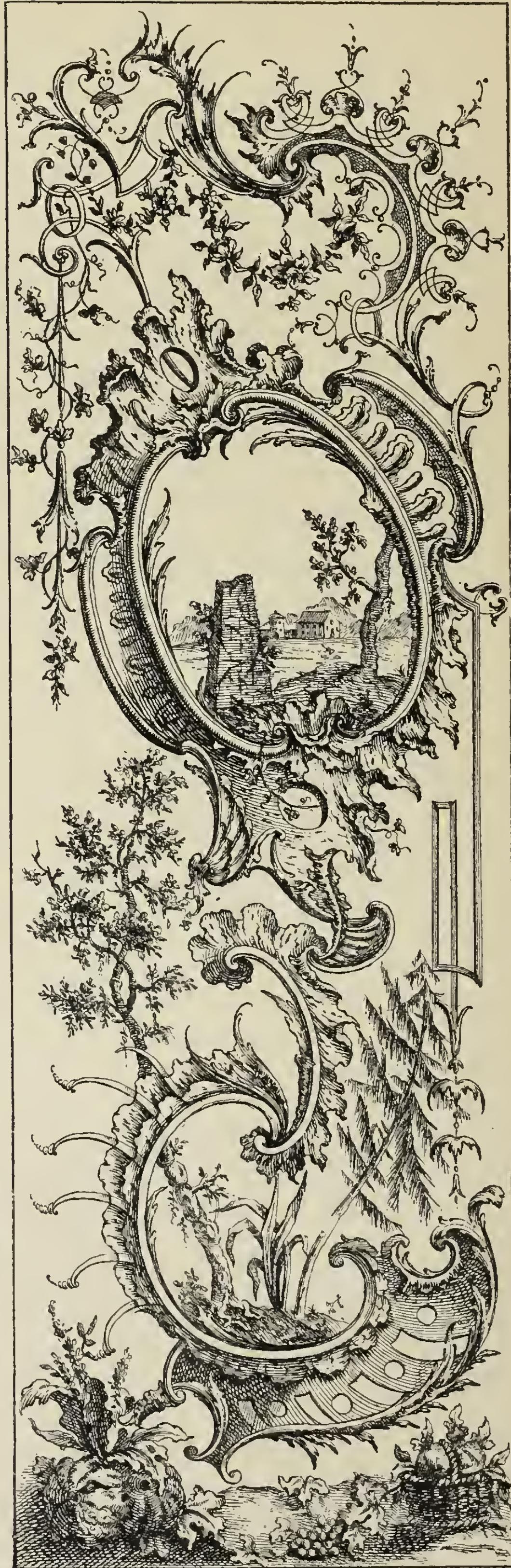






11. Dessus de porte. — La symétrie s'efface derrière la précision d'une architecture exubérante : Palais à colonnades irréalisables, Escalier de parc aux balustres agrémentés de sculptures, Fontaine aux jets d'eau jaillissants, etc ..





12-13. Panneaux peints. — On n'ose plus, sous la poussée du goût qui appelle les décorations, laisser aux panneaux leur blancheur sur laquelle le relief seul des moulures et des attributs sculptés faisait une ombre. Le fond demeure encore blanc, mais, sur les panneaux, les peintres se laissent aller à une décoration formée de deux éléments très distincts: l'un par où s'affirme le style





12-13 (*suite*) composé exclusivement de coquilles, de lignes, de courbes, empruntées aux caprices les plus excessifs de l'asymétrie; l'autre apportant, dans les espaces réservés, soit une note de paysage finement observée, soit de petits amours aux coquetteries espiègles sans autre prétention au symbole que d'être aimables et d'avoir, sinon de la naïveté, du moins de la grâce.



14. Décoration intérieure. — Motifs de tapisseries, Dessus et panneaux de portes peints par François Boucher.
Triomphe de l'amour; La pêche; Hommage champêtre; L'escarpolette; Triomphe de Pomone.





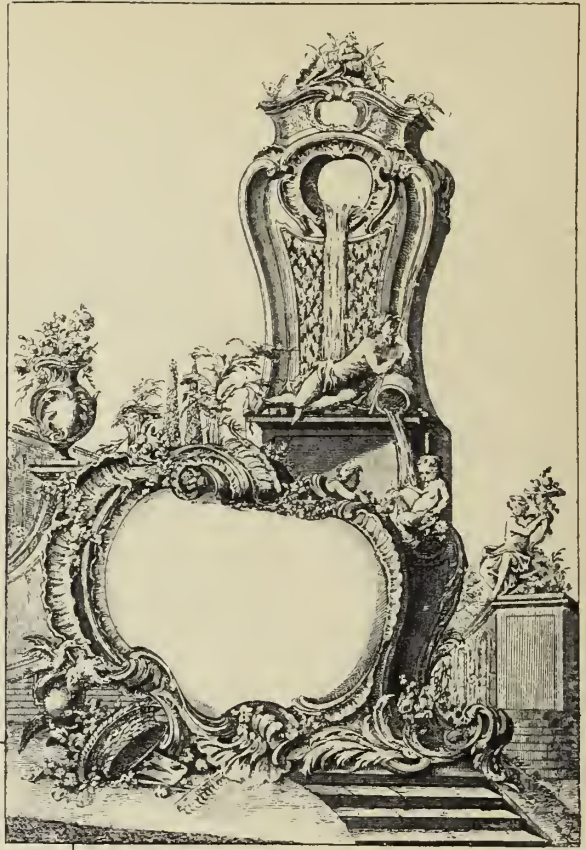


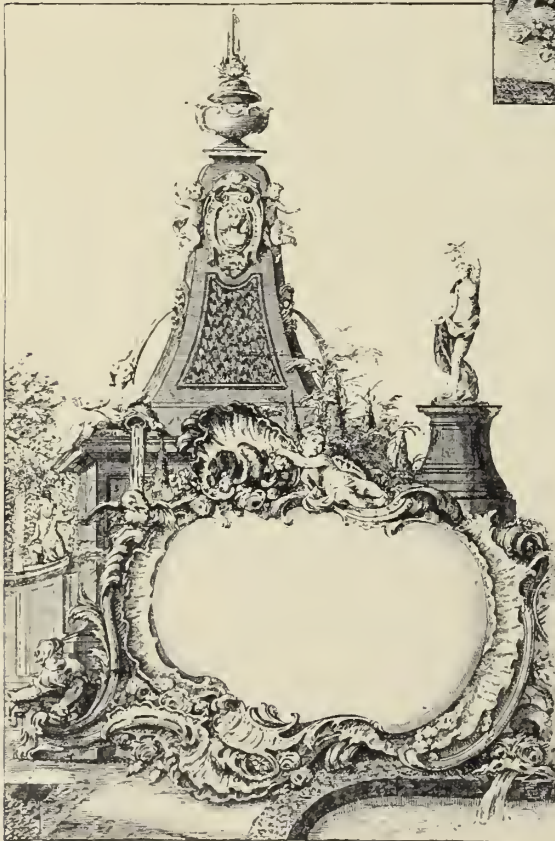




15. DÉCORATION INTÉRIEURE. — Motifs de tapisseries, Dessus et panneaux de portes peints par François Boucher.
La Poésie satirique; La peinture; Triomphe d'Ariane et de Bacchus, etc.







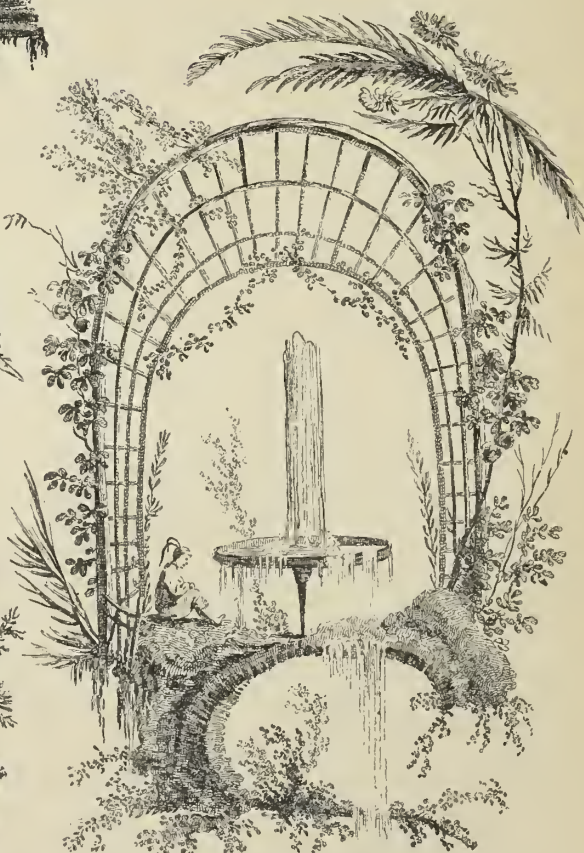


16. Fontaines pour décoration de jardins. — On eut sous Louis XV le goût des fontaines en pyramide, dans lesquelles le volume d'eau versée était modeste, si on le compare à l'ampleur de la construction. D'autre part, on aimait à y inscrire des pensées qui, sous une expression philosophique, cachait un besoin irrésistible d'expansion sentimentale ; de là les cartouches réservés dans les projets de construction.



17. PANNEAUX POUR DÉCORATION DE VESTIBULES. — Le décor des fontaines de jardin avait paru si seyant dans la réalité qu'on se plut à le transporter dans les intérieurs, sous forme de panneaux peints. Il y a là un élément qui, non seulement intéresse la décoration architecturale au milieu du XVIIIe siècle, mais encore nous fournit une indication précieuse sur l'état des esprits : un besoin d'expression sentimentale uni à une fièvre immodérée de luxe.



18. Panneaux pour décoration de boudoirs. — Vers la fin du règne de Louis XV, la relation des voyageurs revenus d'extrême Orient tourna la curiosité de quelques artistes du côté du goût chinois, mais ce fut un art chinois accommodé à la mode française. On n'y comprit ni la structure du bambou, ni l'architecture des édicules, ni la forme des jonques. La stylisation en fut arbitraire et la formule d'art qui en résulta se défend plus par le goût français qui s'en dégage que par les sujets d'une expression vraiment exotique.



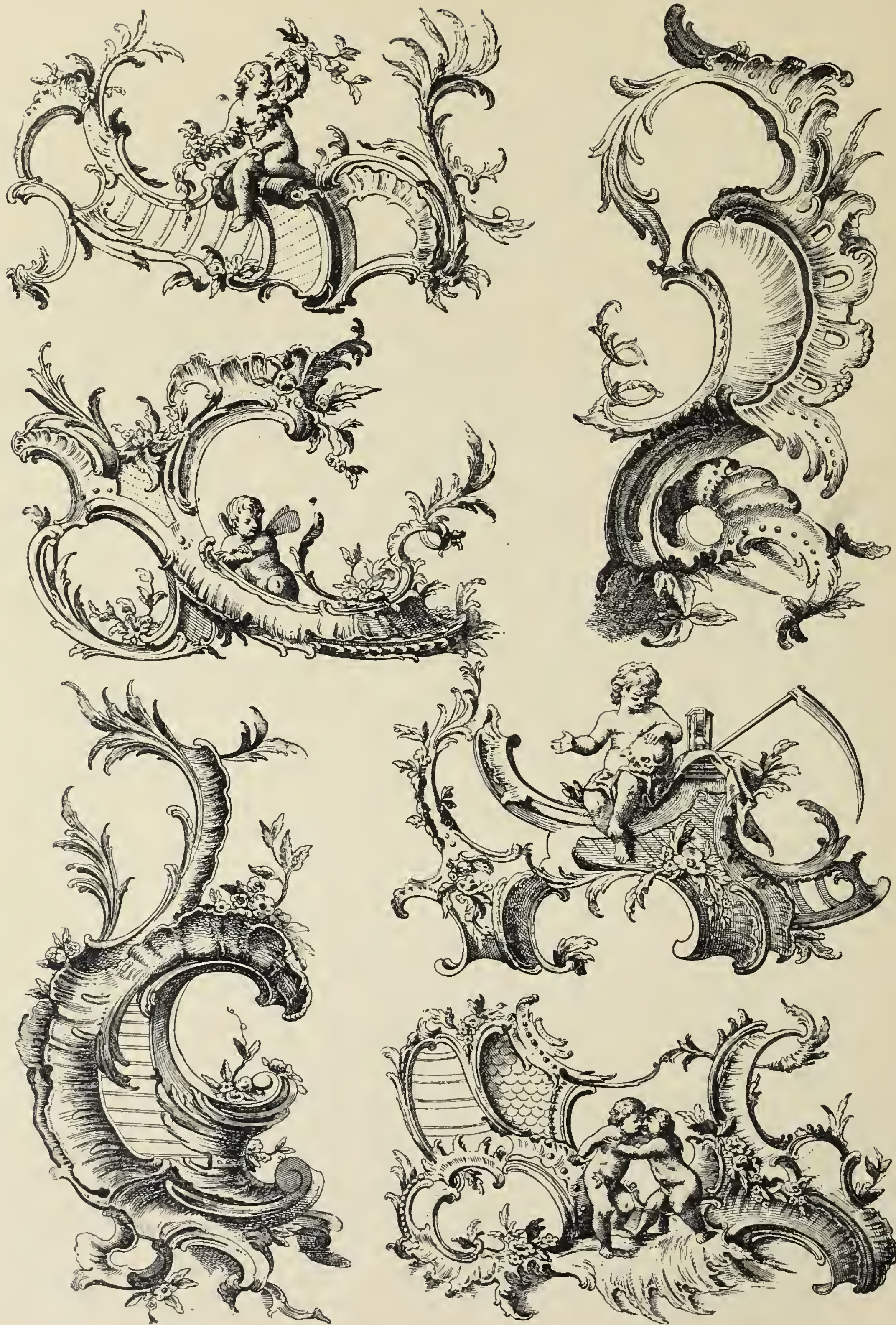
19. La forme des vases pour la décoration des jardins. — Dans la forme des vases de jardins, il y eut, à l'époque de la Régence, une manifestation précise de l'évolution traditionniste. Le nombre des formes, pour si variées qu'elles soient, n'en est pas moins limité ; et, dans l'application du décor, l'architecte ne se départit pas des lois les plus sévères de l'équilibre et de la pondération.



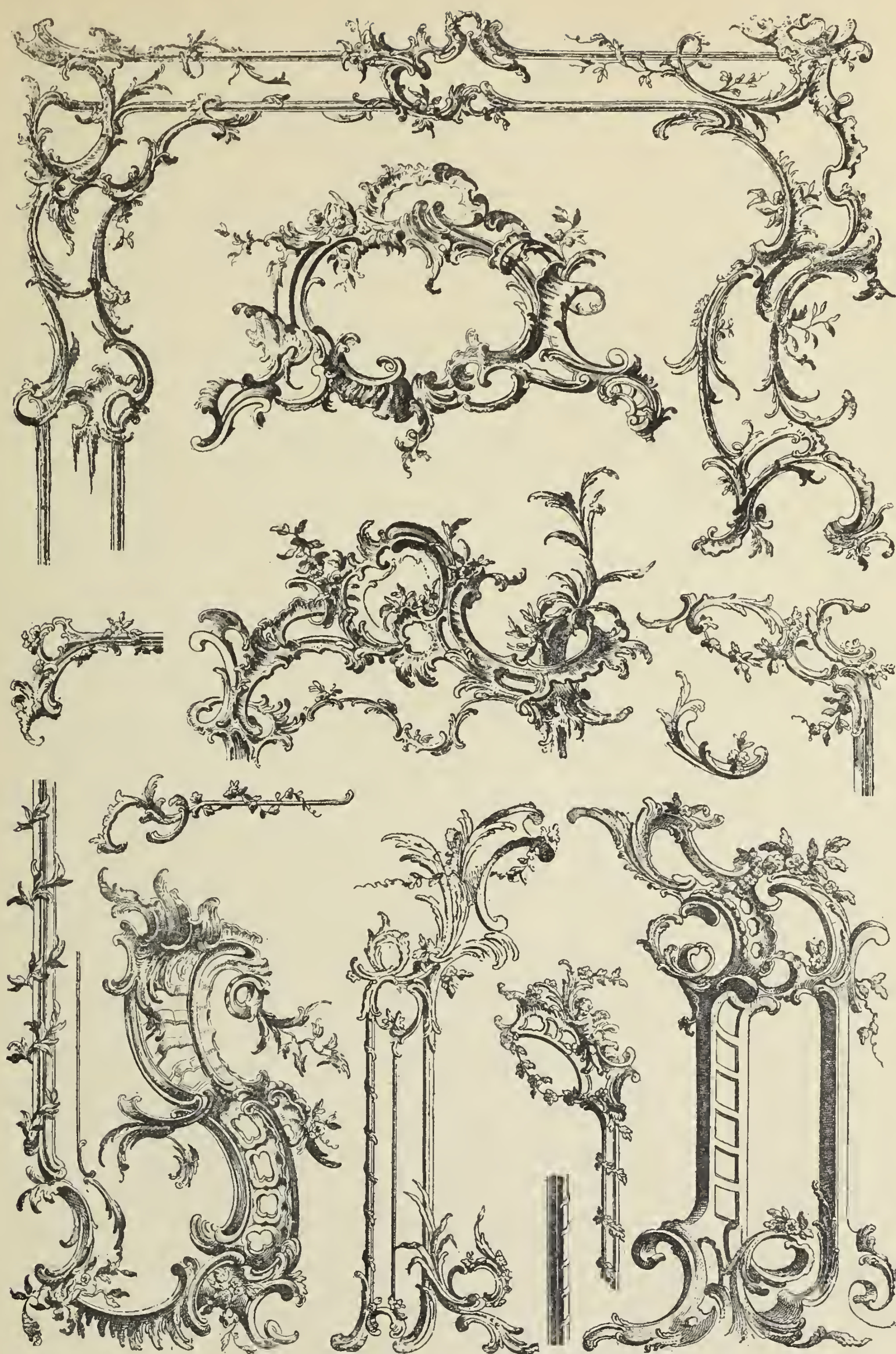
20-21. Vases remarquables par leur très grande variété de formes. — Vers le milieu du XVIIIe siècle, on eut le goût des vases pour la décoration intérieure : on leur trouvait des places, soit sur les cheminées, soit sur des consoles, soit même sur des fûts où ils alternaient avec des bustes. La forme architecturale disparaît presque complètement sous le caprice et, il faut en convenir, sous l'imagination débordante du décor.



20 et 21 (*suite*) Le vase à cette époque ne doit plus être un vase, on pense lui donner un caractère précieux en faisant surtout une œuvre de sculpture ou de peinture. Le lion et autres animaux de la fable, les amours, les faunes et les naïades, toute la mythologie, dieux ou demi-dieux, sont mis à contribution pour peupler la forme des vases qui, sans le décor aux reliefs prodigieux, seraient d'une gracilité désagréable.



22. Ornements Rocaille. — Stylisation de la coquille appliquée aux ornements des chenets et même à la décoration des cheminées.



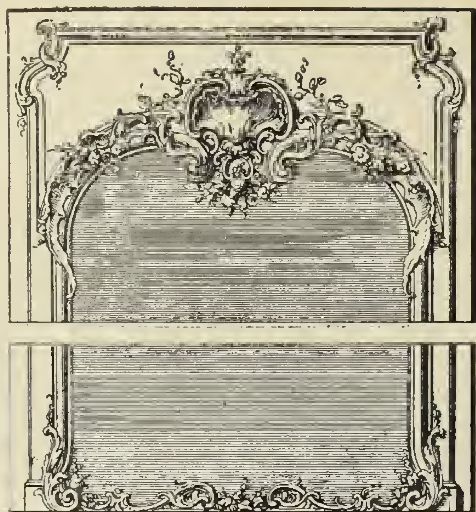
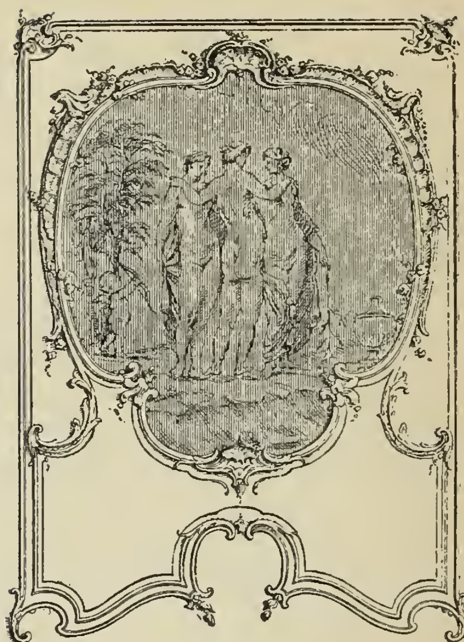
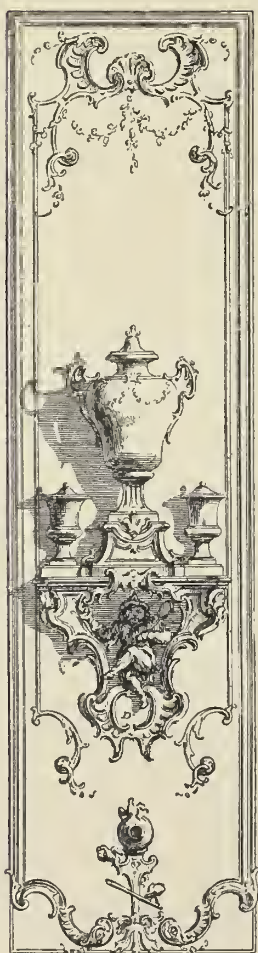
25. Ornements Rocaille. — Stylisation de la coquille appliquée spécialement à la décoration et à l'encadrement des glaces et des peintures.

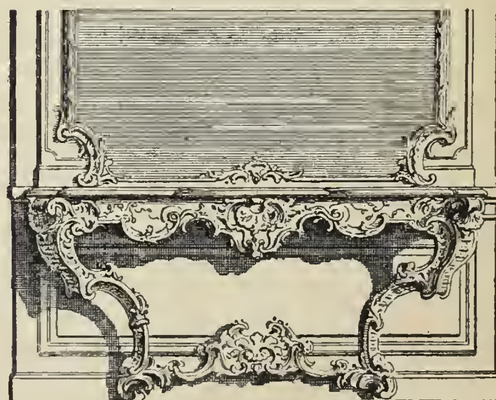


24. Ornements Rocaille. Stylisation de la coquille appliquée à la décoration du mobilier en général.

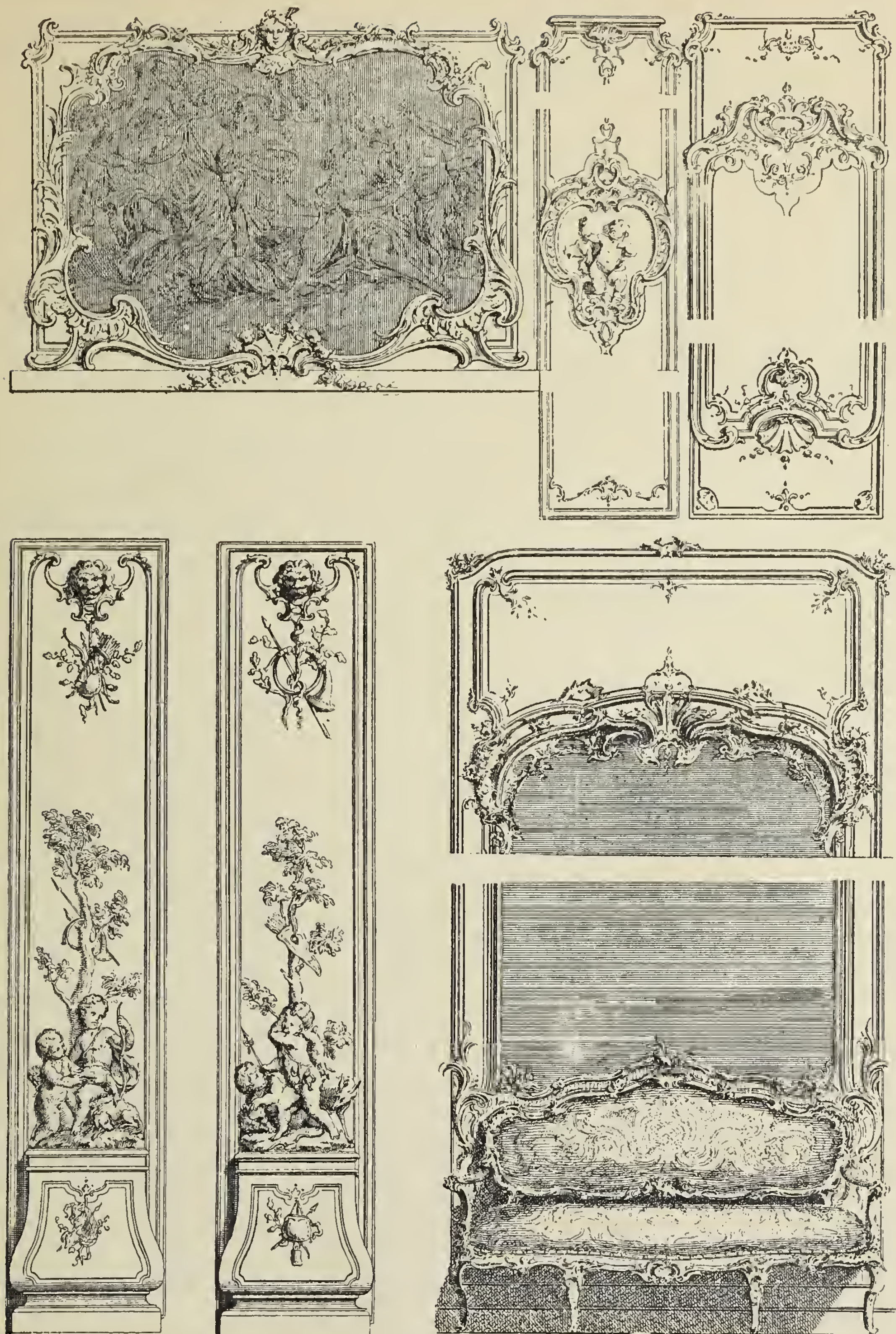


25. Ornements Rocaille. — La stylisation de la coquille à la fin de la première moitié du xviiie siècle, et son application au bronze ciselé, au décor du meuble, de la pendule, de la croisée, du cadre, du vase, de la torchère, etc....

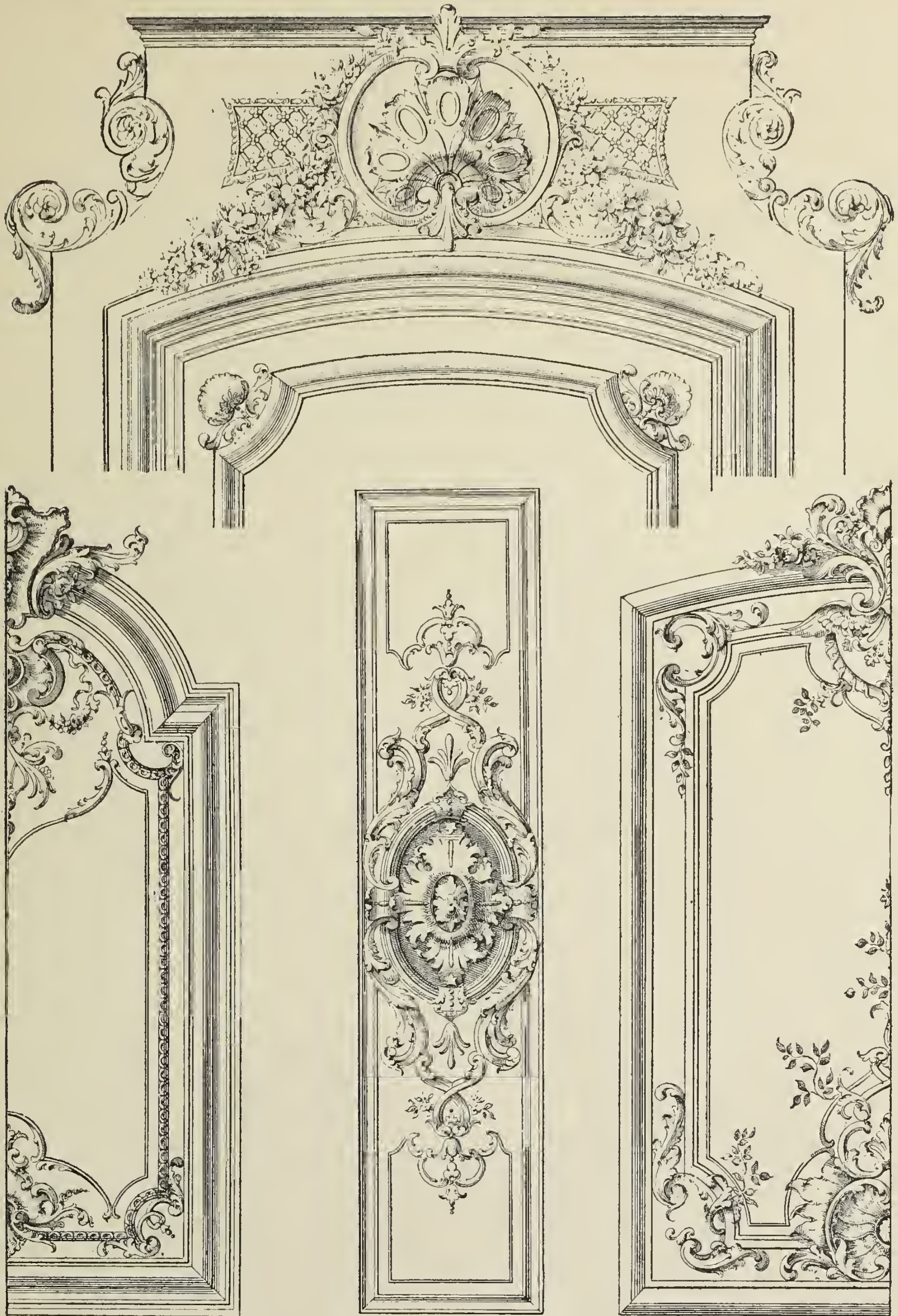
26. Époque Louis XV. — Exemples de coquilles stylisées, traitées avec symétrie pour le décor et couronnements de glaces, panneaux, consoles, vases, etc.



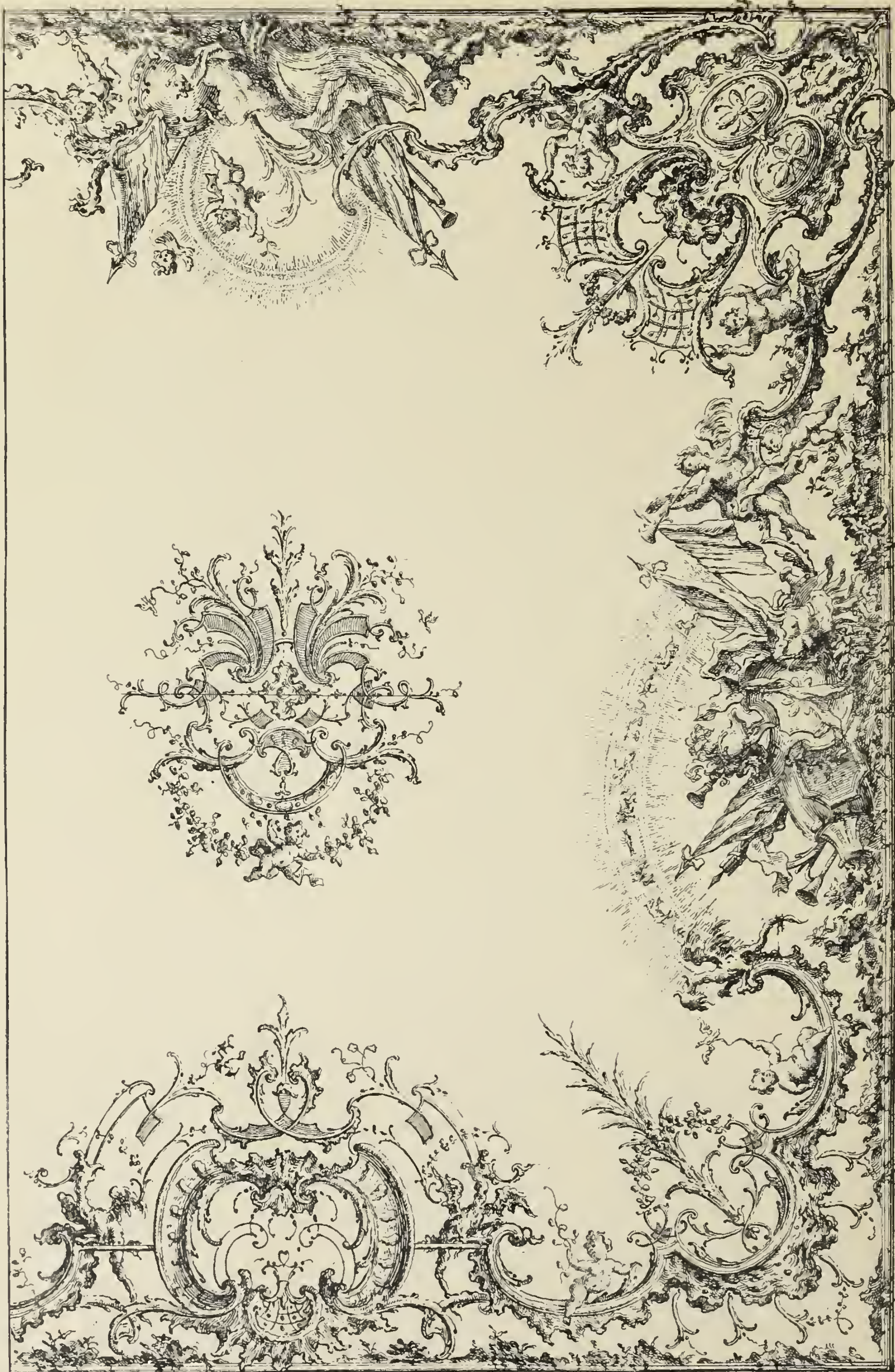
27. Époque Louis XV. — Exemples de coquilles stylisées, traitées avec symétrie pour le décor des glaces, encadrements de peintures, panneaux et lambris de hauteur chantournés suivant la forme du meuble.



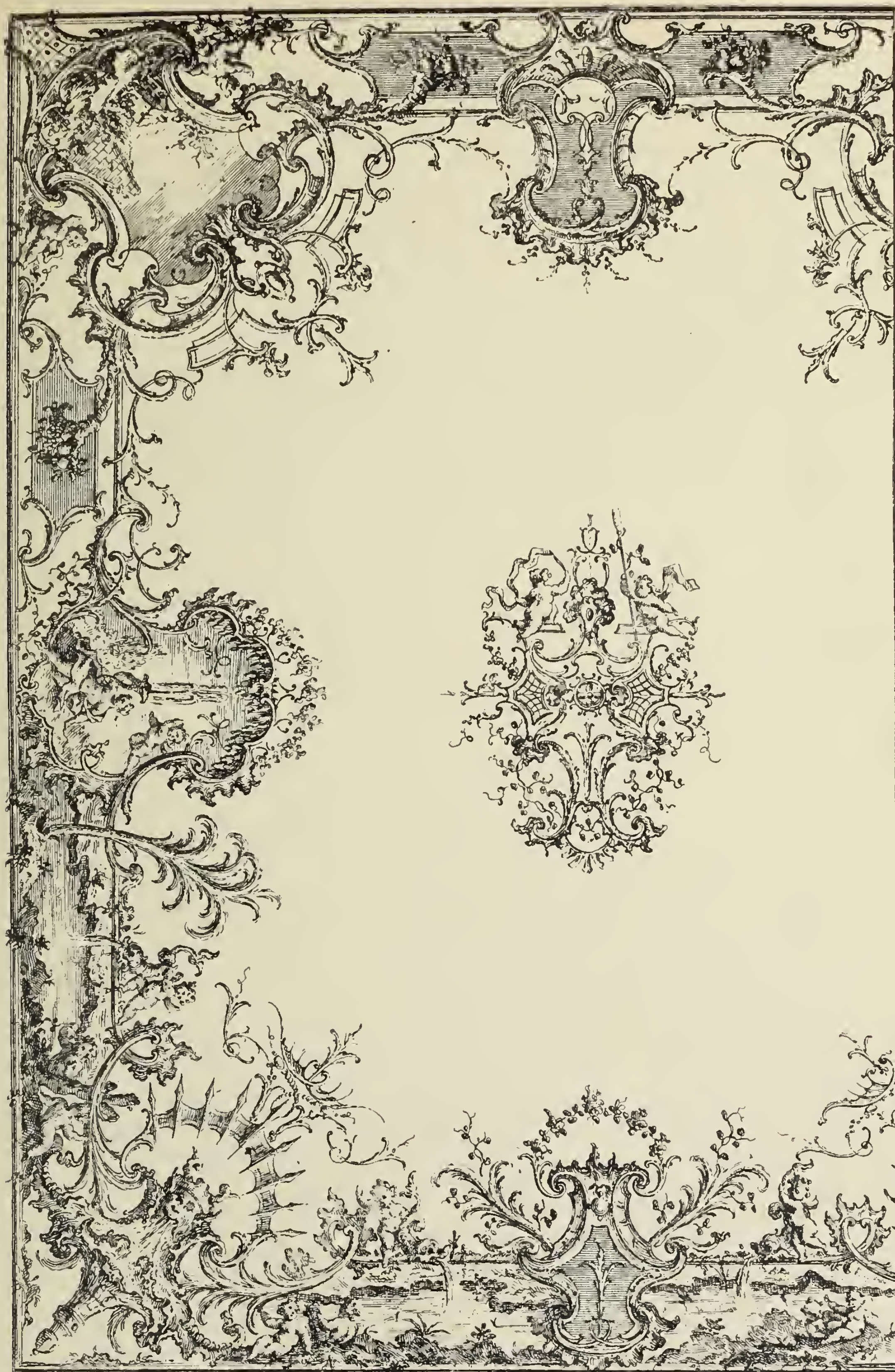
28. Époque Louis XV. — La coquille stylisée et traitée avec symétrie dans le décor sculpté des appartements.



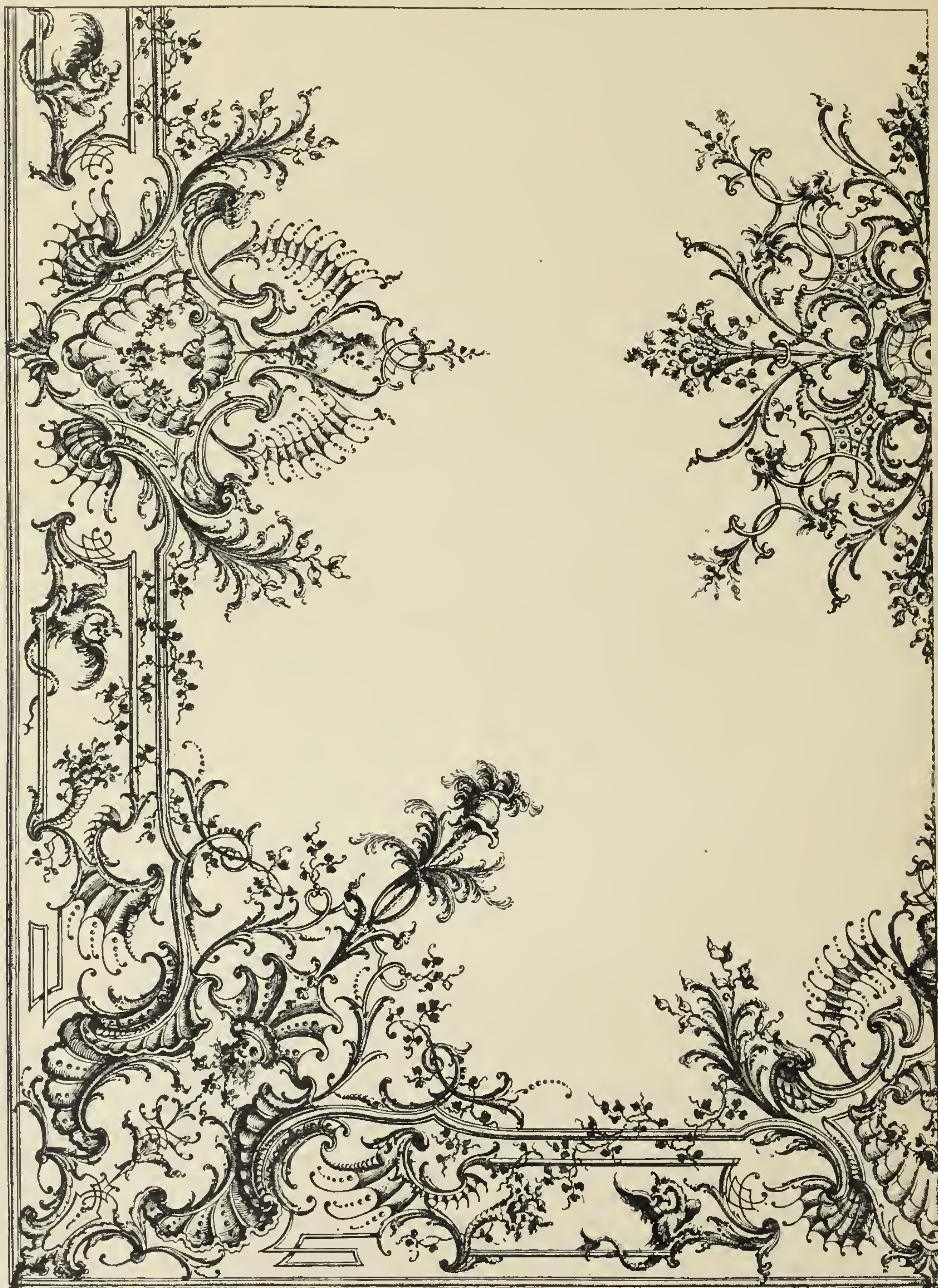
29. Époque Louis XV. — Les feuilles et les coquilles stylisées et traitées avec des renversements symétriques dans la sculpture ornementale destinée au décor des appartements.



30. Décoration de plafonds. — Système de décor symétrique par groupement et asymétrique quant au détail pour les plafonds : ils sont ici représentés par quarts.



51. Décoration de plafonds. — Système de décor symétrique par groupement et asymétrique quant au détail pour les plafonds : ils sont ici représentés par quarts.

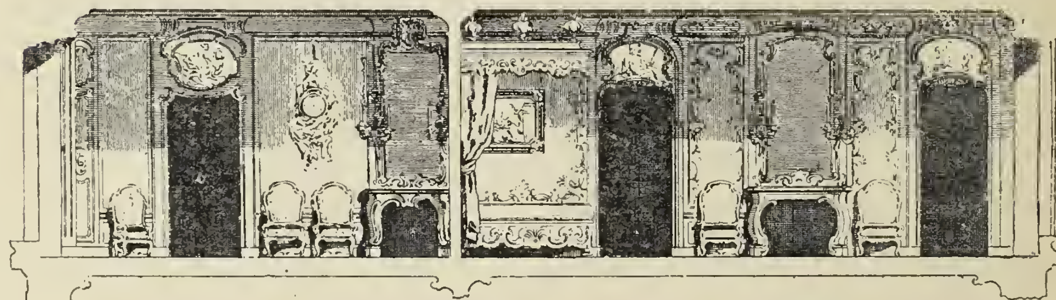


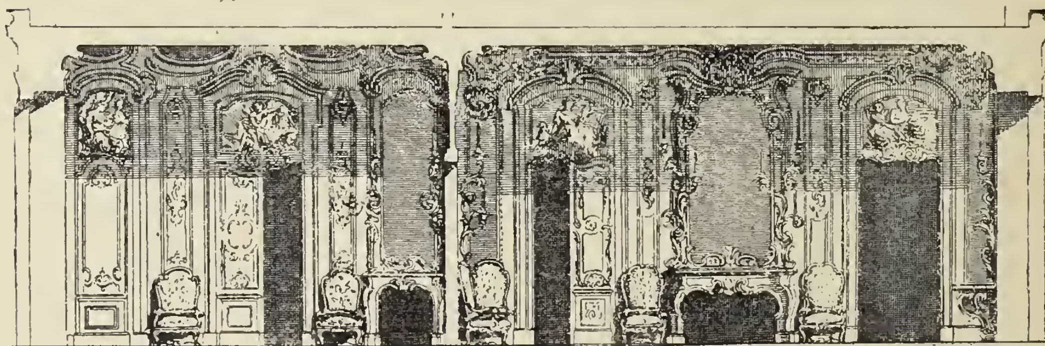
32. Décoration de plafond. — Système de décor symétrique par groupement et asymétrique quant au détail pour les plafonds.



33. Décoration de plafond. — Système de décor symétrique par groupement et asymétrique quant au détail pour les plafonds.

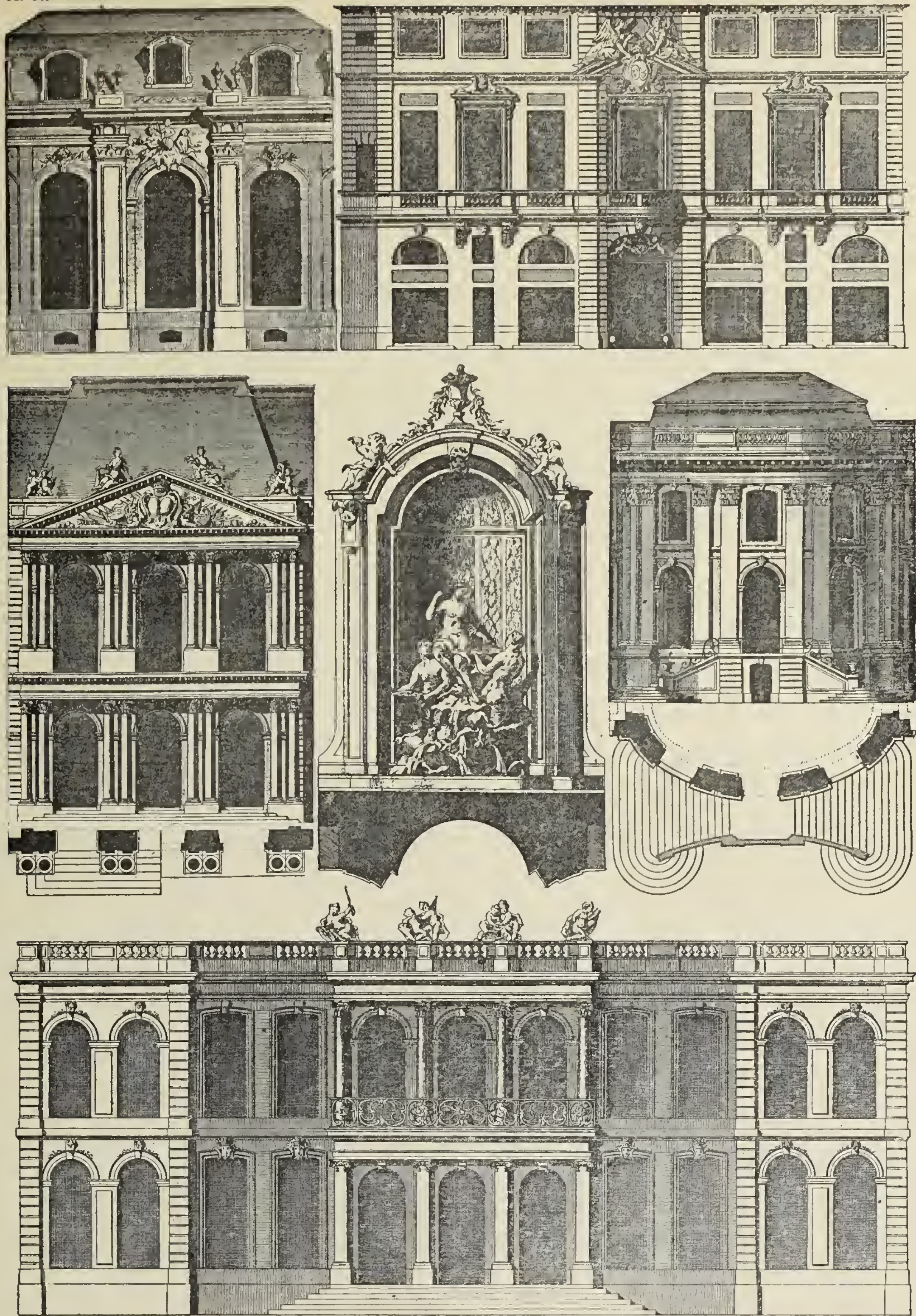




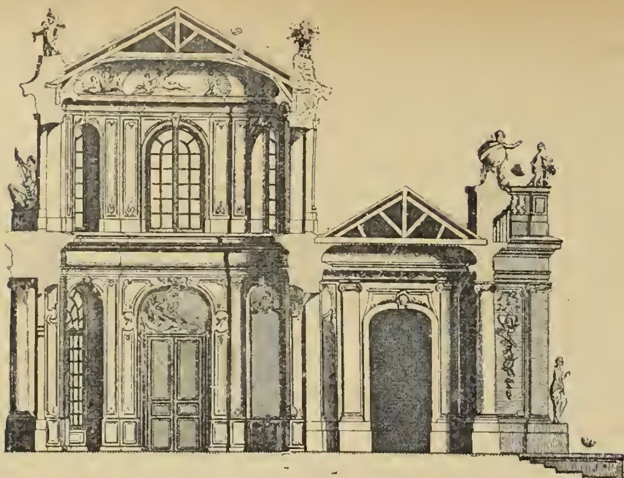




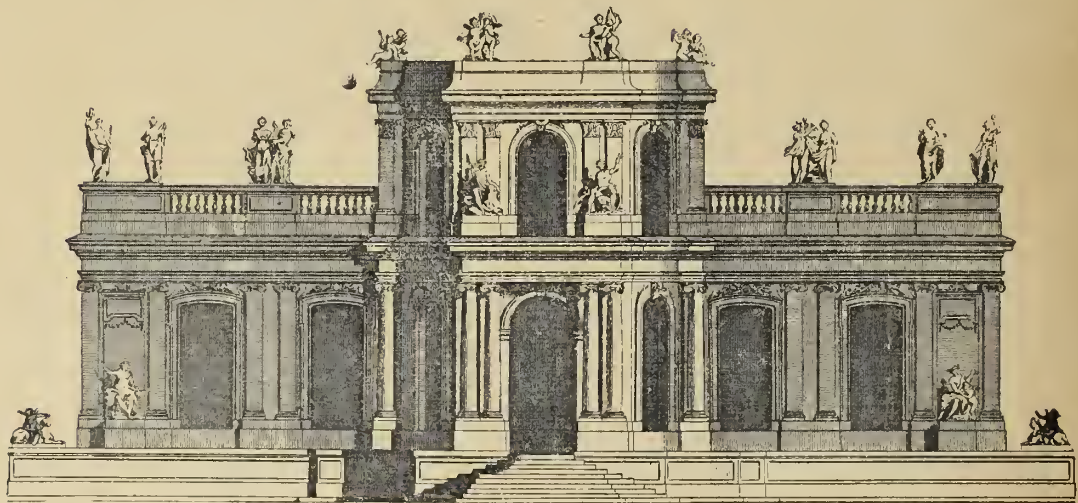
34. Décoration intérieure. — Aspect d'ensemble de salons, petits salons et salons d'attente d'une Maison de plaisance à l'époque de la régence.

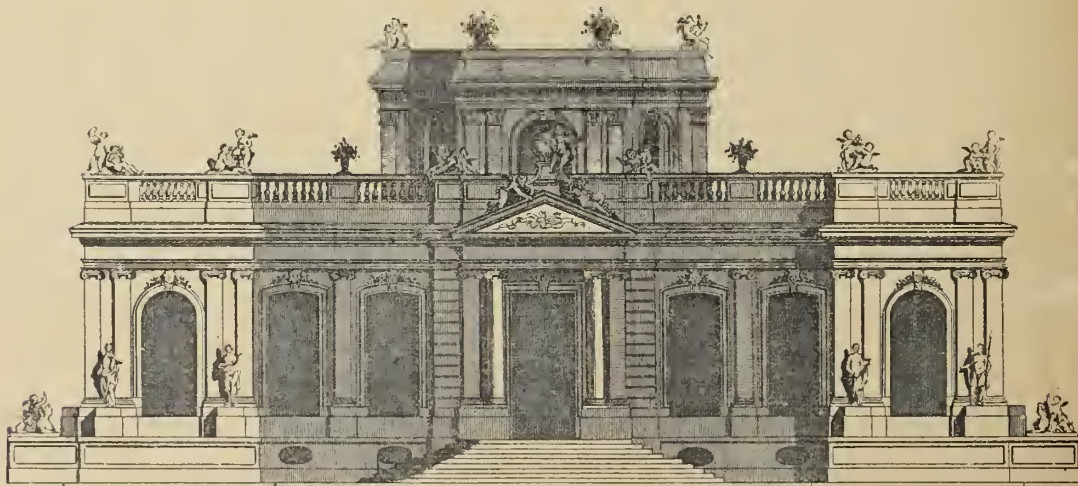


35. Décoration extérieure. — Vers la fin du règne de Louis XV le style a suivi une évolution naturelle dans le sens de la tradition sans s'abandonner au caprice de l'inspiration rocaille qui a été réservée à la décoration intérieure. On remarquera l'usage discret des colonnes et des pilastres, ainsi que l'emploi rythmique des fenêtres cintrées et des fenêtres à angles droits. Les reliefs sur les façades sont distribués de telle sorte que toute monotonie soit évitée.









36-37. Grandes maisons de plaisance. — Sous le règne de Louis XV on se défend de construire des châteaux, mais on veut cependant que les grandes maisons de plaisance, sous leur apparence de simplicité et dans leur harmonie de grâce, disent suffisamment l'état de fortune de ceux

ANTHOLOGIE DES ARTS DÉCORATIFS

Régence — Louis XV

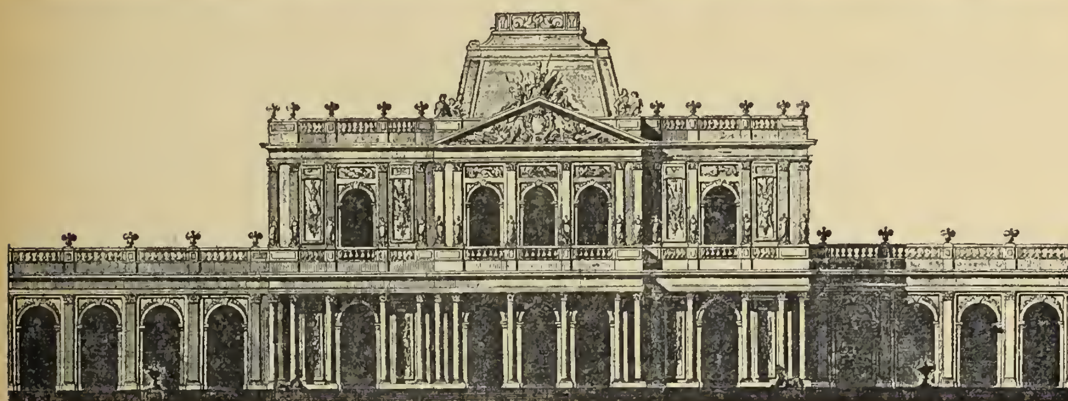
(1715-1723) (1723-1774)

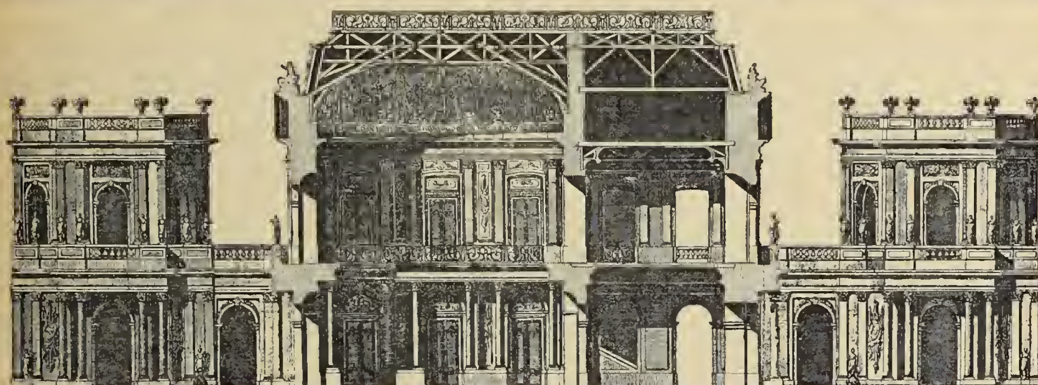
ARCHITECTURE ET JARDINS

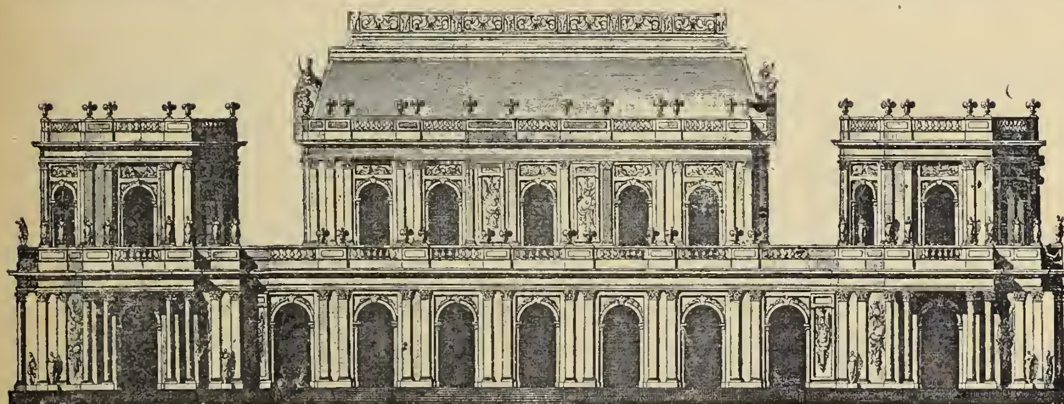
Planches 31 à 48

Ensemble de décoration intérieure. — Décoration extérieure. — Grandes et petites maisons de plaisance. — Influence étrangère sur l'architecture et sur la disposition intérieure. — Salon à l'italienne. — Salon vestibule et vestibules. Disposition des grandes galeries. — Palais pour réjouissances publiques. Décoration de jardins à la française.
Architectures paysagistes et décorations de jardins à la française.
Bereeaux, Galeries et Salons en treillages, pour décorations de jardins à la française.

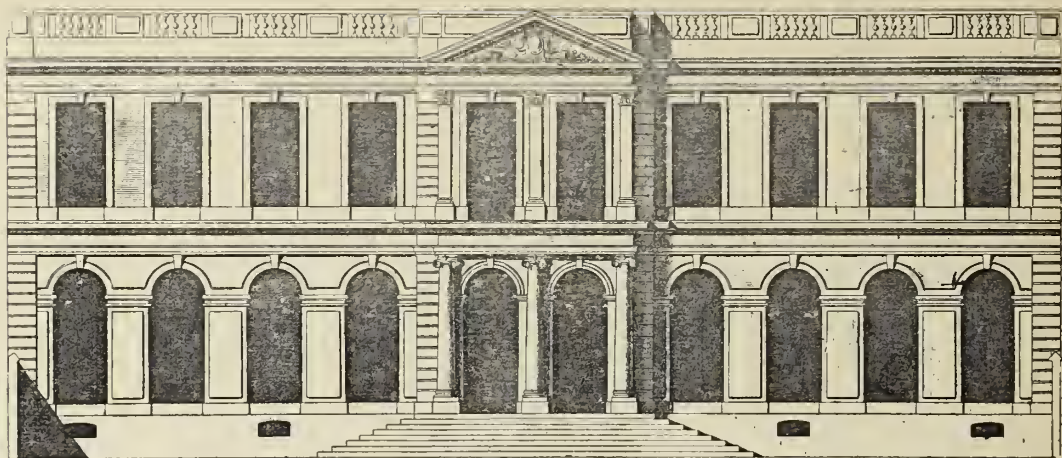


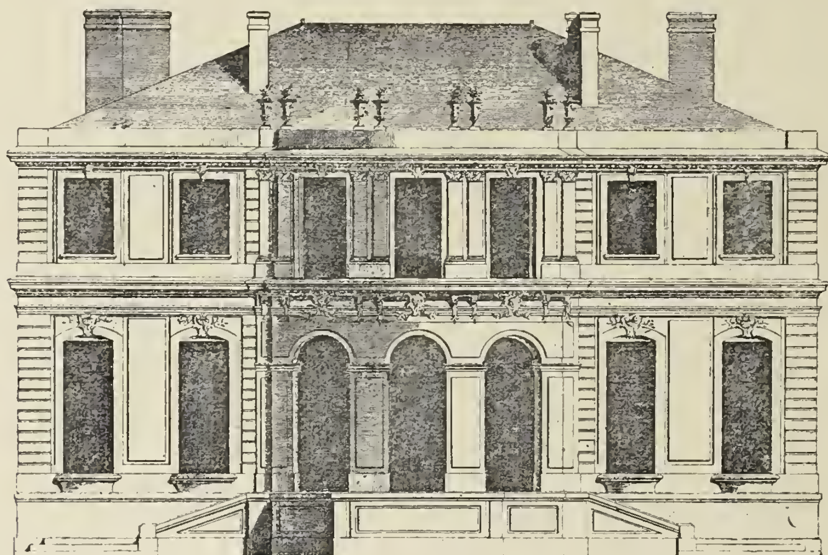


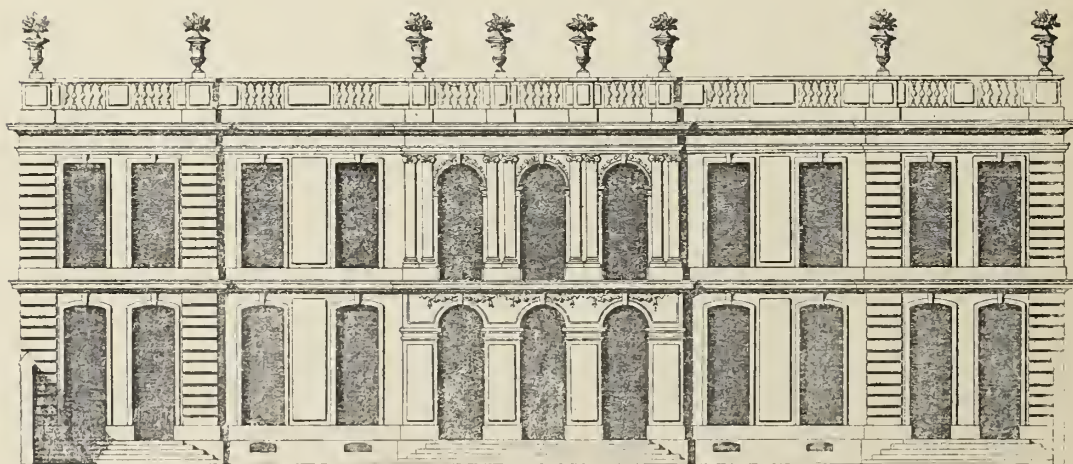




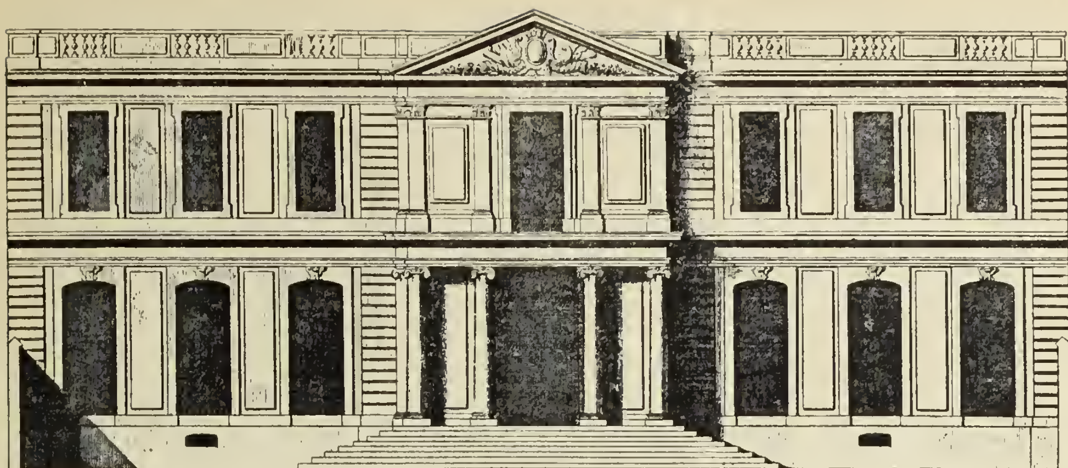
36-37 (*suite*) qui les ont fait construire. De là, avec ces pavillons, ces terrasses, le souci de varier la façade et de donner, dès le lointain, la sensation d'œuvres très précieuses émanant d'une conception éminemment délicate.

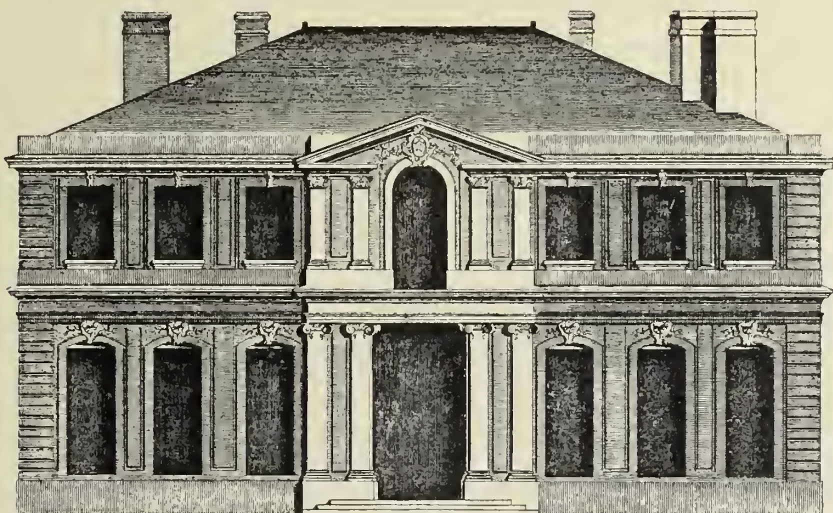


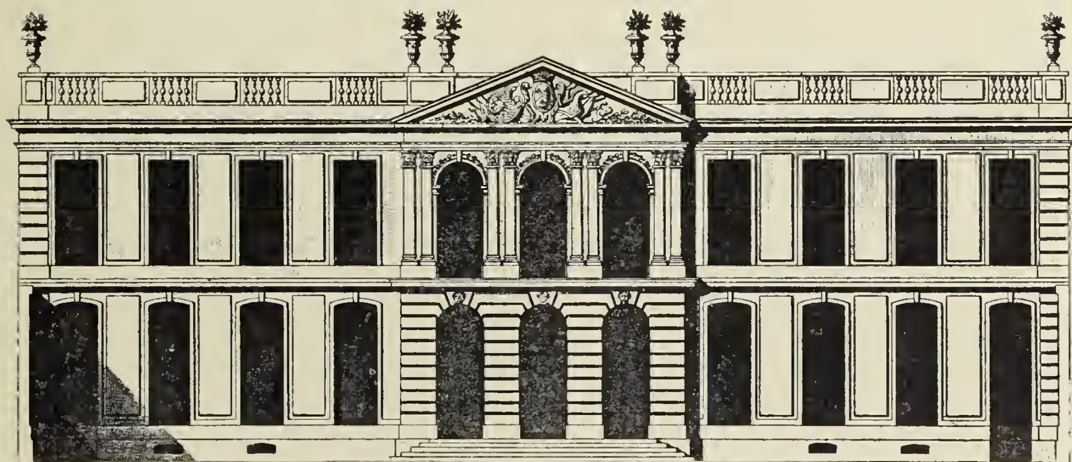




38-39. Petites maisons de plaisance. — Ici disparaît le souci de créer une œuvre somptueuse. Dans les façades aux décors simples, dans les avant-corps d'une mesure restreinte, dans la disposition

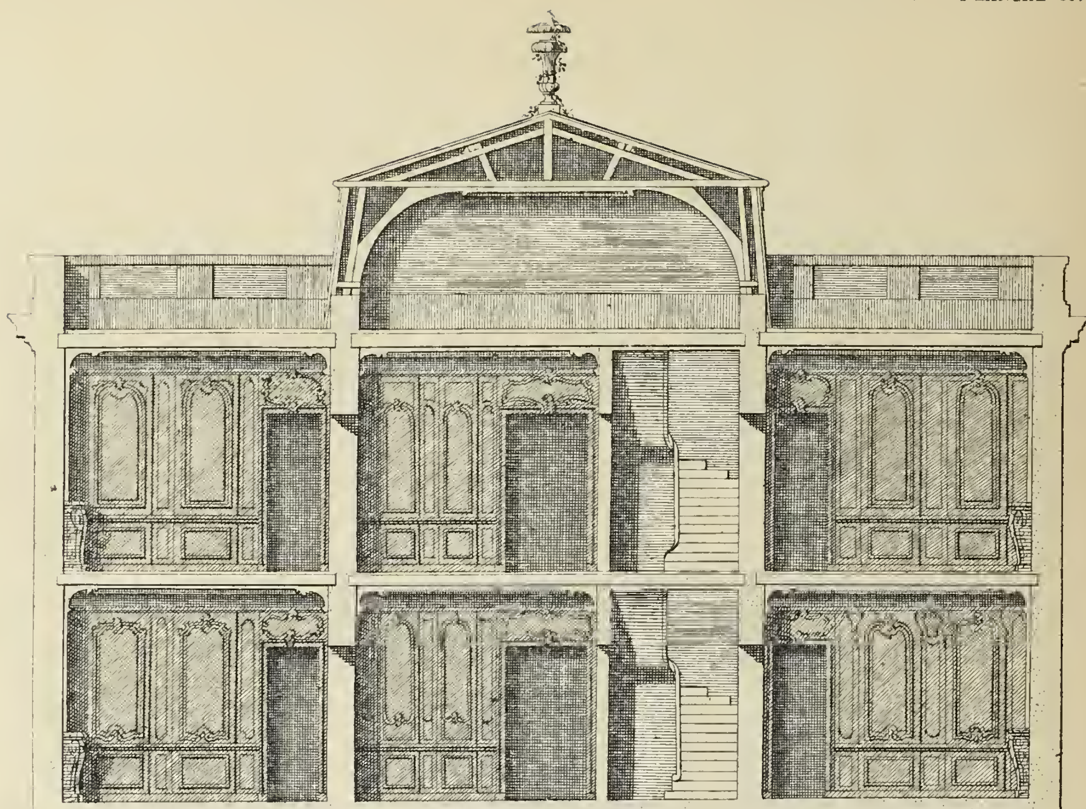






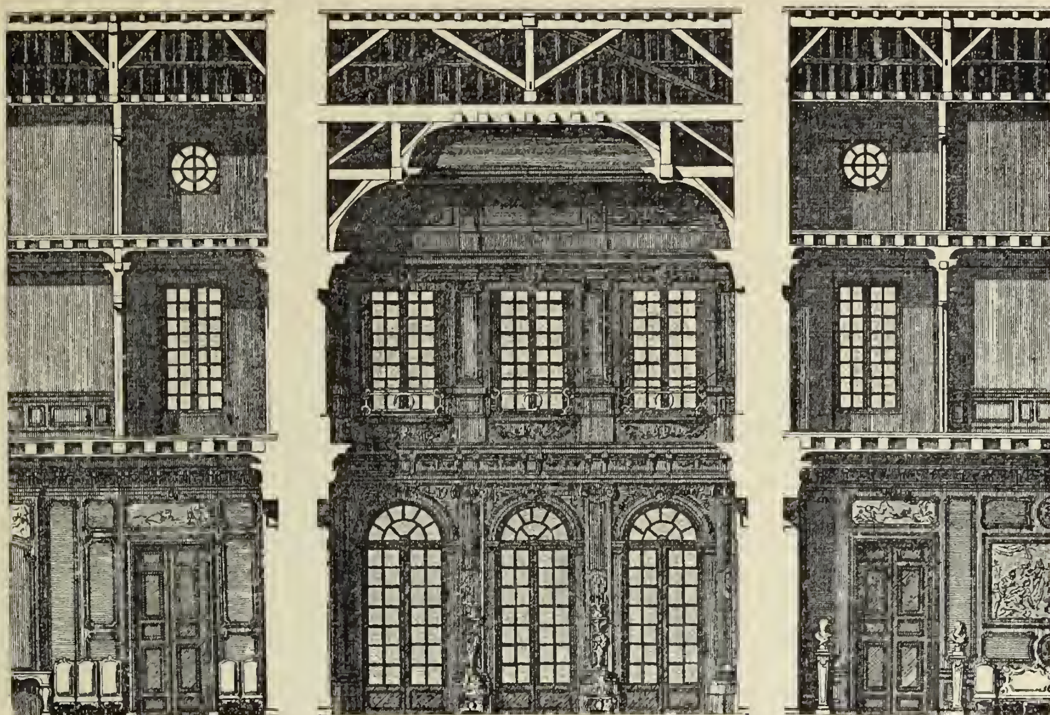
38-39 (*suite*) régulière de la construction qui n'offre qu'un corps principal, on se contente d'une élégance de bon ton, sans rien de plus.

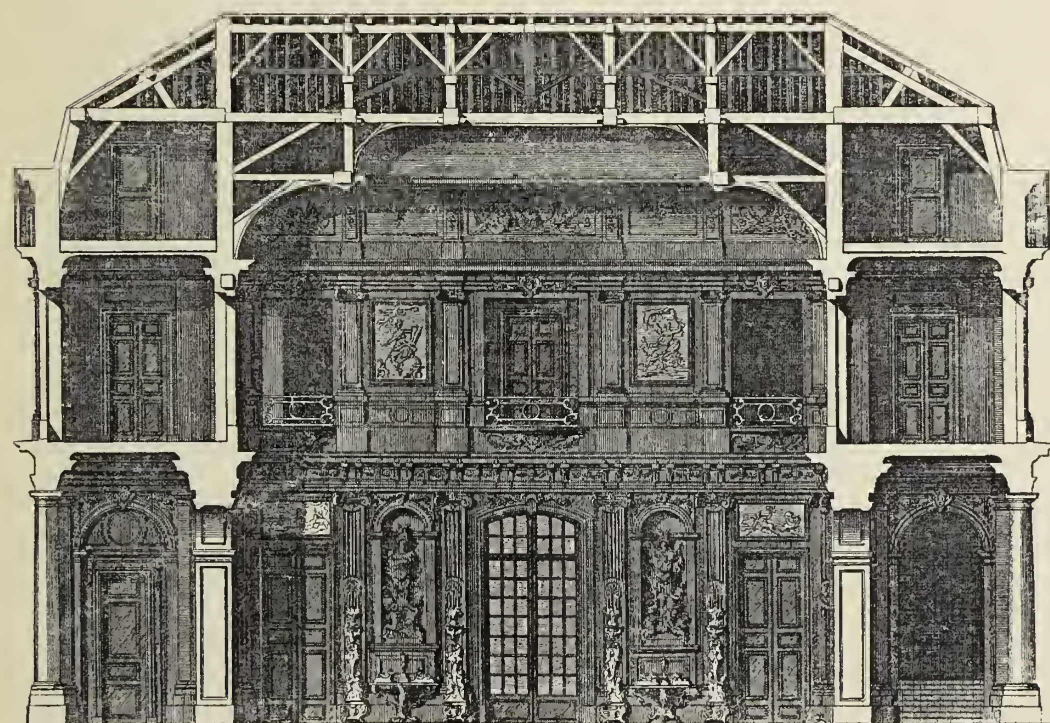
La planche 38 donne les façades sur la cour et la planche 39 celles sur les jardins.



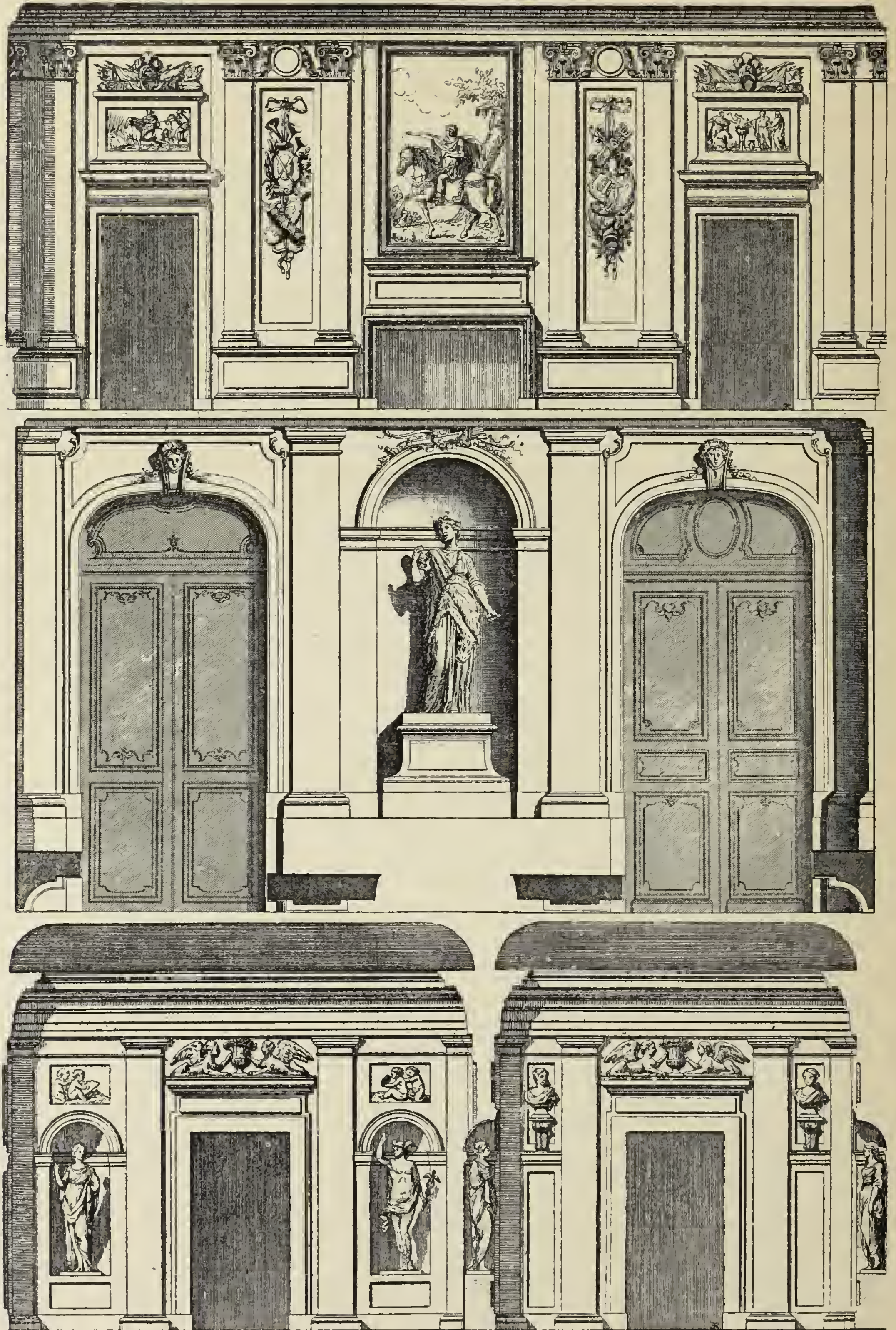


40. Influence étrangère sur l'architecture et sur la disposition intérieure. — Parfois l'influence des voyages s'est manifestée dans le goût des propriétaires, et l'on a demandé, à l'architecte, d'allier à la syntaxe de l'architecture française certains principes en usage dans l'architecture des villas italiennes.

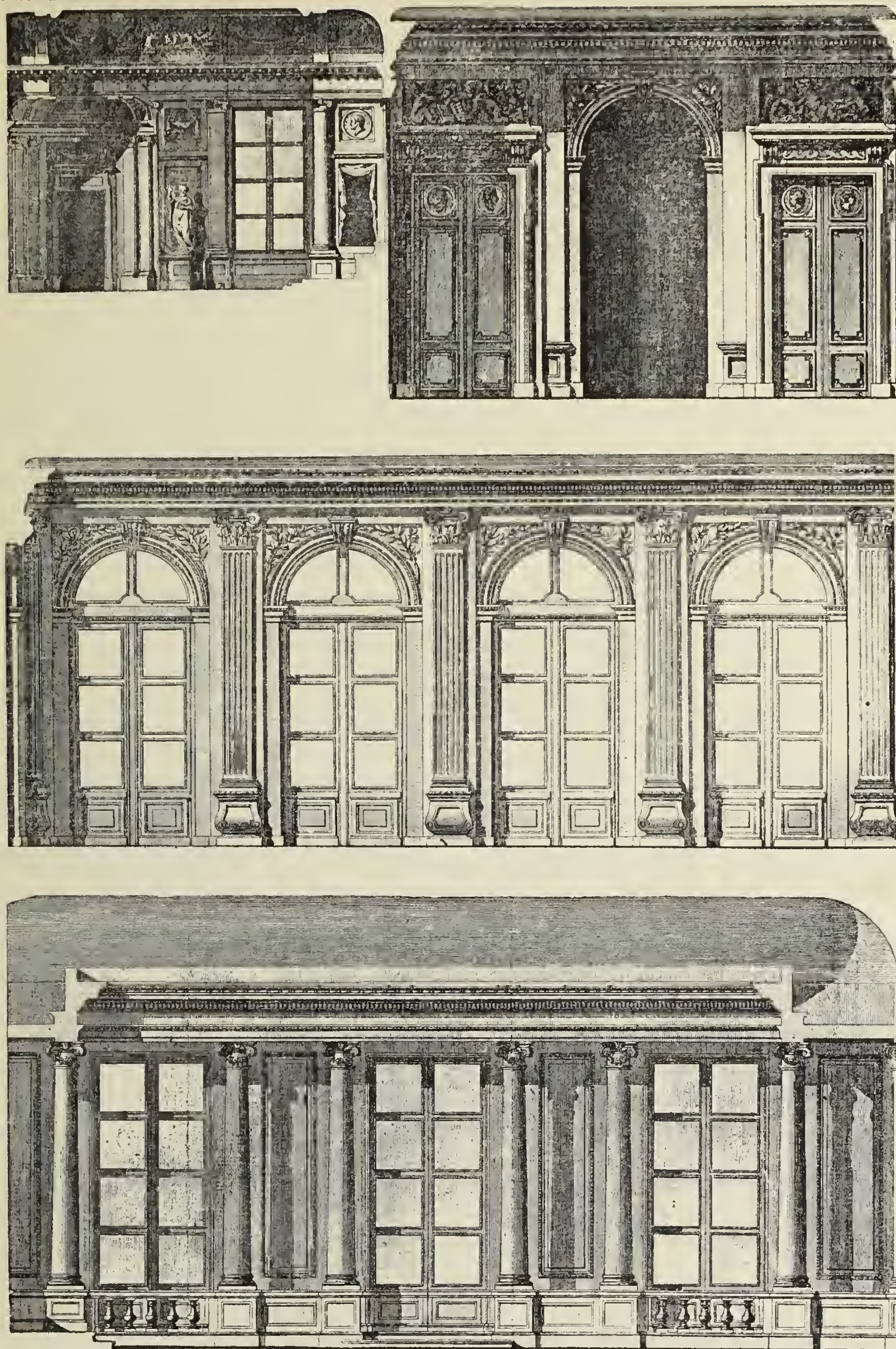




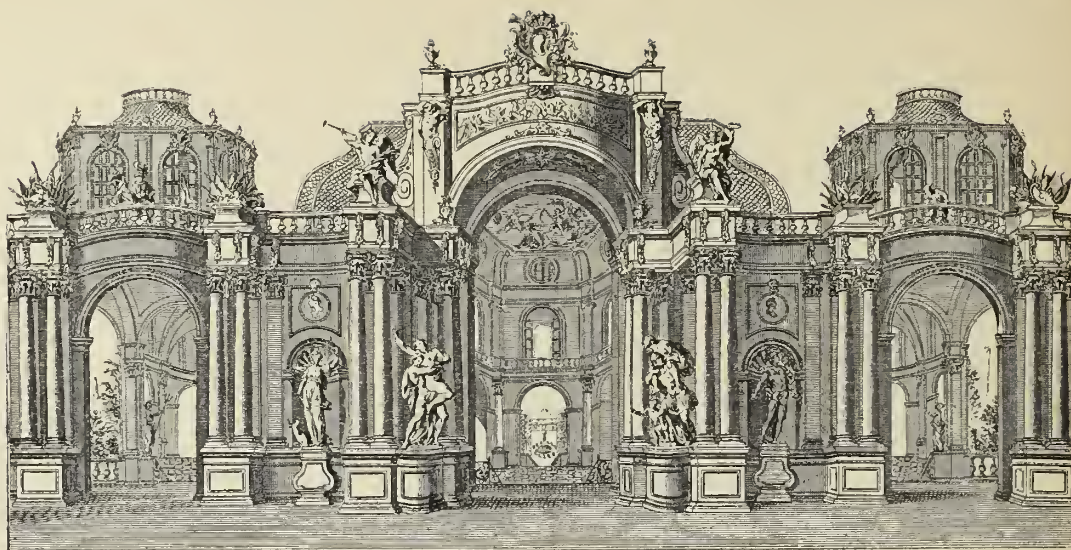
41. Salon a l'italienne. — Élévation intérieure d'un salon à l'italienne, vues prises sur la longueur et sur la largeur.
A droite de la planche en haut se trouve la salle de compagnie et à gauche l'antichambre. — A droite de la planche en bas se trouve l'escalier menant aux appartements intimes et à gauche la porte d'entrée de l'antichambre.

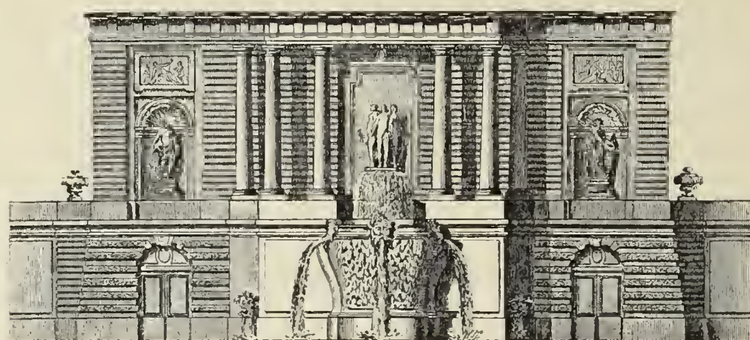


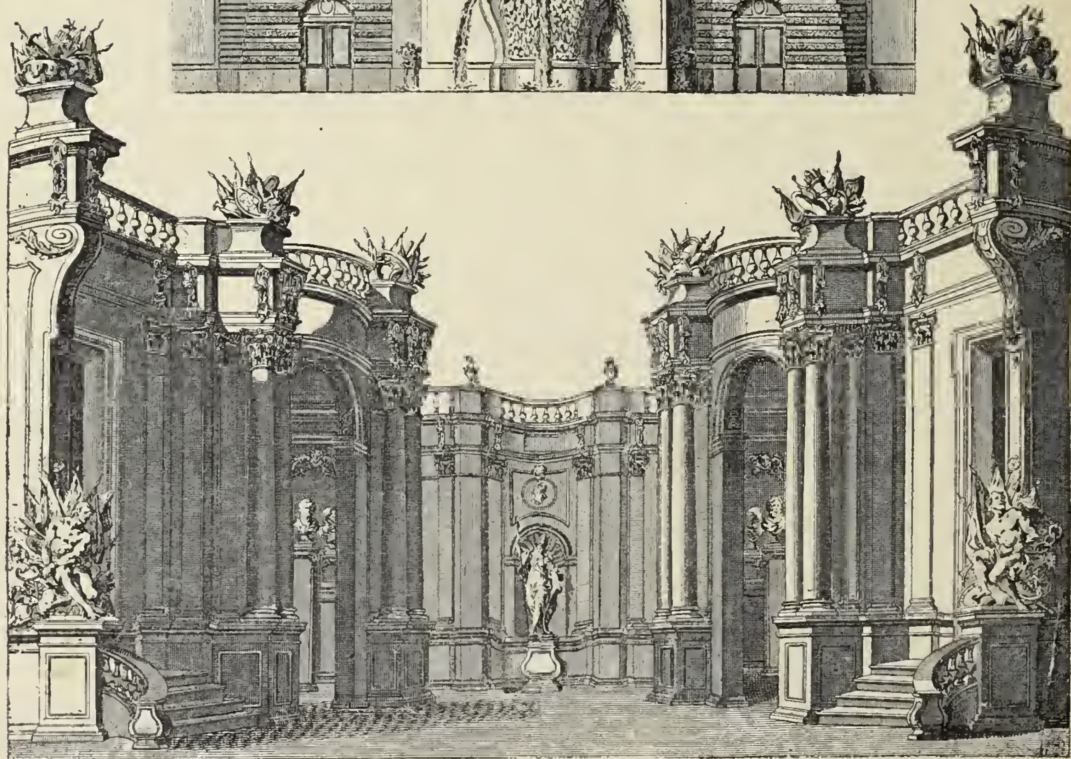
42. Salon vestibule, grand vestibule et petits vestibules. — Tandis que le décor des murs se simplifie, on éprouve le besoin de le creuser de niches pour y donner asile à des statues. Cette nouvelle conception architecturale s'opère sous l'influence de l'archéologie naissante.



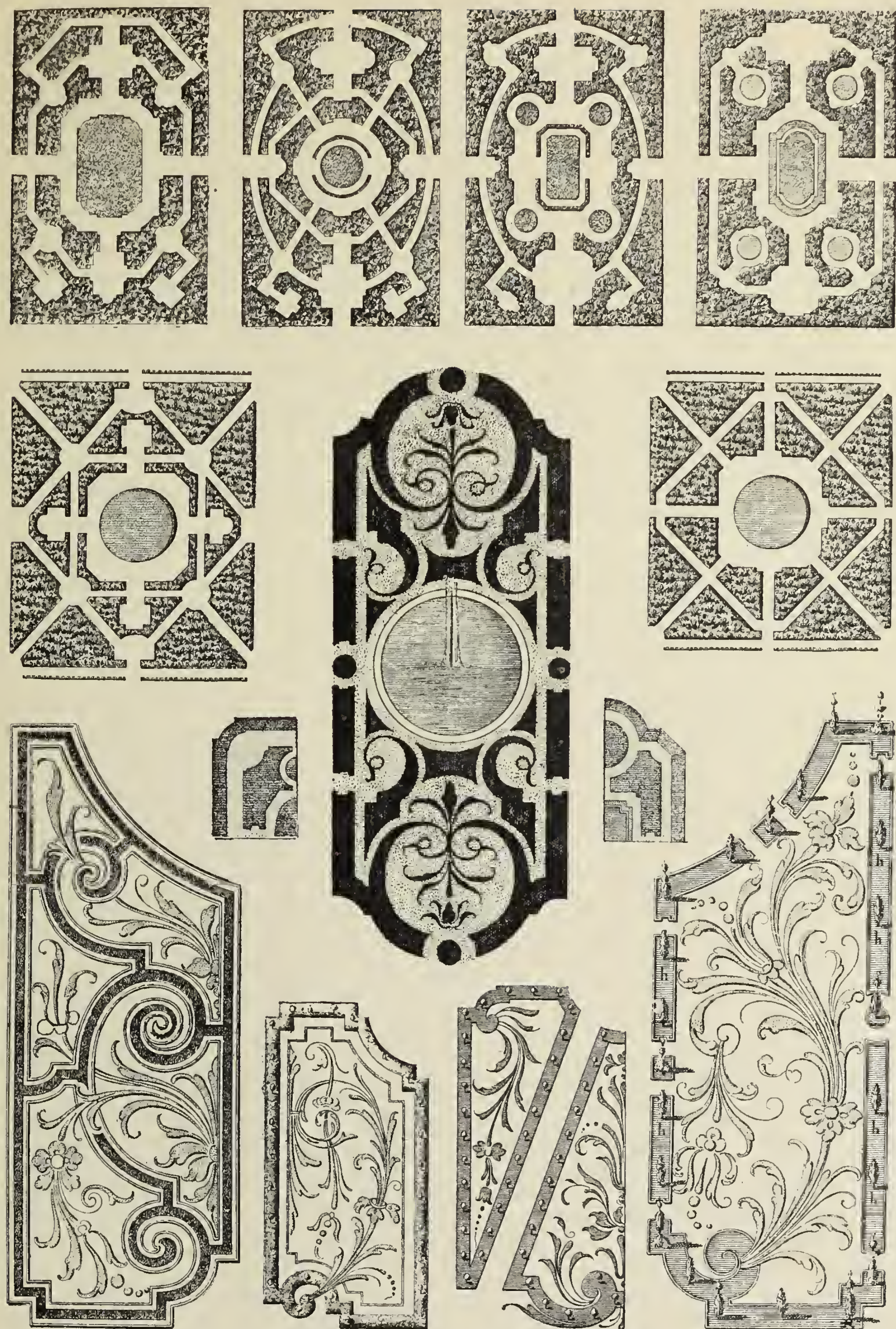
45. Disposition des grandes galeries. — Portes d'entrée, et Vues sur la longueur, de deux galeries de décoration variée. Dans les galeries où l'on veut laisser toute l'importance à la grande lumière, favorisée par les baies nombreuses, le décor se fait plus simple et l'on y devine une architecture très préoccupée de la noblesse des styles antiques.



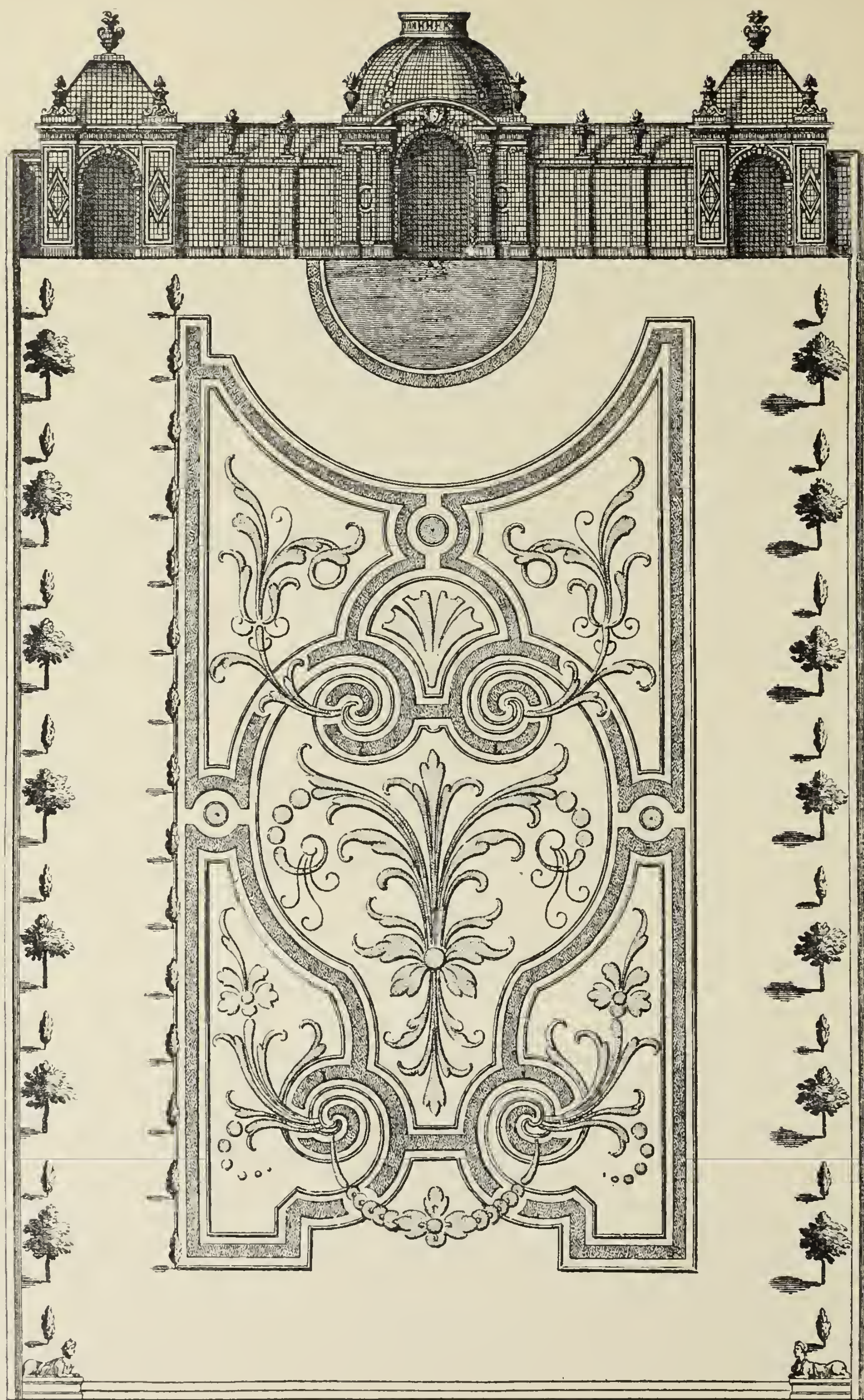




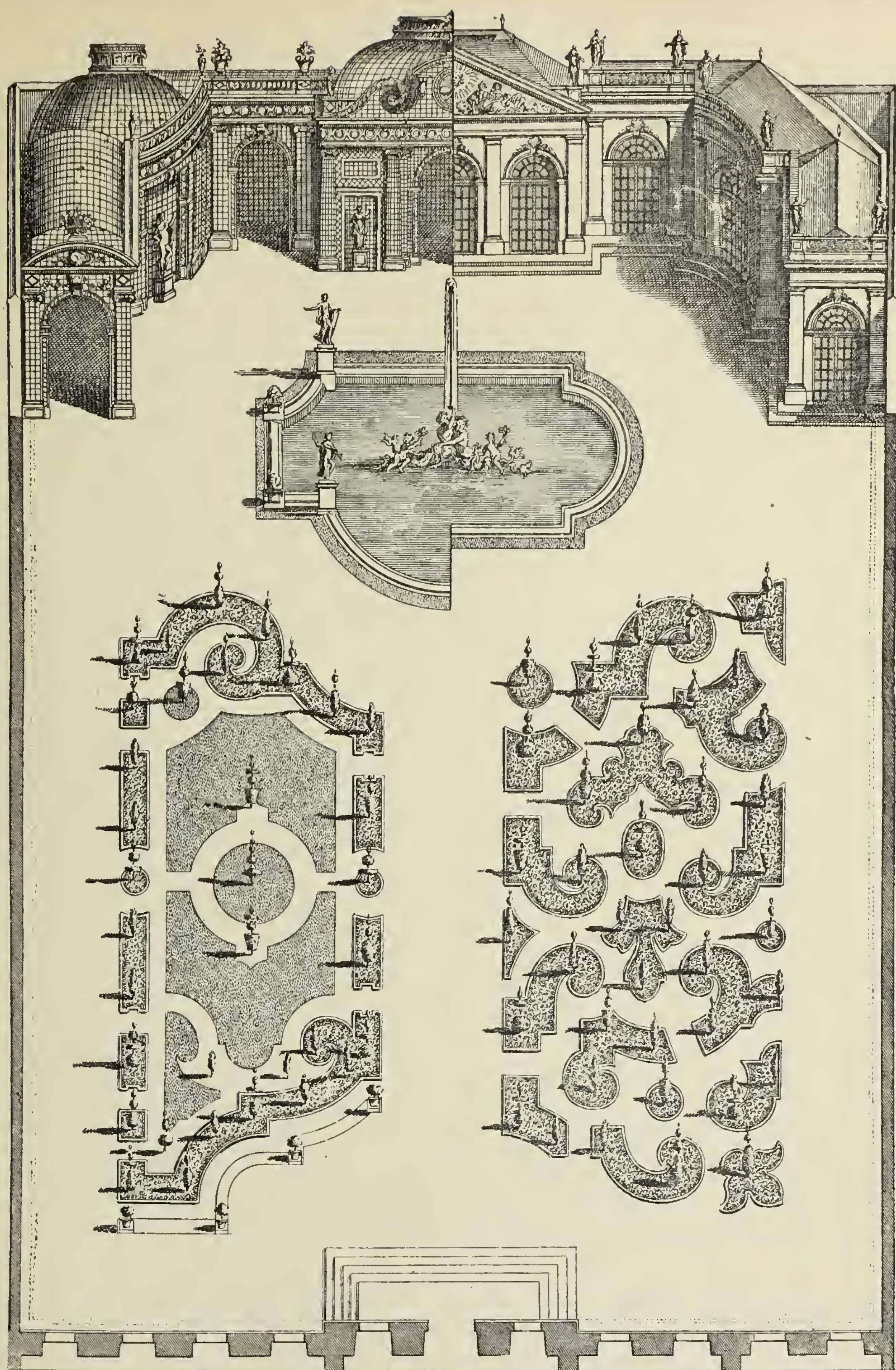
44. Palais pour réjouissances publiques. — Au milieu du règne de Louis XV, alors qu'il s'agissait de créer des salles de fête, les architectes ne s'écartaient pas des harmonies heureuses et relevant d'un style toujours élégant; ils ne considéraient jamais que leur œuvre ne dût avoir qu'une durée éphémère, et ils se défendaient de toute superfétation qui eût pu les faire accuser d'un mauvais goût, même passager.



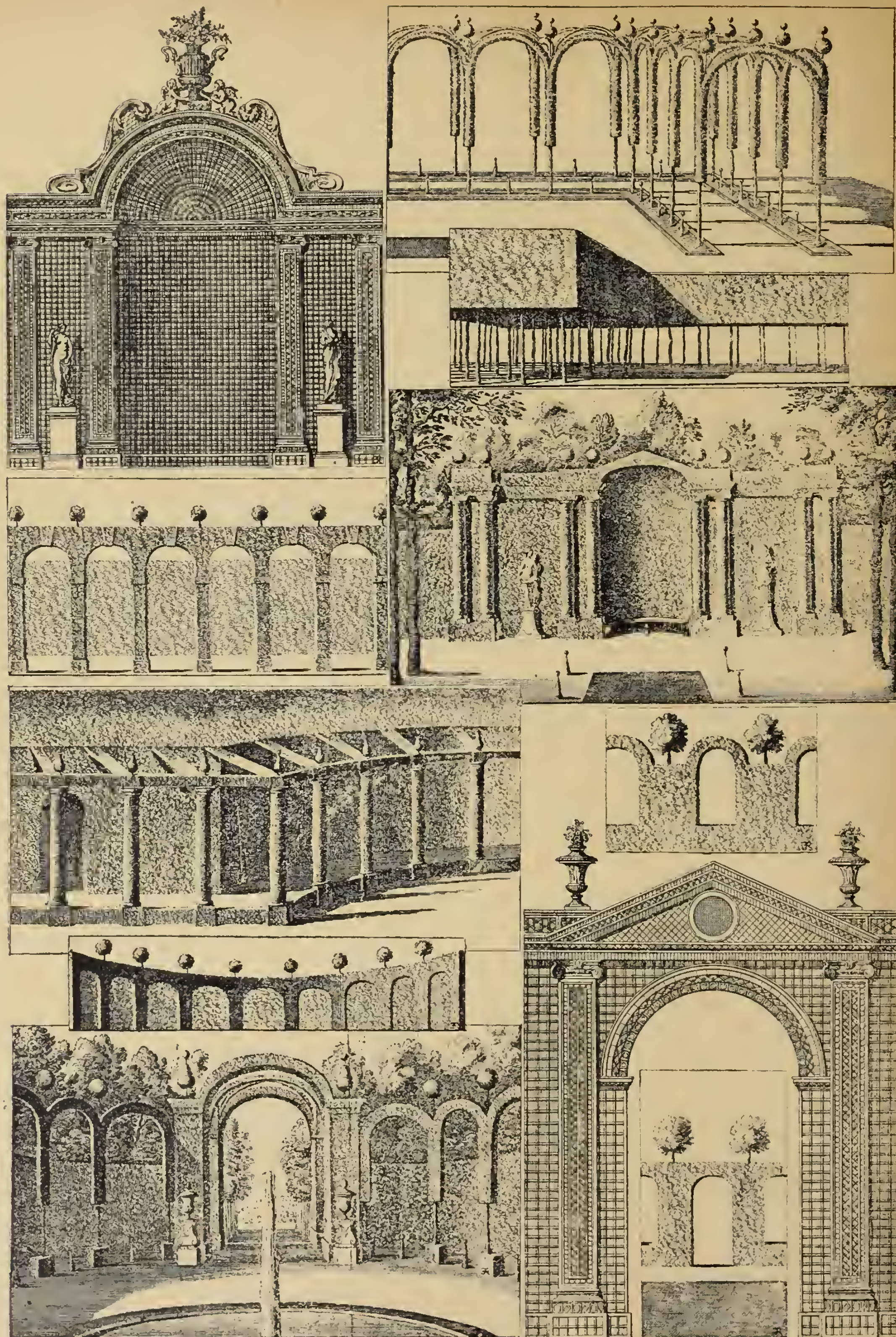
45. Décoration de jardins a la française. — L'architecte paysagiste ne s'en tient pas toujours, dans la décoration des jardins, à la symétrie; il hausse souvent son inspiration à des caprices de courbes d'un effet très décoratif.



46. Architecture paysagiste et décoration de jardins a la française. — Au milieu du XVIII[e] siècle, l'architecte paysagiste eut le souci de la perspective, et à nulle autre époque, l'art du treillageur ne s'accorda mieux de tons et de formes à la conception des styles ambiants de l'architecture et des dessins significatifs des parterres.



47. Architecture paysagiste et décoration de jardins a la française. — L'observation relative à la planche précédente s'applique également à celle-ci; toutefois on remarquera l'harmonie qui existe entre l'architecture des deux pavillons.



48. Berceaux, Galeries et Salons en treillages, pour décorations de jardins a la française. — Vers la fin du règne de Louis XV, l'influence des archéologues fut telle que l'on voulut, dans les jardins, même avec la légèreté fragile des treillages, fournir une évocation de l'architecture antique. De là cette décoration d'une expression qui s'accorde si bien avec le maniérisme séduisant de l'époque.

ANTHOLOGIE DES ARTS DÉCORATIFS

Régence — Louis XV

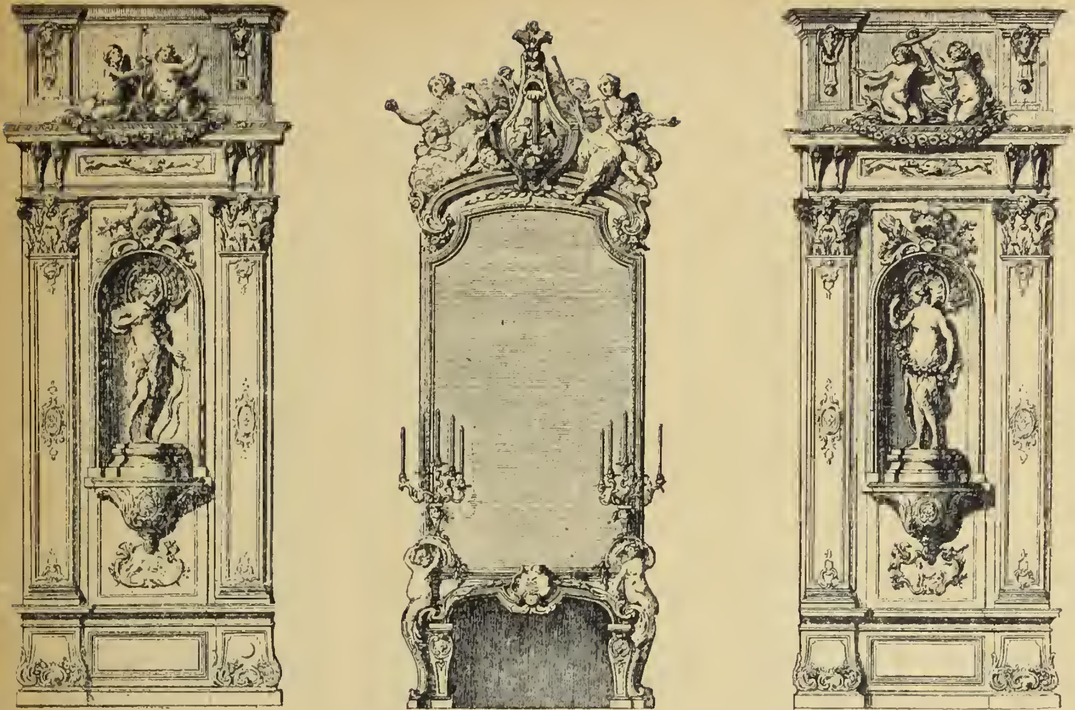
(1715-1723) (1723-1774)

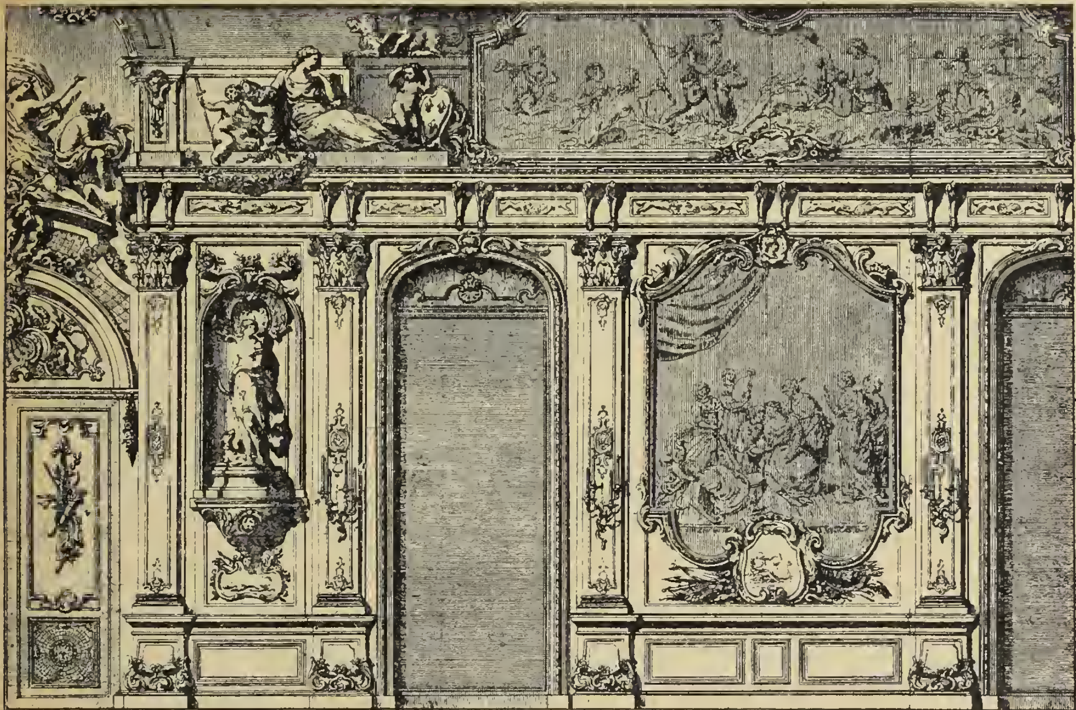
DISPOSITIONS INTÉRIEURES

ENSEMBLES DE DÉCORATIONS

Planches 49 à 136

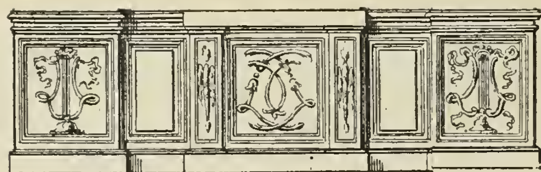
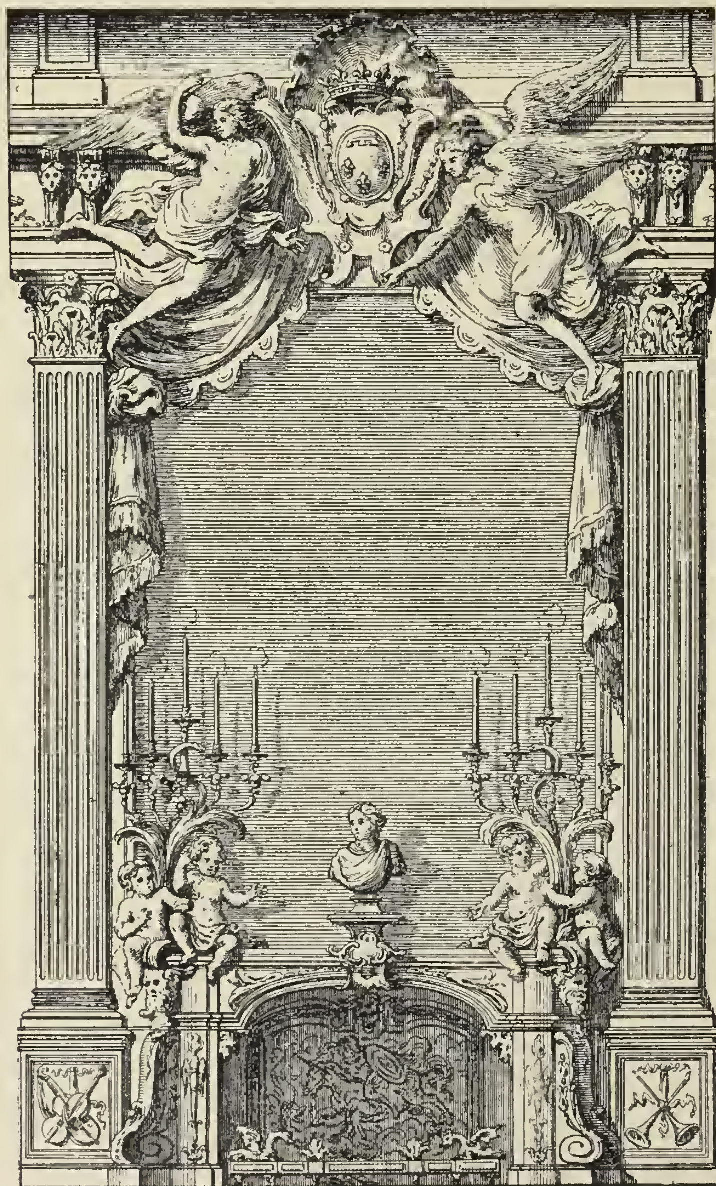
Galerie de réception. — Décoration pour galerie d'apparat. — Salle de jeu
Salon de conversation. — Chambre de parade. — Chambres à coucher.
Salons d'attente. — Salon d'attente et Salon d'un appartement de réception.
Couronnements de portes pour appartements peu exhaussés. — Salles à manger.
Galeries d'apparat. — Cabinets. — Cabinet d'attente, attenant à un salon de fêtes. — Salon
de fêtes. — Salons de passage attenant à des salles de fêtes. — Vestibule d'entrée,
attenant à une salle d'attente. — Ensemble de décoration pour un salon
de fêtes. — Petit salon. — Appartement de parade. — Porte pour un cabinet
à collection. — Salon de conversation "Boudoir à causer". — Salons
de réception. — Chambre de travail ou "Chambre de pensée"
pour une Dame. — Boudoir à toilette. — Glaces pour décoration de cabinet de travail
et de chambre à coucher. — Décoration pour glace de grande salle à manger.
Grand chambranle de la cheminée joint à celui de son couronnement.
Décoration pour riche cabinet de travail ou pour galerie de curiosités. — Boudoir.
Grand salon de réception. — Chambre à coucher d'apparat. — Petites chambres
à coucher. — Salons. — Cabinets de travail. — Galerie menant aux
appartements intimes. — Vestibules ou galeries, menant à des appartements
de réception. — Vestibules ou galeries d'entrée, menant à des salles de fêtes.
Bureau ou Cabinet de travail. — Bibliothèque. — Salon de dégagement pour un salon
de réception. — Salon de repos. — Salon attenant à des appartements privés.
Boudoir de toilette. — Petits salons pour musique de chambre. — Chambre
de jeune fille. — Chambre d'ami. — Bibliothèque de Dame. — Petit salon attenant
à une chambre à coucher. — Antichambres. — Boudoir attenant à une chambre
à coucher. — Galeries. — Salons d'attente. — Chambre de repos. — Décoration pour
une cheminée de salon pour concerts. — Décoration de boudoir. — Décoration
pour cabinet à collection d'objets de curiosité. — Salle de compagnie avec
petites alcôves renfermant des canapés surmontés de dais.
Caractéristique du style Louis XV à sa dernière période.

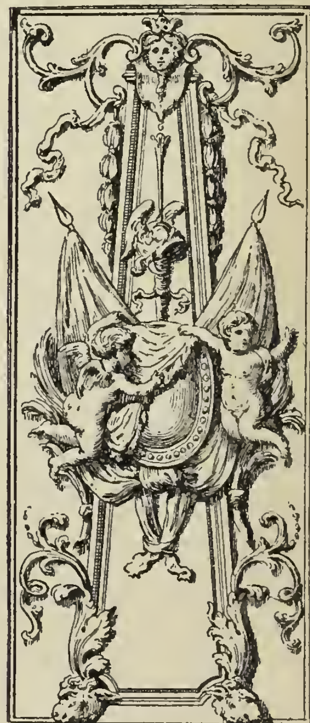




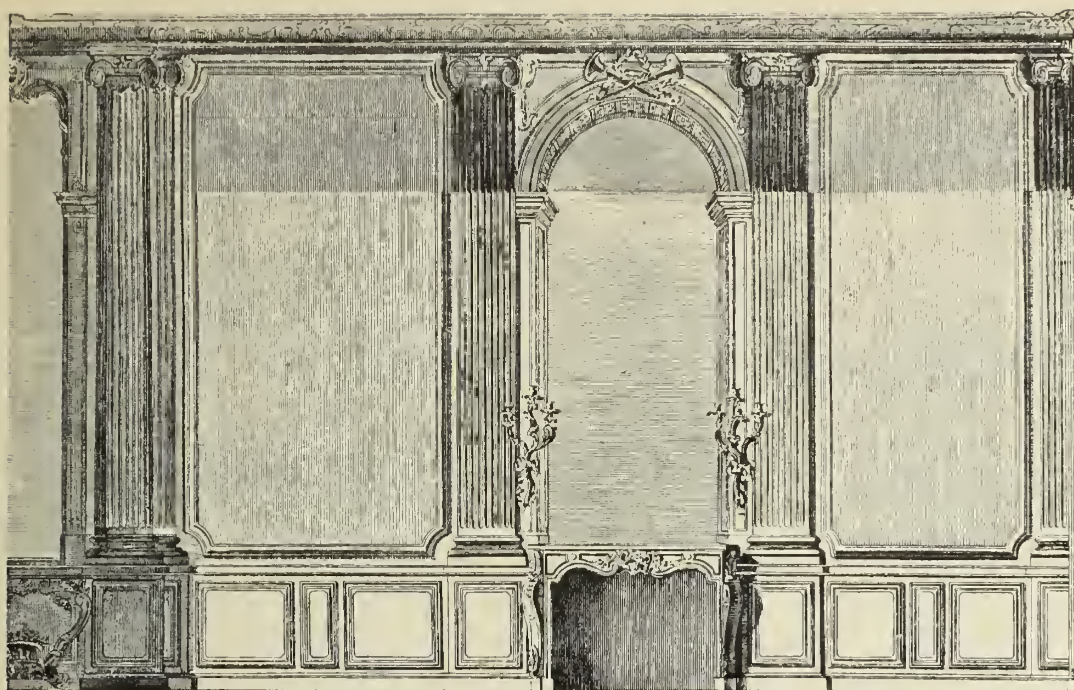
49. Galerie de réception. — Dans la figure sculptée encore très abondante, et dans le décor peint auquel on a fait également une large place, les figures, soit qu'elles expriment des symboles, soit qu'elles traduisent des mythes, se sont déjà dégagées de l'expression solennelle de l'époque précédente.

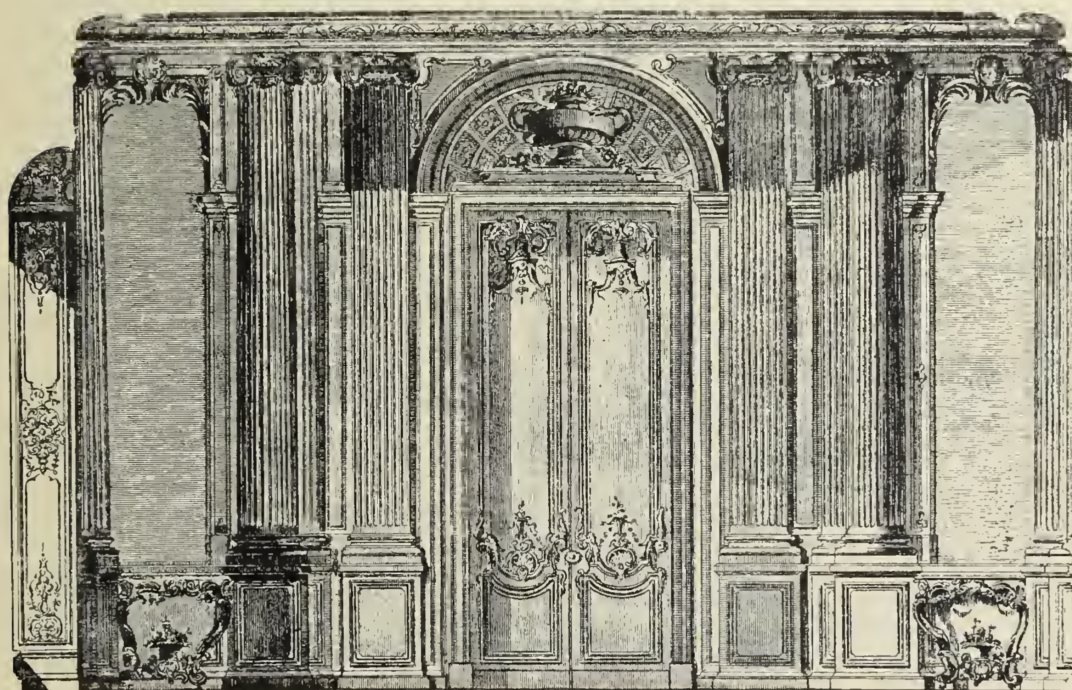


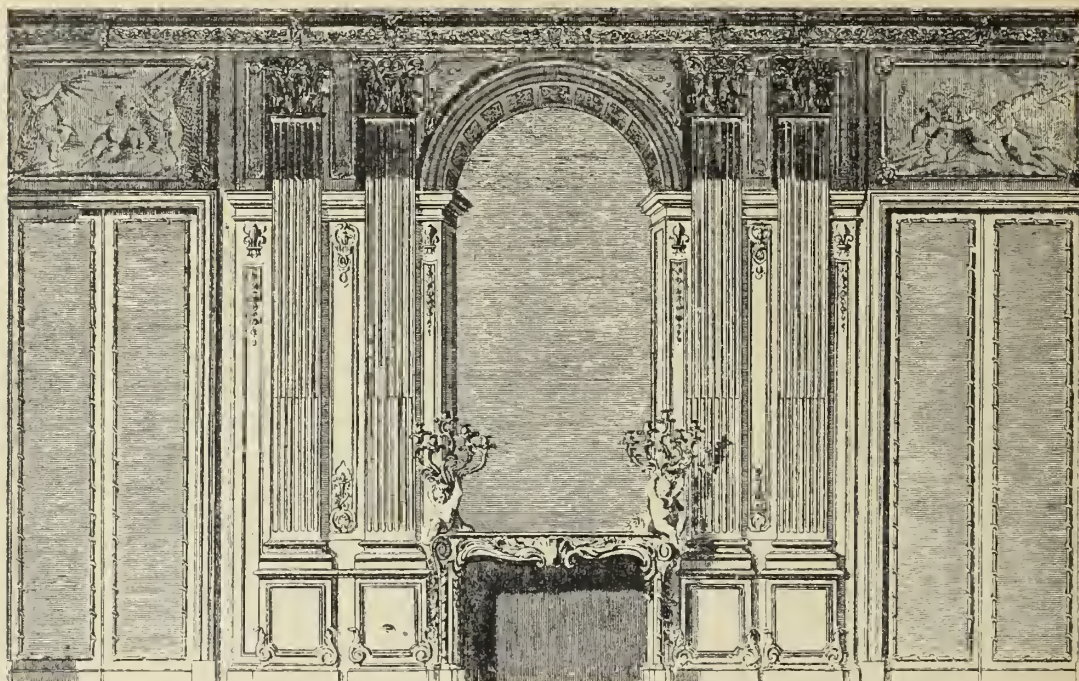


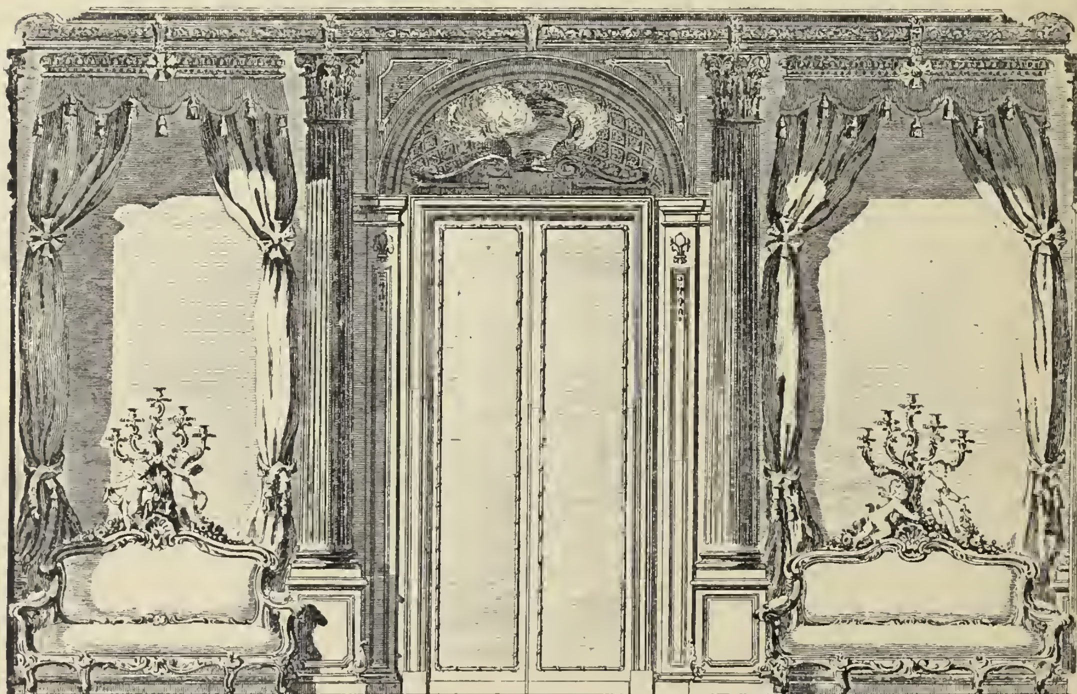
50. Décoration pour galerie d'apparat. — L'observation pour la planche précédente s'applique également à celle-ci; toutefois on remarquera dans les panneaux comment le décor en pyramide, si fréquent à l'époque Louis XIV, lorsqu'il s'agit d'un relief de pierre, allège ses arêtes sèches et dissimule la raideur de ses angles.



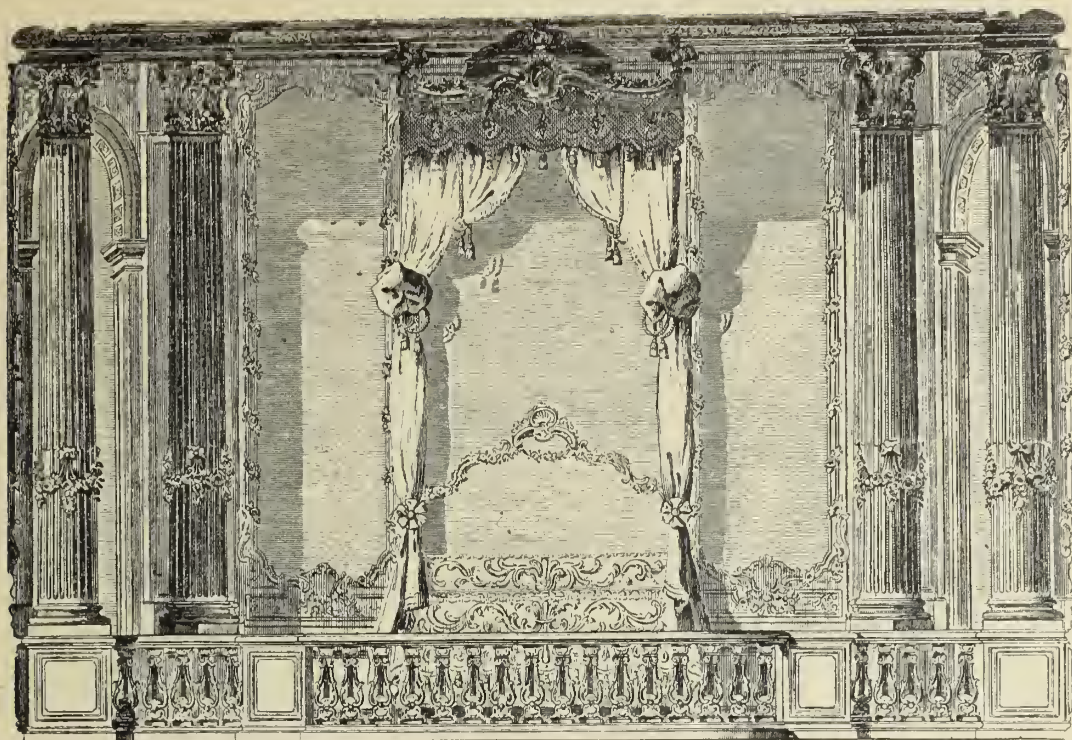


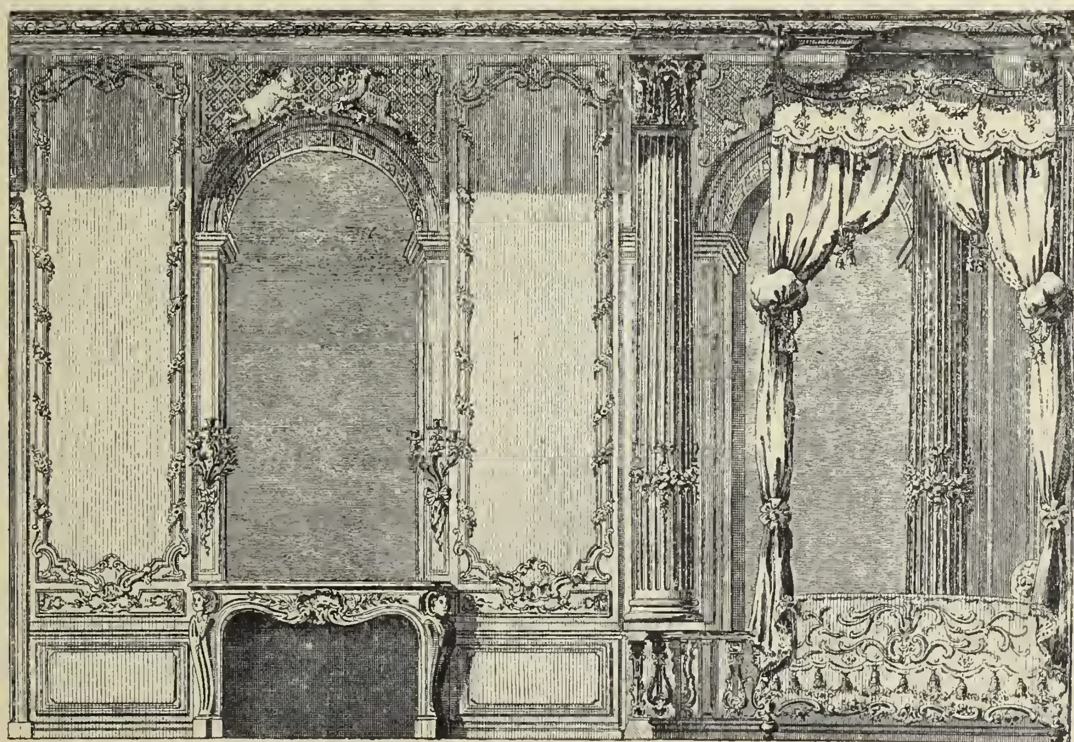
51. Salle de jeu. — La monotonie, qui pourrait résulter de la grandeur des panneaux, simplement ornés d'une moulure aux angles incurvés, est combattue par le dessin resserré des cannelures des colonnes et des pilastres.



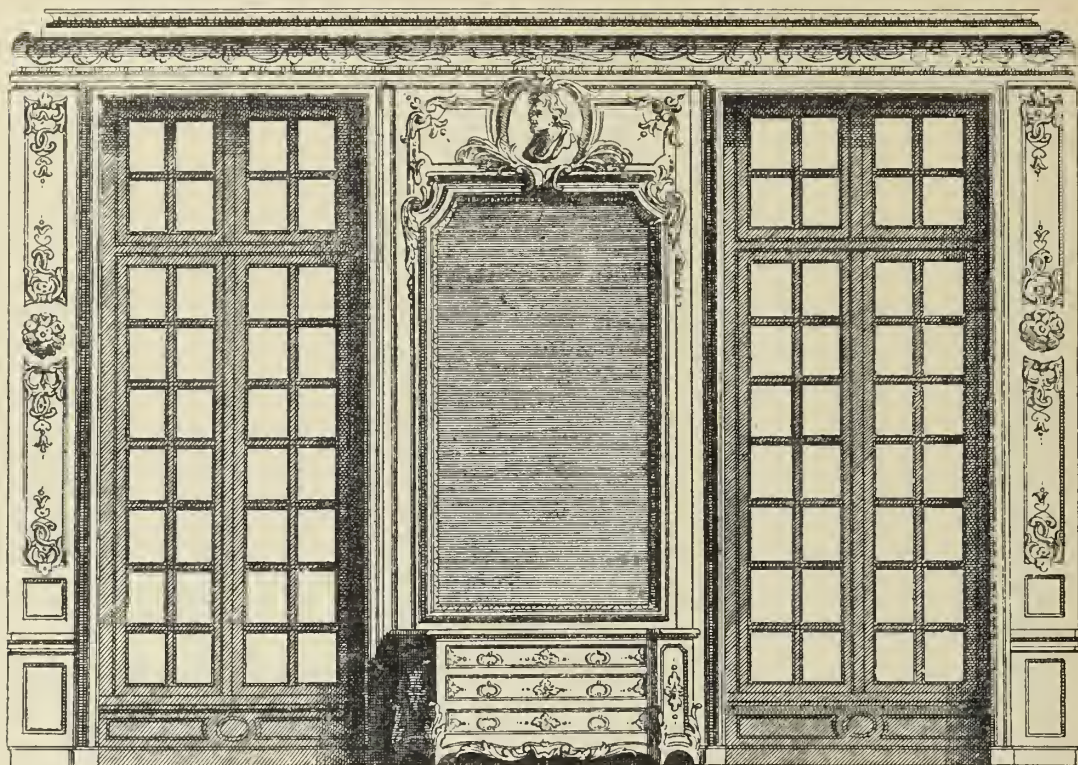


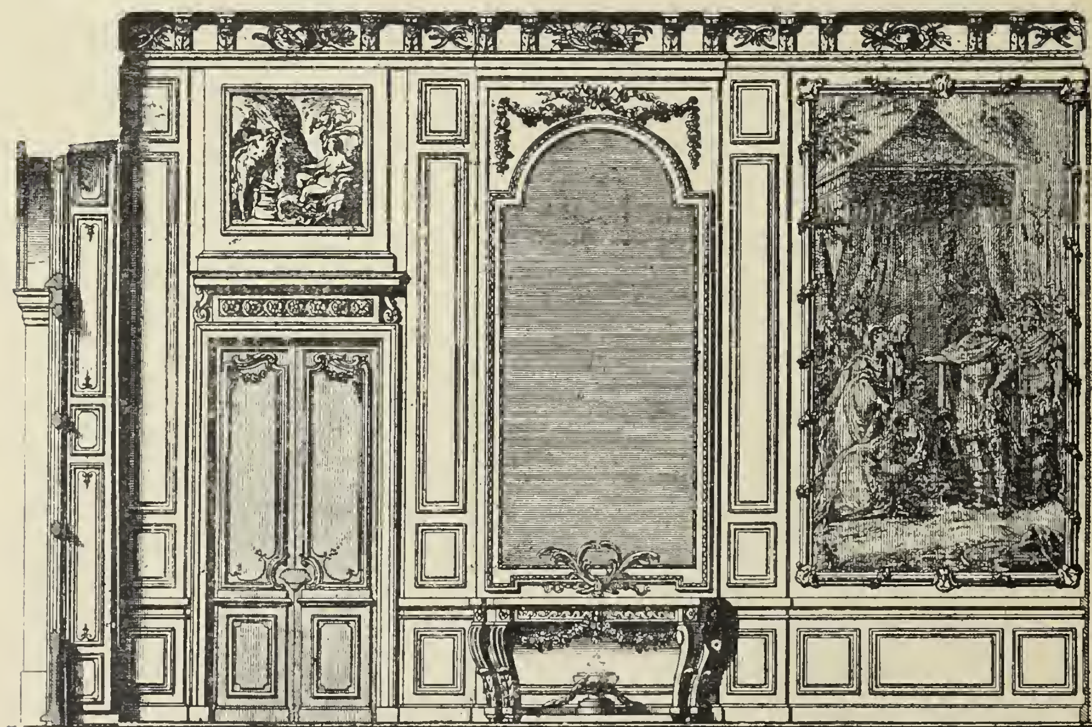
52. Salon de conversation. — La monotonie, qui pourrait résulter de la grandeur des panneaux, simplement ornés d'une moulure aux angles incurvés, est combattue par le dessin resserré des cannelures des colonnes et des pilastres.





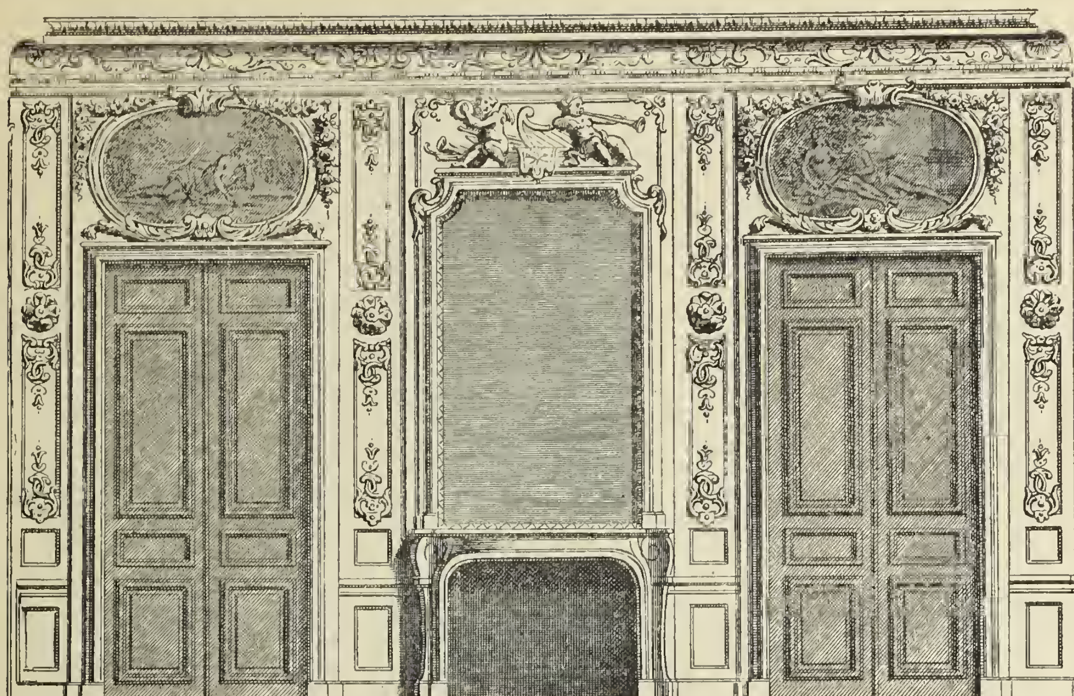
53. Chambre de parade. — L'habitude des alcôves a obligé à séparer la pièce par une balustrade qui, sans rétrecir son ampleur, consacre néanmoins ce principe de l'alcôve. Pour les panneaux et cannelures les observations faites au sujet des planches 51 et 52 s'appliquent également à celle-ci.

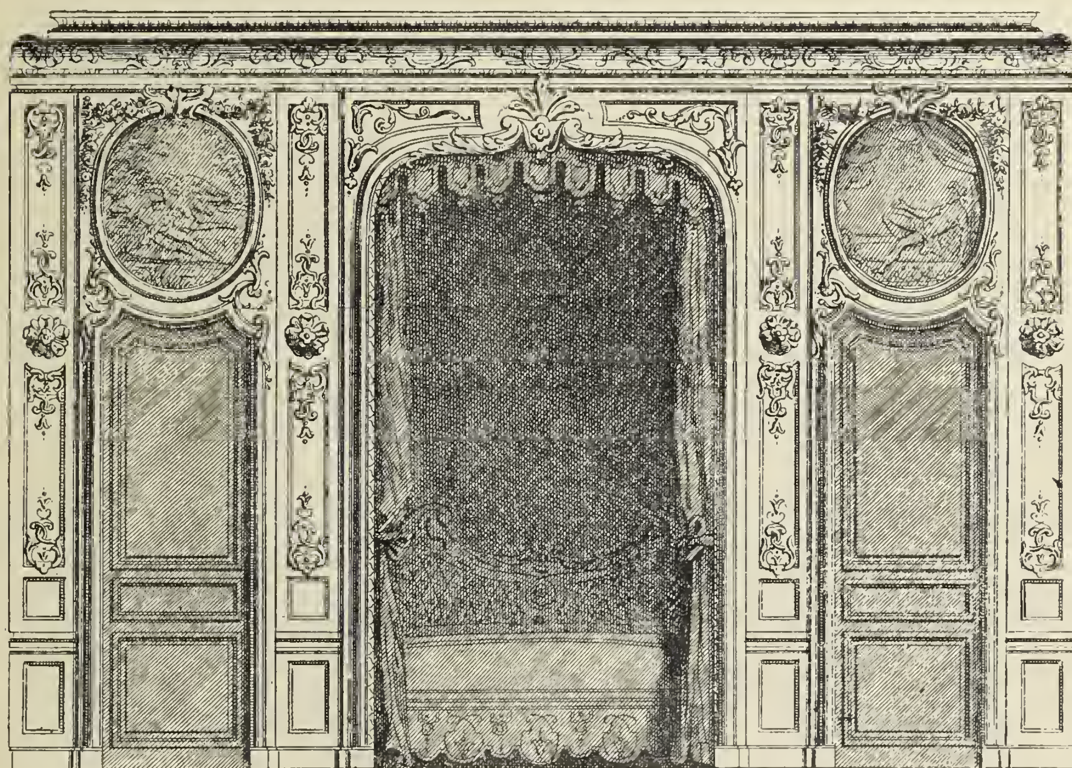




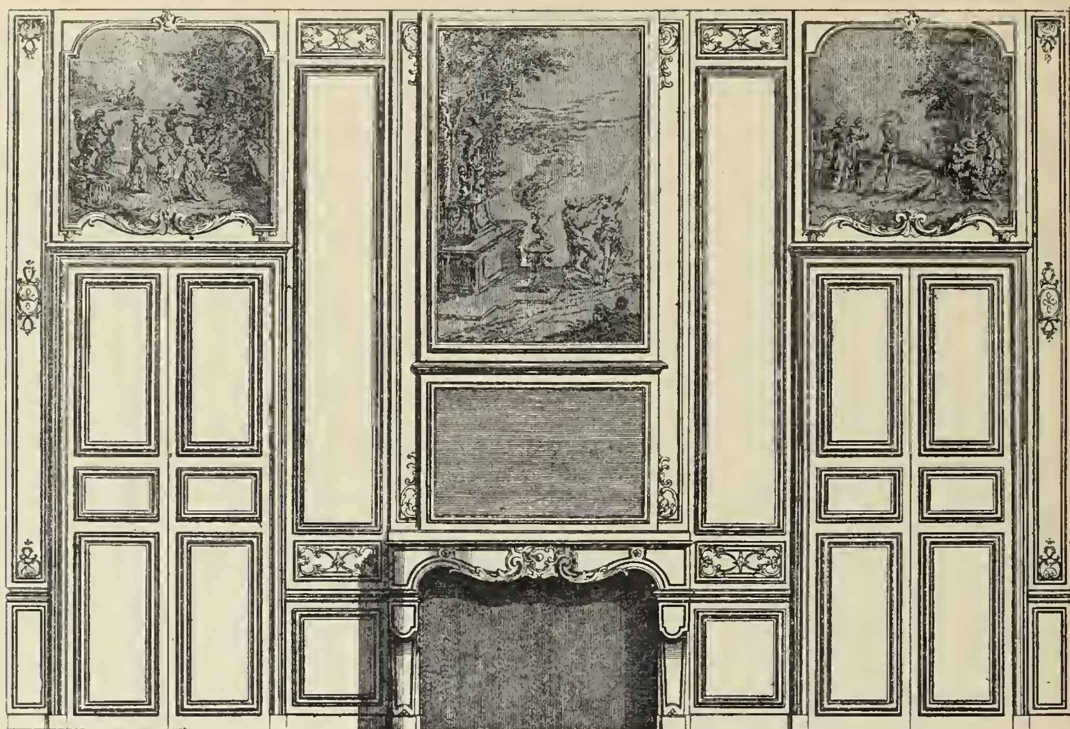
54. Chambre a coucher. — Panneaux étroits à décors symétriques dans l'ensemble et asymétrique quant au détail.

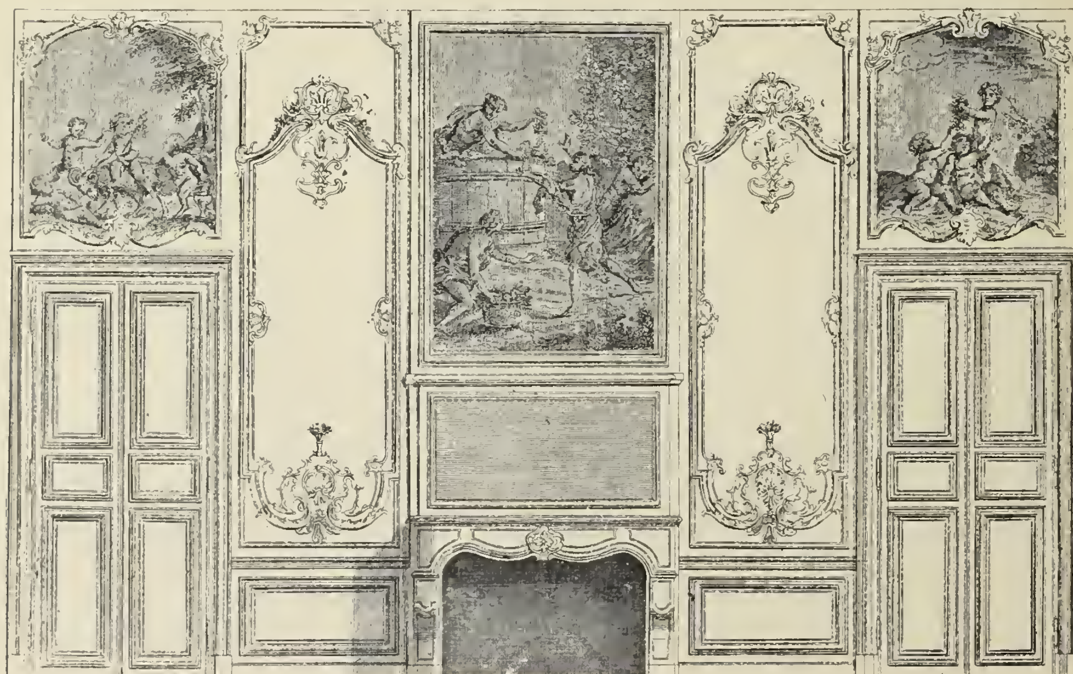
Antichambre conduisant a des appartements privés. — La hauteur de la porte est réduite et le panneau qui la surmonte est décoré d'une peinture en camaïeu dont le fond s'accorde avec la tonalité générale de la tenture de tapisserie qui occupe le grand panneau à droite de la glace.



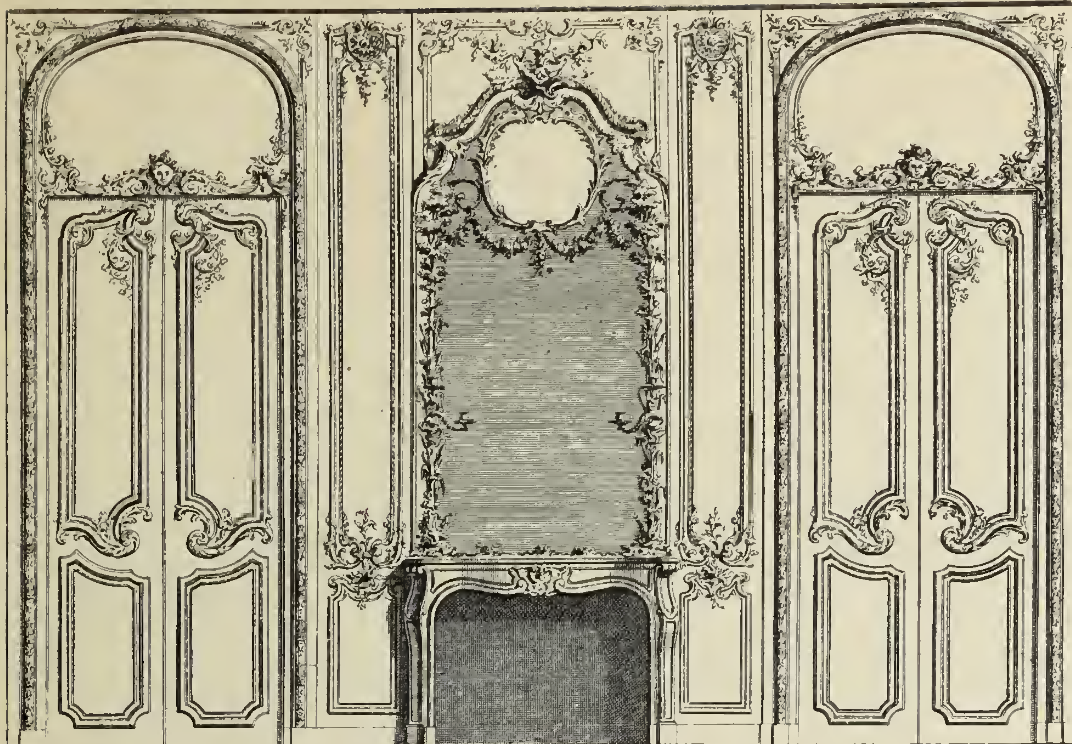


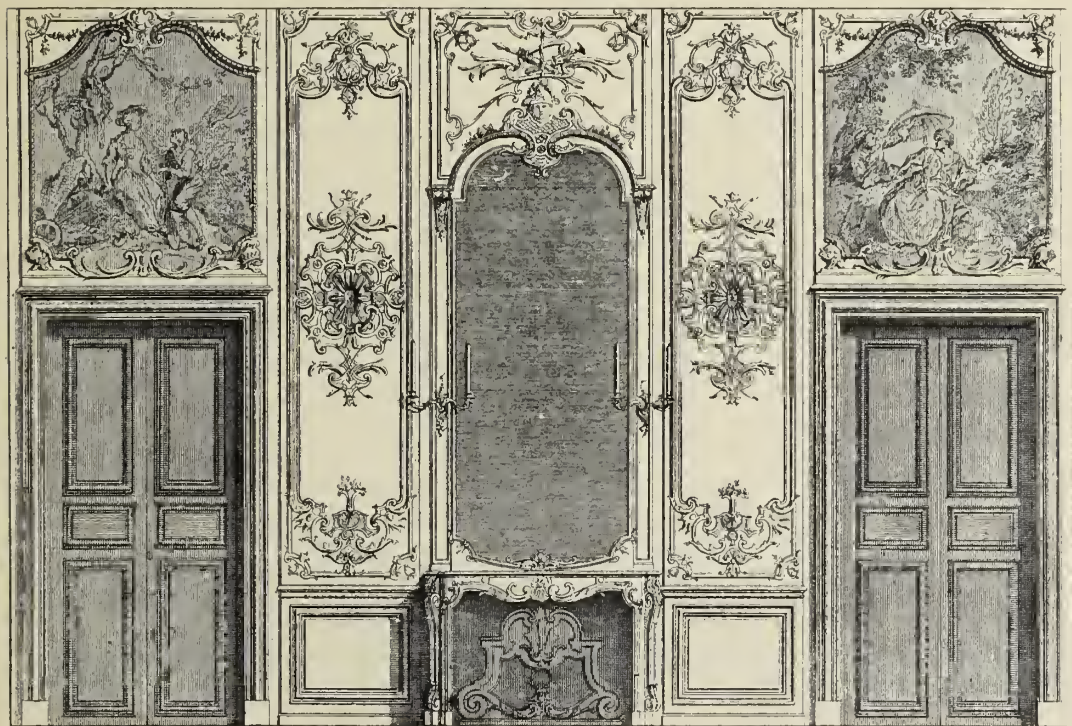
55. Chambres a coucher. — Des portes larges à panneaux simplement moulurés correspondant au décor de la fenêtre dont les angles sont droits. Les peintures des dessus de porte affectent au contraire des courbes variées; quant aux portes de dégagement de chaque côté de l'alcôve, leur battant unique affecte dans sa partie haute des incurvations d'une élégance plus intime.



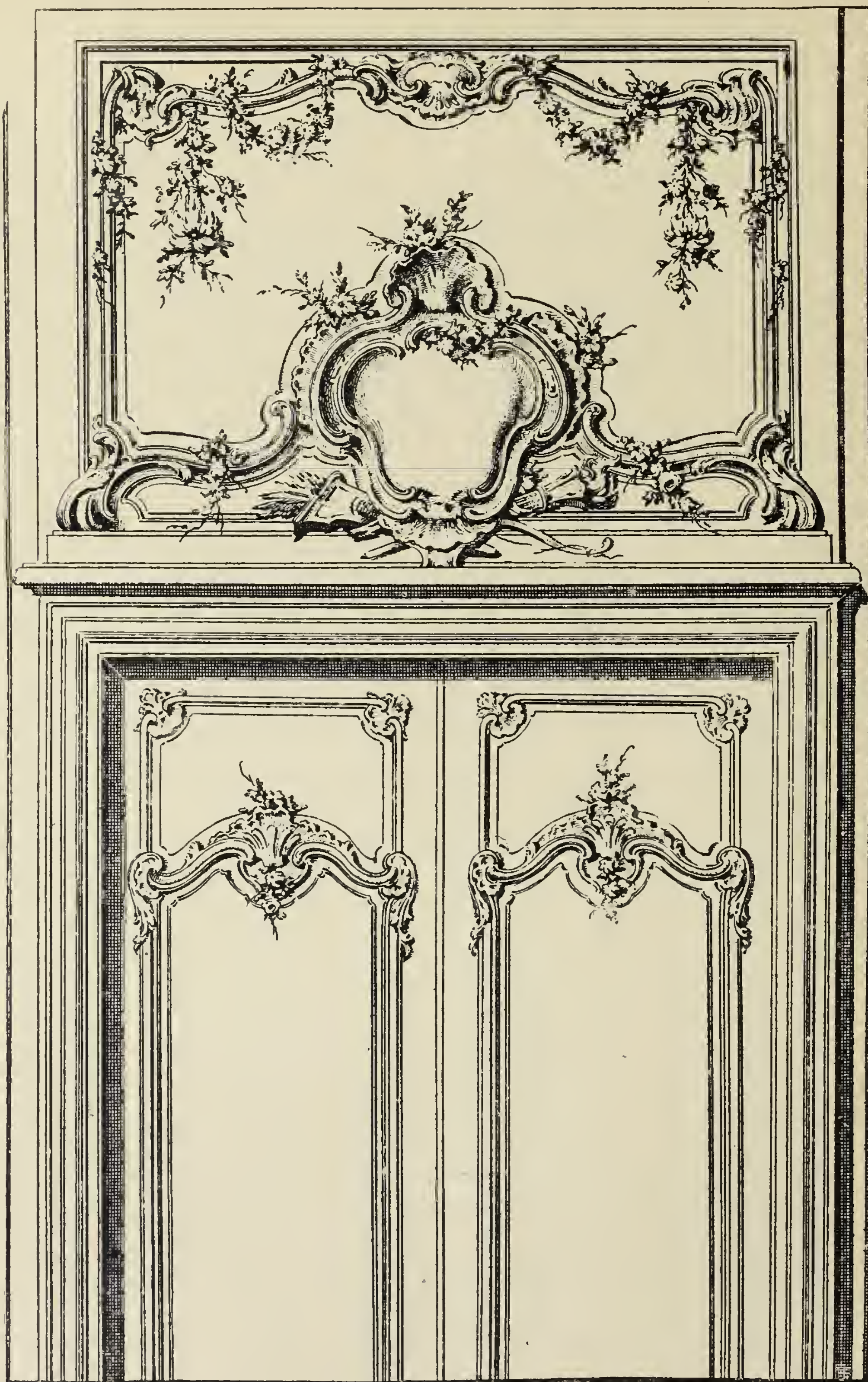


56. Salons d'attente. — A mesure que l'époque de la Régence évolue, on réserve, dans le décor, des panneaux plus nombreux et plus grands à la peinture; les portes s'abaissent et la surface des miroirs se rétrécit considérablement.



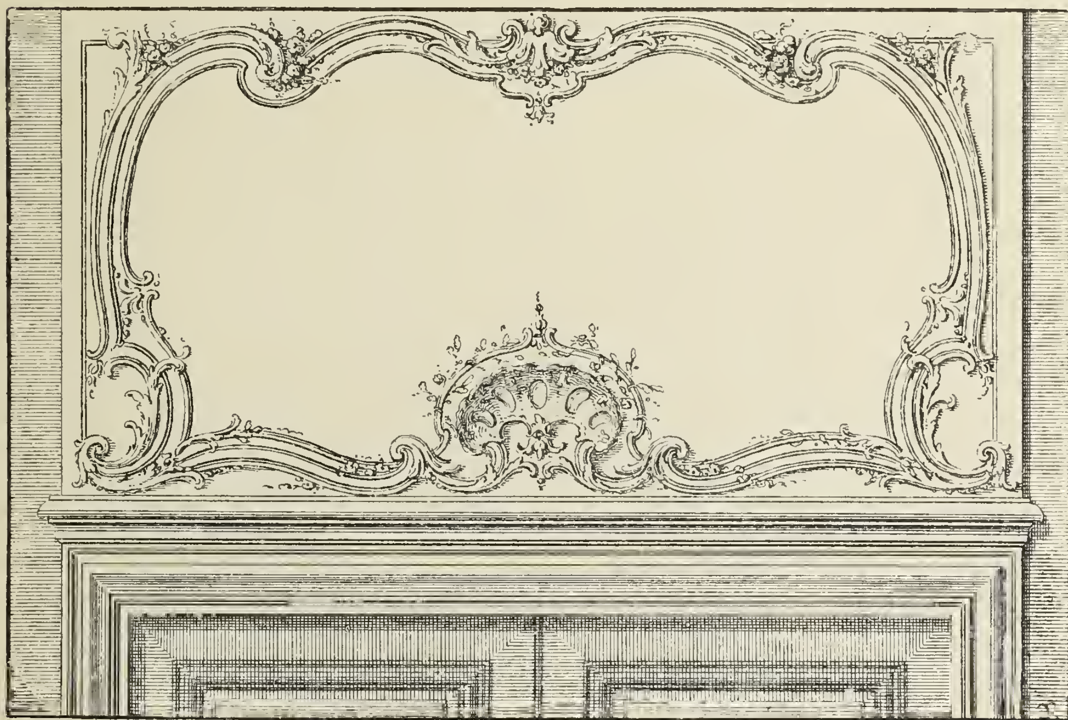


57. Salon d'attente et Salon d'un appartement de réception. — Vers la fin de la régence le style tend à une légèreté qui demeure de la symétrie mais avec des renversements de courbes et des oppositions de lignes. La forme du triangle, arrondie, se présente plus souvent sous l'aspect d'un éventail développé que sous celui d'une coquille. Tous les éléments de décors sont de signification purement décorative et il faut aller chercher les expressions réelles et les sujets dans les peintures qui se trouvent au-dessus des portes.

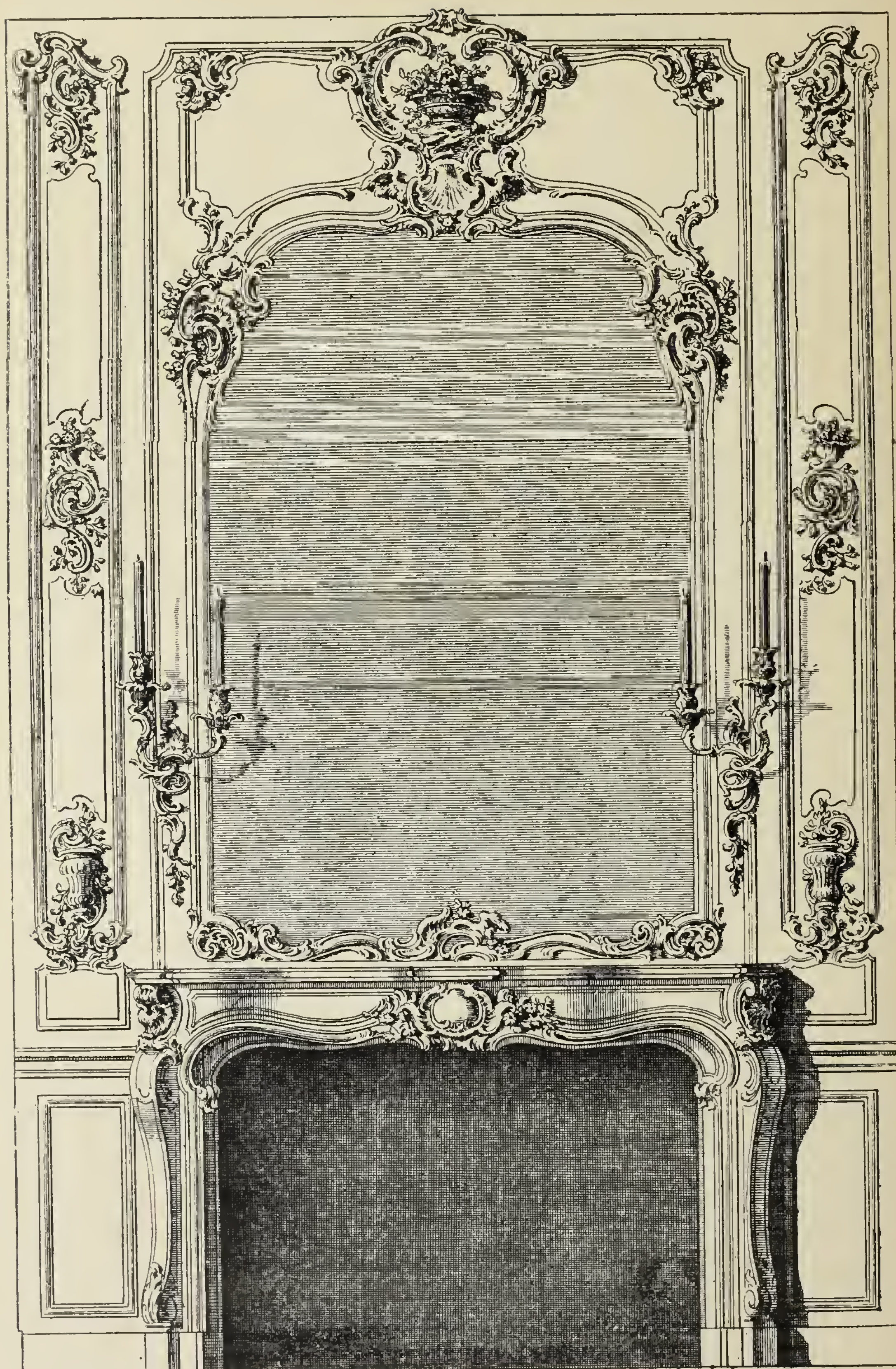


58. Couronnement de porte pour appartement peu exhaussé. — La hauteur des appartements avait si nettement imposé, au goût des architectes, des panneaux décorés afin de diminuer la hauteur des battants, que même lorsque les appartements ont une hauteur ordinaire l'architecte se croit obligé de réserver au-dessus des portes l'espace d'un panneau, même très restreint

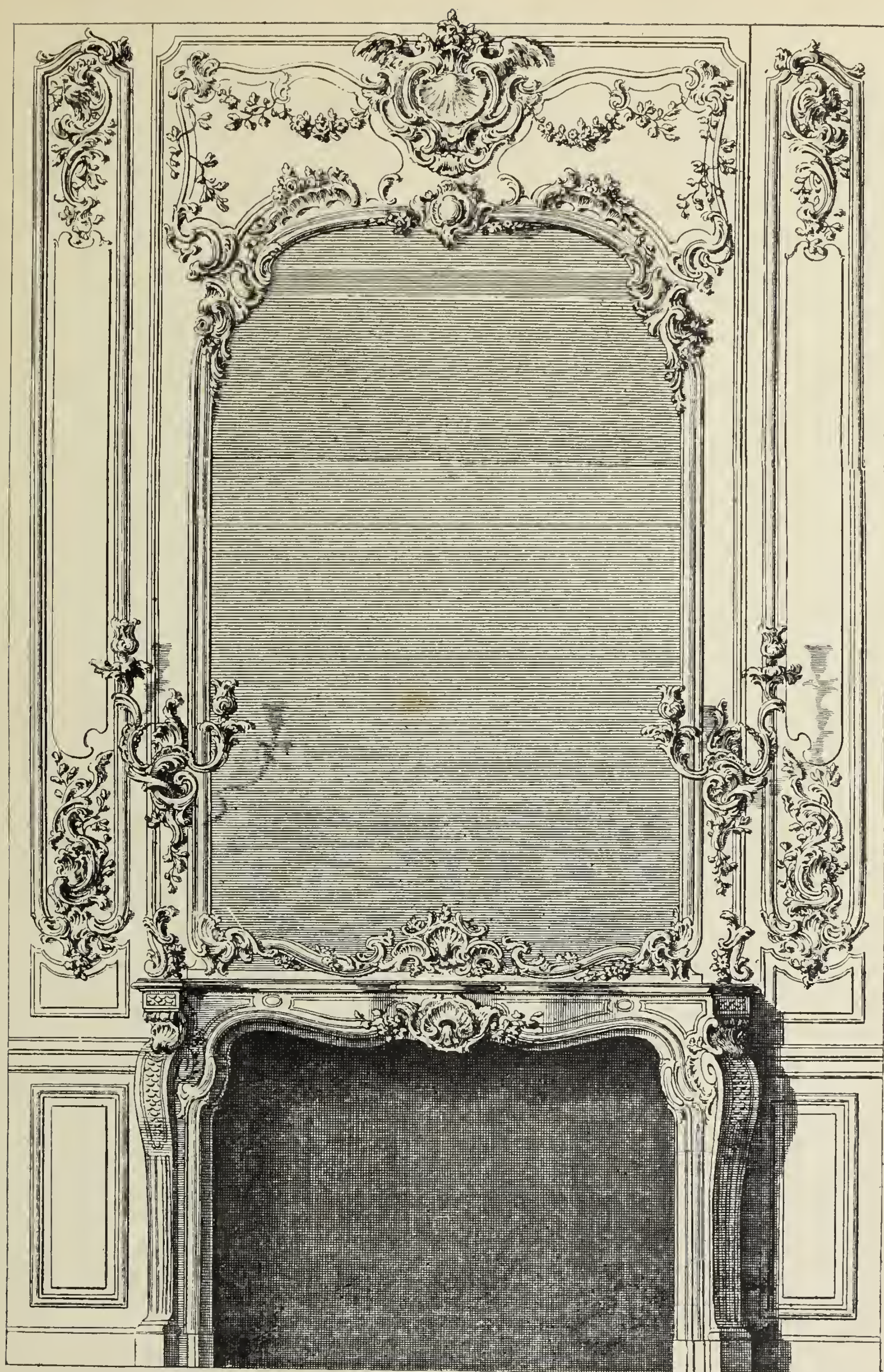




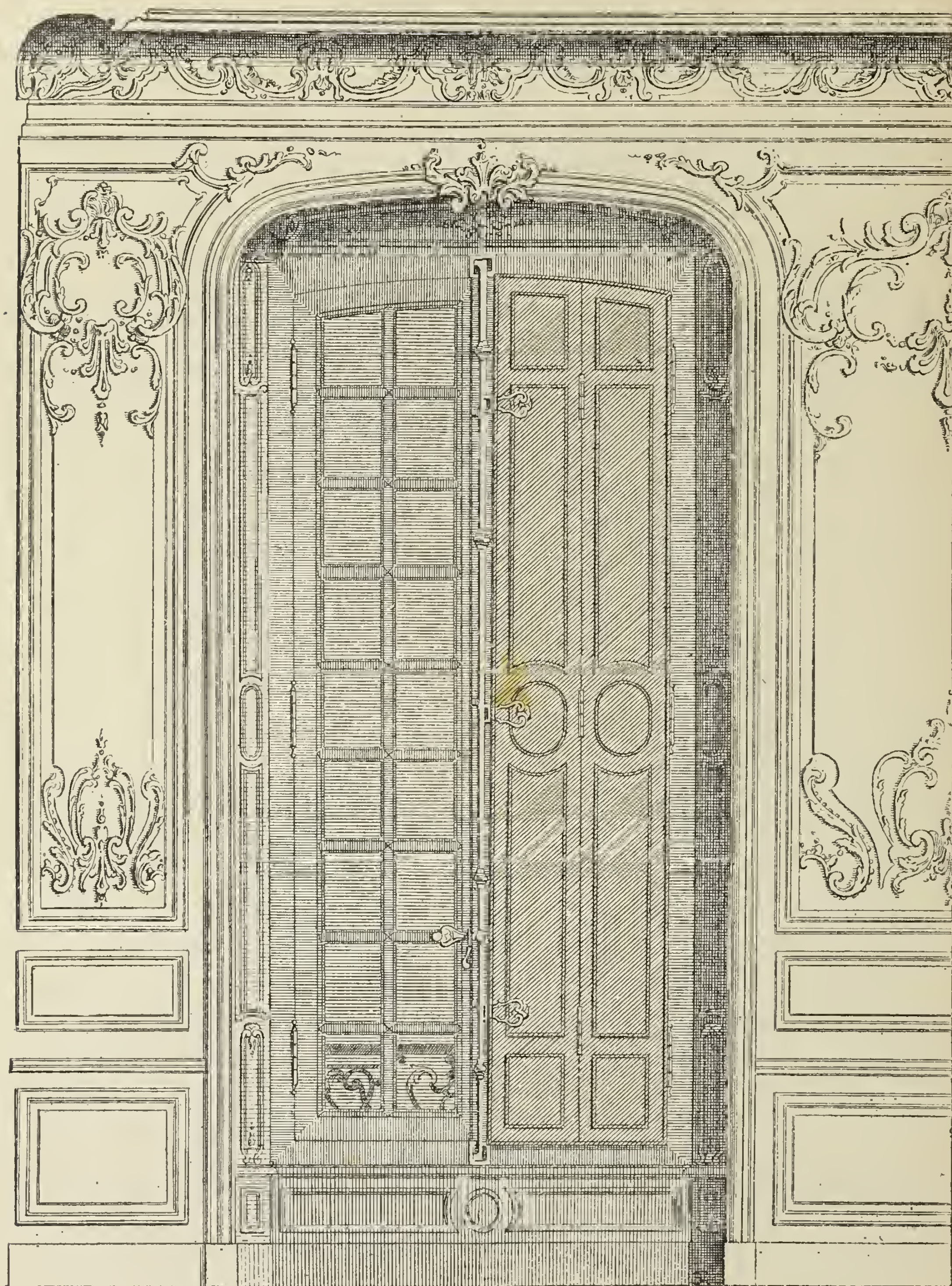
59. Couronnements de portes pour appartements peu exhaussés. — La hauteur des appartements avait si nettement imposé, au goût des architectes, des panneaux décorés afin de diminuer la hauteur des battants, que même lorsque les appartements ont une hauteur ordinaire, l'architecte se croit obligé de réserver au-dessus des portes l'espace d'un panneau, même très restreint.



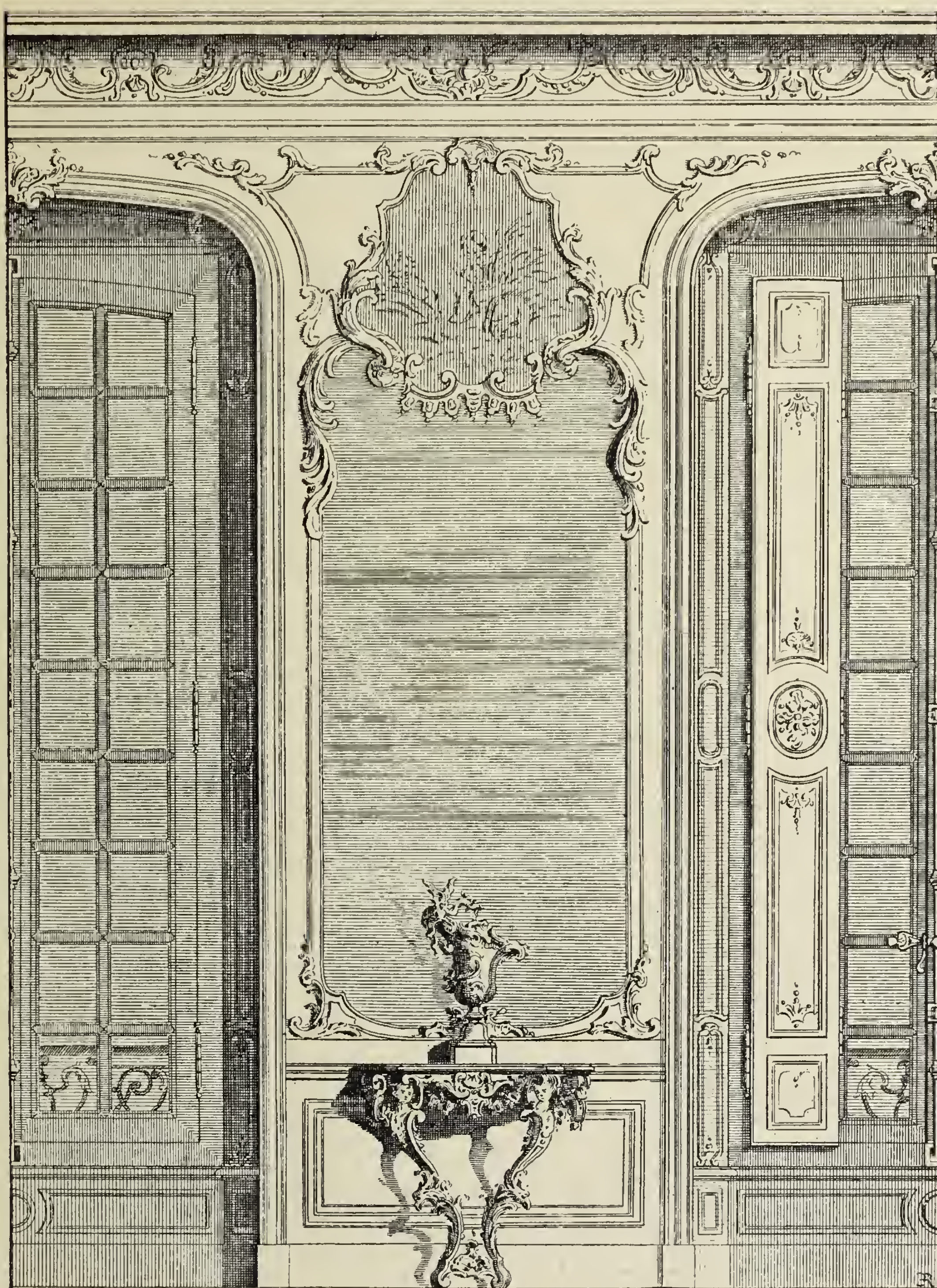
60. Chambre a coucher. — Dans la période traditionnelle de l'époque Louis XV, on emploie bien la coquille, mais il y a dans le décor un parallélisme rigoureux des divers éléments qui la compose.



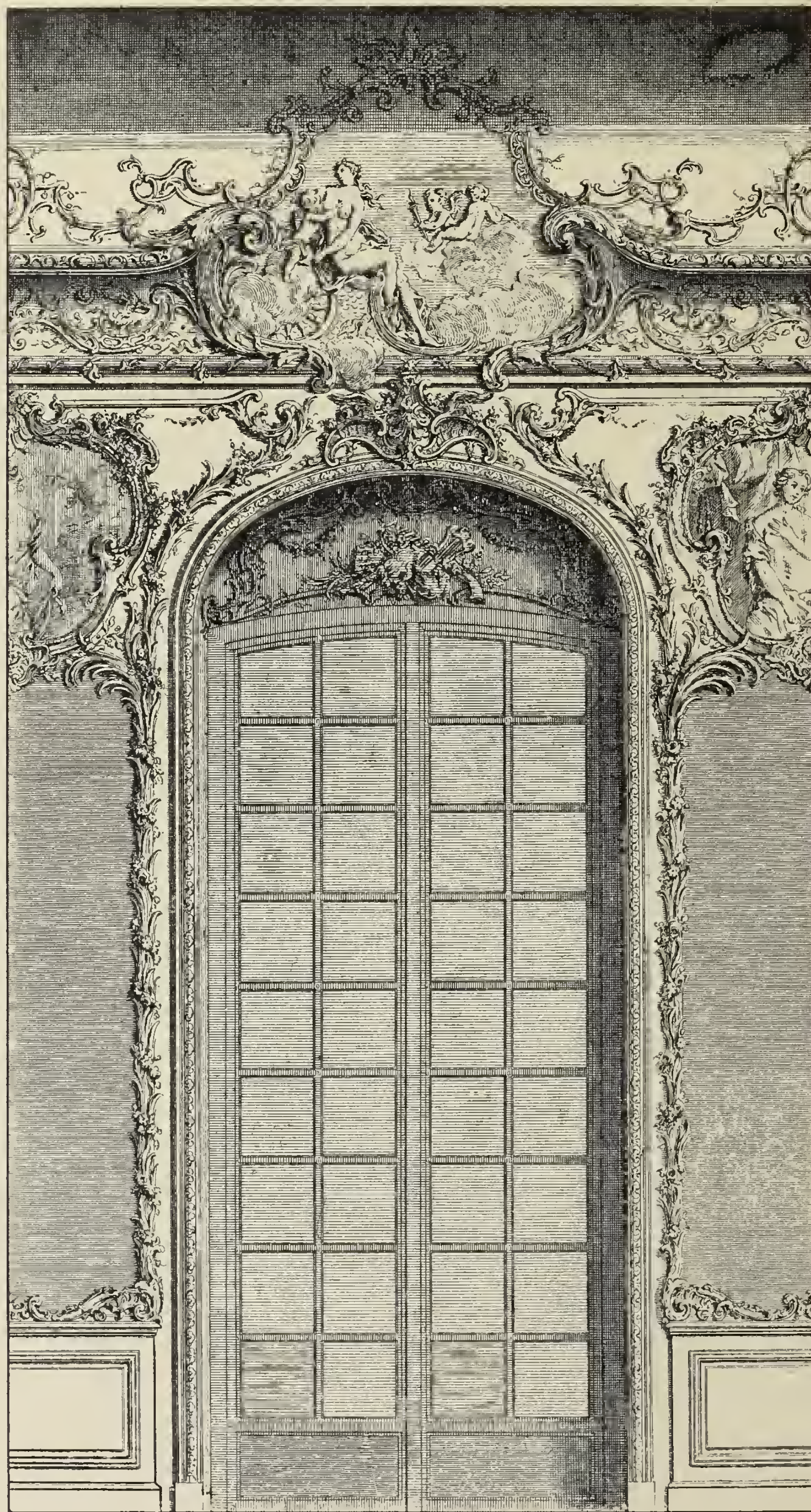
61. Chambre a coucher. — Dans la période traditionnelle de l'époque Louis XV, on emploie bien la coquille, mais il y a dans le décor un parallélisme rigoureux des divers éléments qui la compose.



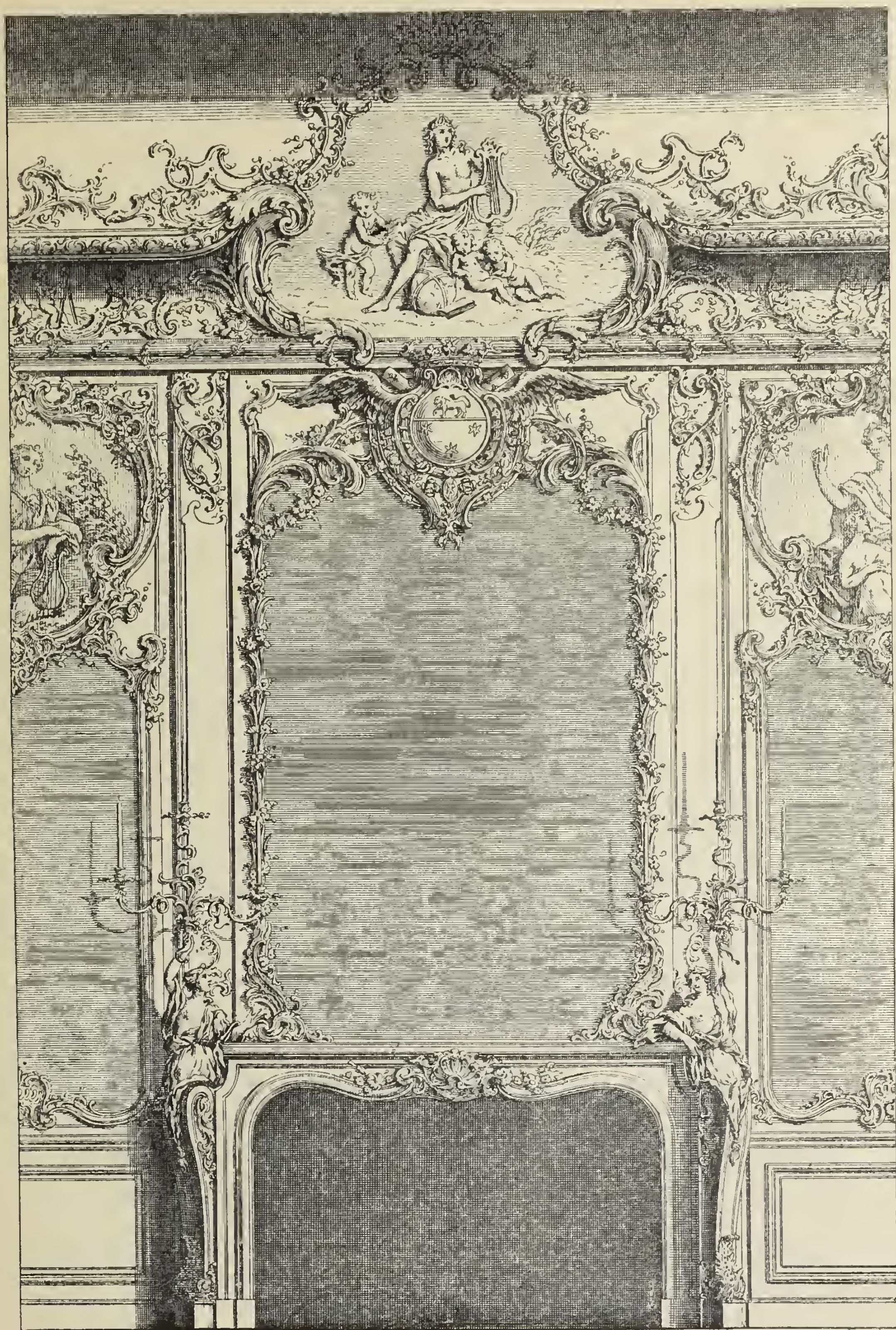
62. Salle a manger. — Le remplacement des vitraux, par des petits carreaux transparents, avait obligé l'architecte à protéger l'intérieur des pièces contre les rayons du soleil à l'aide de volets à battants étroits que l'on fermait à l'intérieur. Ces volets, devant être vus de l'extérieur, recevaient un décor qui s'arrangeait avec celui des fenêtres.



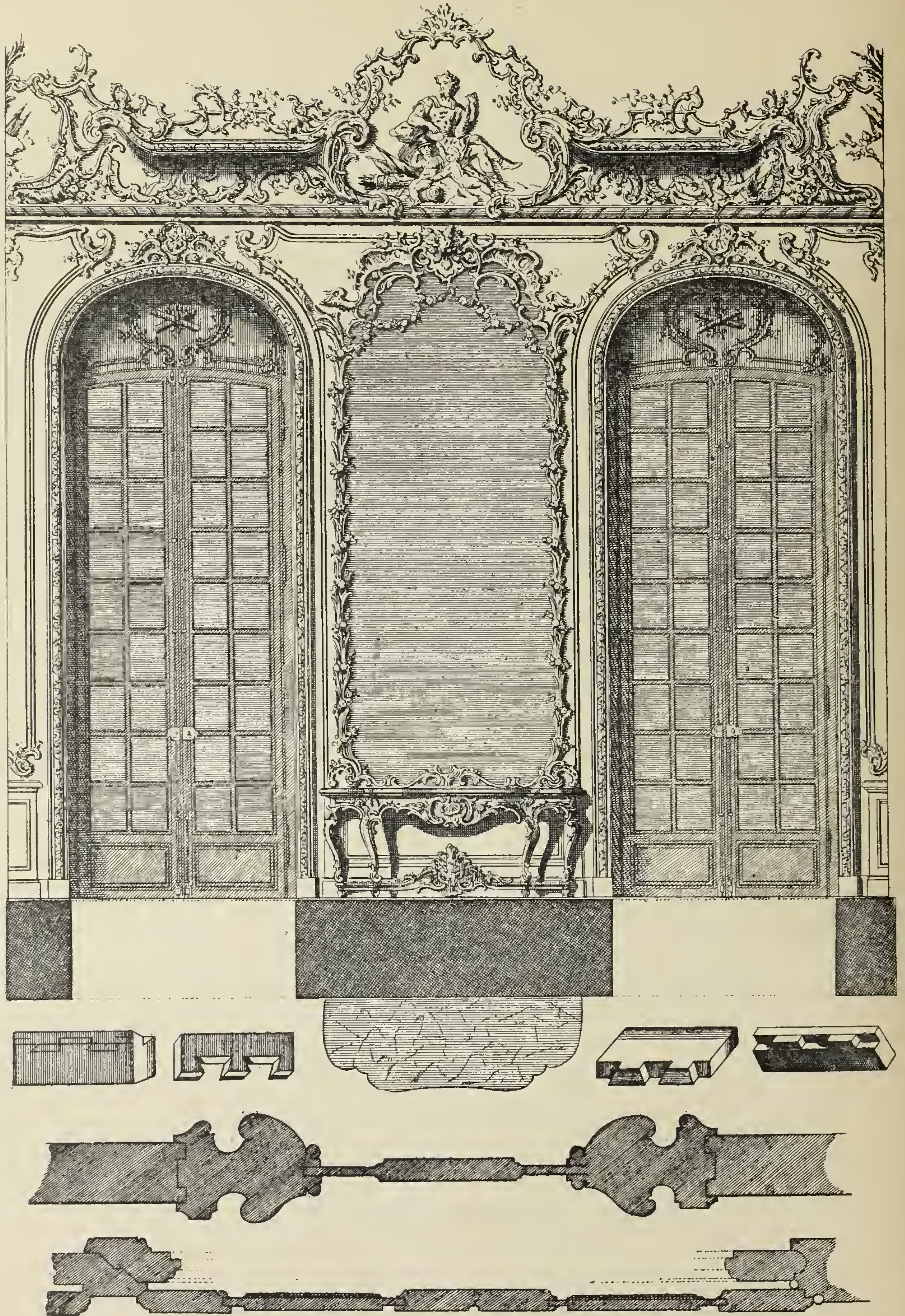
63. Salle a manger. — La notice de la planche précédente s'applique également à celle-ci. On remarquera que la console indiquée sous le miroir a les deux pieds sensiblement rapprochés à la base et unis par un cul-de-lampe renversé.



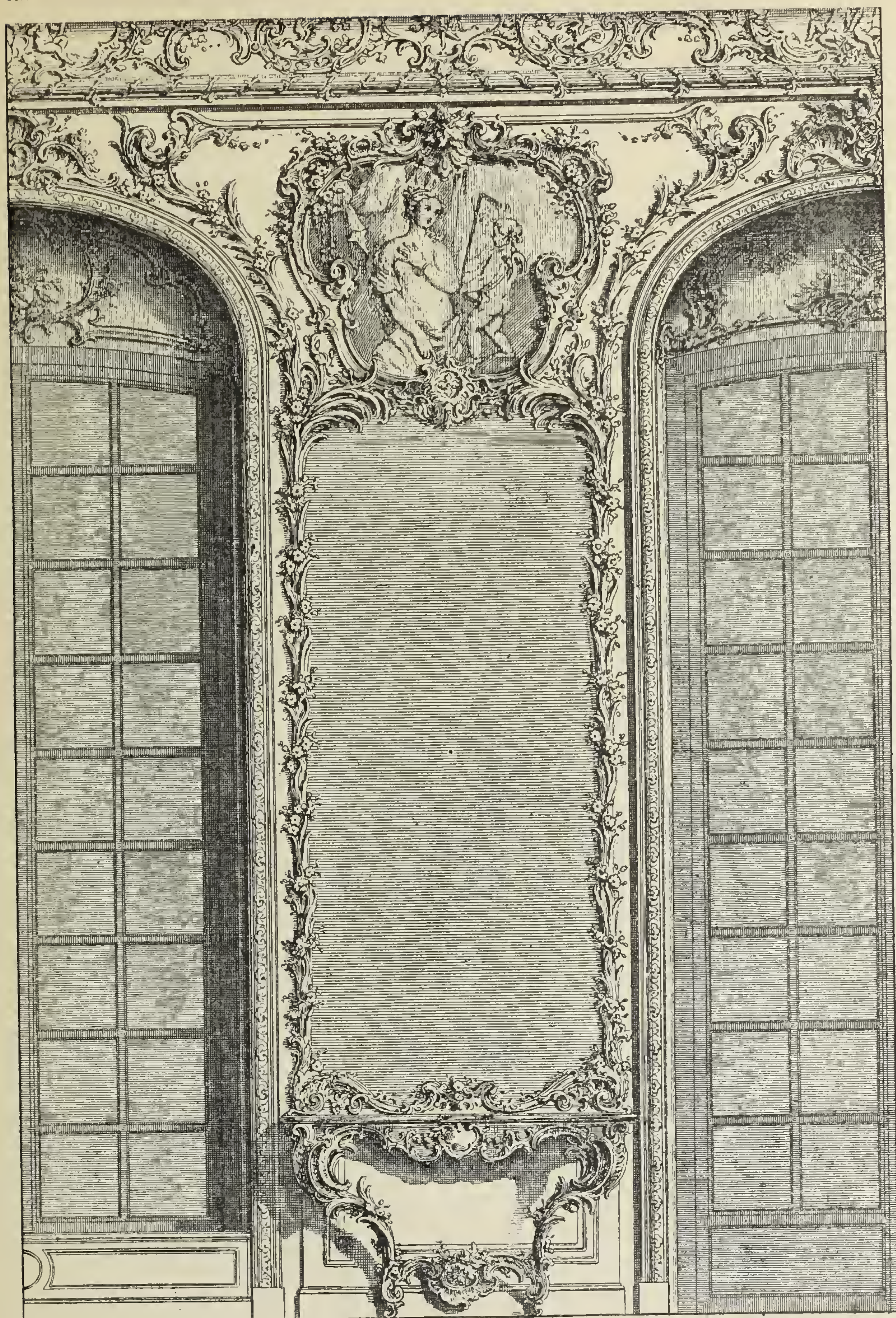
64. Galerie d'apparat. — Le plafond étant fort élevé, le décorateur a trouvé, dans la voussure, un espace qui lui permet de donner une vaste décoration à ce couronnement.



65. Galerie d'apparat. — Ensemble de décoration : cheminée, glaces, girandoles et voussure.



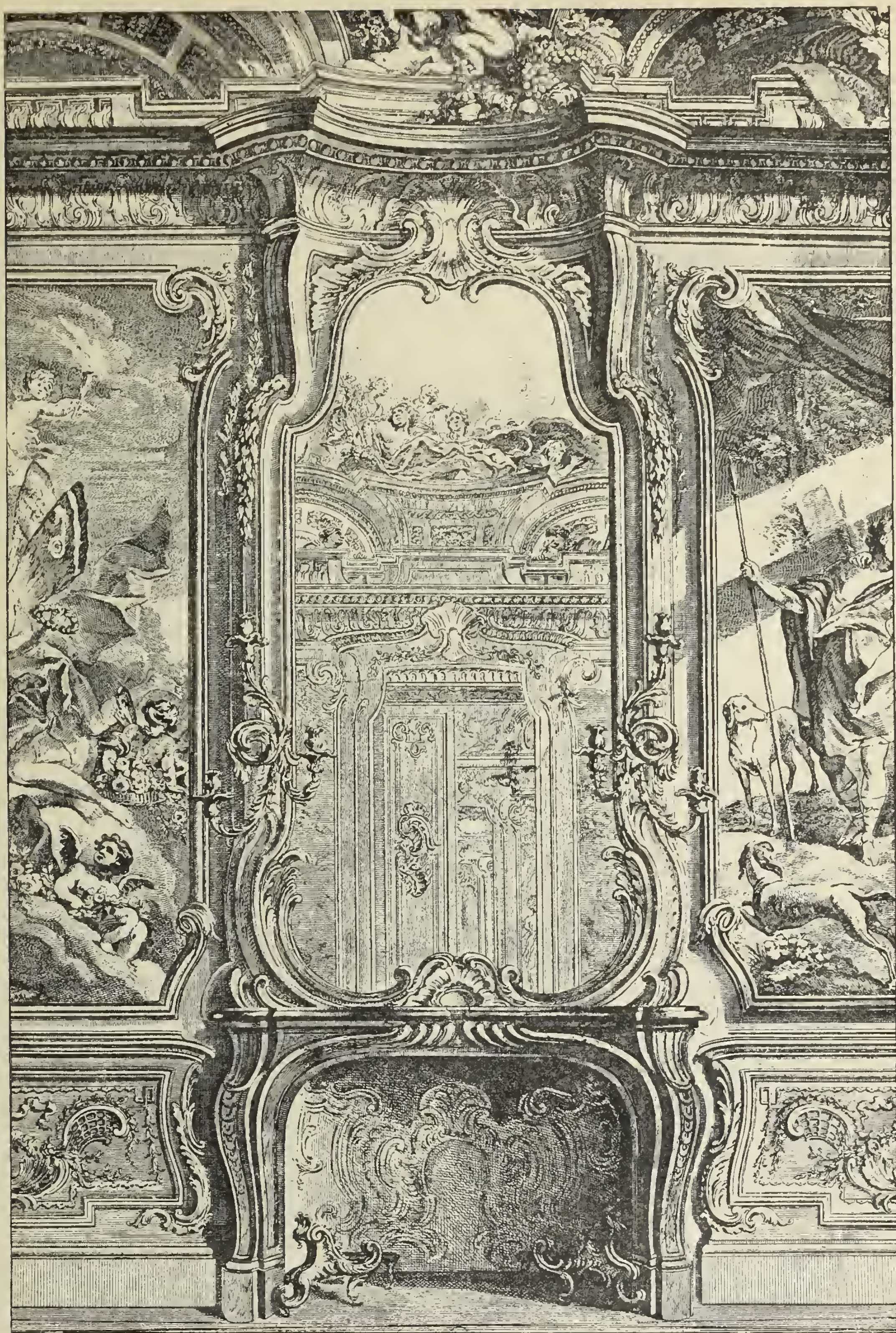
66. Galerie d'apparat. — Fenêtres encadrant une glace soutenue par une console.
Assemblages et profils



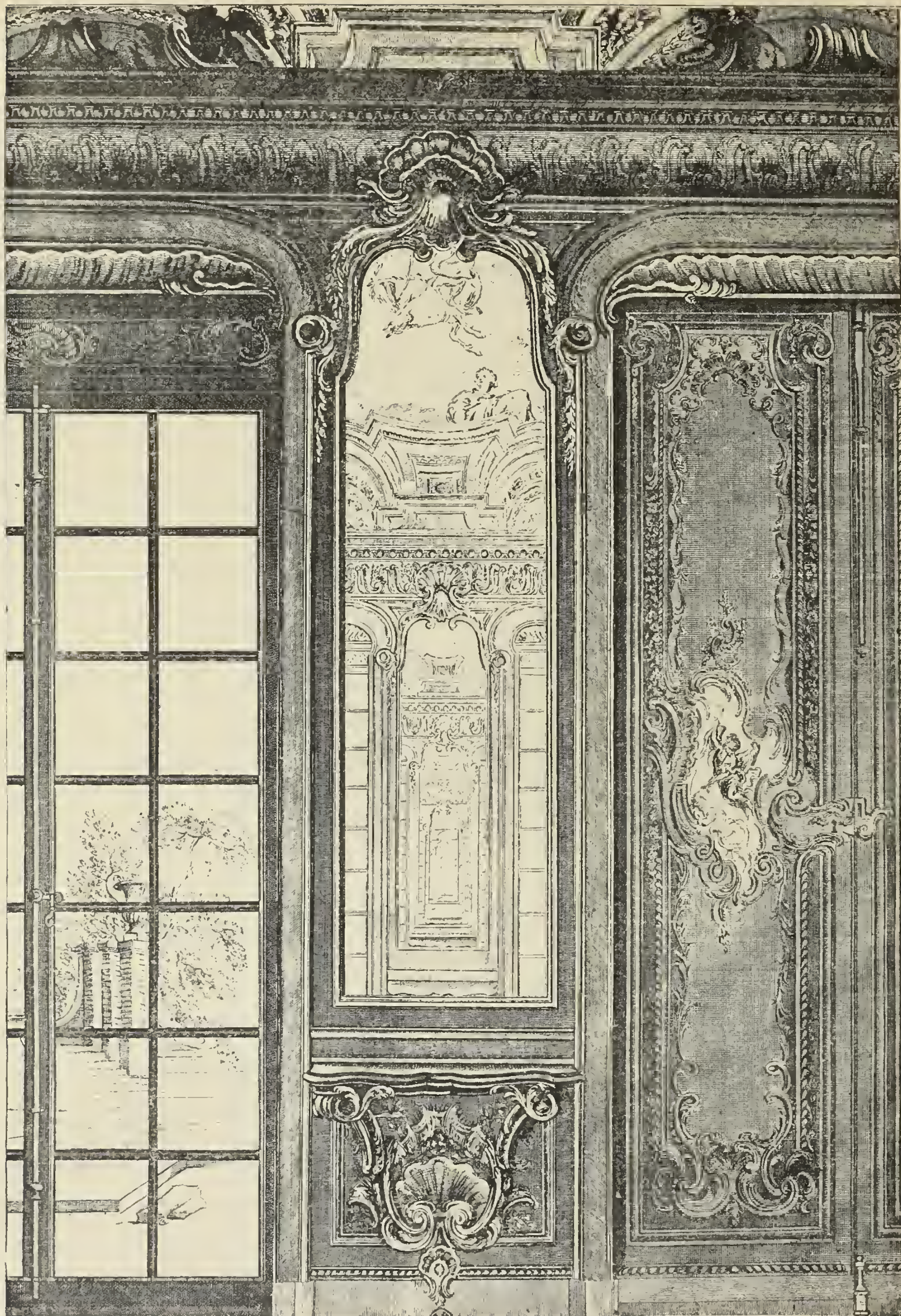
67. Galerie d'apparat. — Fenêtres encadrant une glace soutenue par une console, et surmontée d'une peinture.



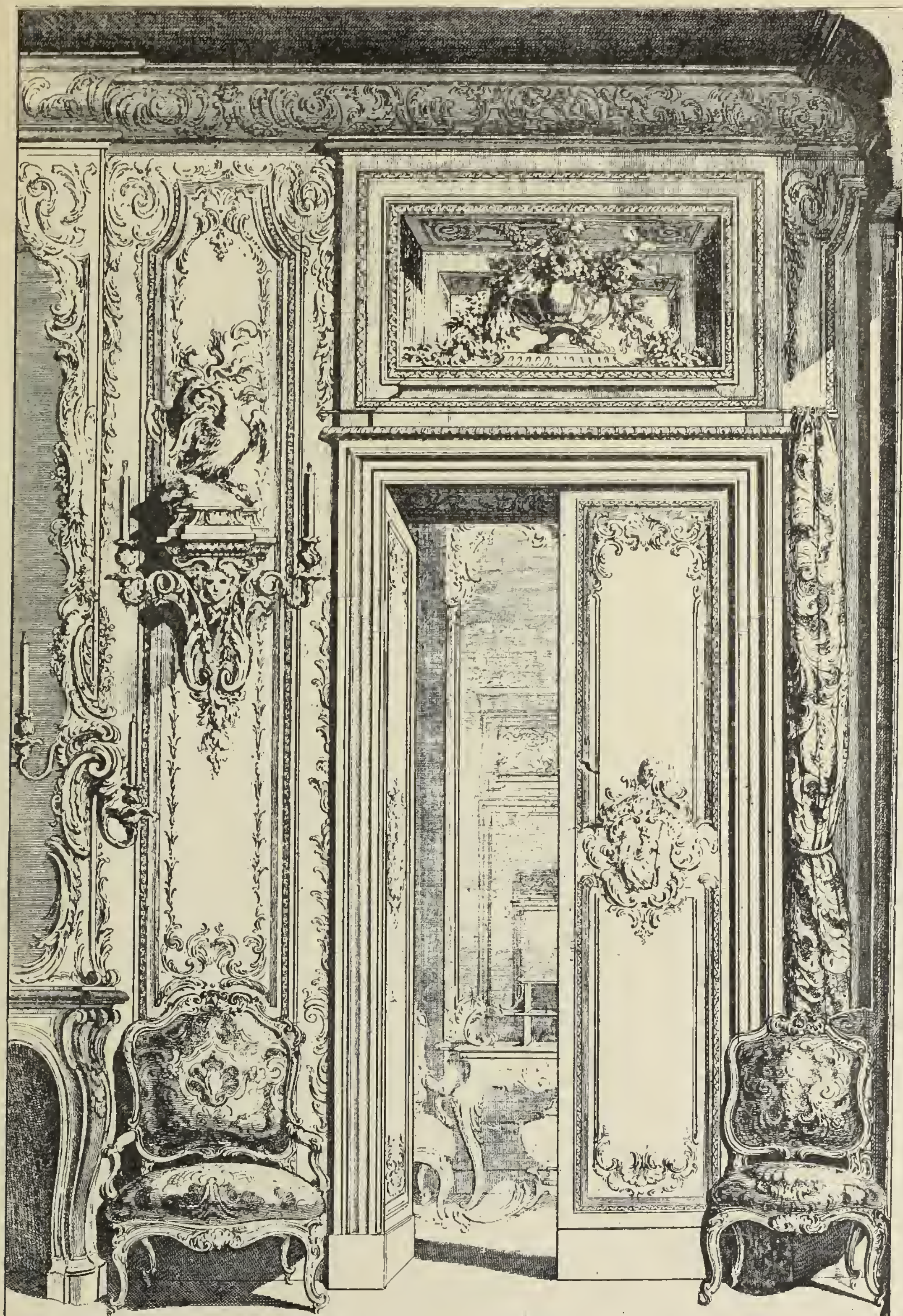
68. Cabinet. — Peinture et sculptures en concours avec la décoration architectonique.



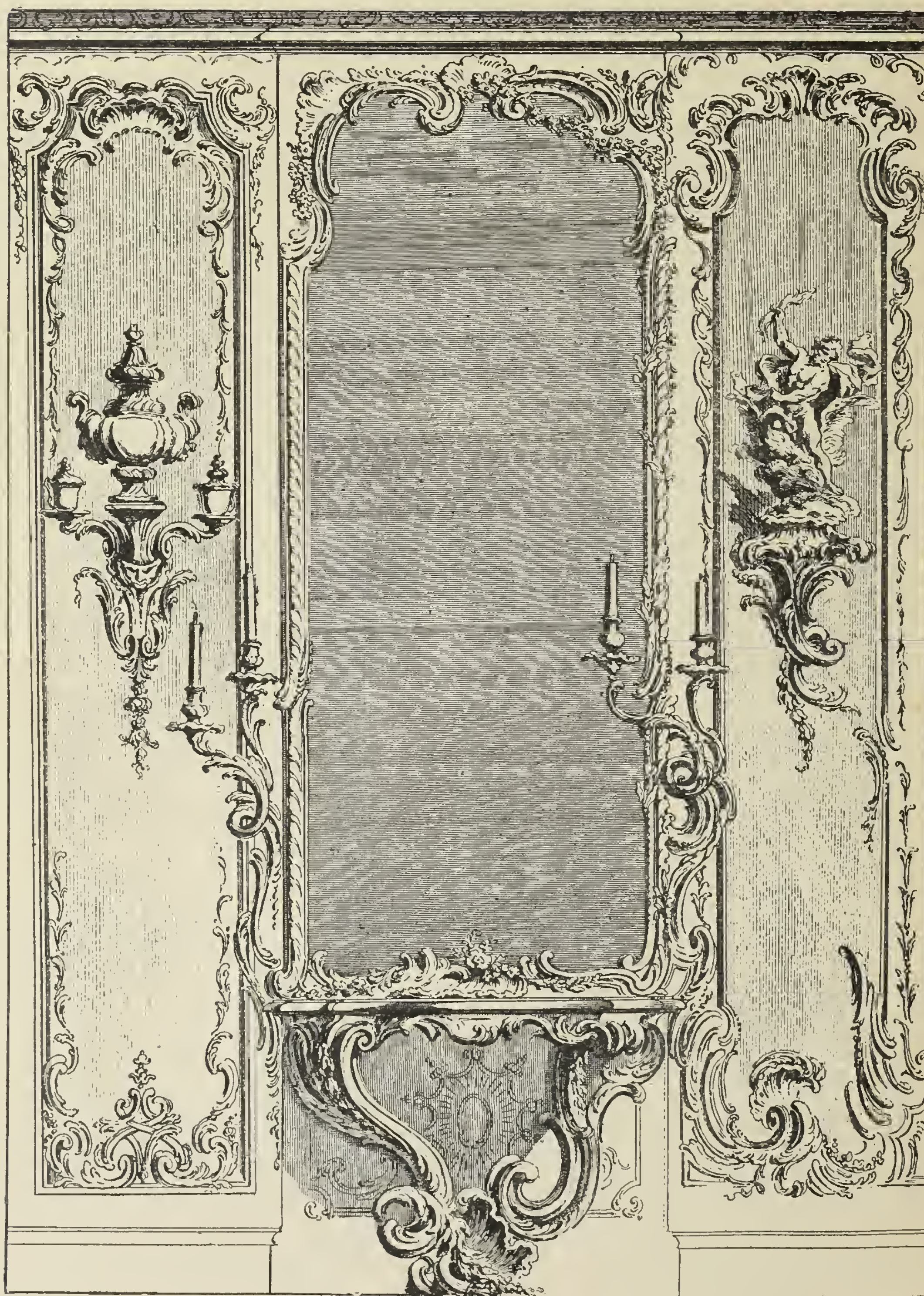
69. Cabinet. — Suite de la décoration précédente : à remarquer les courbes et les brisures d'angles des encadrements.



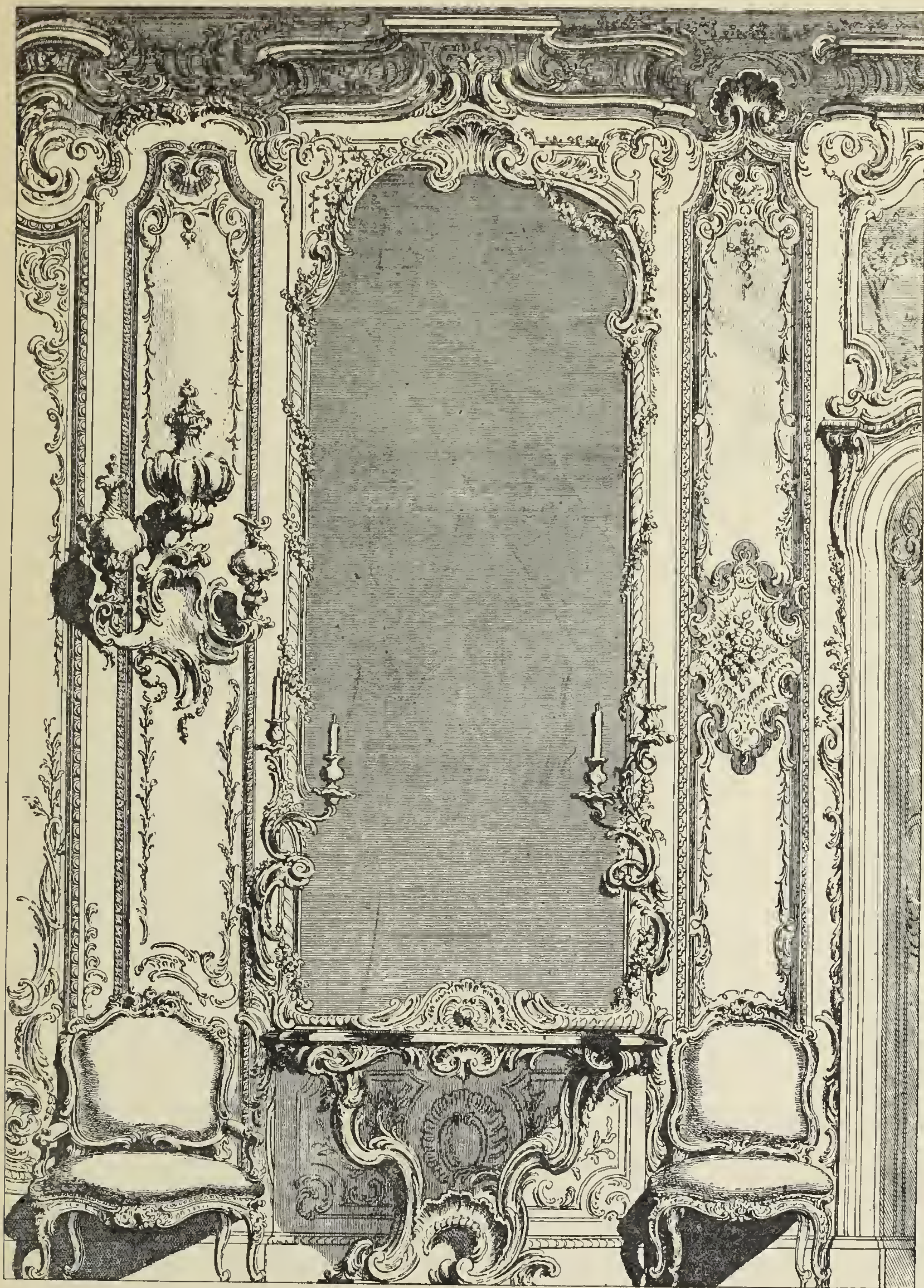
70. Cabinet d'attente, attenant a un salon de fêtes. — La glace placée entre la fenêtre et la porte semble supportée par une étroite console à pied unique. Le milieu de chaque battant de porte est orné d'une peinture, placée dans un cadre aux moulures sculptées, chantournées et très en relief.



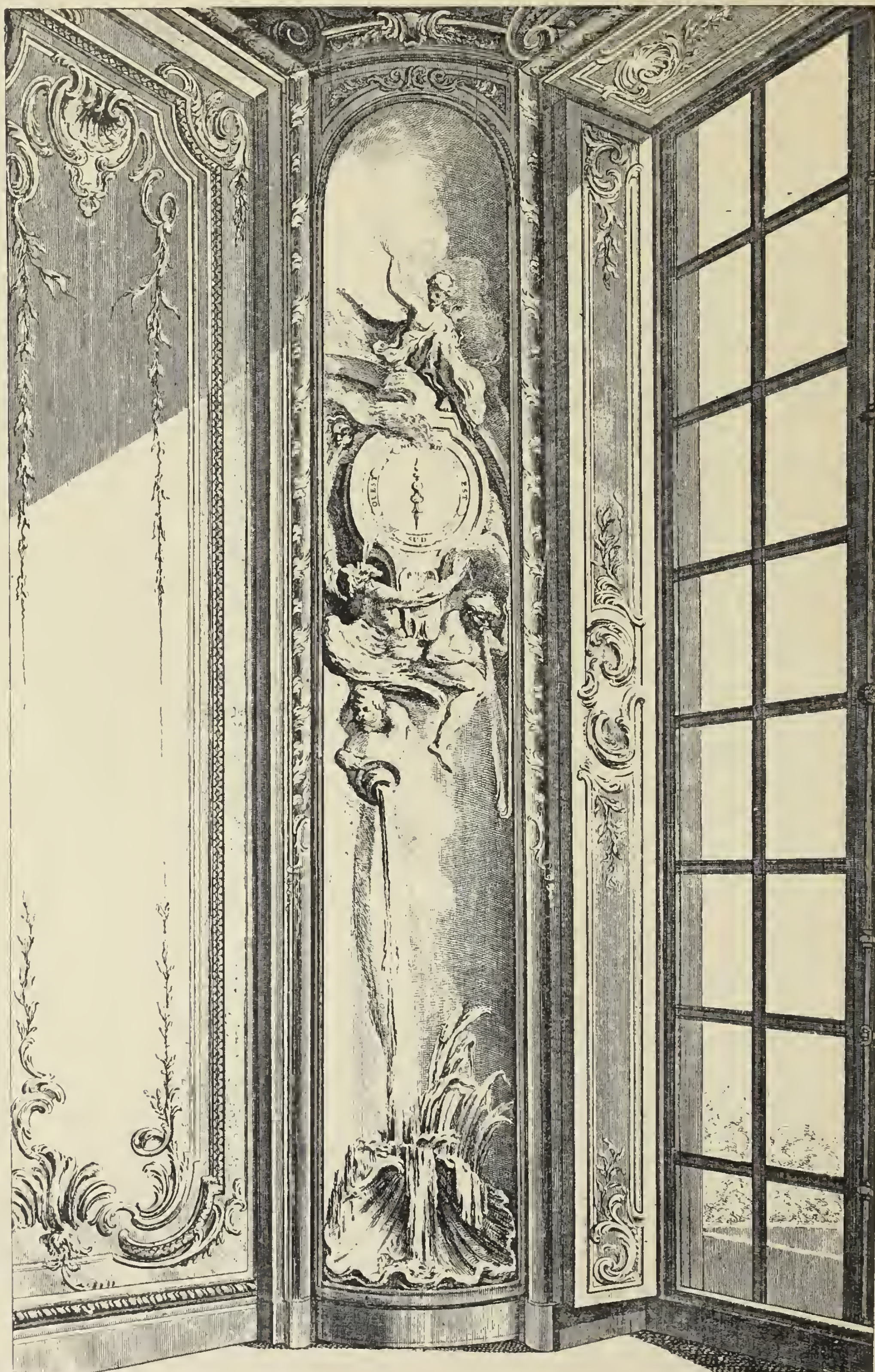
71. Salon de fêtes. — La hauteur du panneau étroit placé à côté de la cheminée est rompue par des bras de lumière dont la souche forme console et supporte un motif sculpté.
On remarquera l'opposition entre les lignes arrondies et incurvées des décors appliqués sur une destination fixe et les lignes à angle droit des principales moulures des battants de porte.



72. Salon de passage attenant a une salle de fêtes. — Glace dans un cadre en bois sculpté et doré, avec bras de lumière; la glace est soutenue par une console et encadrée par des panneaux de décorations variées, sur lesquels des appliques sont fixées.



73. Salon de passage attenant a une salle de fêtes. — Glace dans un cadre en bois sculpté et doré, soutenue par une console et encadrée par des panneaux de décorations variées.



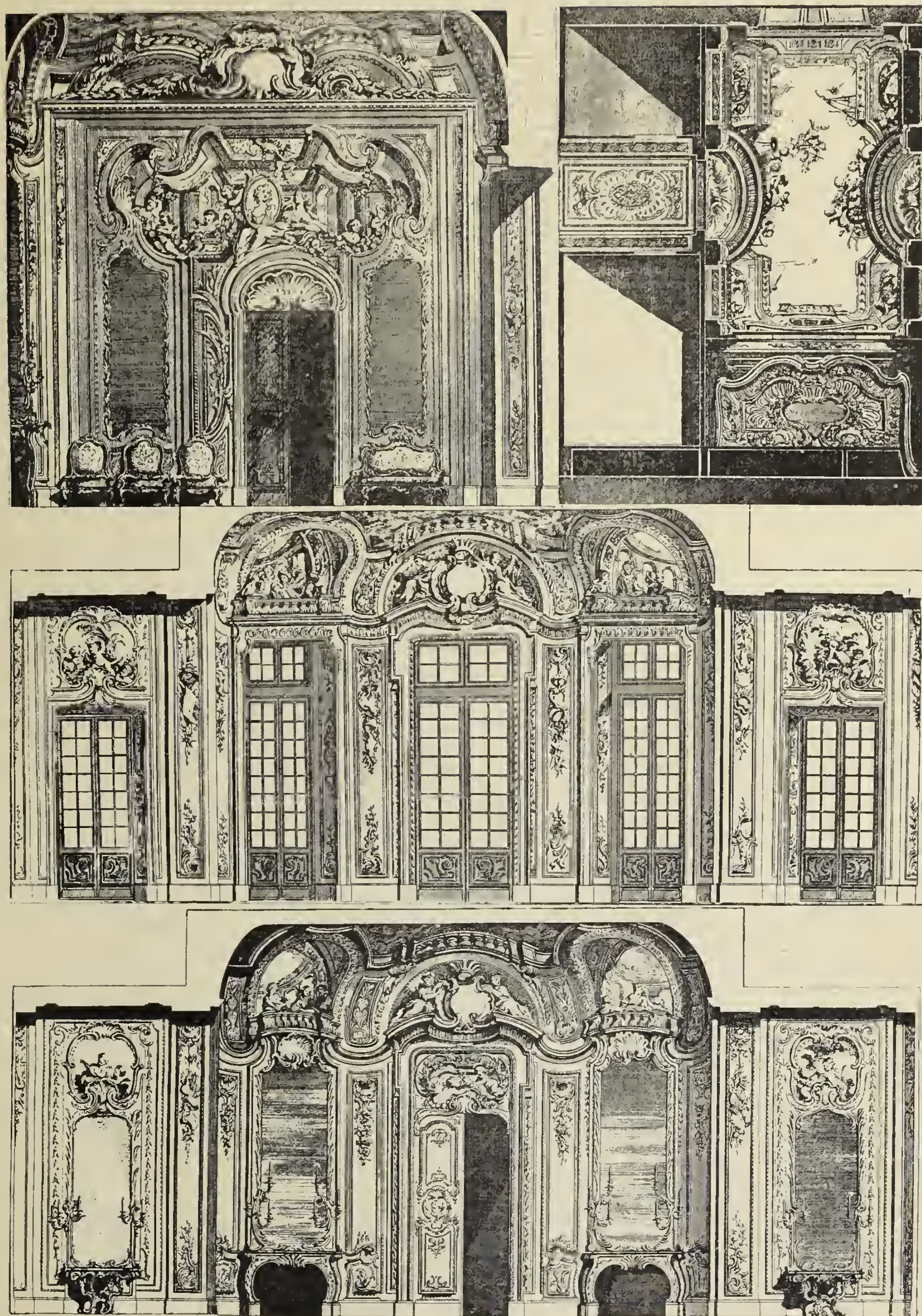
74. Vestibule d'entrée, attenant a une salle d'attente. — Utilisation d'un angle resserré entre une porte et une fenêtre; grand baromètre en bronze ciselé et doré, fixé dans une encoignure, et encadré par une fenêtre et un panneau.



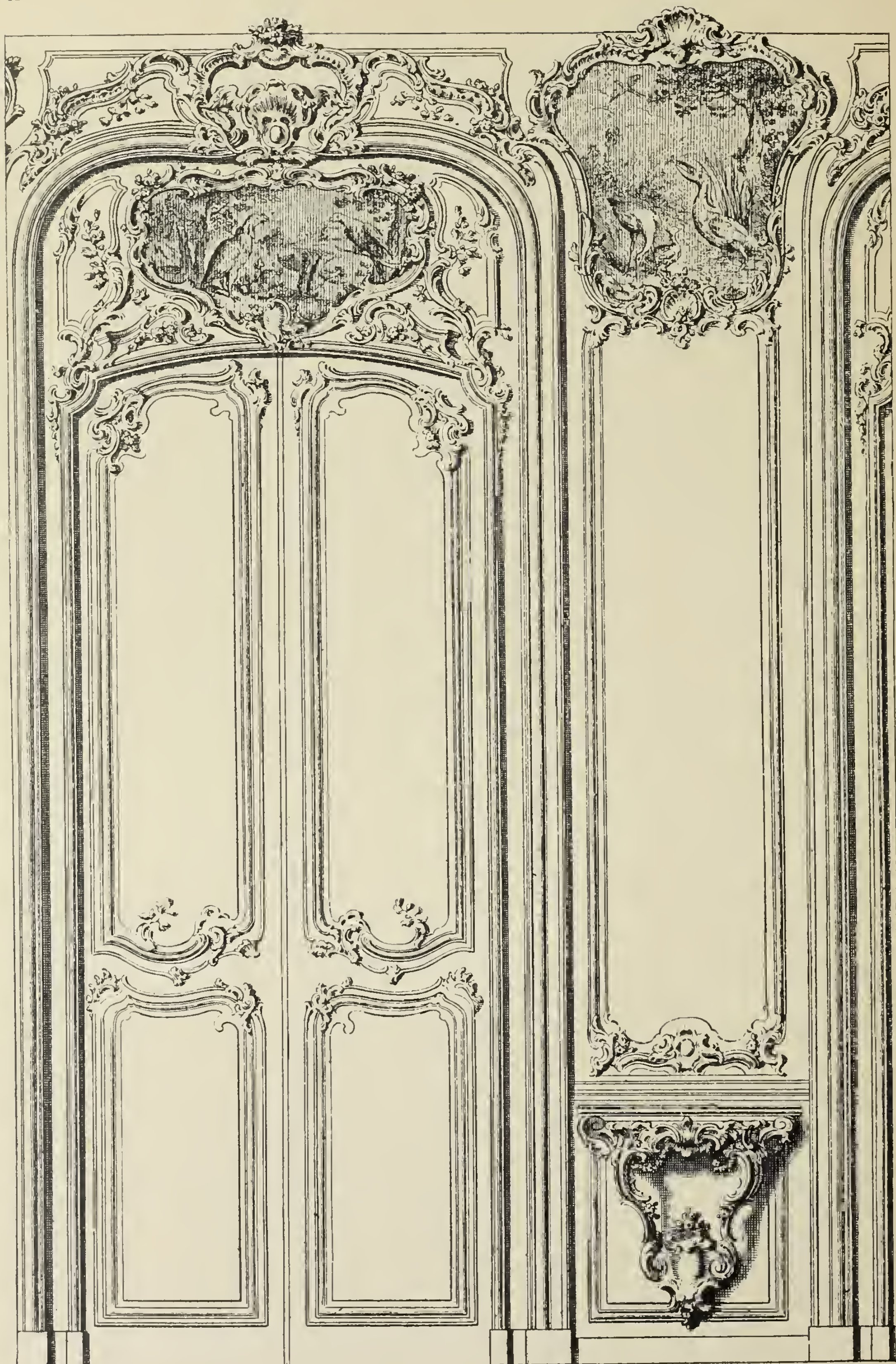
75. Salon de conversation. — Cartel en bronze ciselé et doré, rompant la monotonie d'un grand lambris en hauteur, placé entre une porte et une glace.



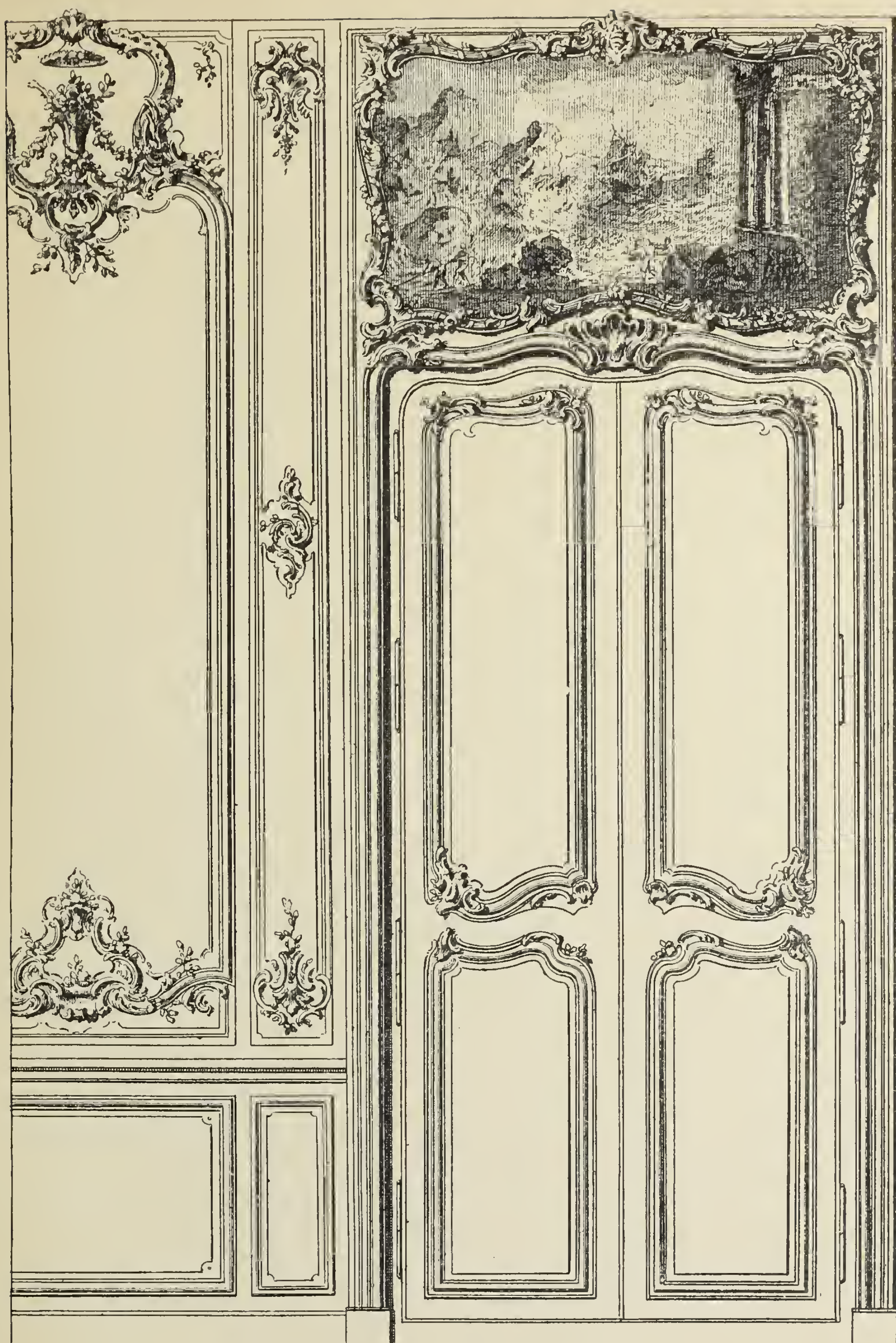
76. Chambre de parade. — Angle d'un plafond portatif dessiné pour le roi Louis XV, par J.-A. Meissonnier.



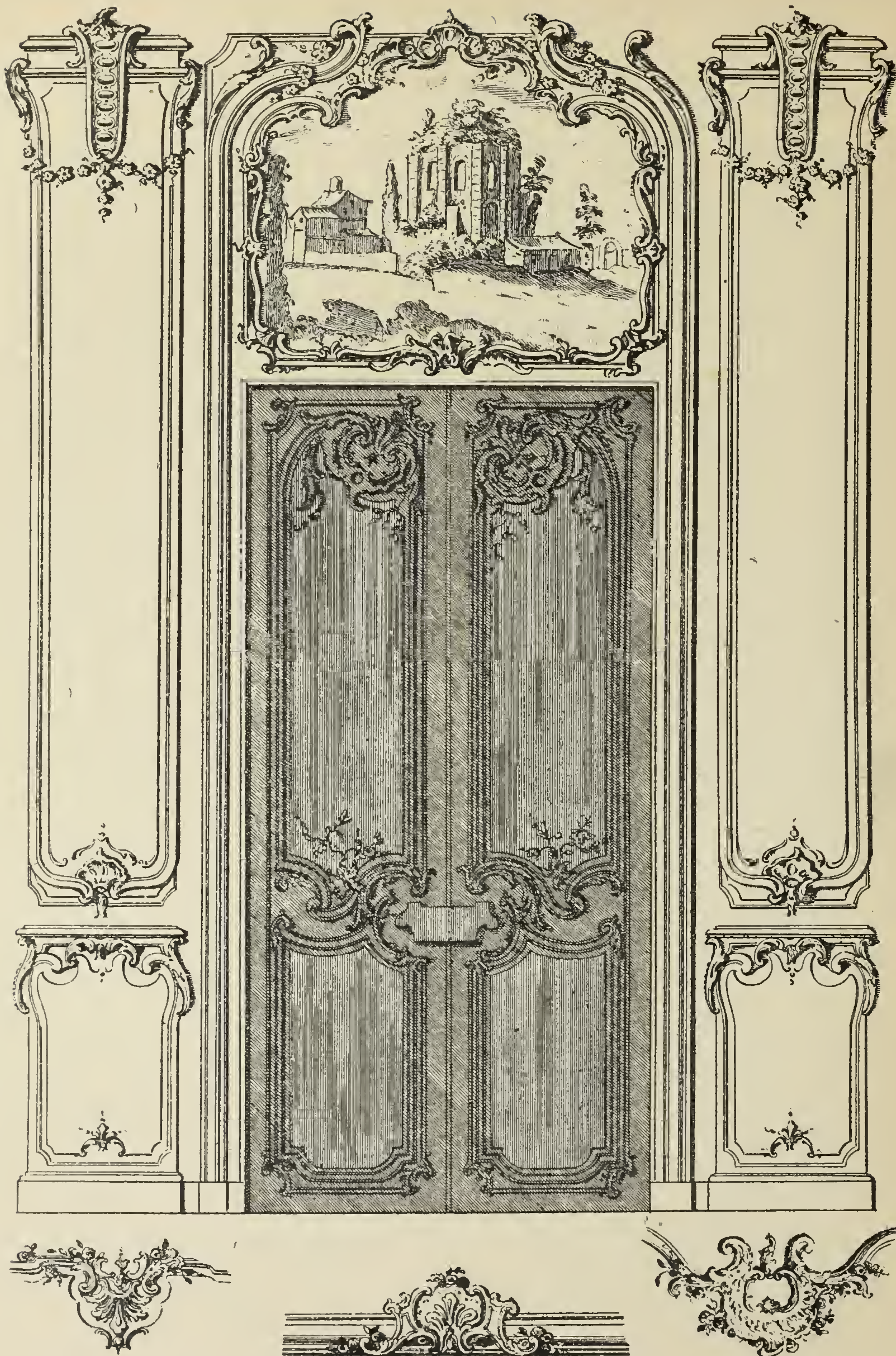
77. Ensemble de décoration pour un salon de fêtes. — Côté des glaces, côté des croisées et bouts des soffites. — Projet pour un plafond.



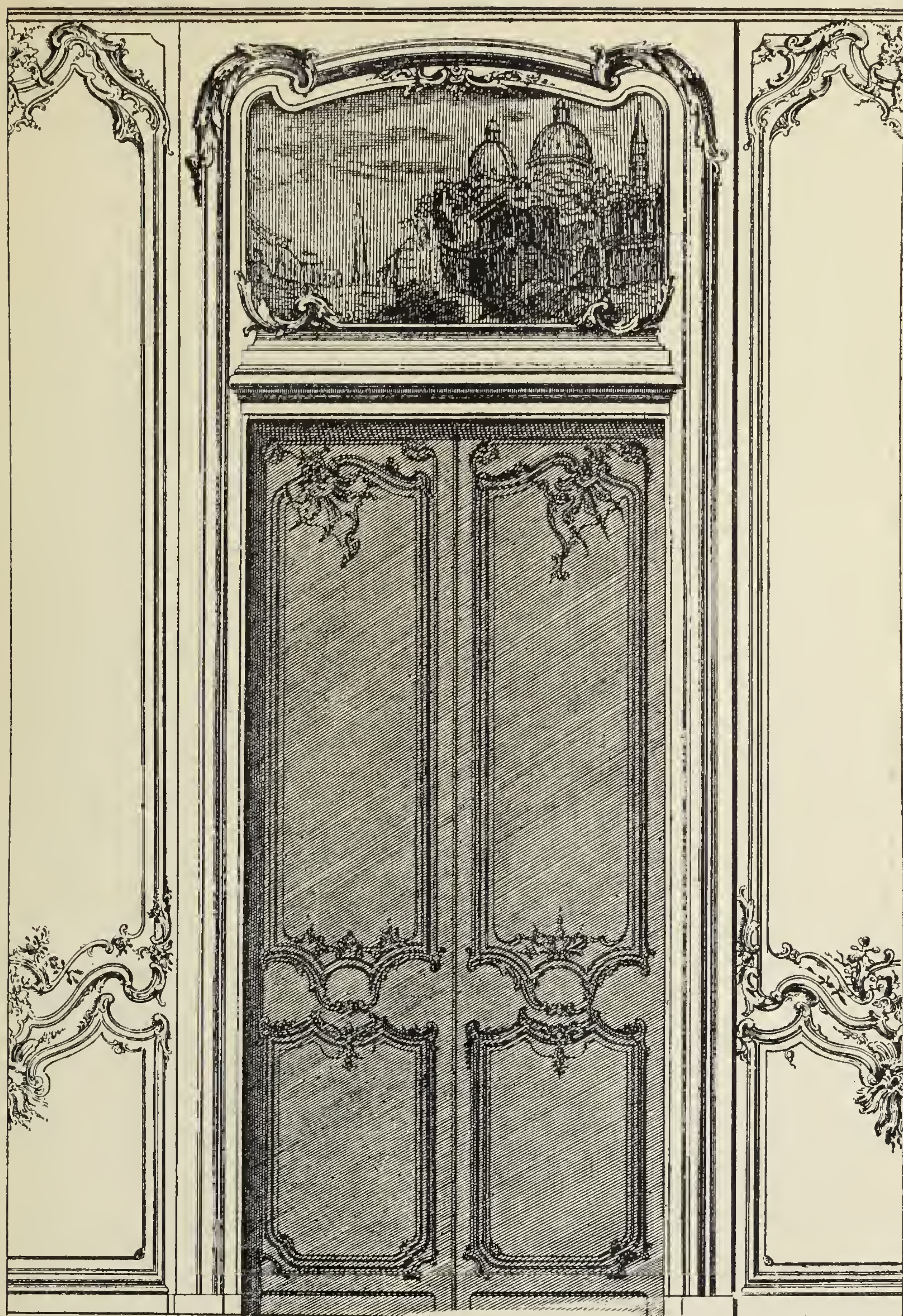
78. Petit salon. — Panneau supporté par une console et placé entre deux portes, l'une à placard, l'autre ouvrante. La porte à placard ne répond ici qu'à une exigence de symétrie.



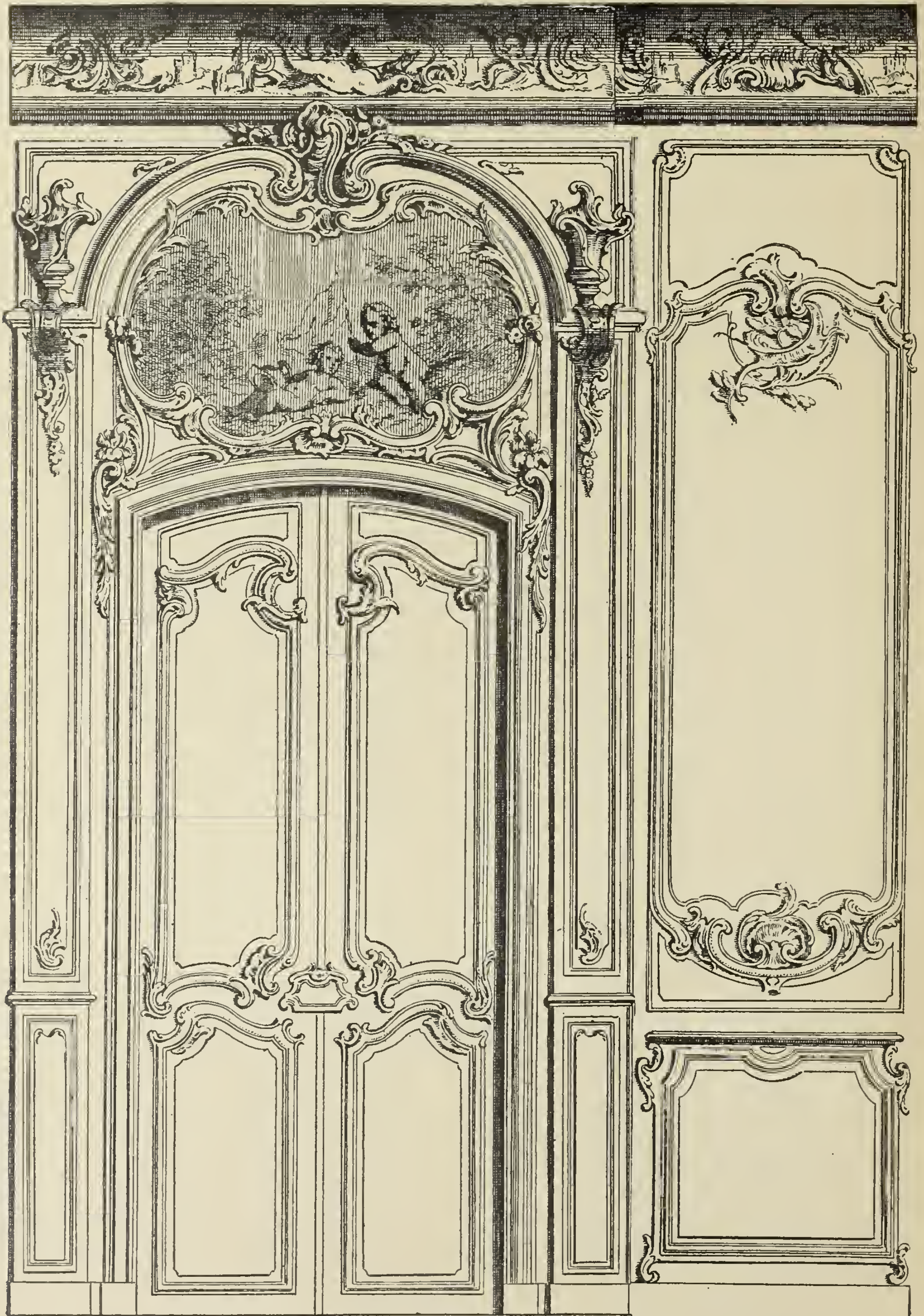
79. Appartement de parade. — Porte surmontée d'une peinture à évocation antique.



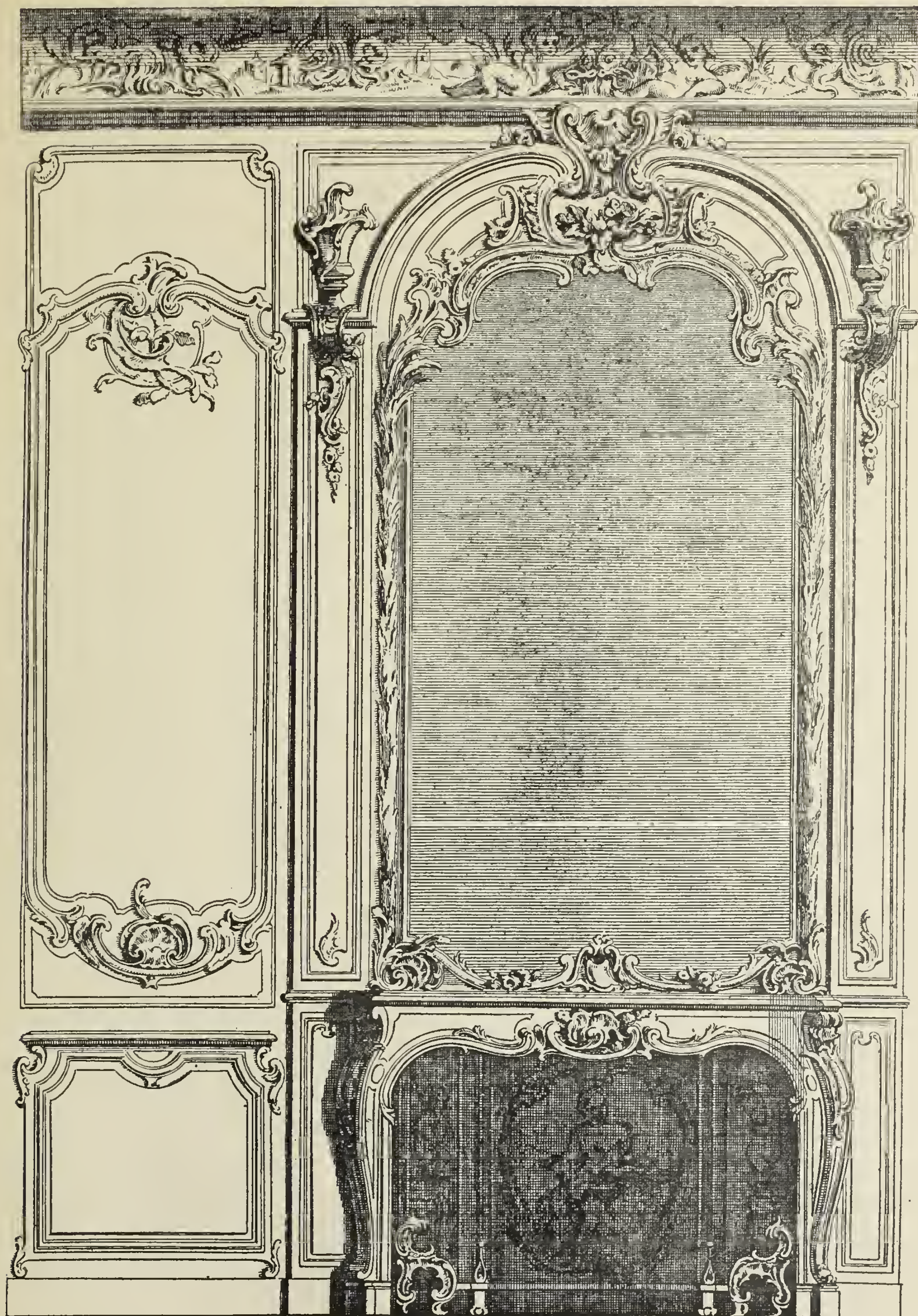
80. Porte pour un cabinet a collection, placée entre deux panneaux étroits, et surmontée de la peinture, exécutée en camaïeu, d'un sujet au pittoresque composé.



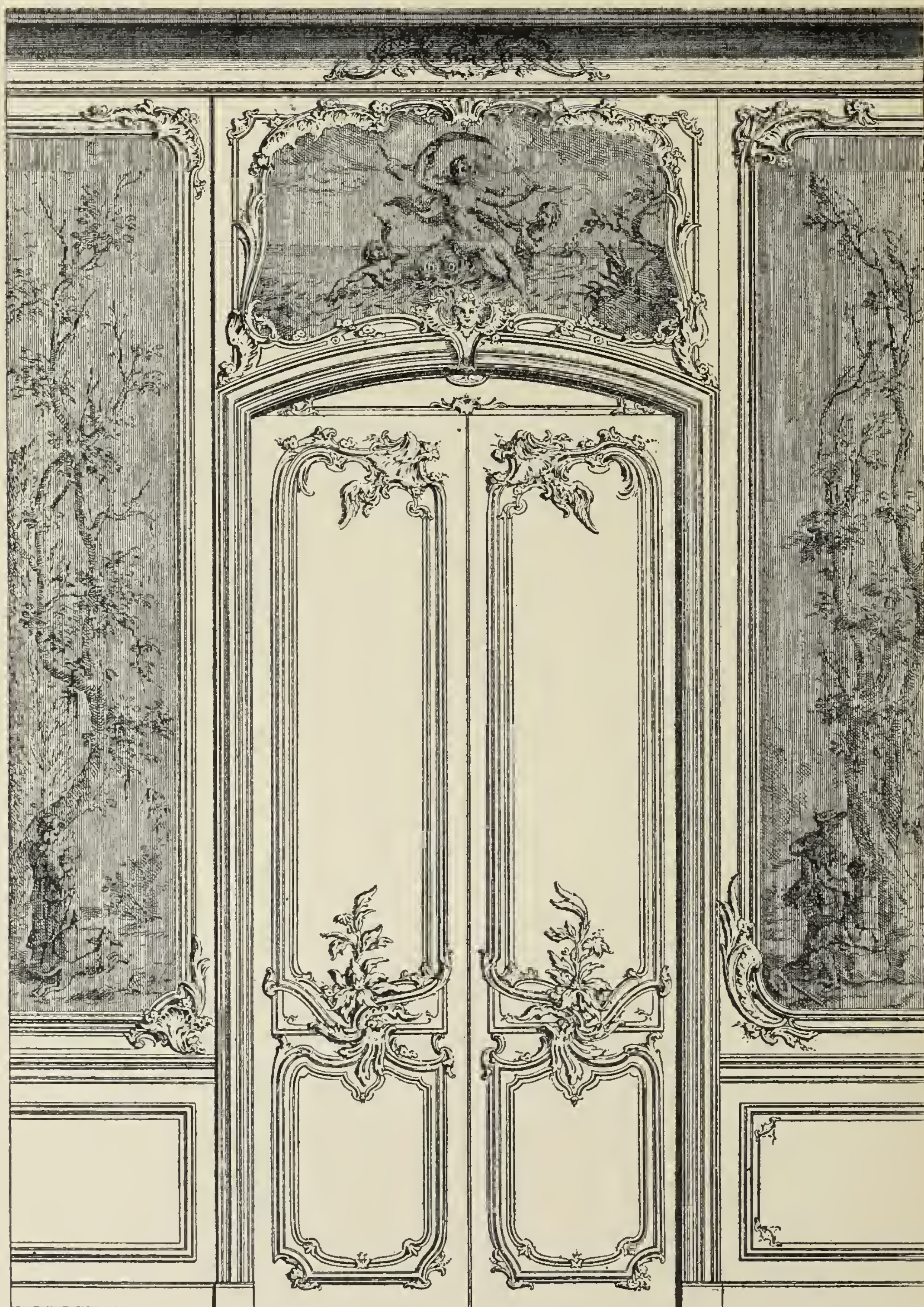
81. Salon de conversation " Boudoir a causer ". — Mur décoré de panneaux, et d'une fausse porte surmontée d'une peinture dans la formule conventionnelle du pittoresque italien pendant la première moitié du XVIIIe siècle



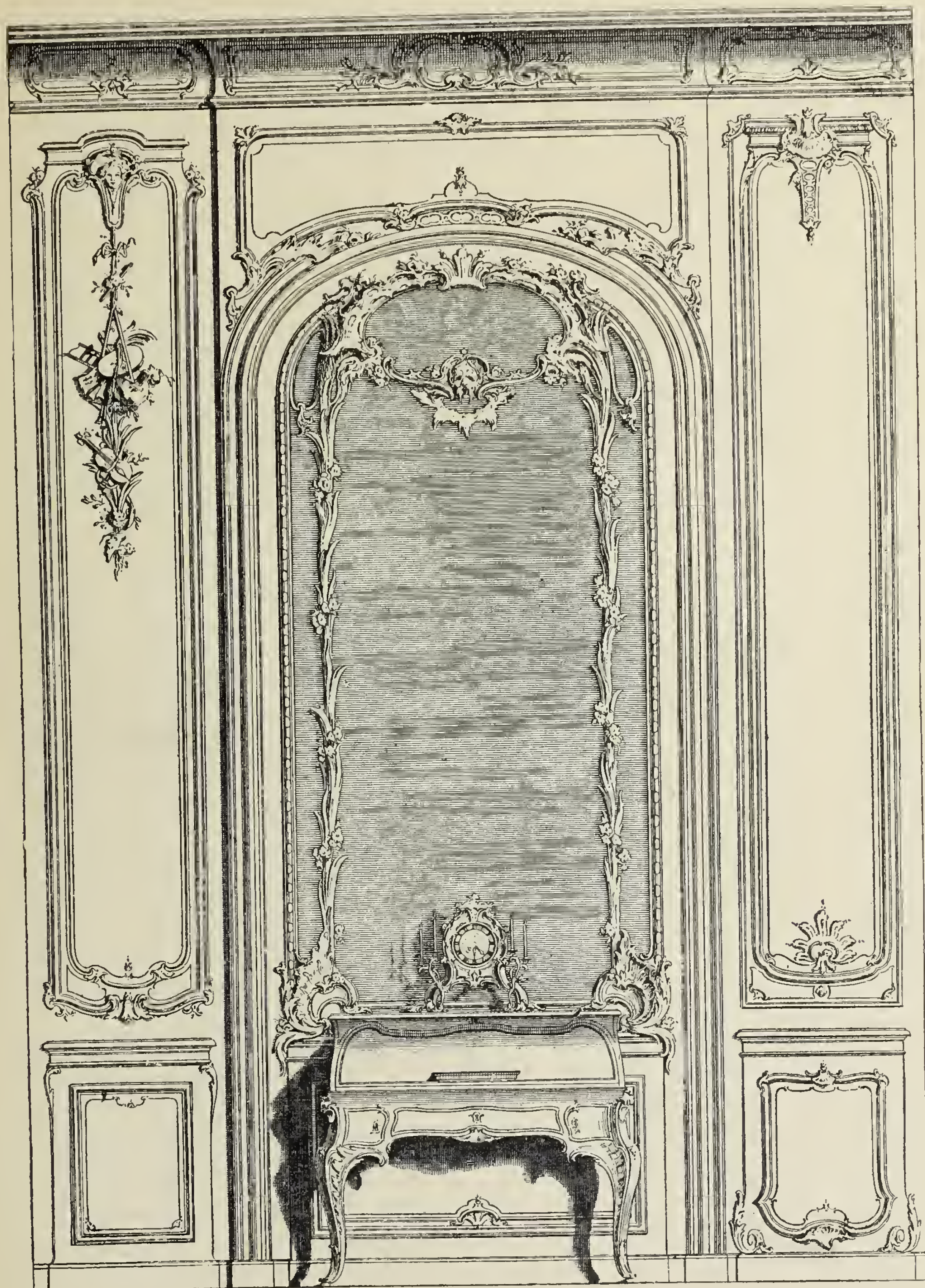
82. Salon de réception. — Panneau et porte en bois sculpté : la partie ornementale et sculptée du dessus de porte, avec ses deux vases, ne laisse à la peinture épisodique qu'une place relativement restreinte.



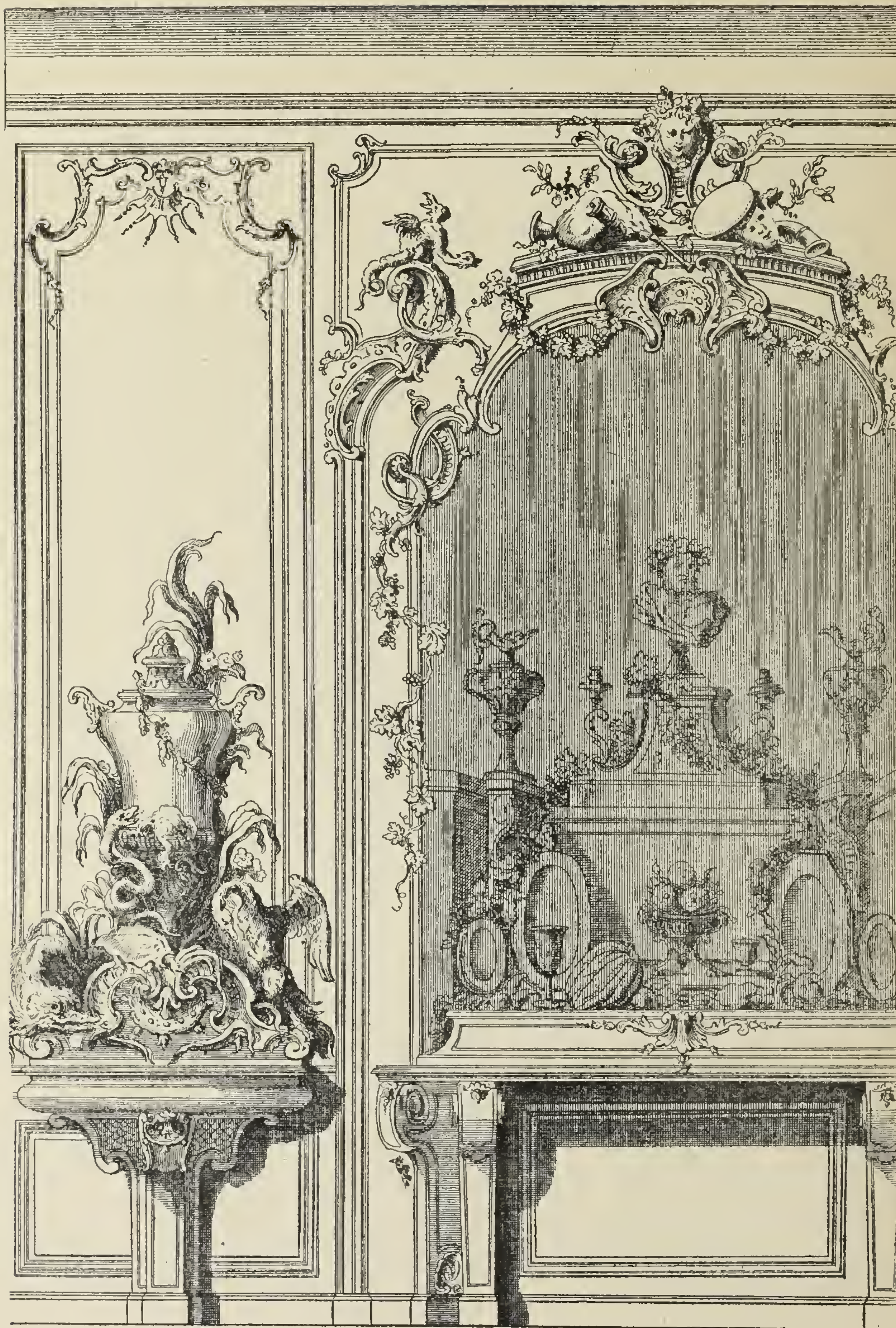
83. Salon de réception. — Suite de la décoration précédente : Cheminée en marbre sculpté, avec ses chenets et sa plaque de fond décorée; la cheminée est surmontée d'une glace dans un encadrement en harmonie avec le décor de la porte.



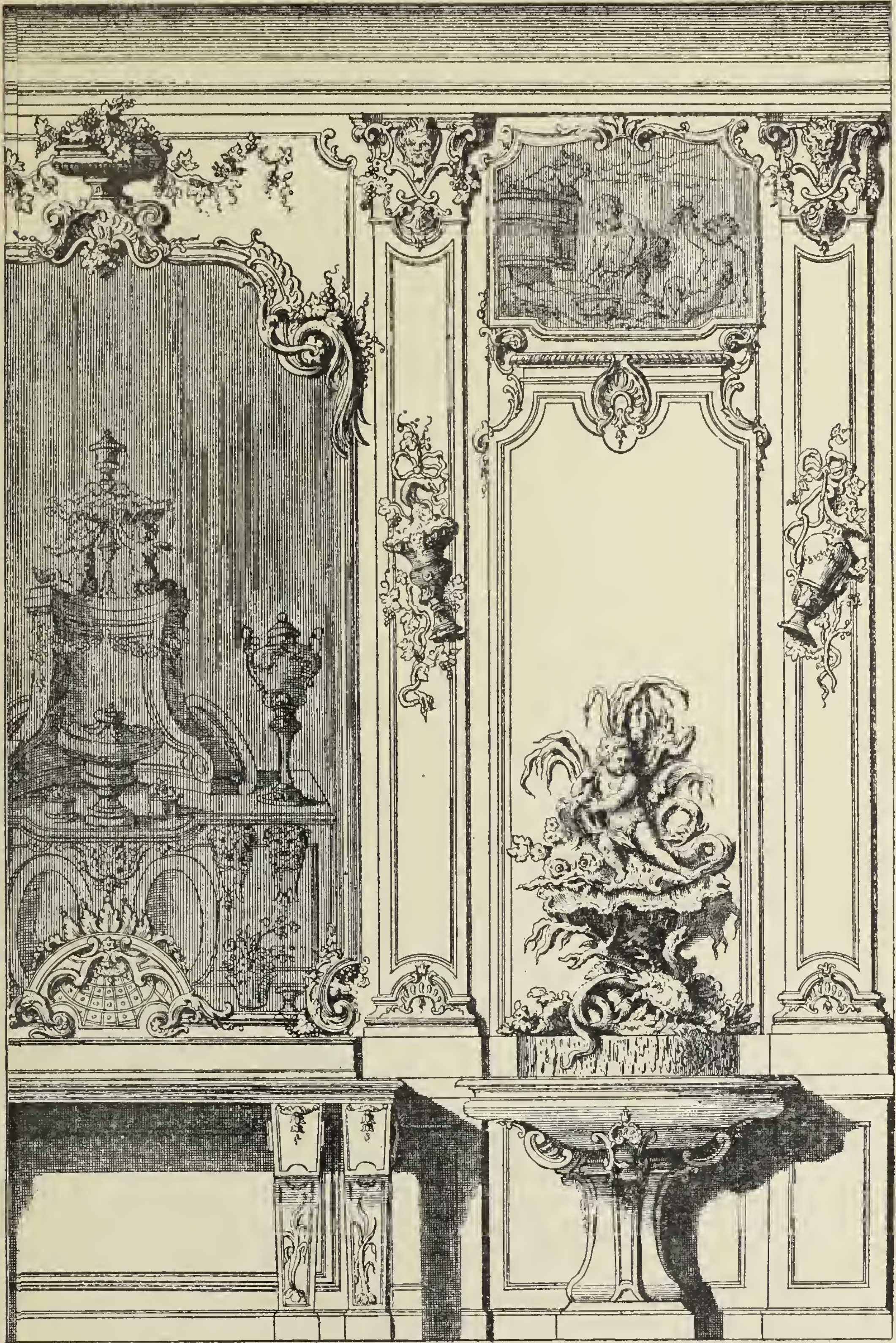
84. Cabinet de travail. — Porte en bois sculpté dont le cintre est dominé par une importante peinture; les tapisseries sont encadrées par des moulures de décorations variées.



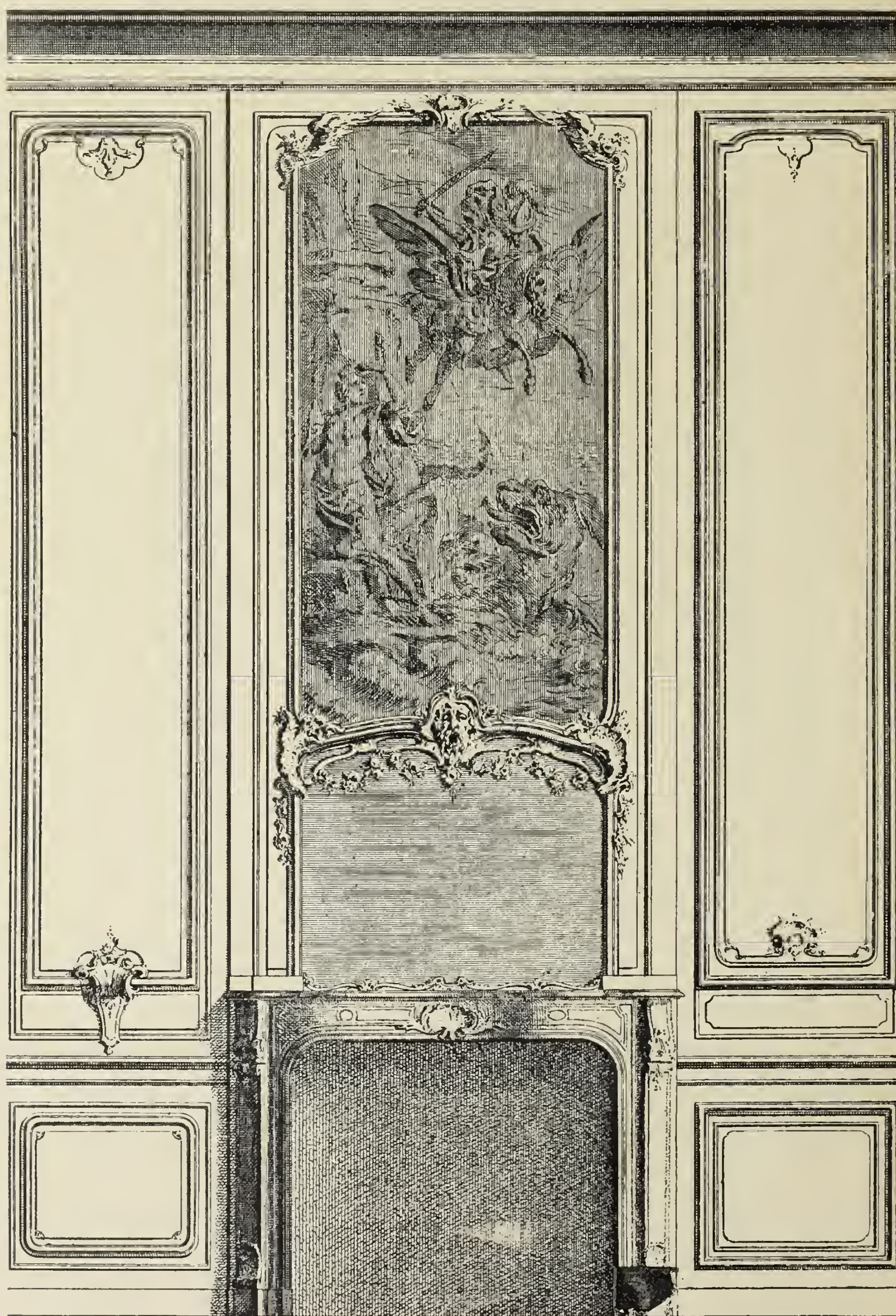
85. Chambre de travail ou " Chambre de pensée " pour une dame. — Glace avec décoration en bois sculpté appliqué, bureau-secrétaire et pendule à laquelle des lumières sont fixées ; panneaux de décorations variées.



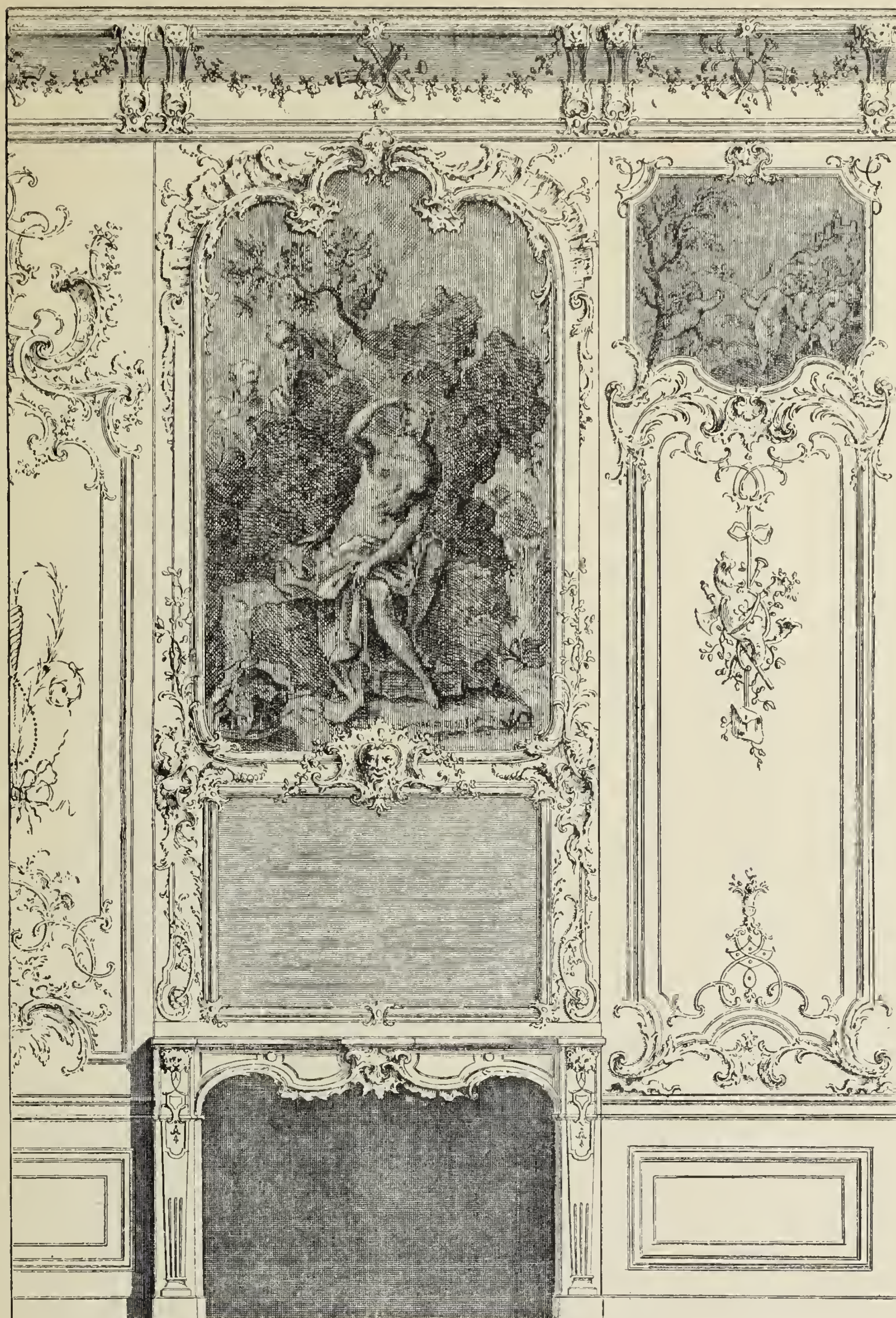
86. Salle a manger. — Le buffet encastré dans la profondeur du mur : à gauche, le panneau est occupé par une fontaine en étain soutenue par une console de marbre.



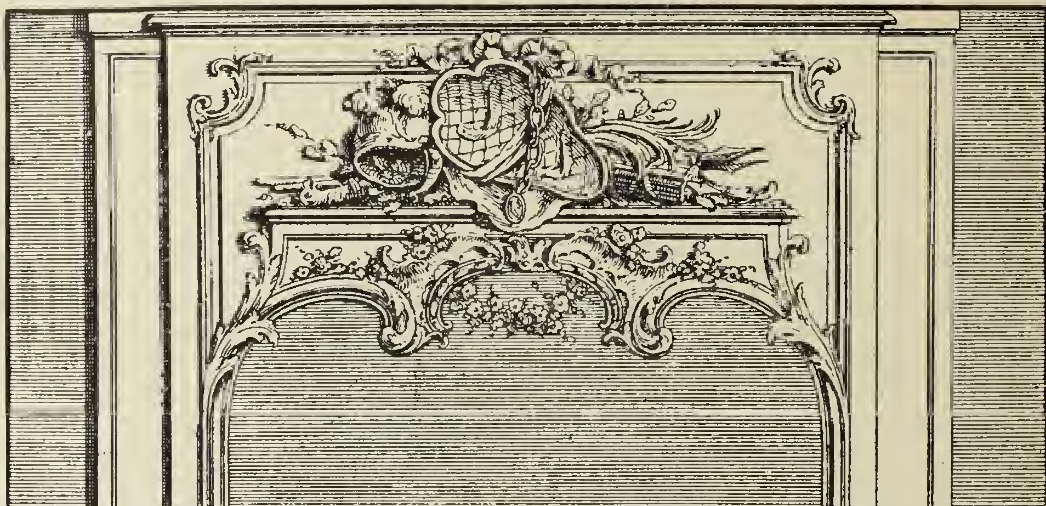
87. Salle a manger. — Application du système précédent : le buffet encastré dans la profondeur du mur : à droite, le panneau est occupé par une fontaine en marbre, soutenue par une console en pierre, et couronnée par une peinture.

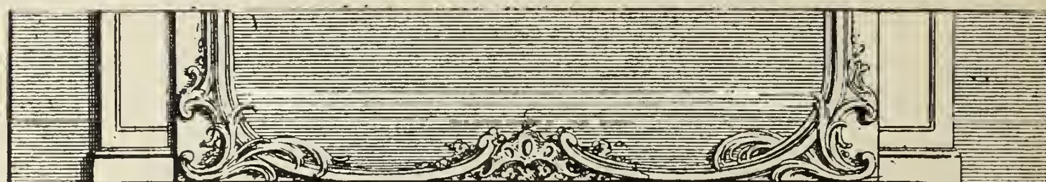


88. Boudoir a toilette. — Au milieu de panneaux de décorations variées, et au-dessus de la cheminée, on n'a réservé qu'une place étroite pour le miroir; une peinture, qui a deux fois la hauteur de ce miroir, se trouve placée au-dessus.

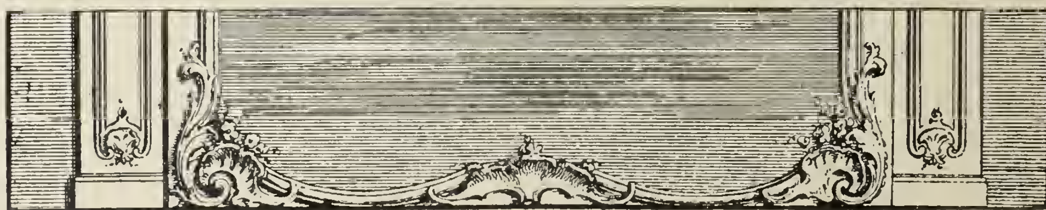


89. Chambre a coucher. — Une cheminée basse, un petit miroir, des panneaux où un nœud sert à suspendre un décor aux éléments variés, et au-dessus du miroir, ainsi qu'au-dessus du panneau, des peintures où la fable permet des expressions de nu, et plus haut encore, sous le plafond, une frise partagée par des consoles et dont les tympans sont décorés de guirlandes retenues en leur milieu par des panoplies d'instruments de musique.





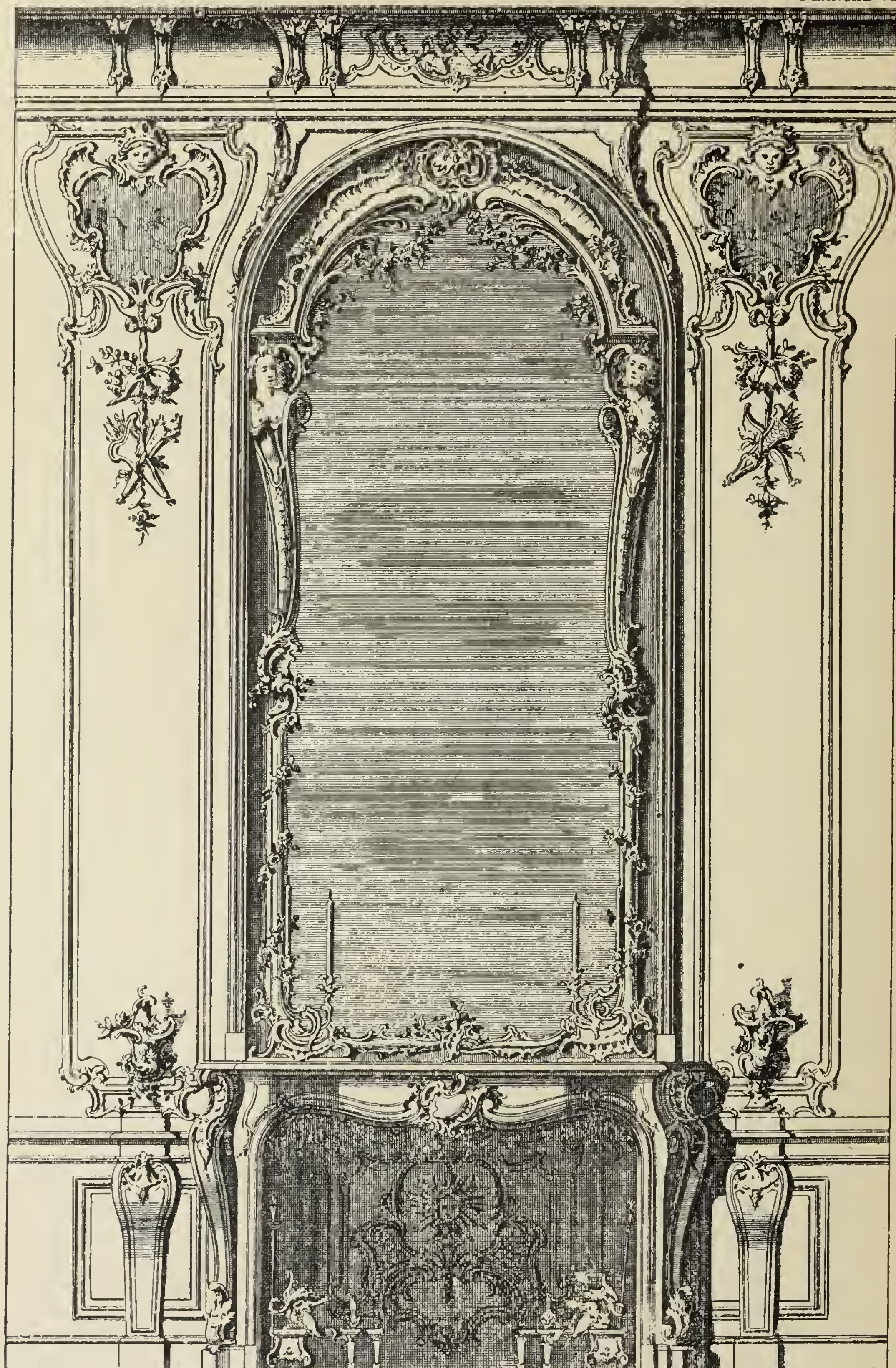




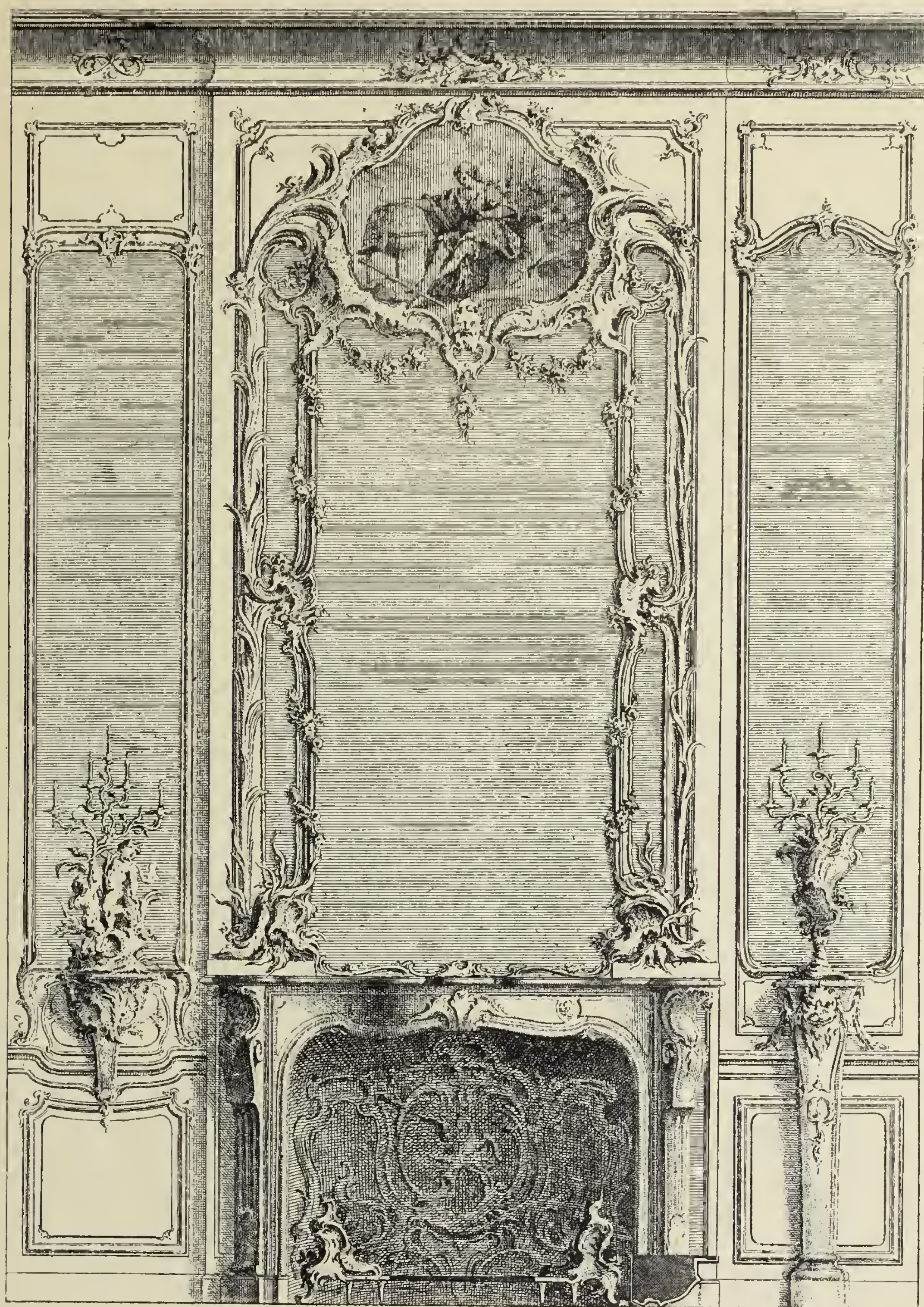
90. Glaces pour décoration de cabinet de travail et de chambre a coucher. —
Un décor simple qui laisse à la bordure générale de la glace sa légèreté et sa distinction.



91. Décoration pour glace de grande salle a manger. Grand chambranle de la cheminée joint a celui de son couronnement. — Le décor un peu chargé du haut de la glace, est équilibré par les deux figures qui portent des bras de lumière de chaque côté de la cheminée et sont comme des pédales d'appui à cette harmonie bruyante.



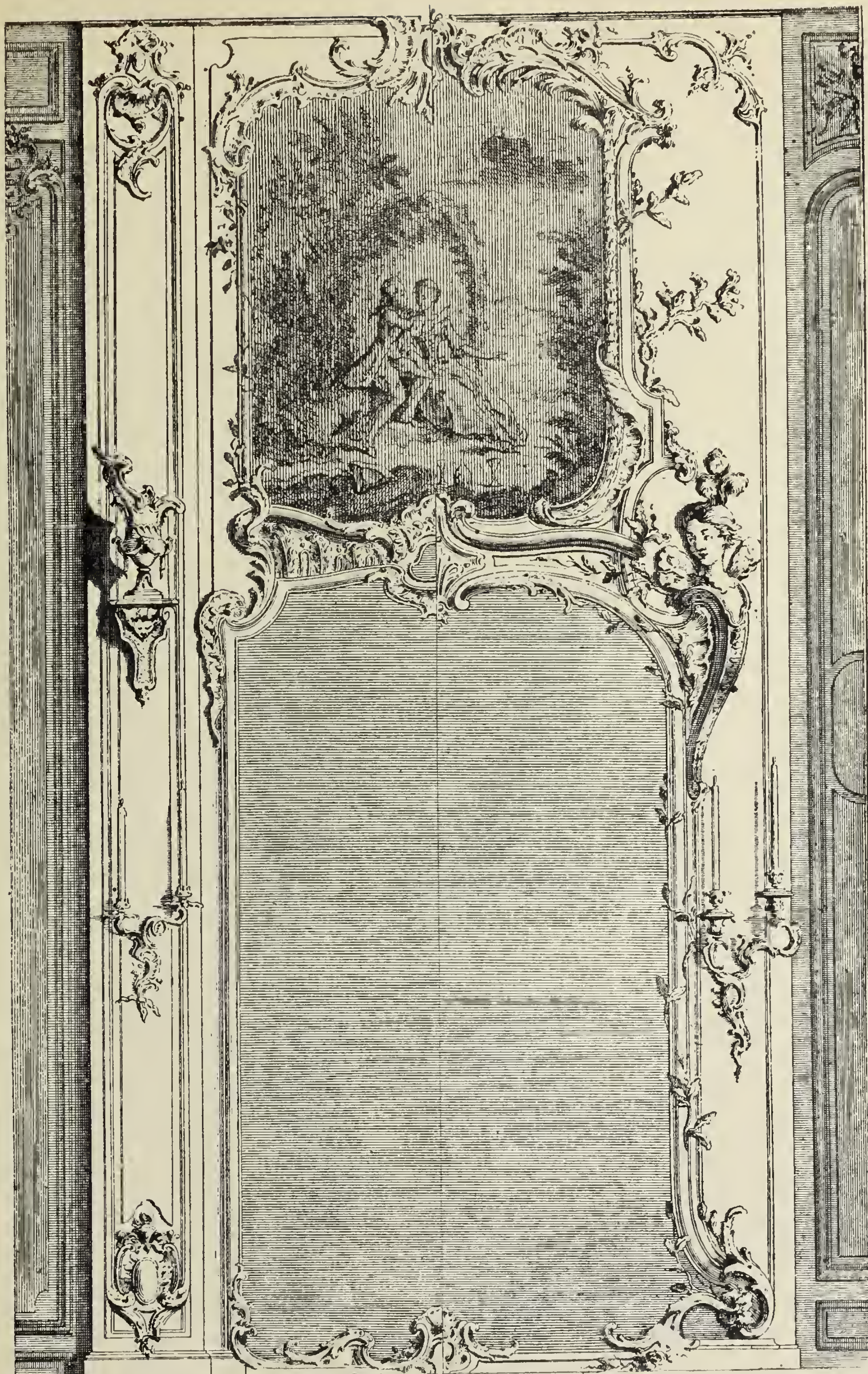
92 Chambre de parade. — Cheminée, glace, candélabres, foyer et chenets, consoles, vases, panneaux et voussure.



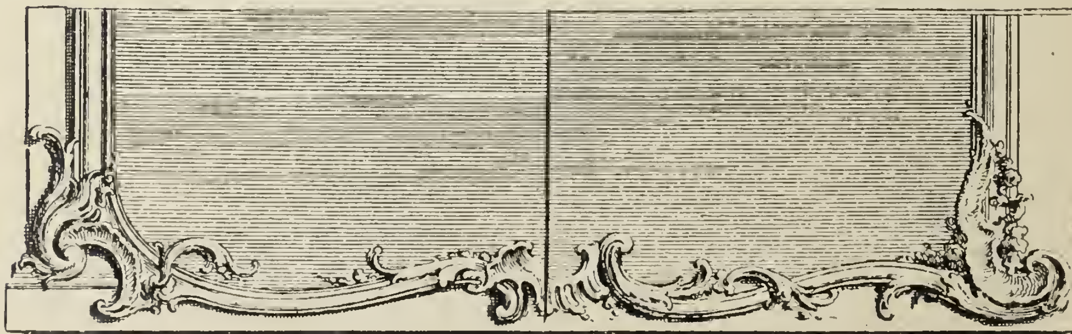
93. DÉCORATION POUR RICHE CABINET DE TRAVAIL OU POUR GALERIE DE CURIOSITÉS.



94. Salle a manger. — Glaces en bois sculpté de décorations variées surmontées d'une étude d'animaux.



95. Boudoir — Glaces en bois sculpté de décorations variées, surmontées d'une peinture à sujet sentimental.

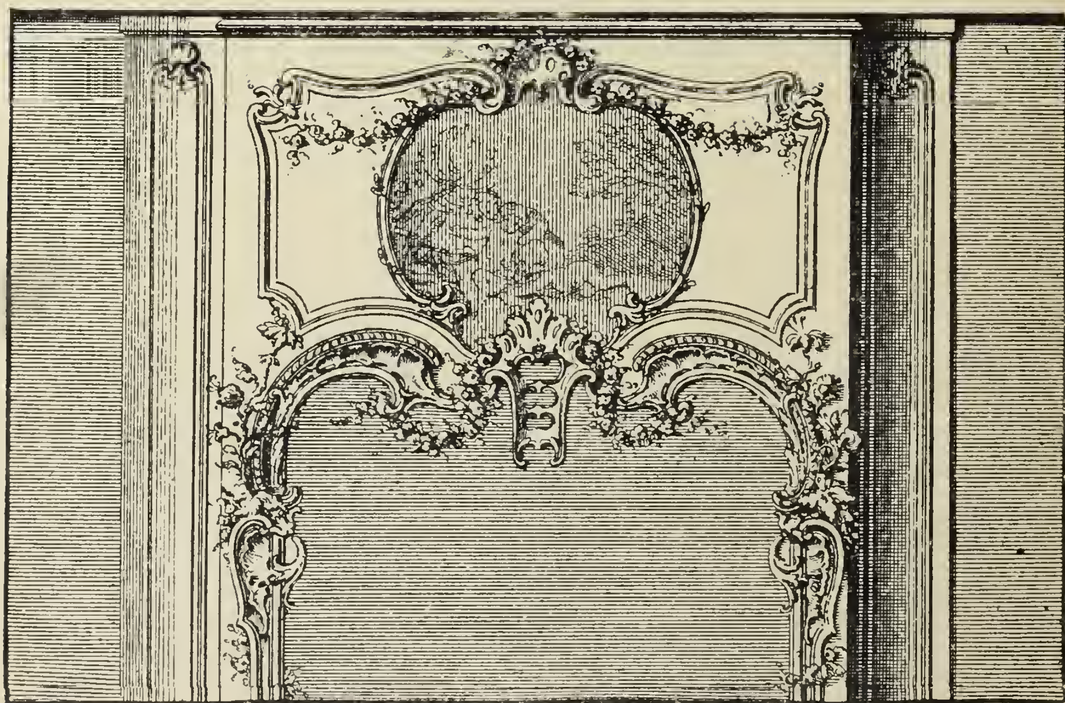


96. Grand salon de réception. — Glaces en bois sculpté de décorations variées. On y voit la figure de quelques animaux fabuleux dont les courbes se prêtaient aux évolutions du style rocaille.



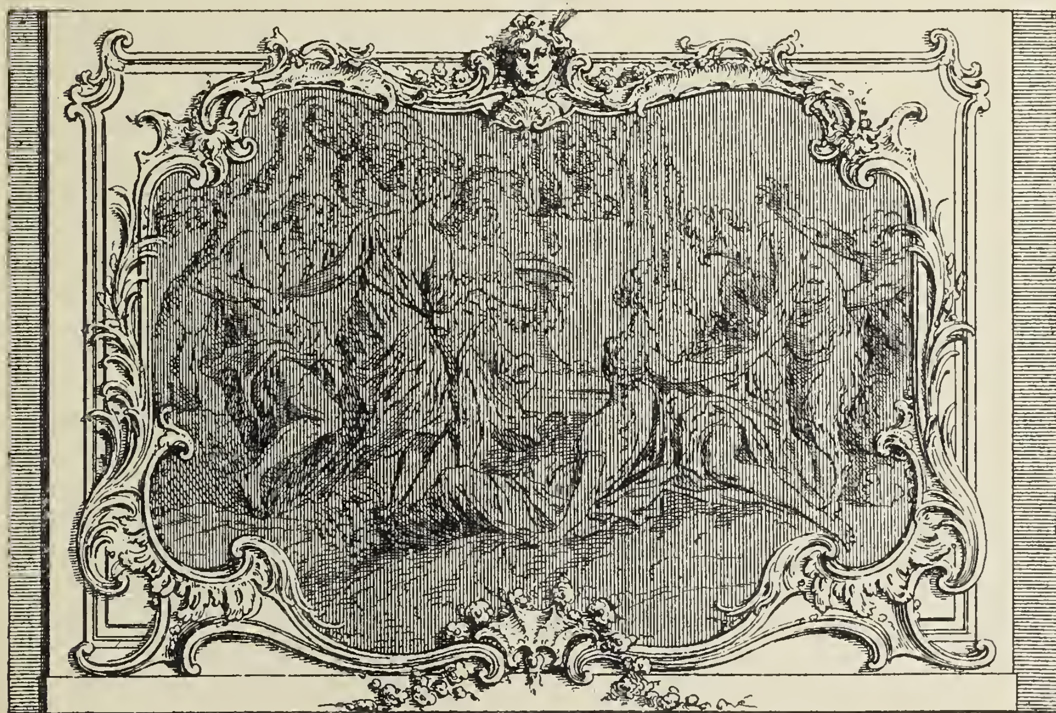
97. Chambre a coucher d'apparat. — Glaces en bois sculpté, de décorations variées, surmontées d'une peinture à sujet mythologique.



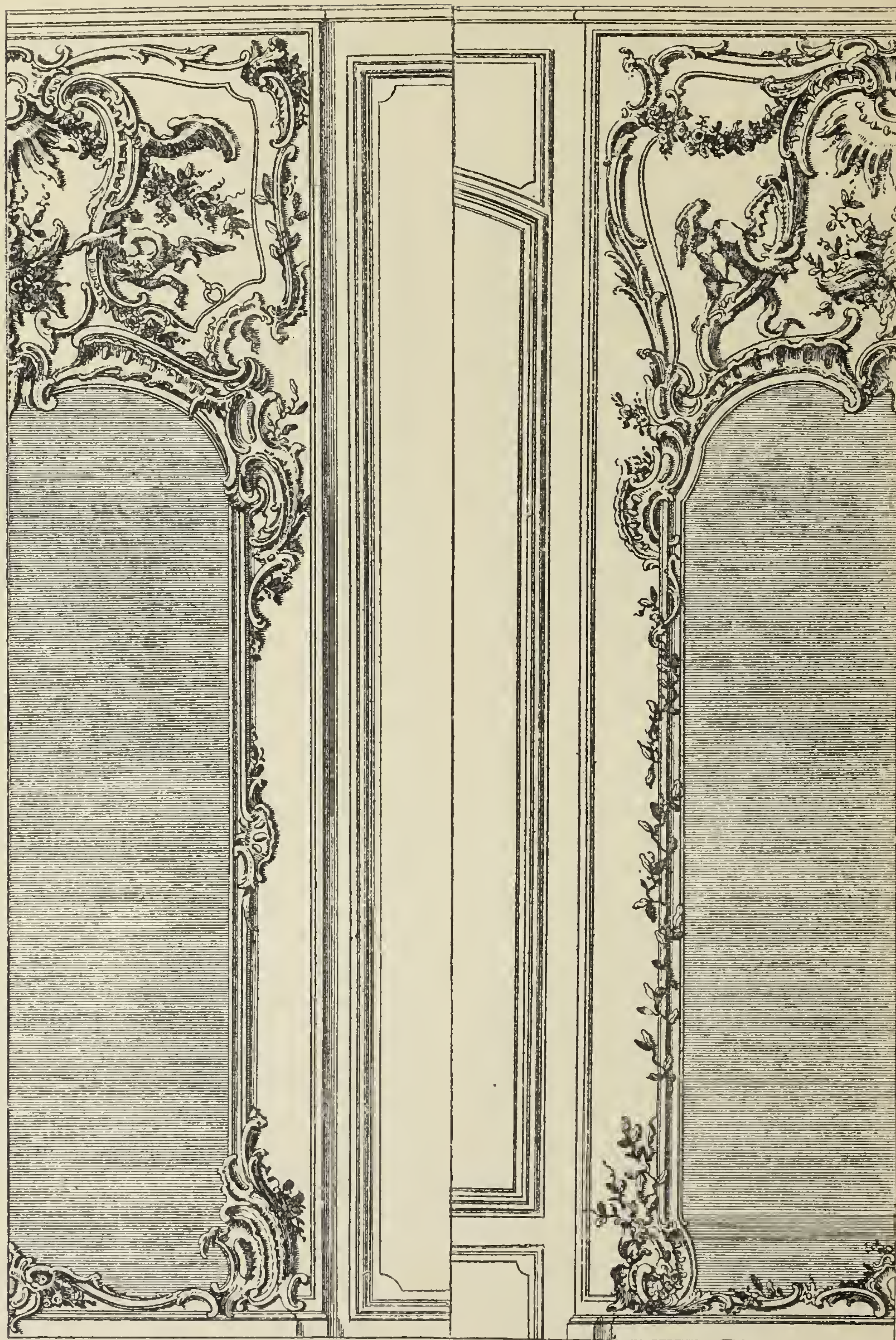


98. Petites chambres a coucher. — Couronnements de glaces avec peintures.

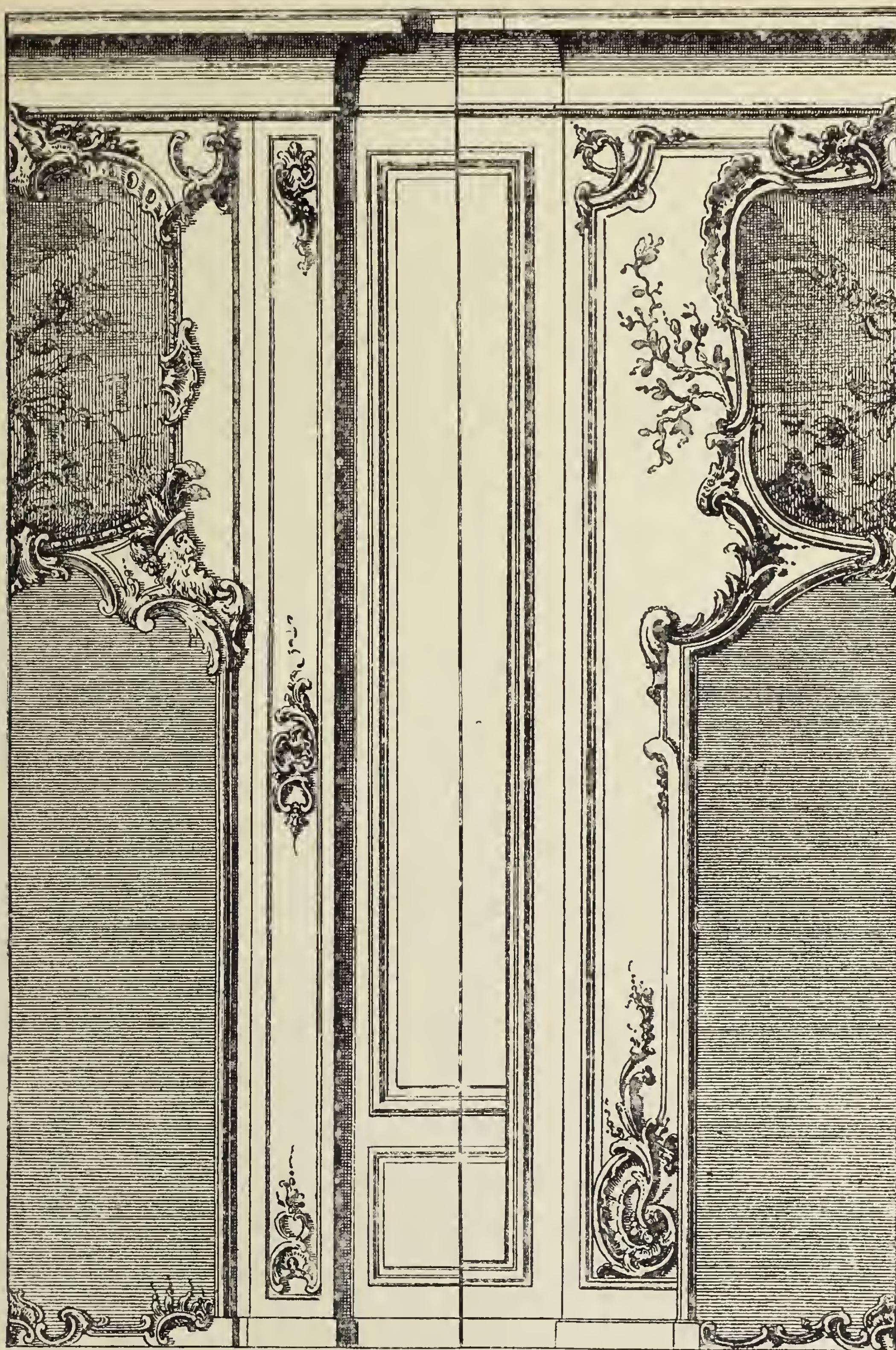




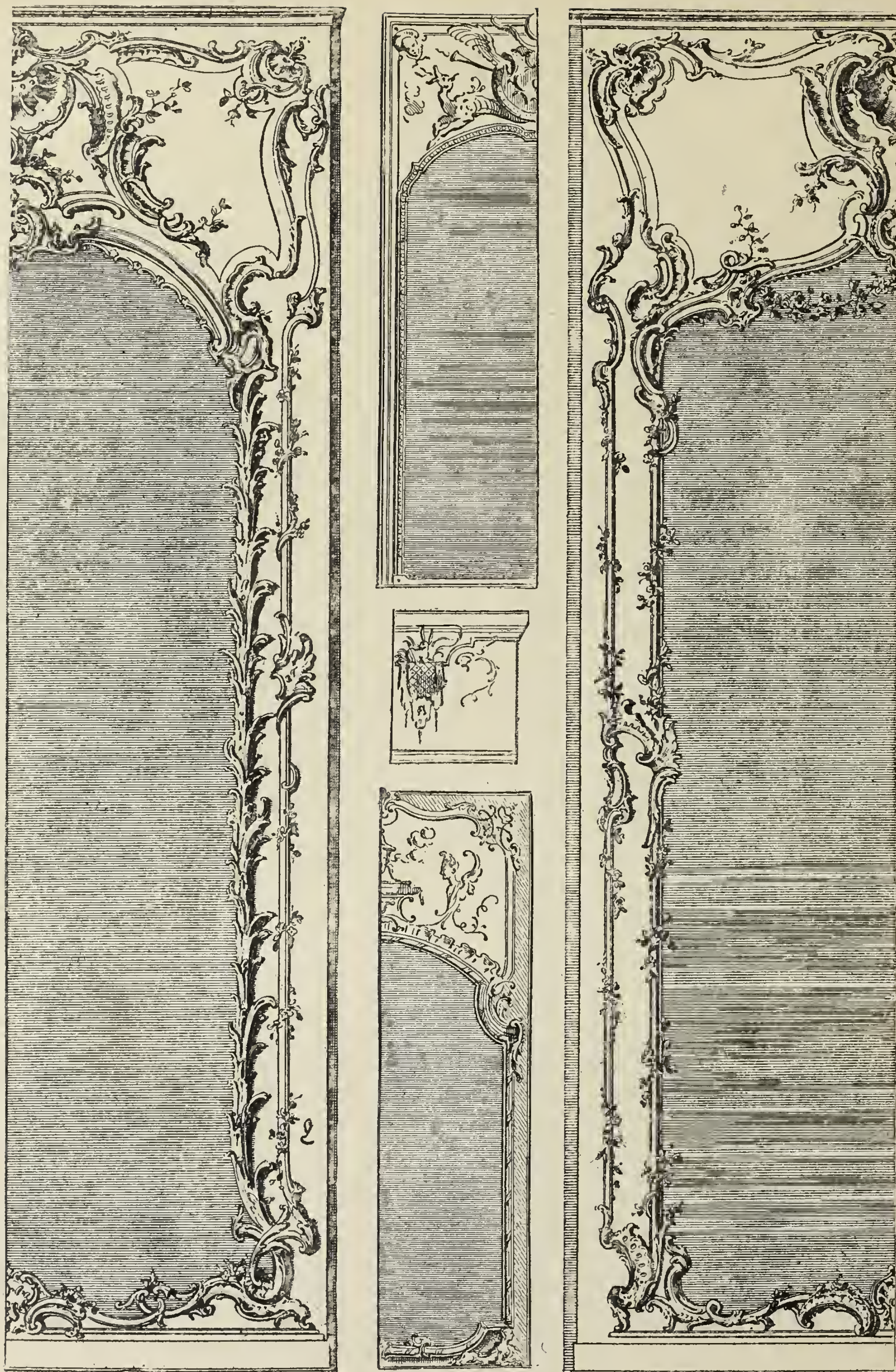
99. Petites chambres a coucher. — Peintures à sujets mythologiques renfermées dans des bordures en bois sculpté pour servir de couronnement à des portes.



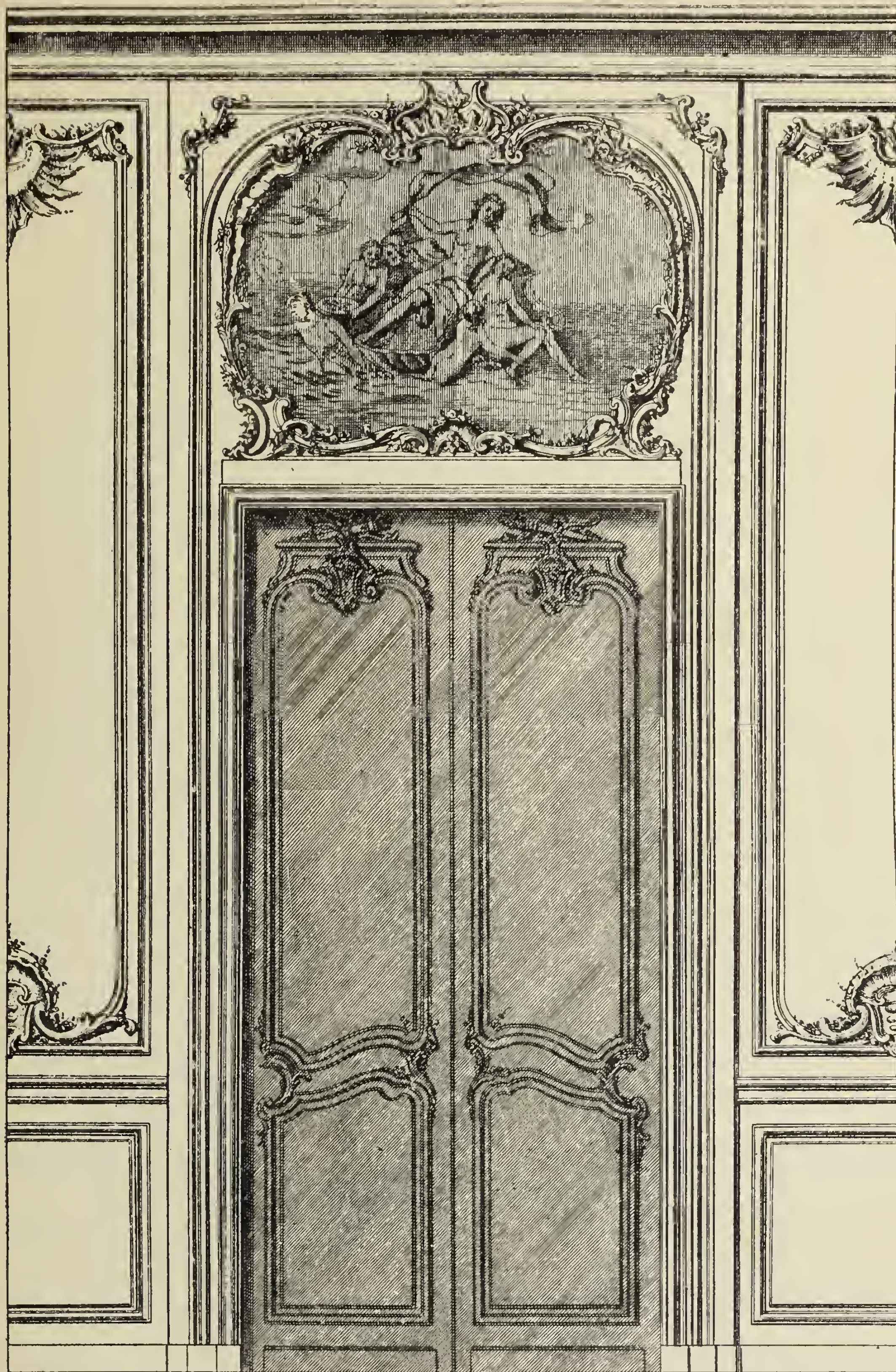
100. Salons. — Glaces en bois sculpté.



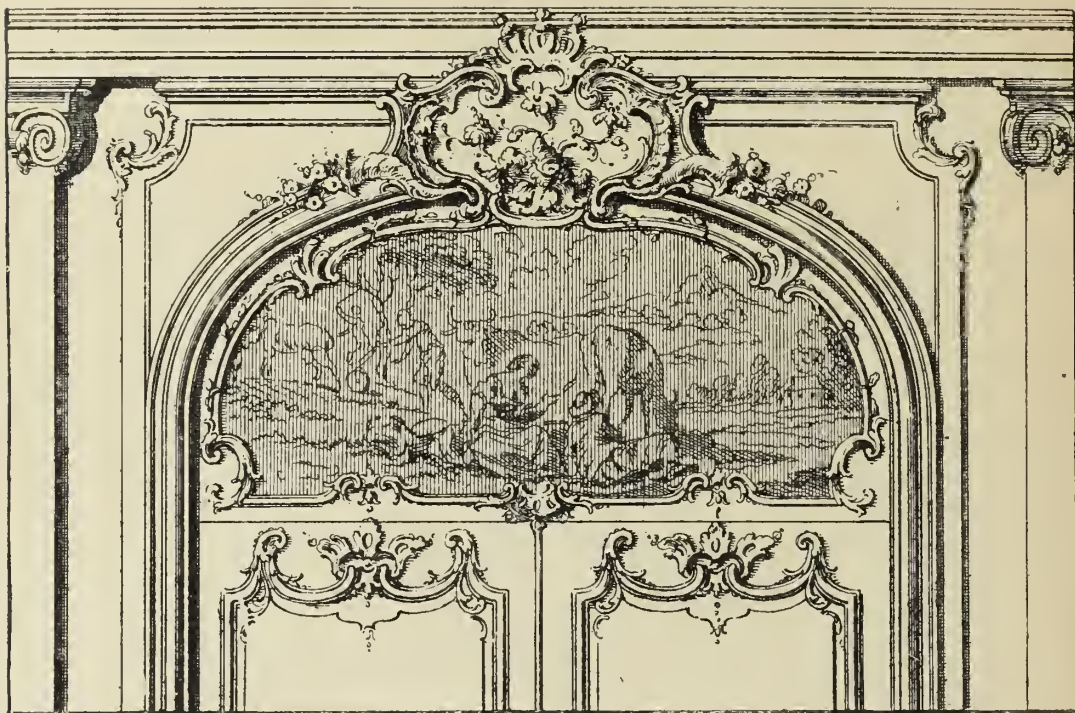
101. Cabinets de travail. — Glaces en bois sculpté.

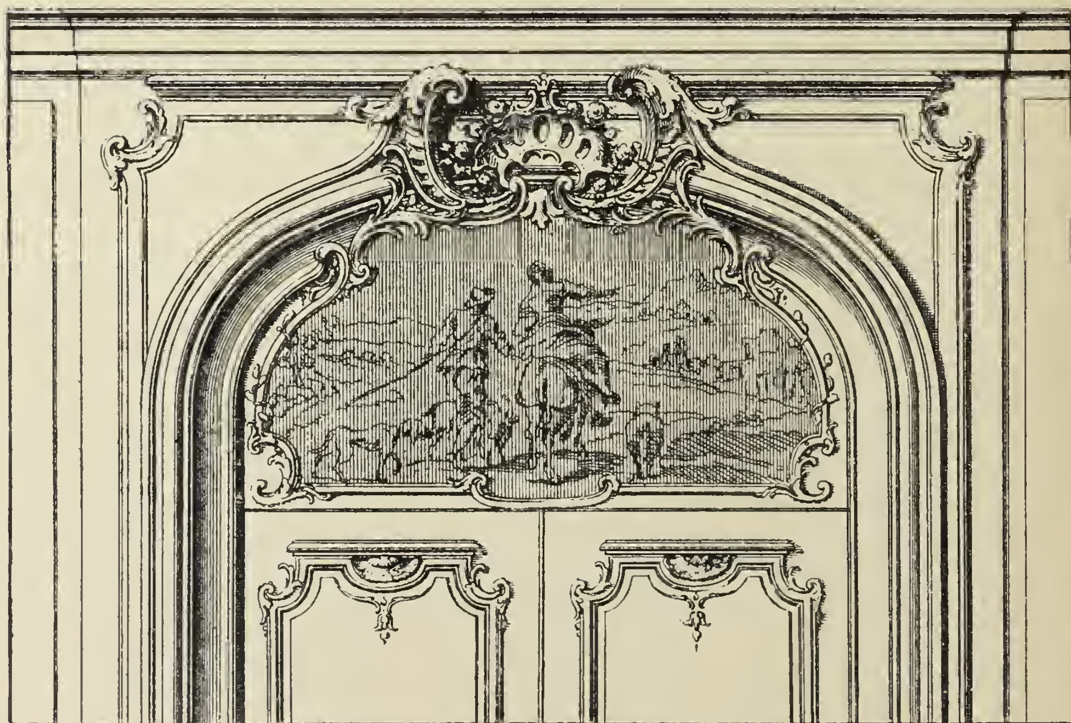


102. Salons. — Glaces en bois sculpté.

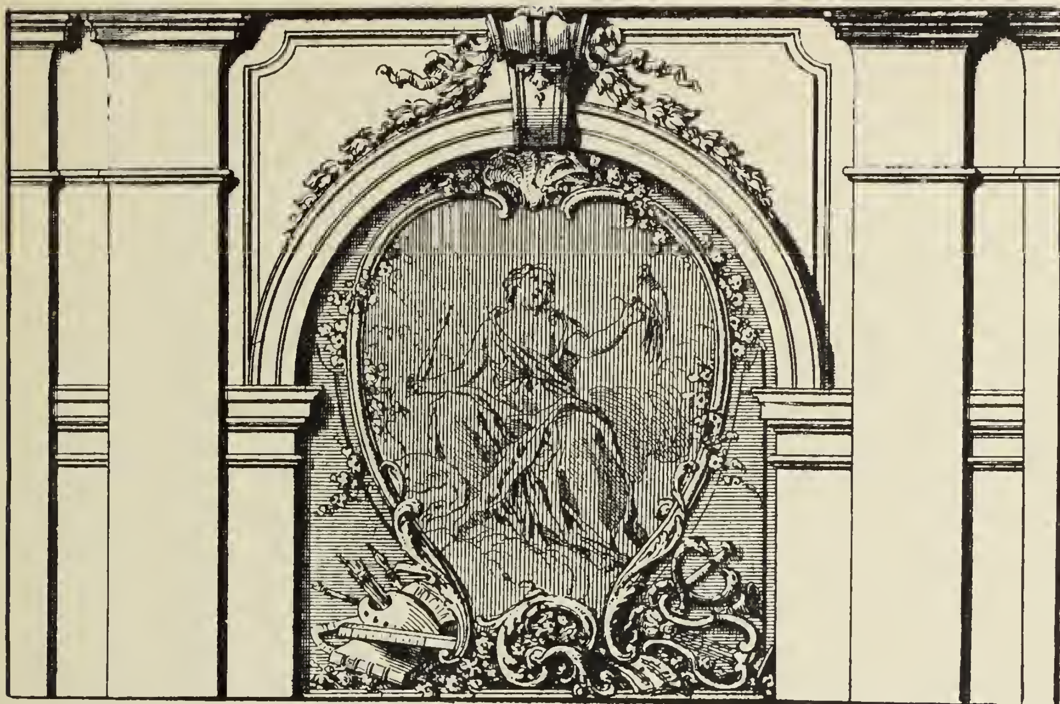


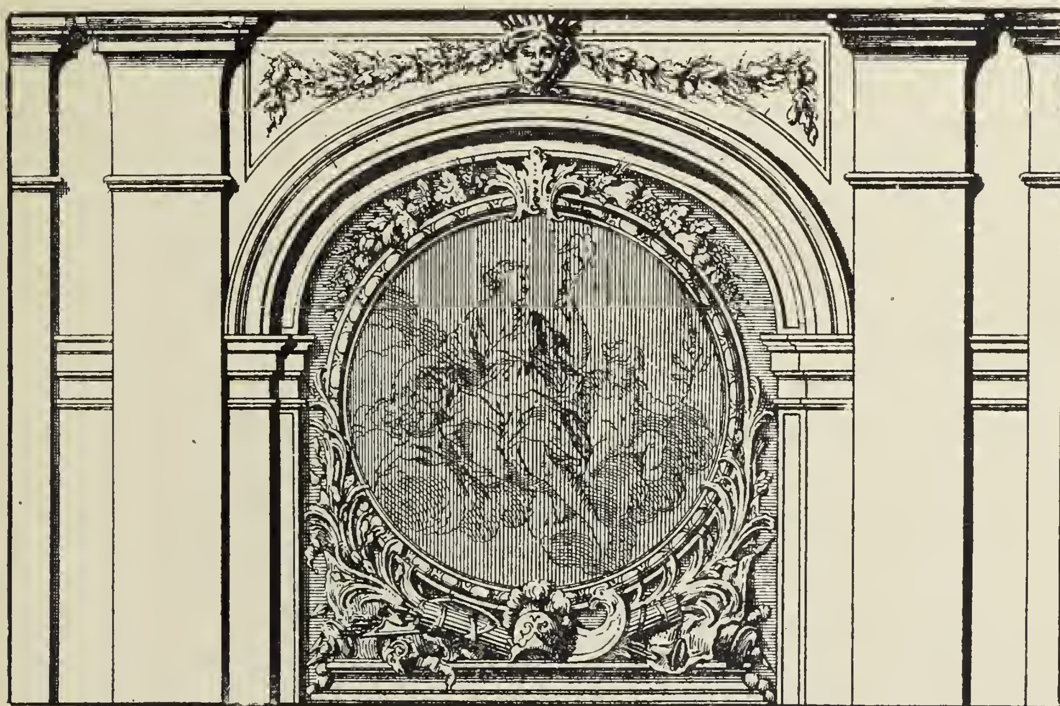
103. Galerie menant aux appartements intimes. — Porte à placard surmontée d'une peinture encadrée dans un chambranle circulaire, et dont la principale moulure se termine en volute pour faire place à une agrafe couronnant le tout.



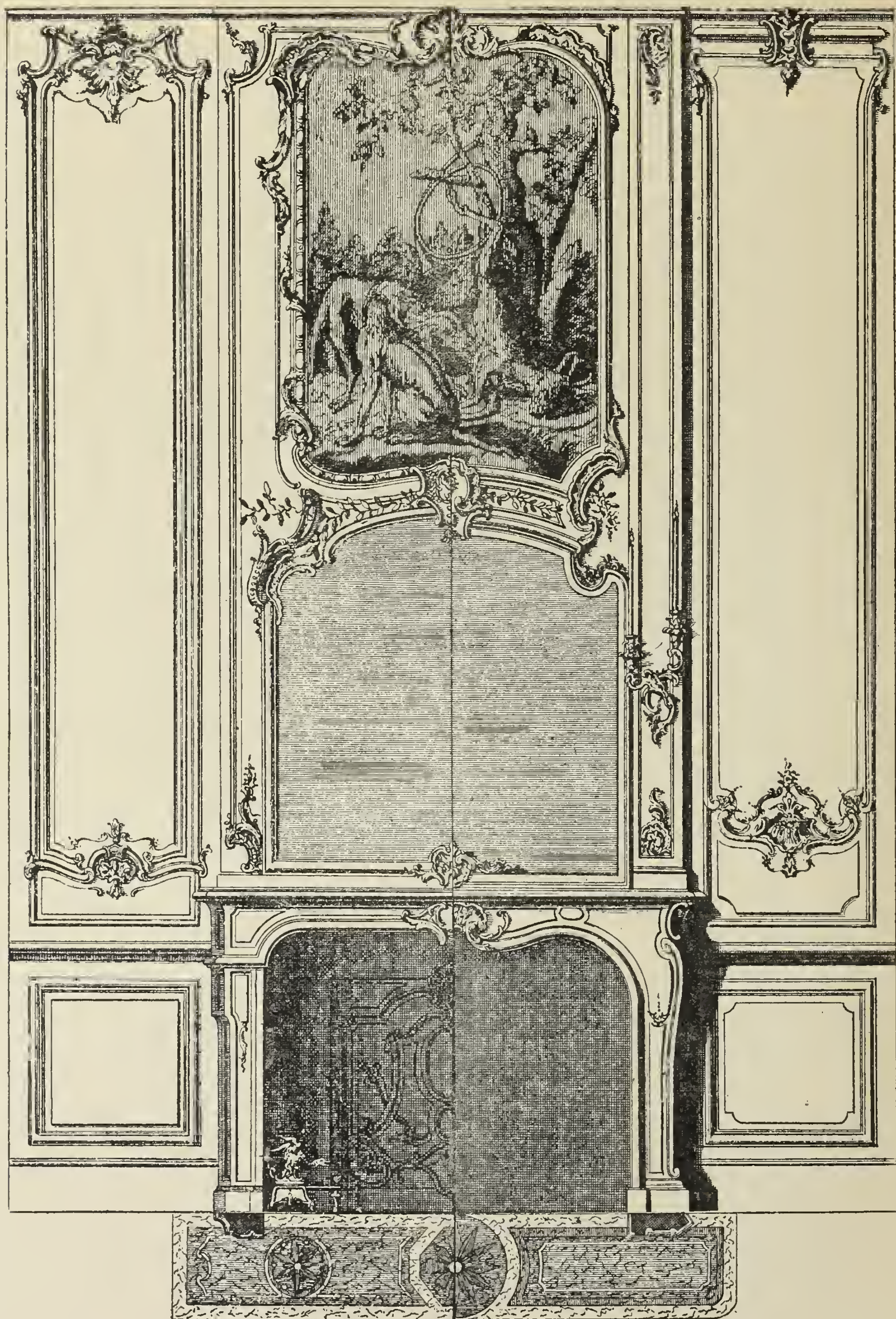


104. Vestibules ou galeries menant a des appartements de réception. — Couronnements de portes, composés de peintures champêtres dans des encadrements en bois sculpté.

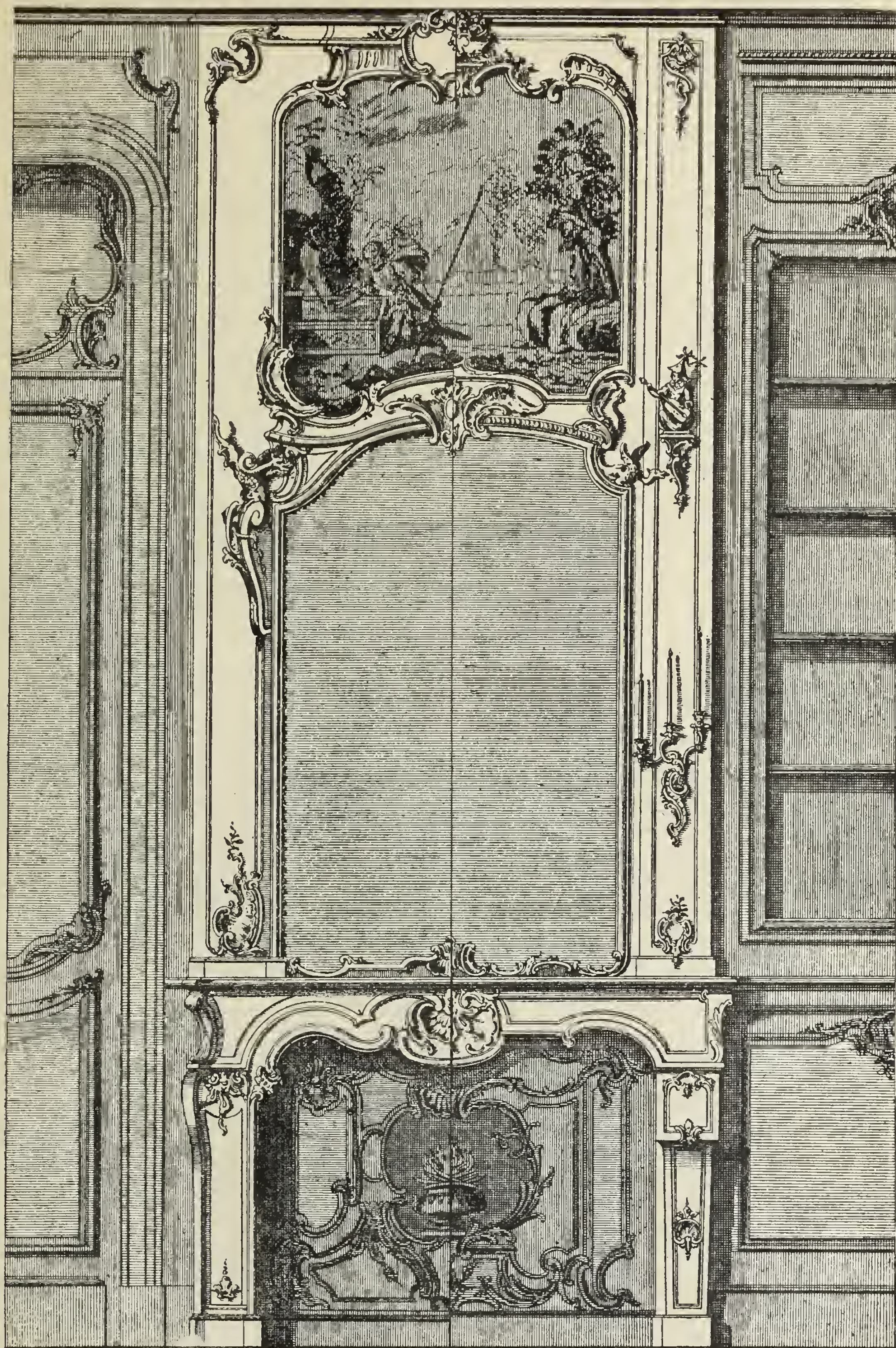




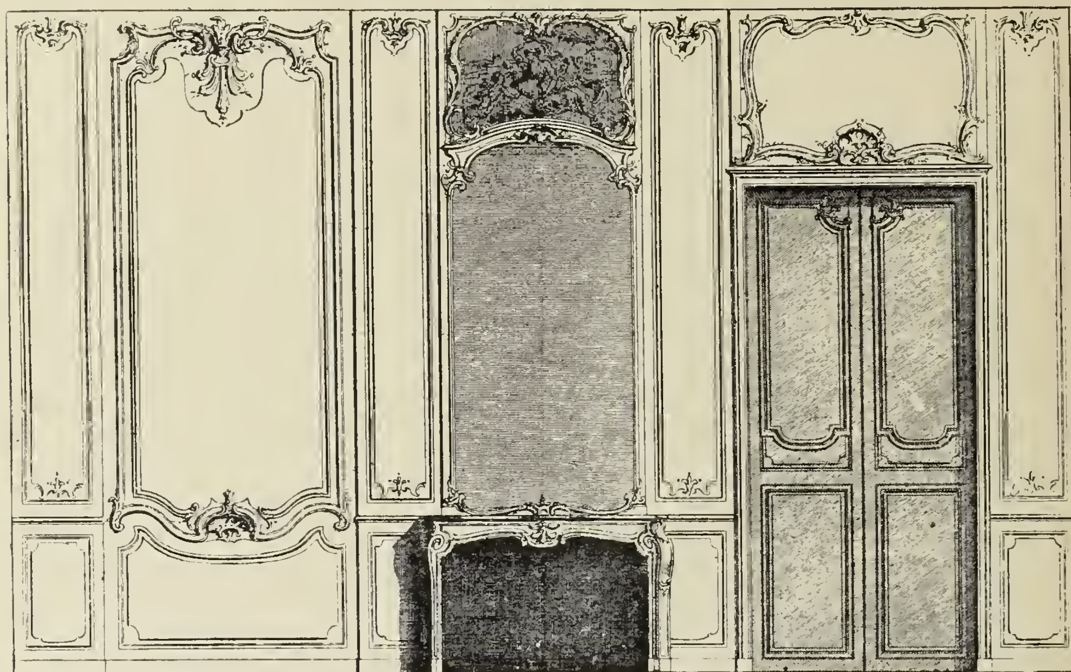
105. Vestibules ou Galeries d'entrée, menant a des salles de fêtes. — Couronnements de portes ou de fenêtres, composés de peintures placées dans des encadrements à sujets allégoriques.

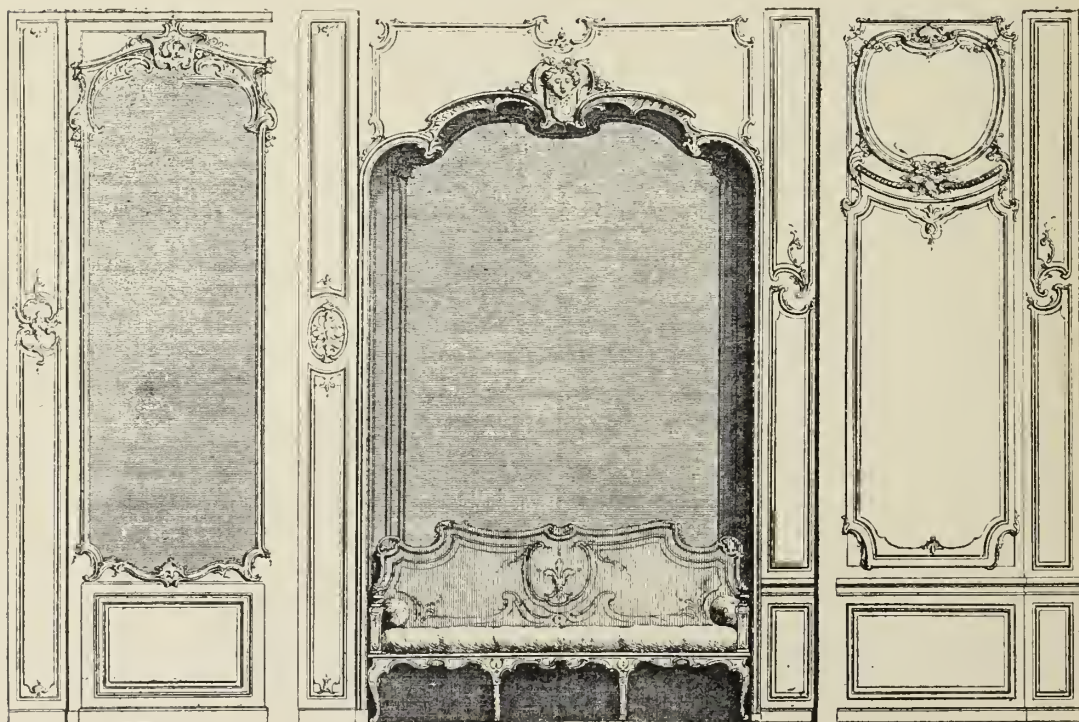


106. Bureau ou Cabinet de travail. — Cheminées avec chenets, plaques de fond décorées et foyers en marbre; les cheminées sont surmontées de glaces et de peintures, et encadrées par des panneaux de décorations variées.

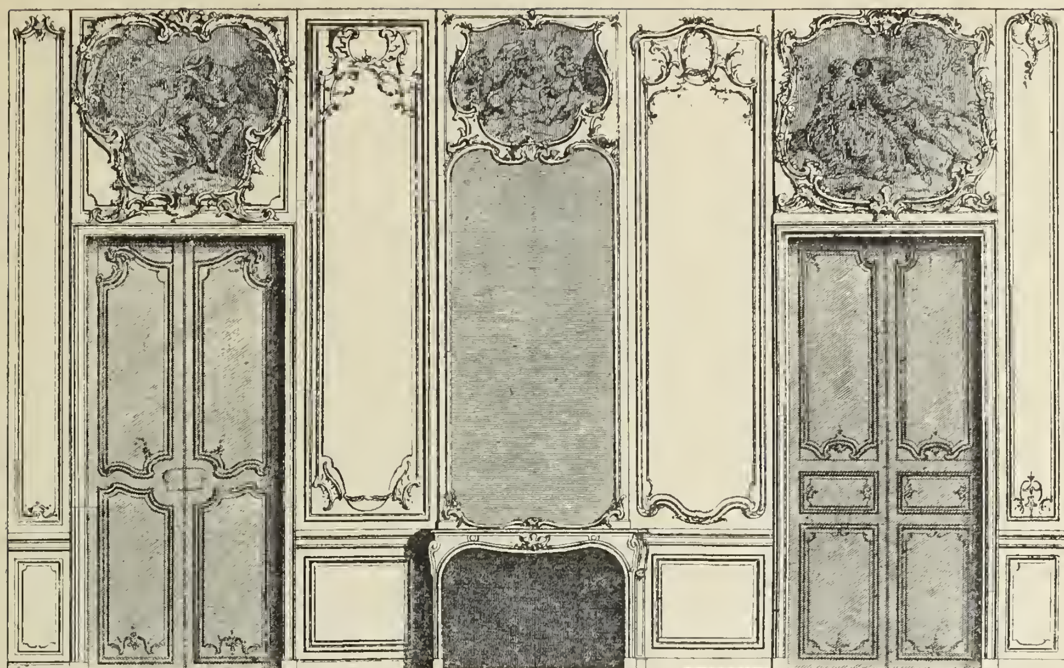


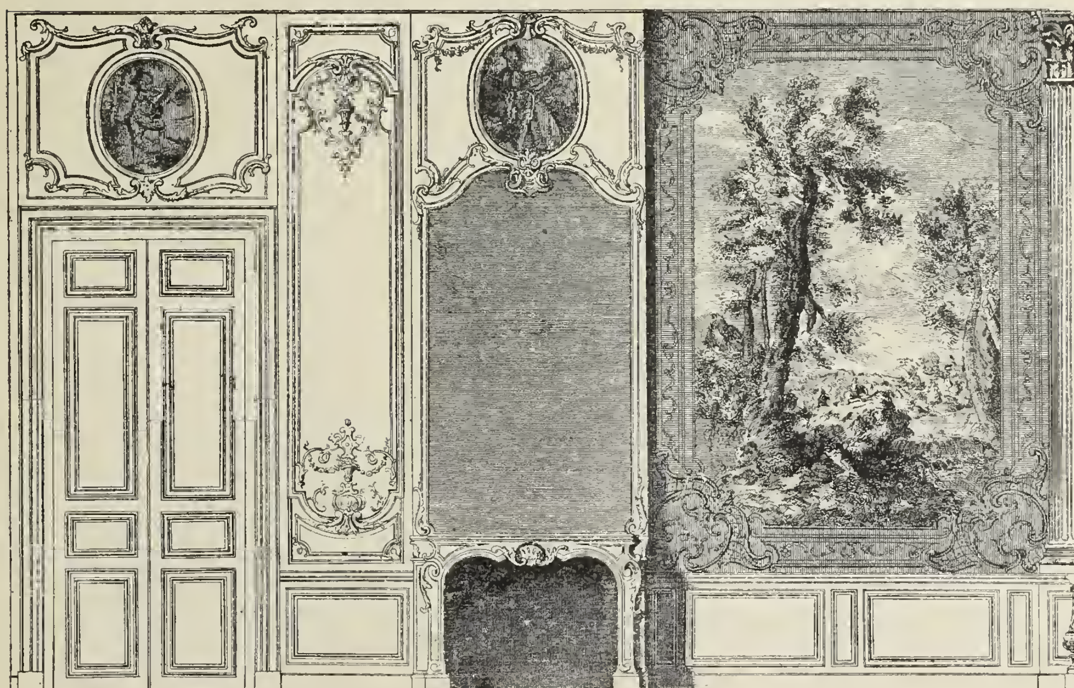
107. Bibliothèque. — Cheminées, avec leurs plaques de fond décorées, et surmontées par des glaces dont l'une avec applique, et par des peintures. Porte à gauche, et armoire pour livres à droite.



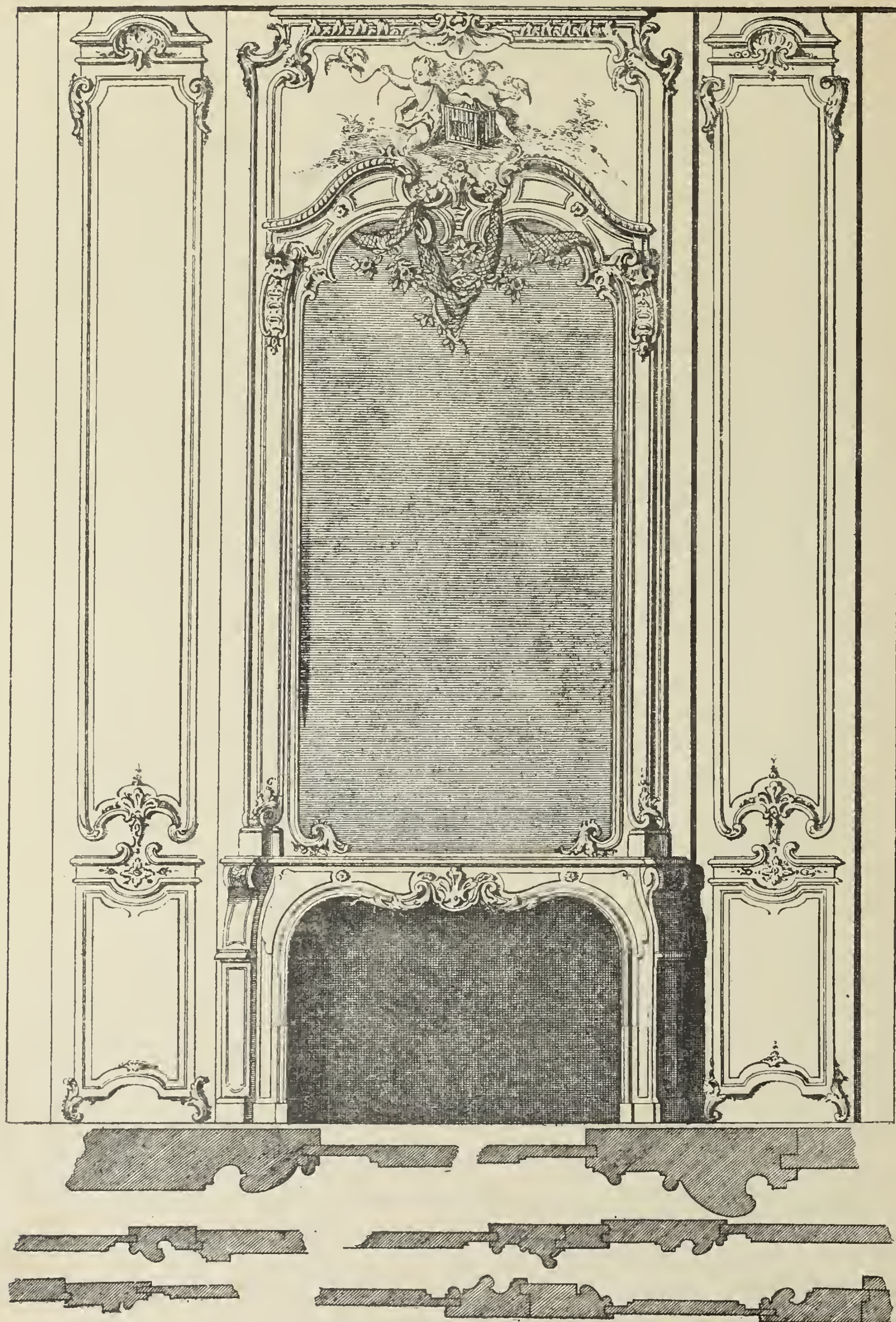


108. Salon de dégagement pour un salon de réception. — Salon de repos. — Panneau, cheminée et glace surmontée d'une peinture, porte surmontée d'un petit panneau.

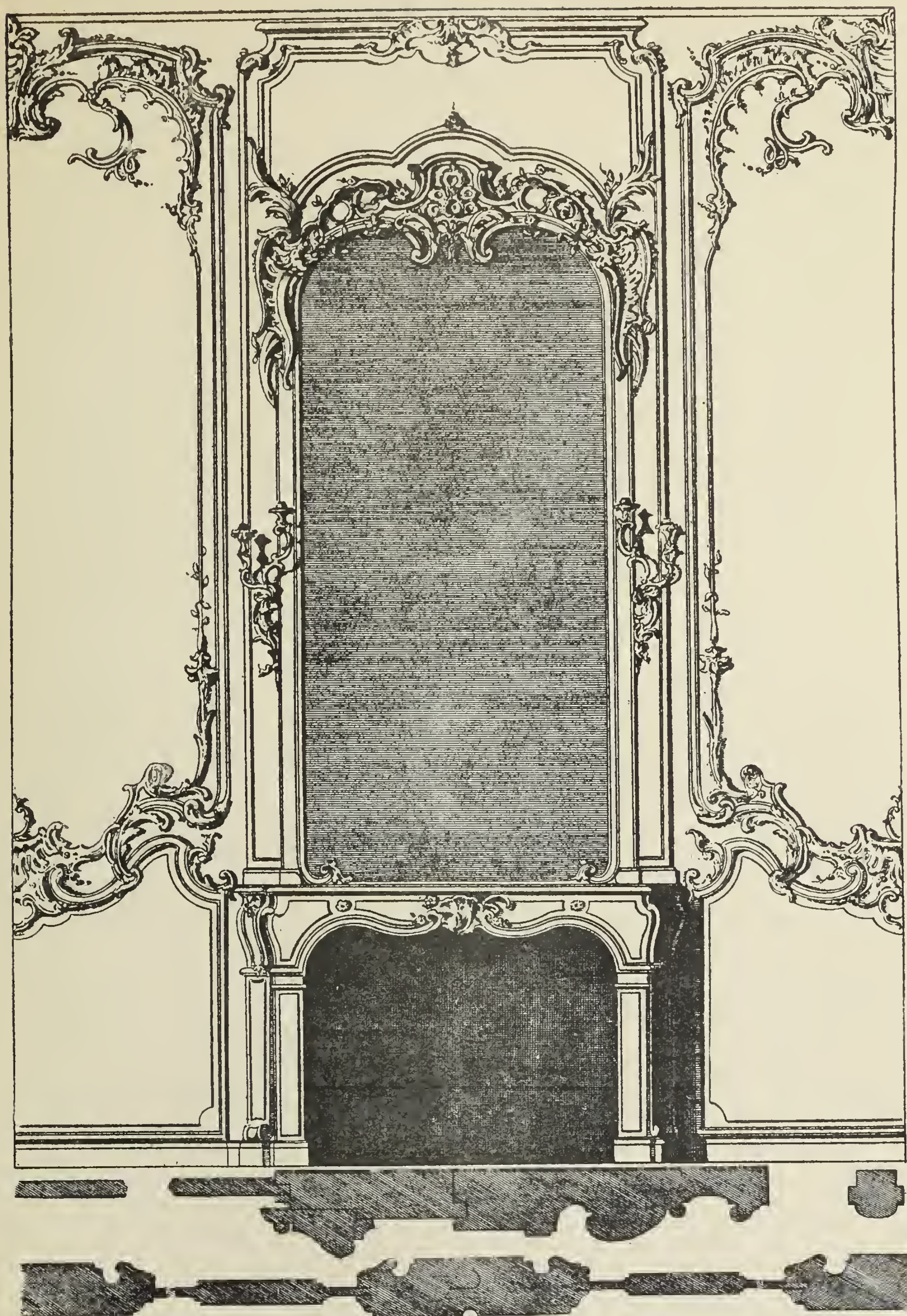




109. Salons attenant a des appartements privés. — Portes, cheminée et glace surmontées de peintures. — Porte et cheminée surmontées de peintures dans des cadres ovales, panneau de tapisserie.

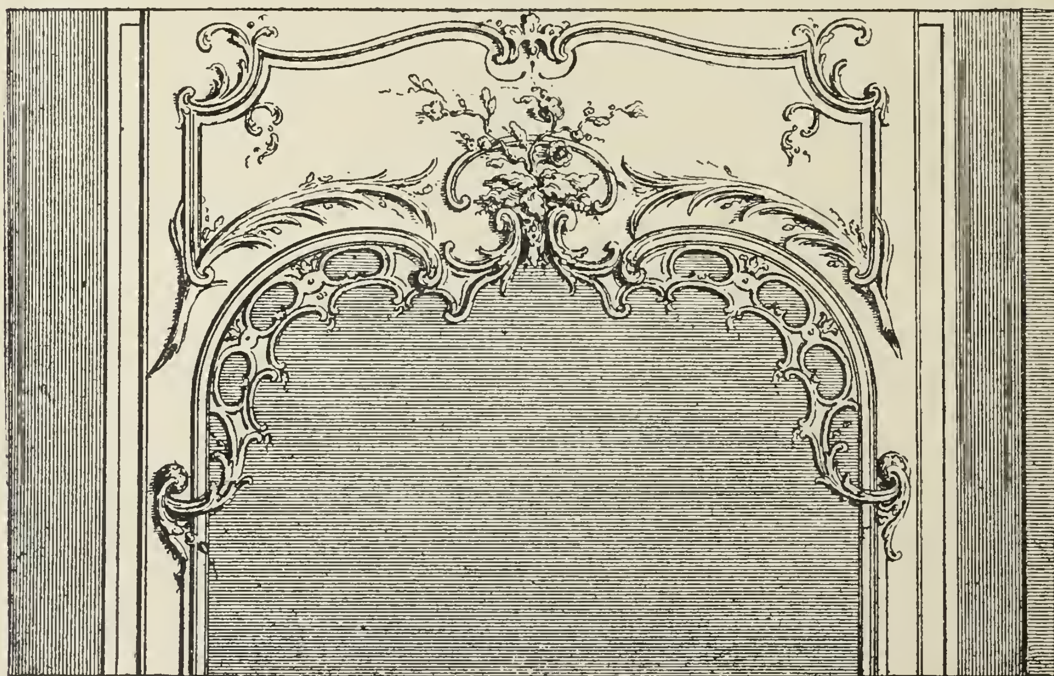


110. Chambre a coucher. — Cheminée surmontée d'une glace couronnée par un sujet allégorique en bois sculpté, et panneaux. — Profils pour cadres.

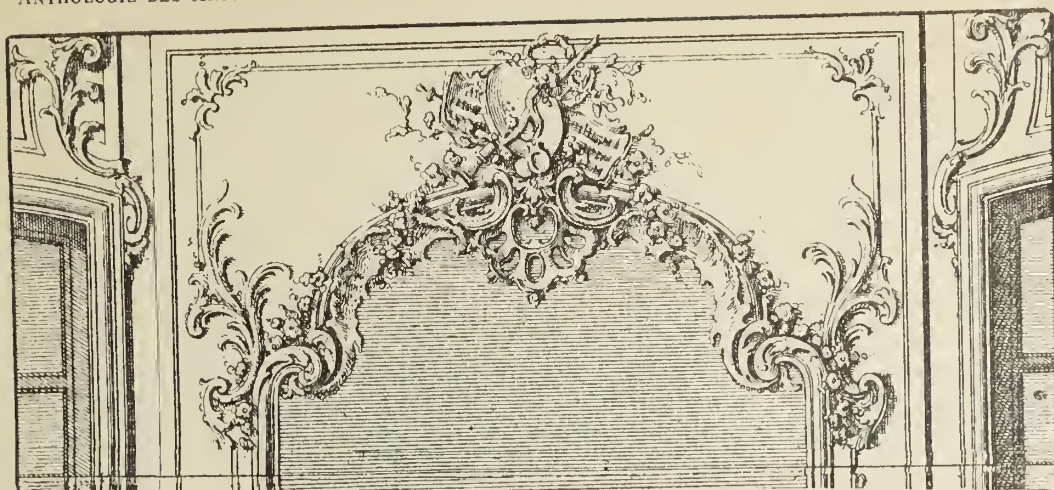


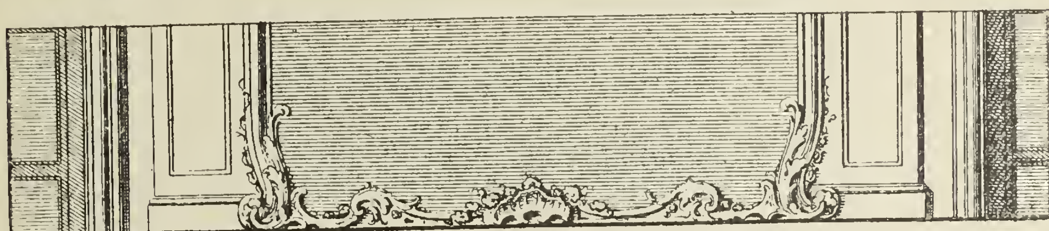
111. Appartement de parade. — Panneaux encadrant une cheminée surmontée d'une glace.
Profils de glaces et profil d'une croisée à double parements, avec ses guichets à petits cadres.

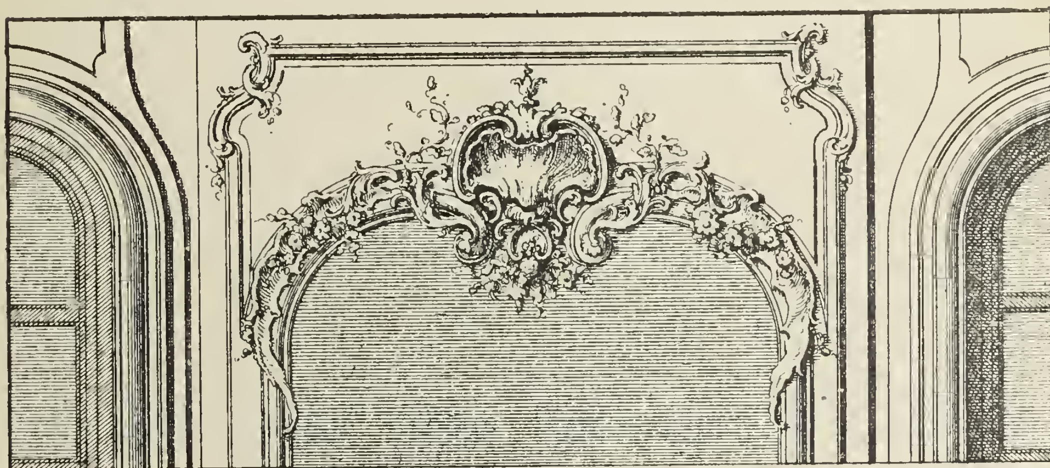


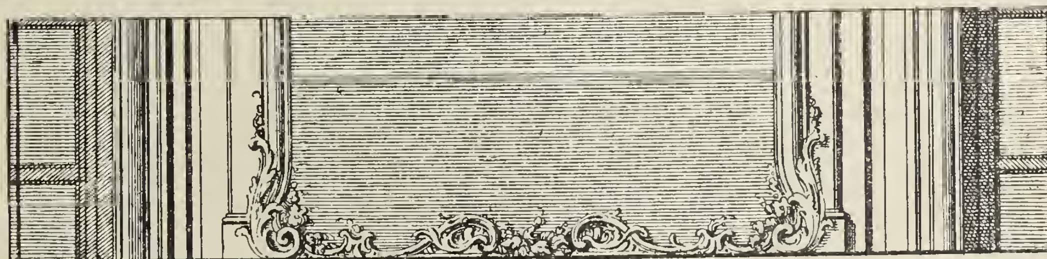


112. Boudoir de toilette. — La hauteur des panneaux occupée par les glaces est diminuée à l'aide d'un couronnement dont le décor se lie à l'harmonie des autres parties de la pièce.

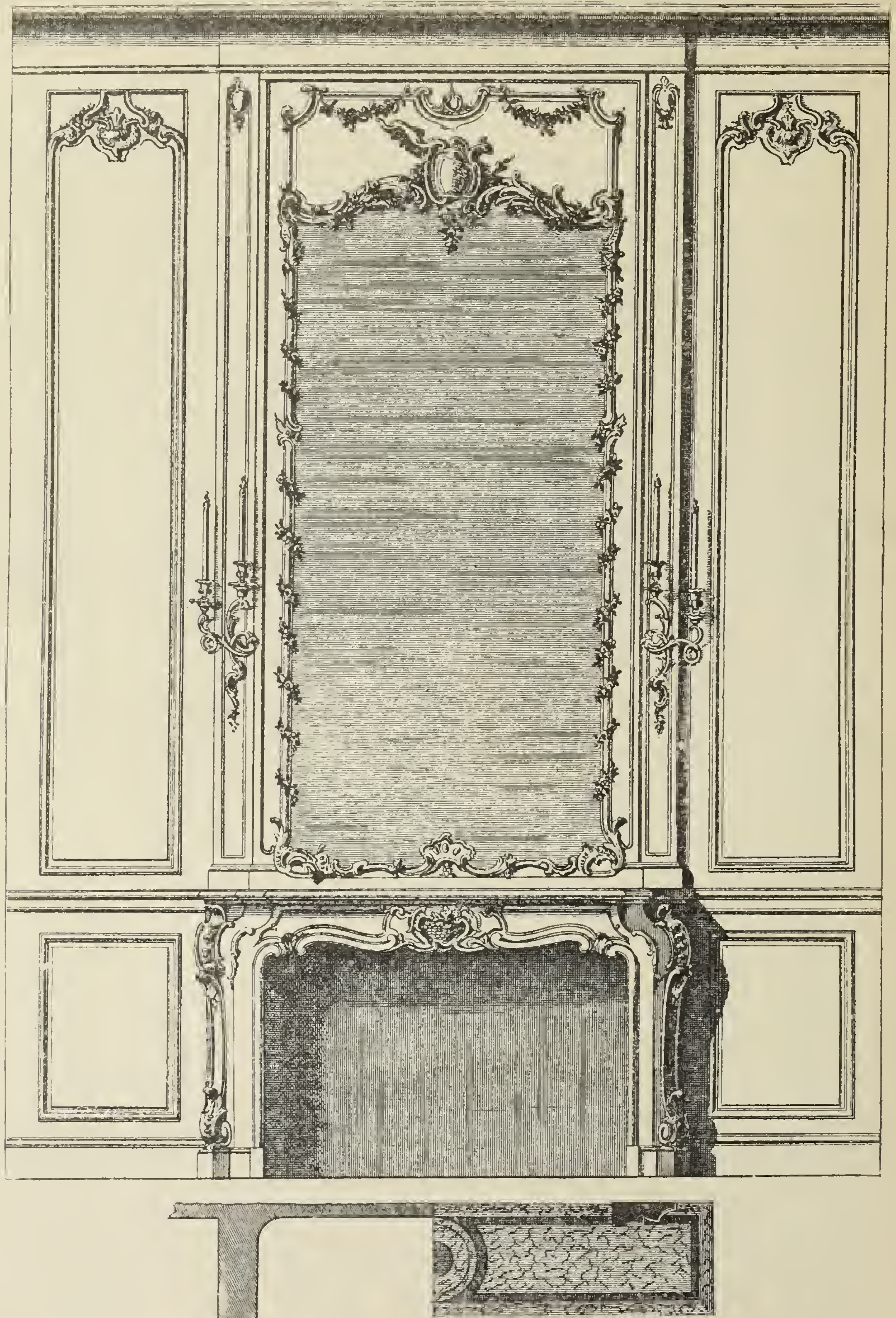




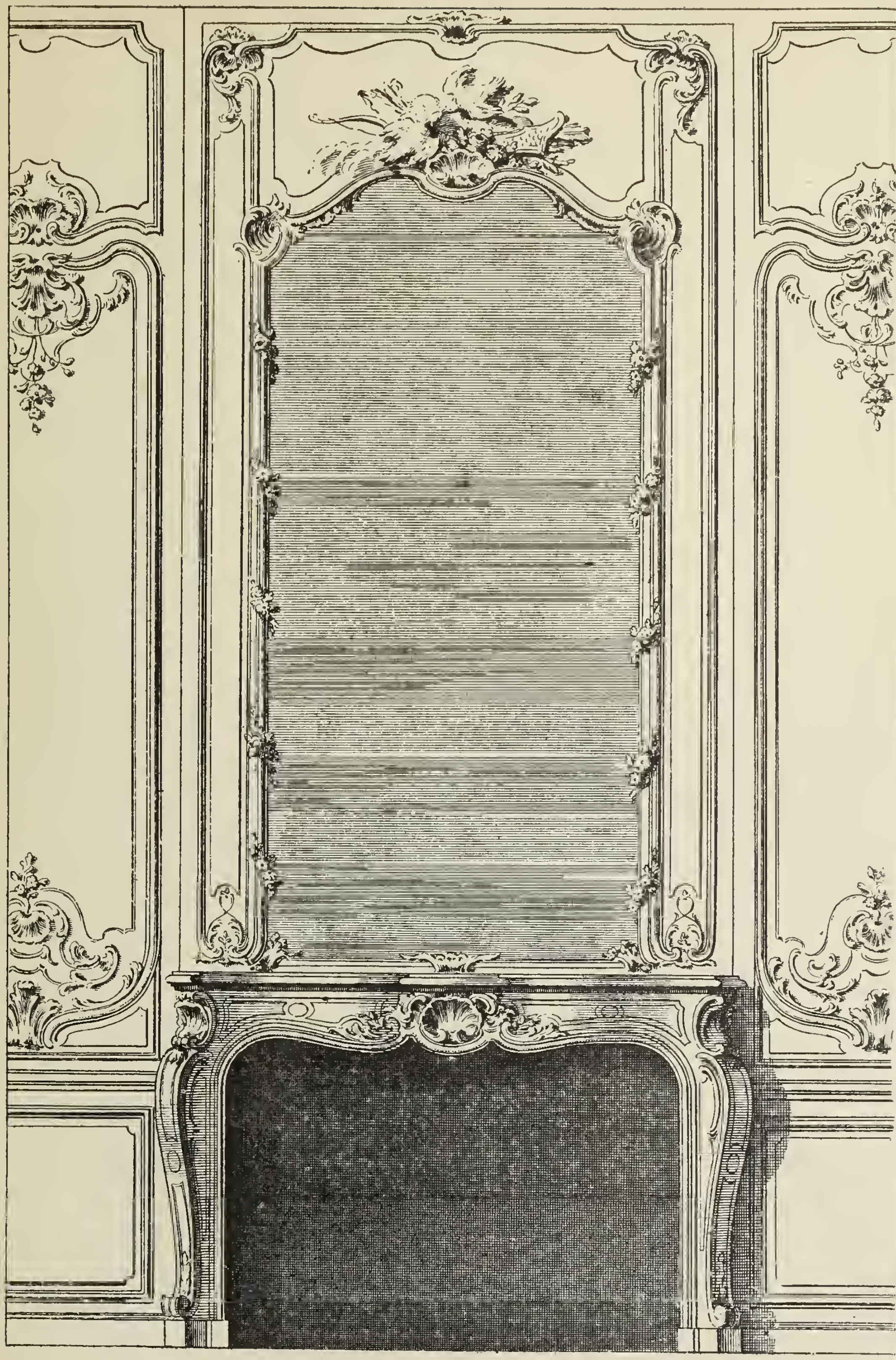




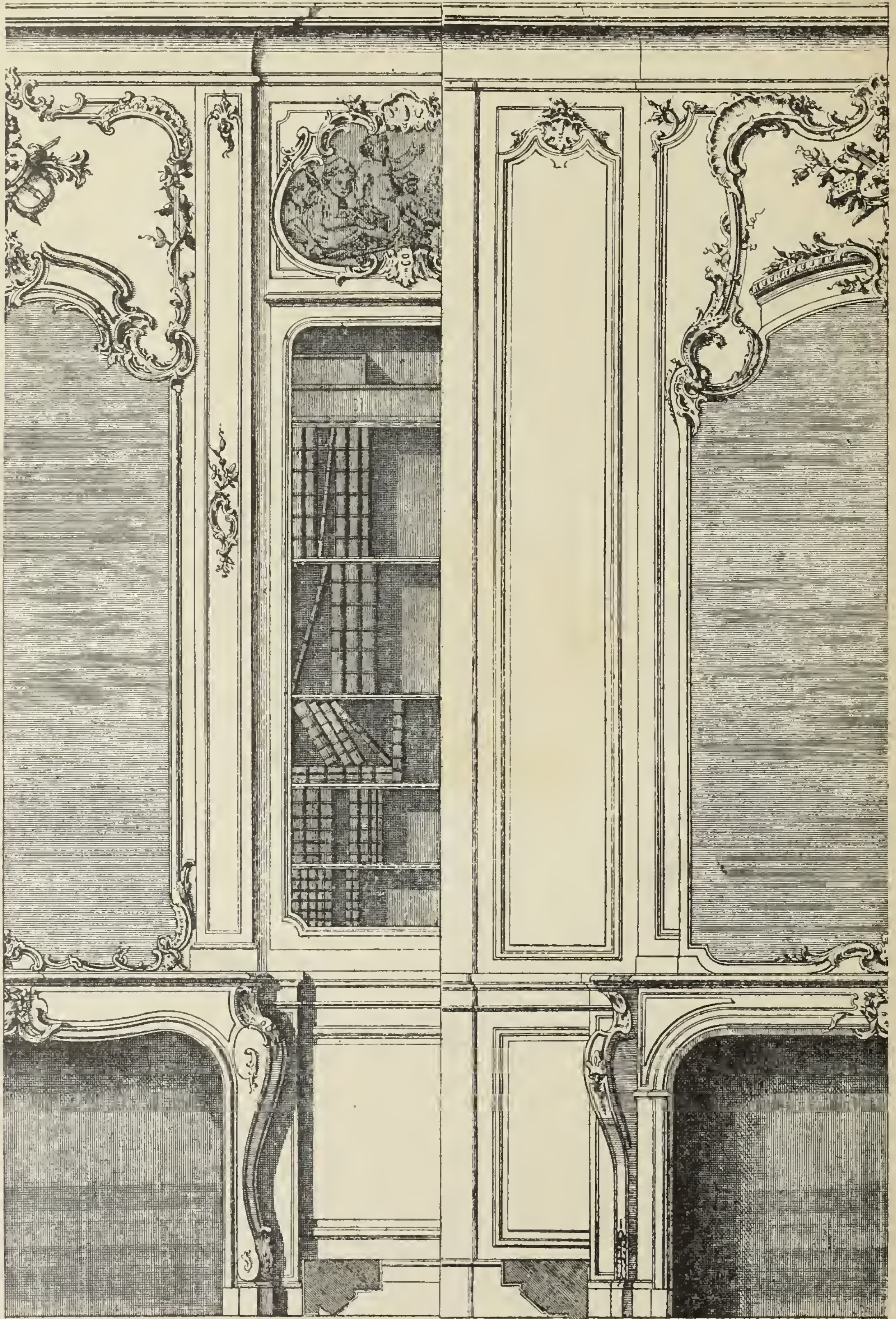
115. Petits salons pour musique de chambre. — Dans les trumeaux dont le décor général est symétrique, la fantaisie du décorateur justifie les caprices de l'asymétrie en précisant les éléments qui forment les agents expressifs de sa décoration.



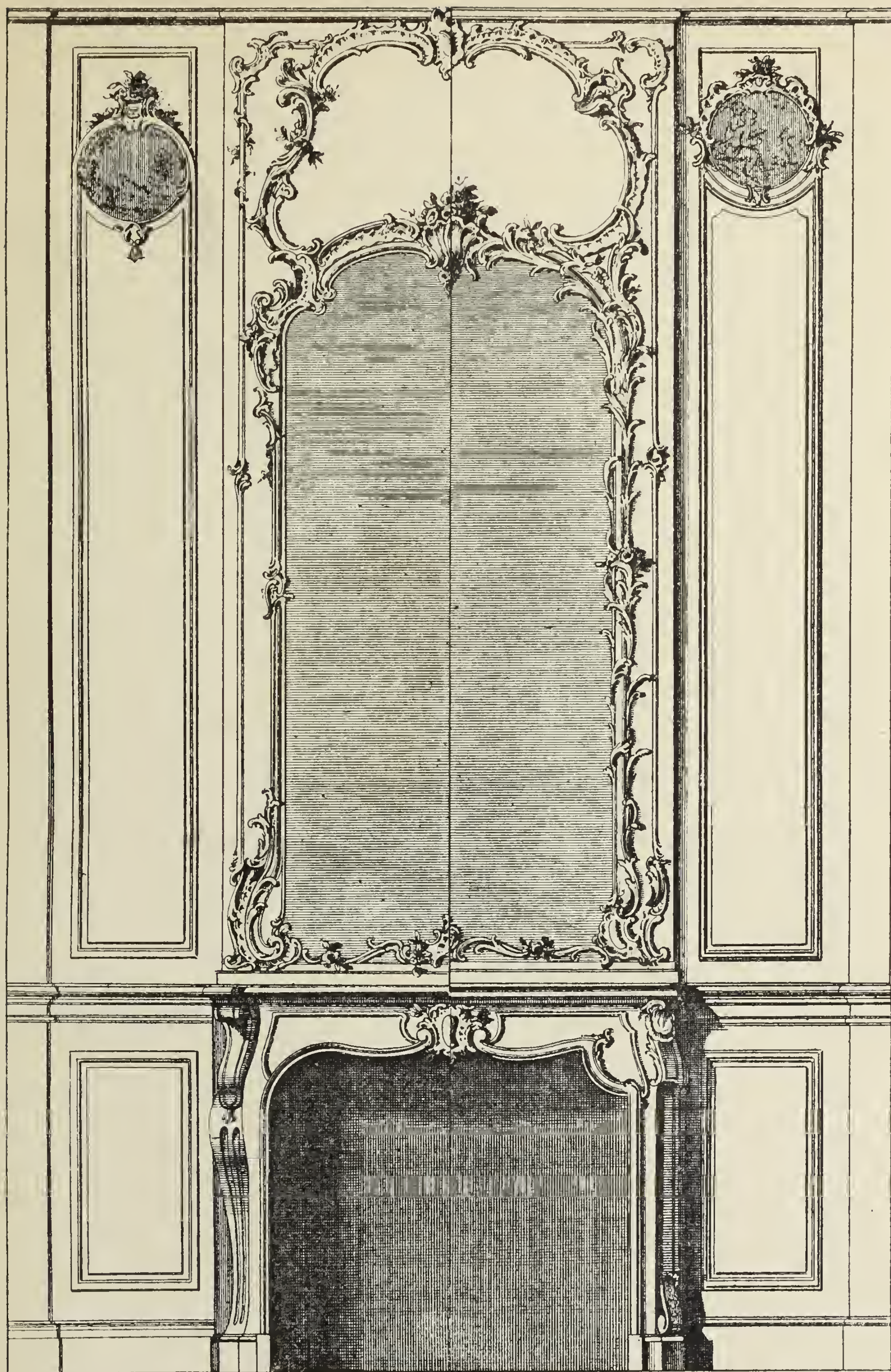
114. Chambre de jeune fille. — Un décor simple, des panneaux aux moulures droites qui font valoir la bordure de la glace aux guirlandes modestes.
Devant le foyer, la marbrerie affecte un dessin aux angles droits.



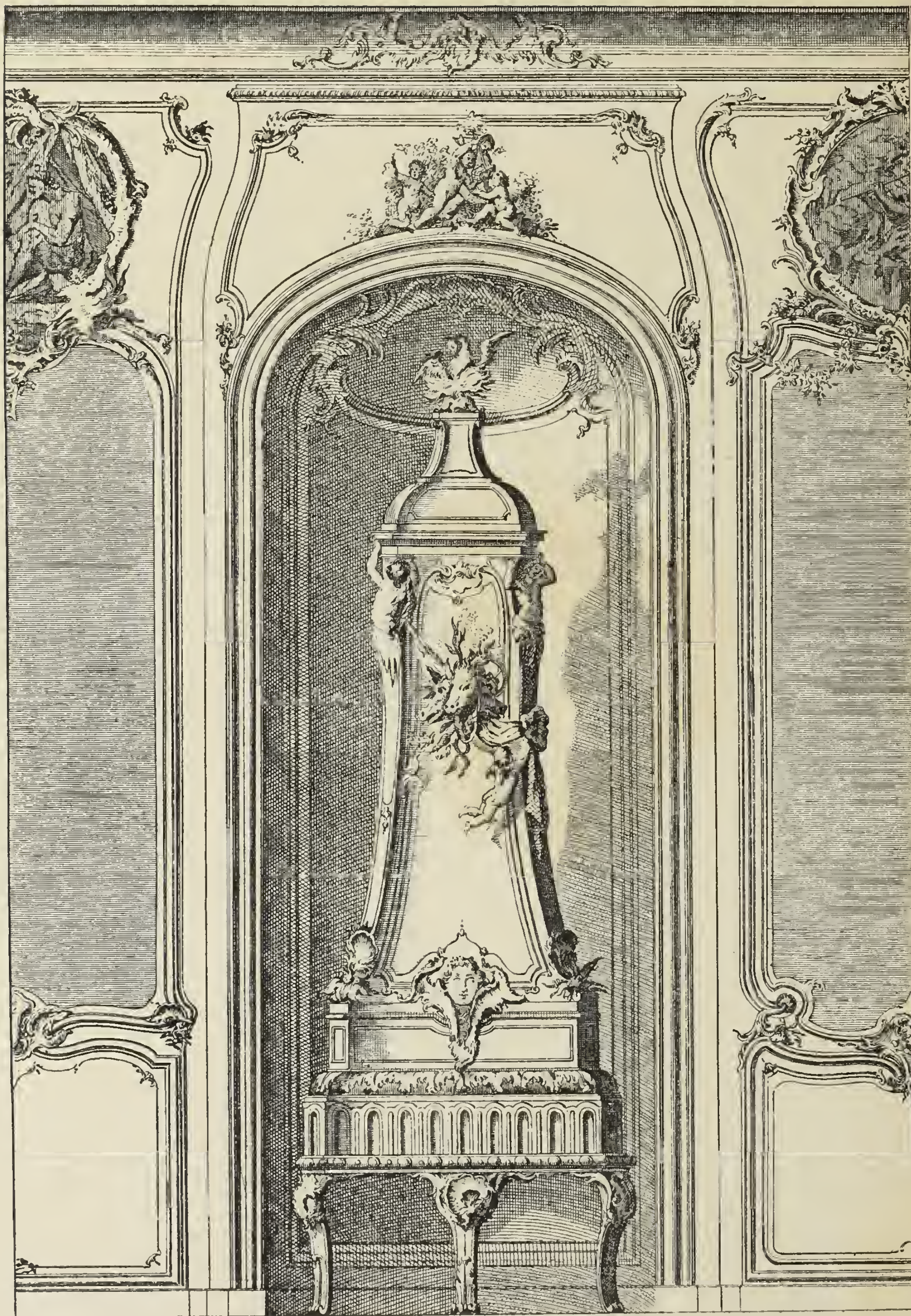
115. Chambre d'ami. — Des moulures arrondies, où tous les angles sont dissimulés; dans le trumeau de la glace un décor expressif propice à l'asymétrie.



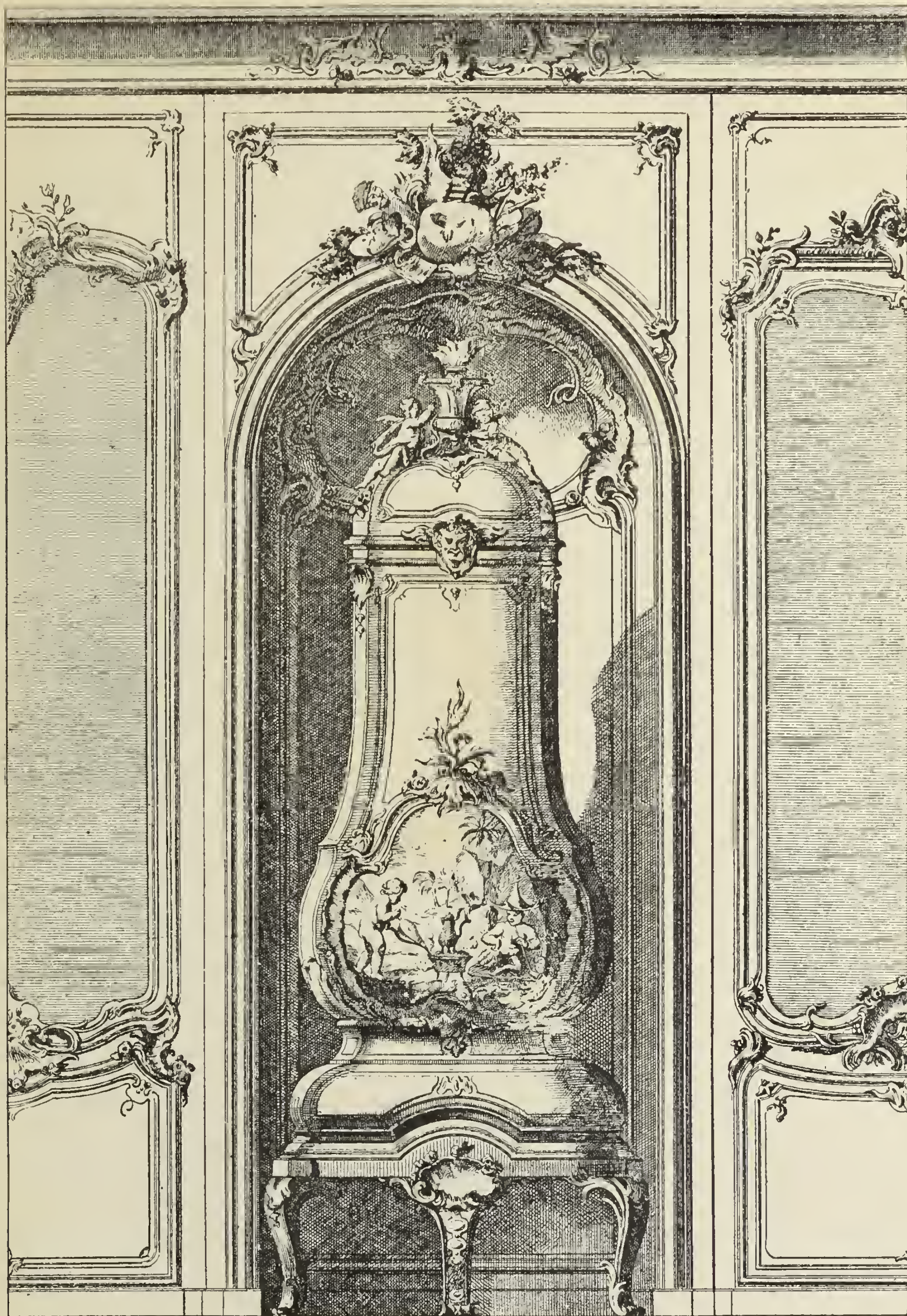
116. Bibliothèque de dame. — Dans les murs on a réservé des placards découverts pour y placer les rayons. Au-dessus des placards, dans un cadre d'une asymétrie accentuée, des peintures en camaïeu.



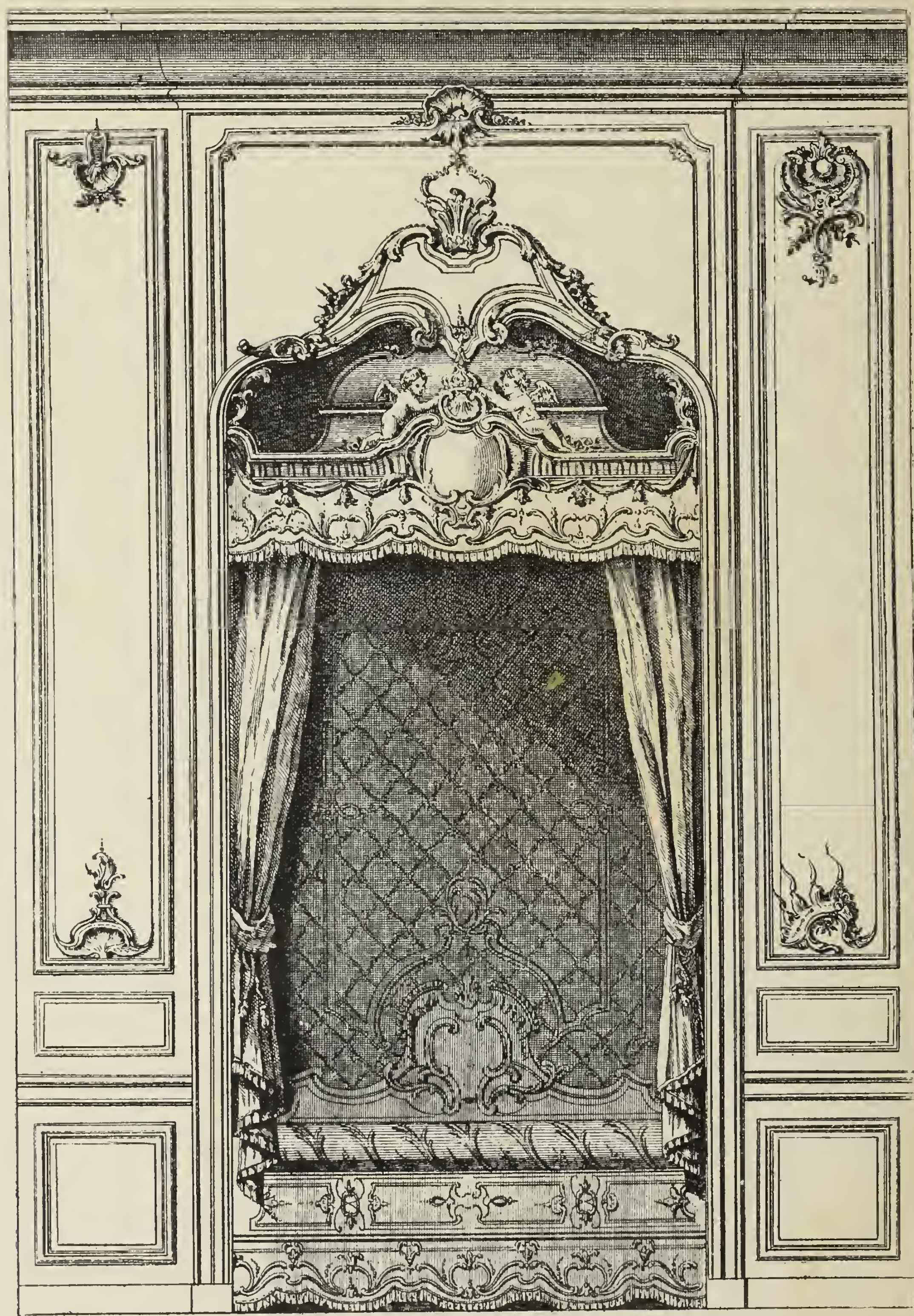
117. Petit salon attenant a une chambre a coucher. — Il semble que tout l'effort du décorateur se soit porté sur la glace coiffée de son trumeau. Cependant on a rompu la hauteur des panneaux étroits en réservant à leur faîte des médaillons en camaïeu encadrés de moulures à frontons et à culs-de-lampe.



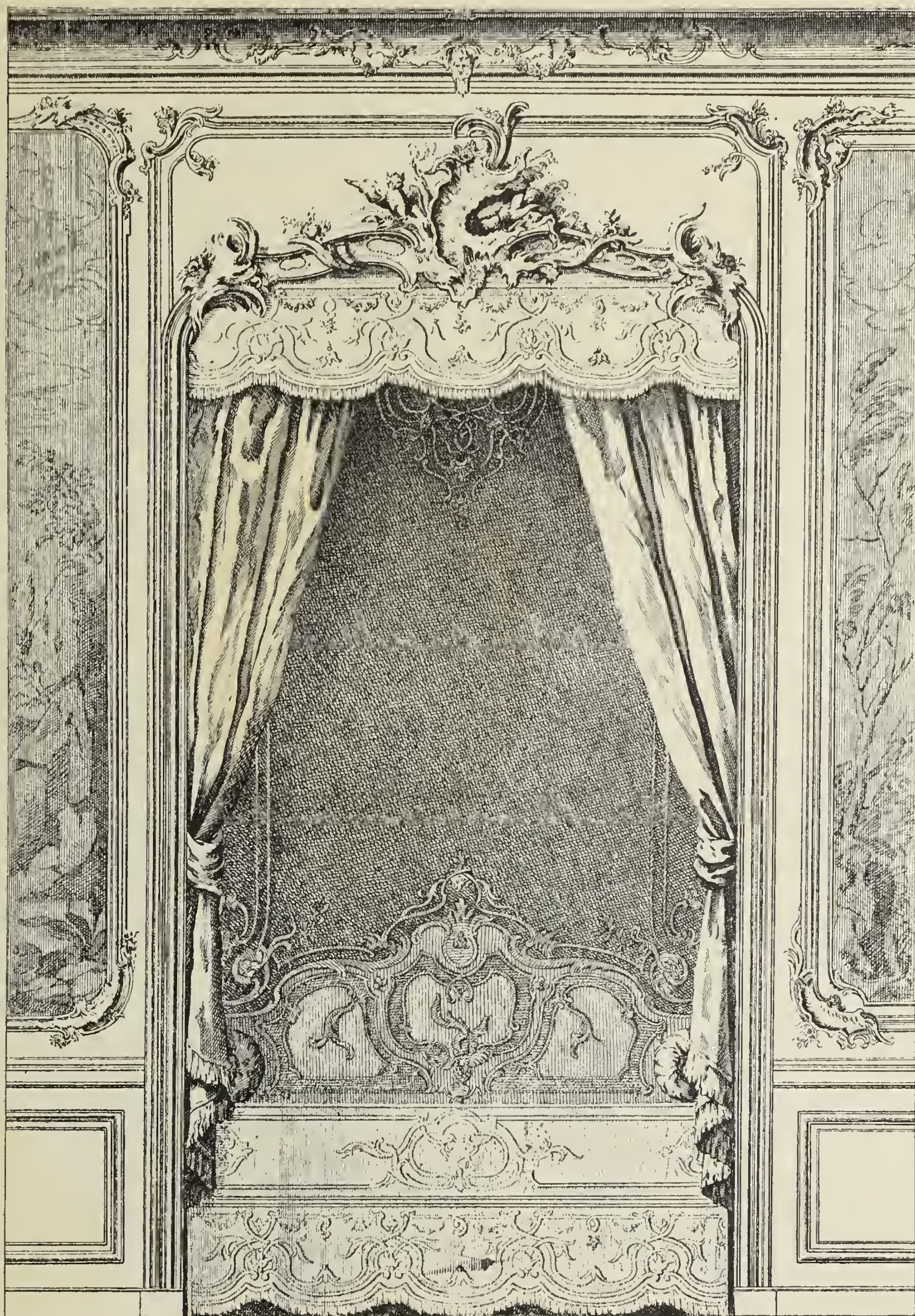
118. Antichambre. — Le principe de ne pas placer en relief au-devant des murs des objets immeubles par destination a obligé à réserver pour des poêles des niches dont la forme arrondie et cintrée prête à un décor élégant; le haut de la baie comporte un trumeau; le poêle lui-même, produit d'une céramique fruste, a reçu un décor dont les détails, relevant de l'asymétrie, s'accordent avec les lignes d'ensemble d'une symétrie nécessaire.



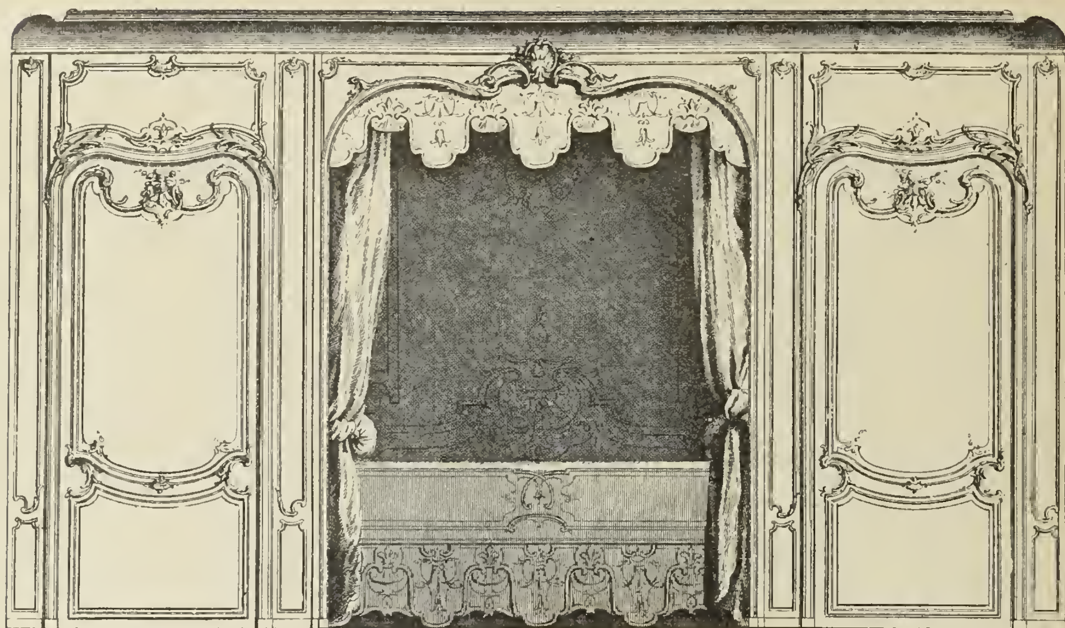
119. Antichambre. — Le principe de ne pas placer en relief au-devant des murs des objets immeubles par destination a obligé à réserver pour des poêles des niches dont la forme arrondie et cintrée prête à un décor élégant; le haut de la baie comporte un trumeau; le poêle lui-même, produit d'une céramique fruste, a reçu un décor dont les détails, relevant de l'asymétrie, s'accordent avec les lignes d'ensemble d'une symétrie nécessaire.



120. Chambre a coucher. — Lit en niche; le fronton découpé à jour comporte un dôme, et l'ouverture est dominée par un trumeau dont le décor partant de la moulure supérieure affecte un système de suspension légère dictant l'appareil décoratif. Dans les panneaux de droite et de gauche les motifs de décoration sont variés sans aucun rapport de symétrie.

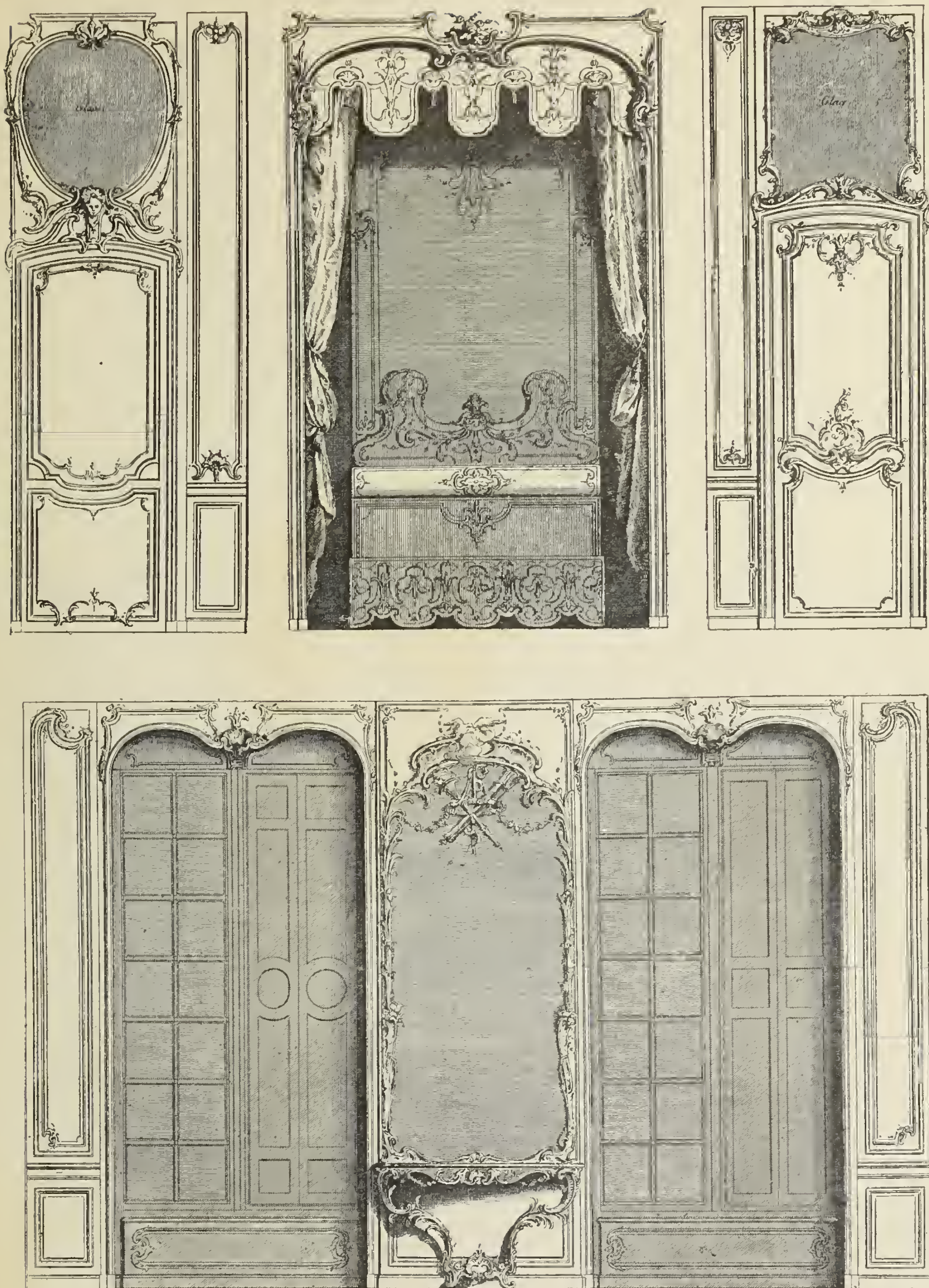


121. Chambre a coucher. — Lit en niche, avec bandeau, rideaux et couvre-pied; le fronton de la niche est surmonté d'un motif allégorique en bois sculpté. Panneaux de tapisseries avec moulures de décorations variées.

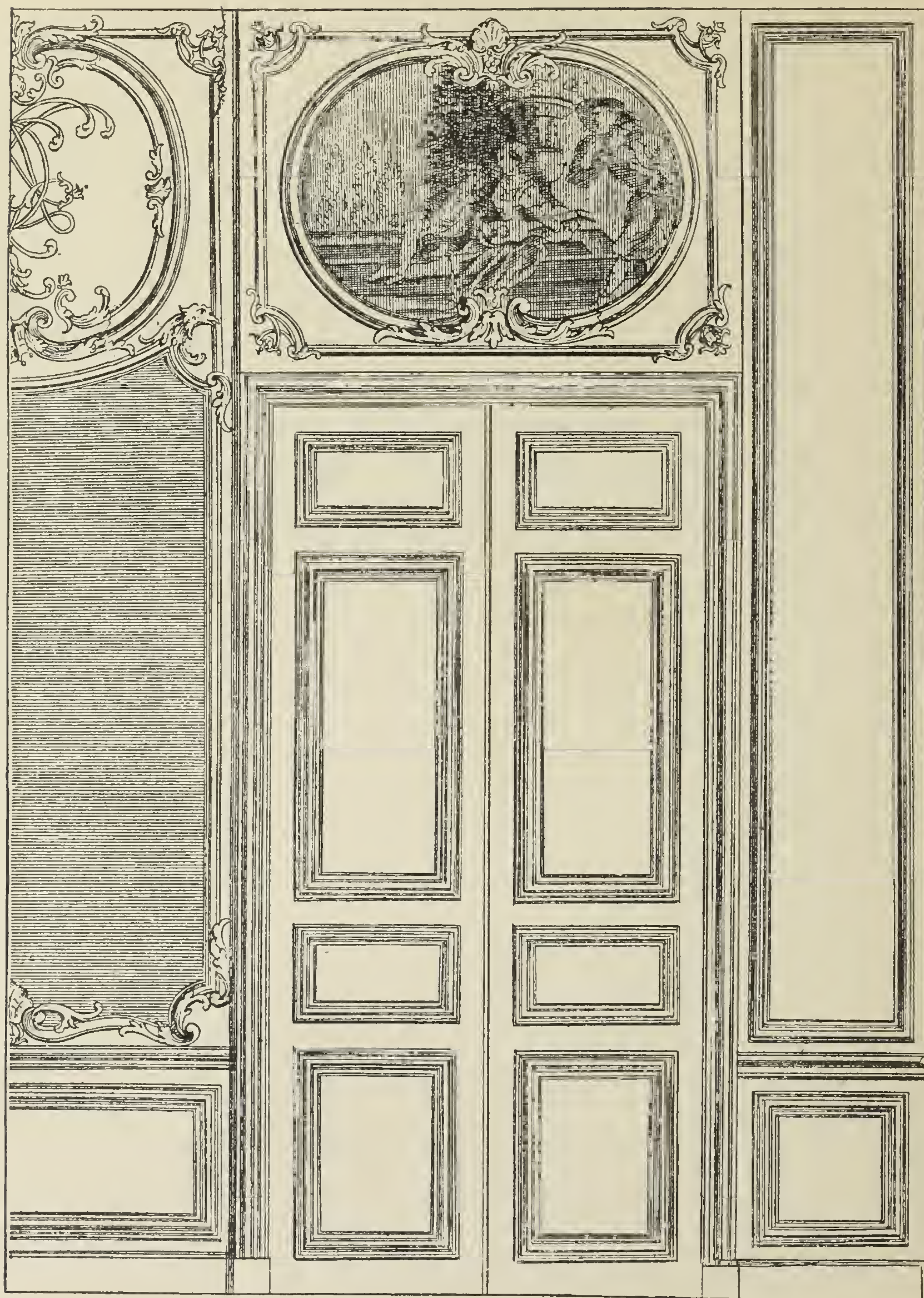




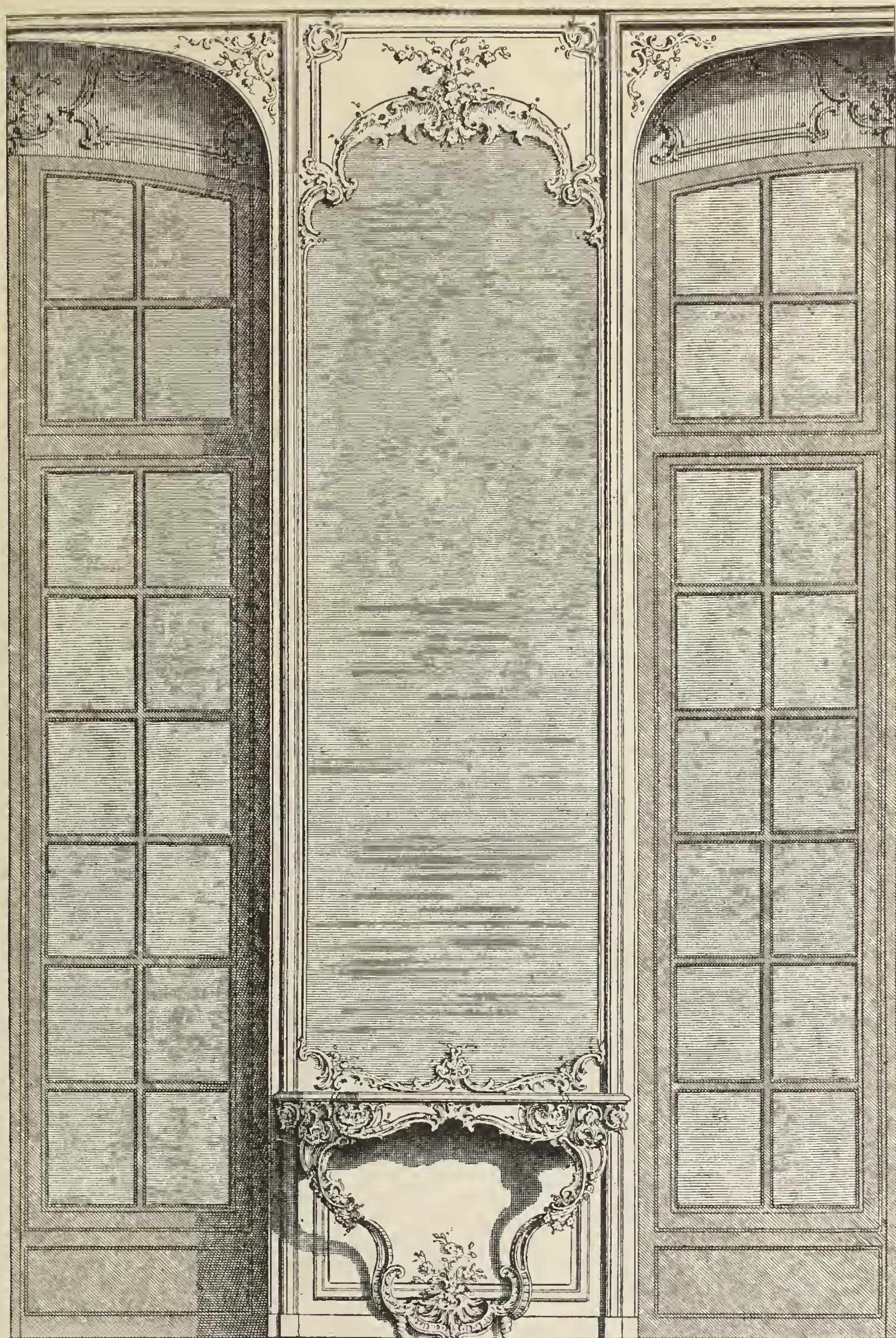
122. Chambres a coucher. — Lit en niche, avec bandeau, rideaux et couvre-pied; portes de dégagement sur chacun des côtés.
Côté opposé au lit. — Porte d'entrée au milieu de deux panneaux surmontés de peintures.



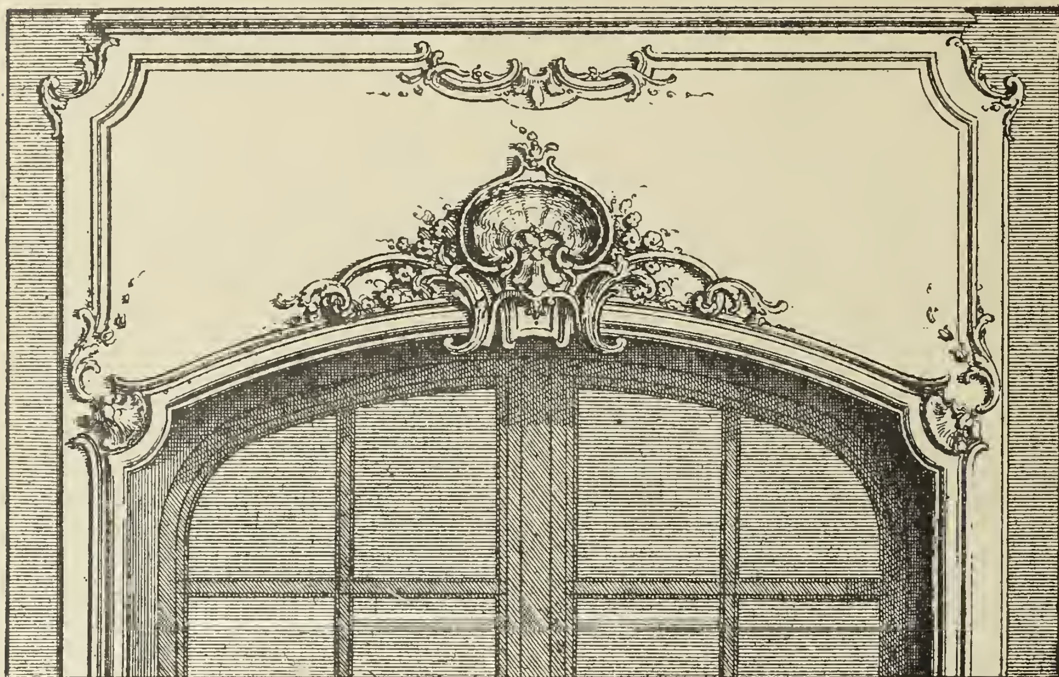
123. Chambres a coucher. — Lit en niche, avec bandeau, rideaux et couvre-pied; l'ouverture de la niche est encadrée par des portes de dégagement, surmontées de glaces.
Côté opposé au lit. — Glace soutenue par une console, et encadrée par des fenêtres qui se doublent de volets intérieurs.

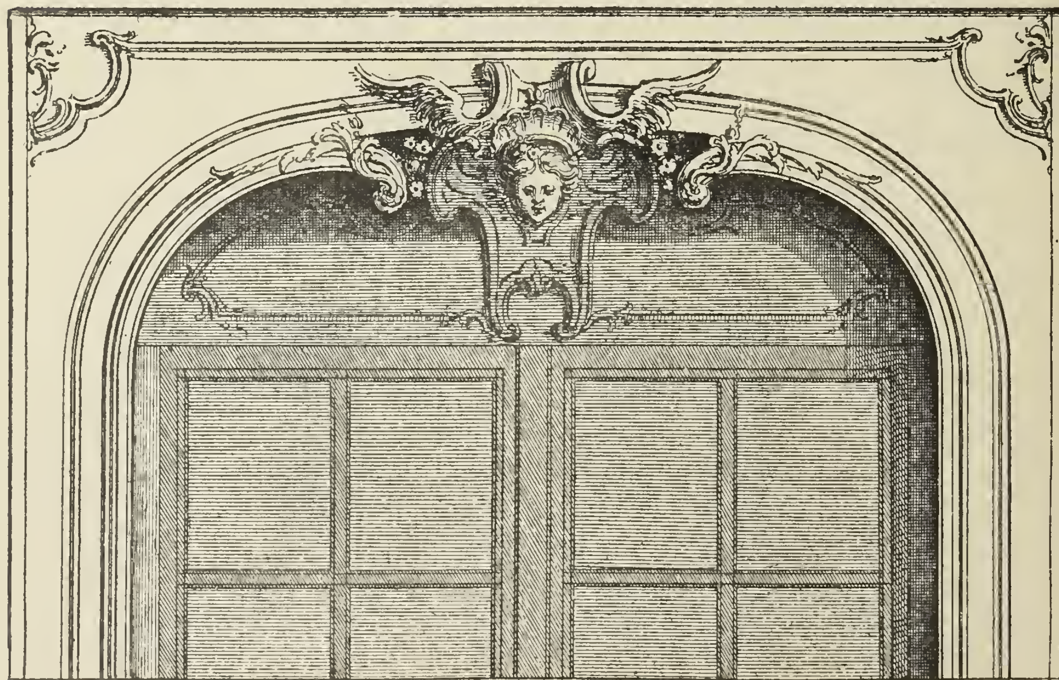


124. Boudoir attenant a une chambre a coucher. — Porte surmontée d'une peinture dans un cadre ovale. A gauche une glace surmontée d'un chiffre en bois sculpté; à droite, un panneau uni.

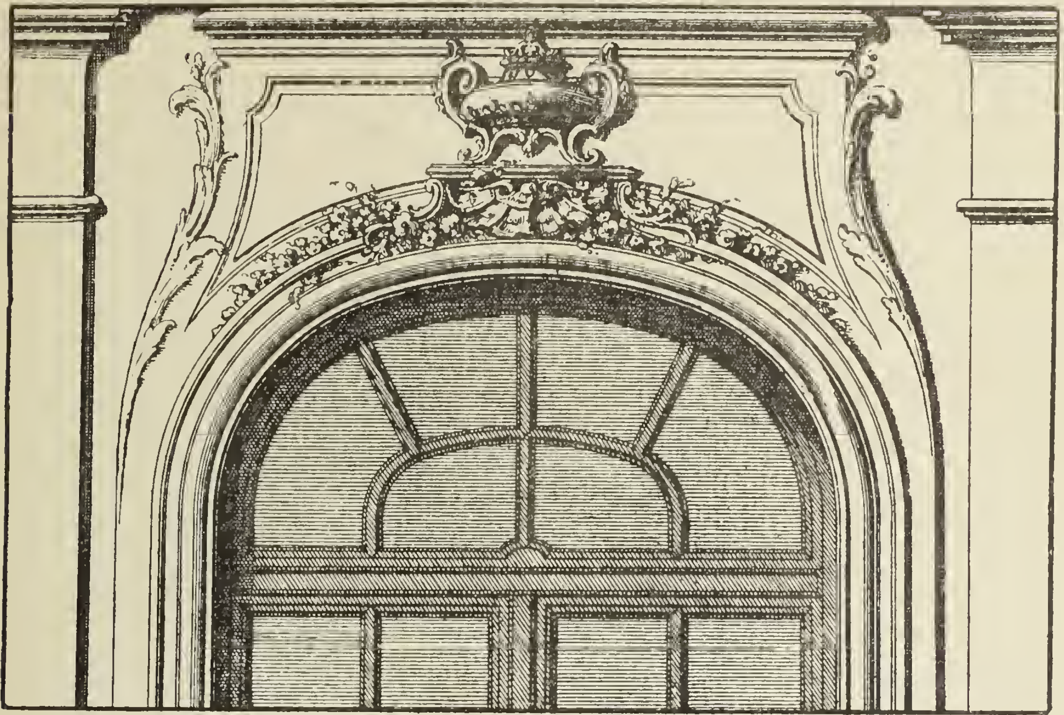


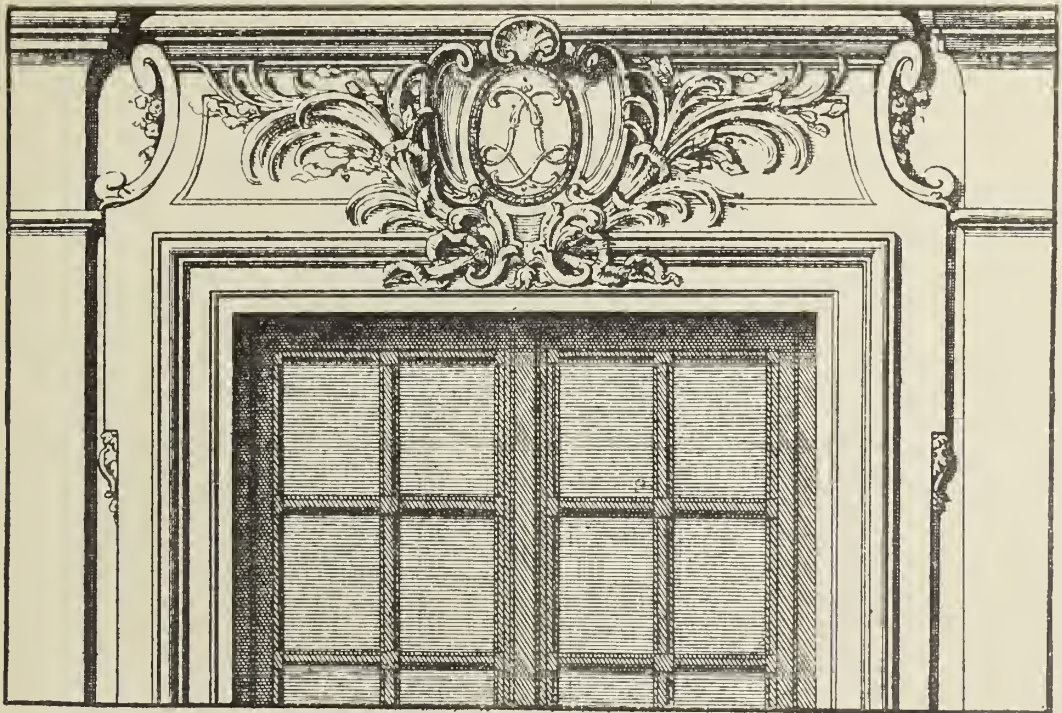
125. Boudoir. — Le décor à disposition parallèle verticale donne une apparente illusion sur la hauteur. Glace haute et étroite placée sur une console, et encadrée par des fenêtres à petits carreaux.



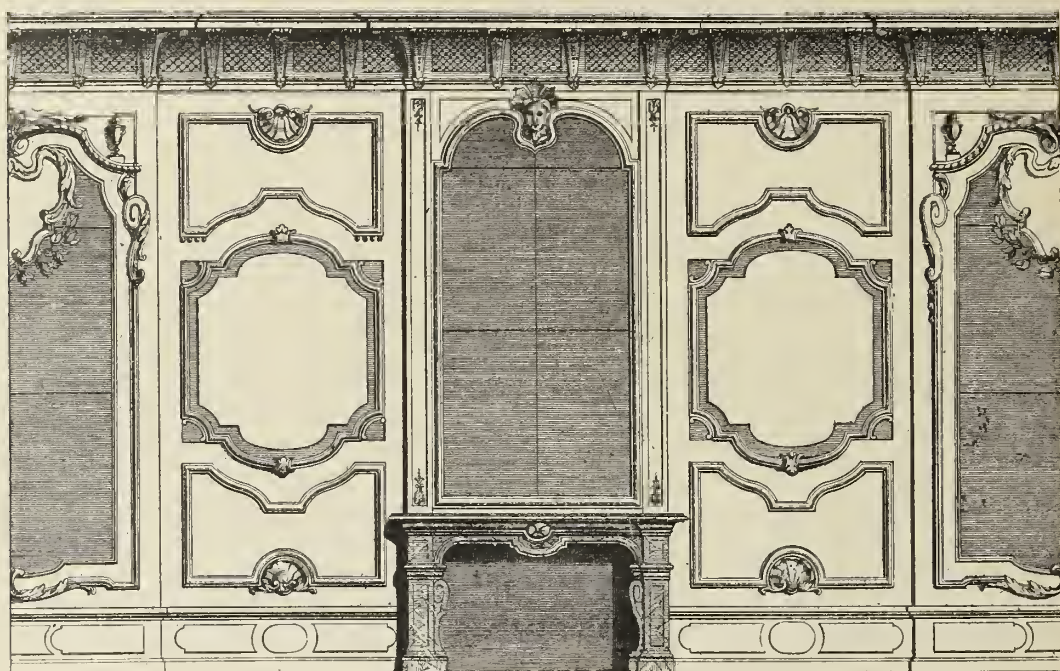


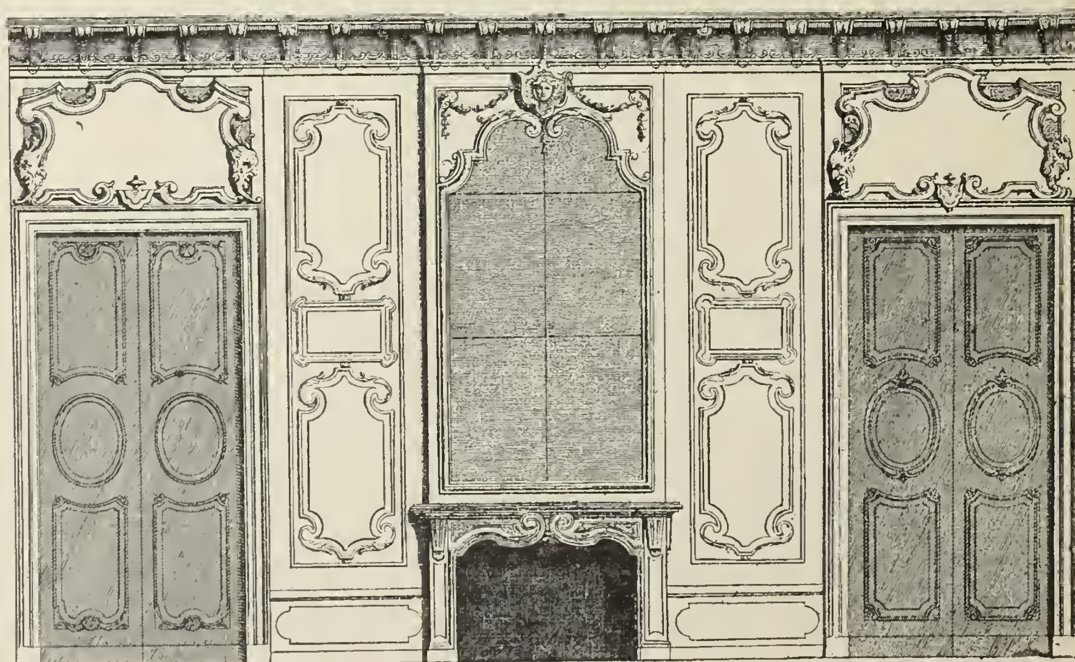
126. Salles a manger. — Couronnements et encadrements de fenêtres, en forme cintrée.



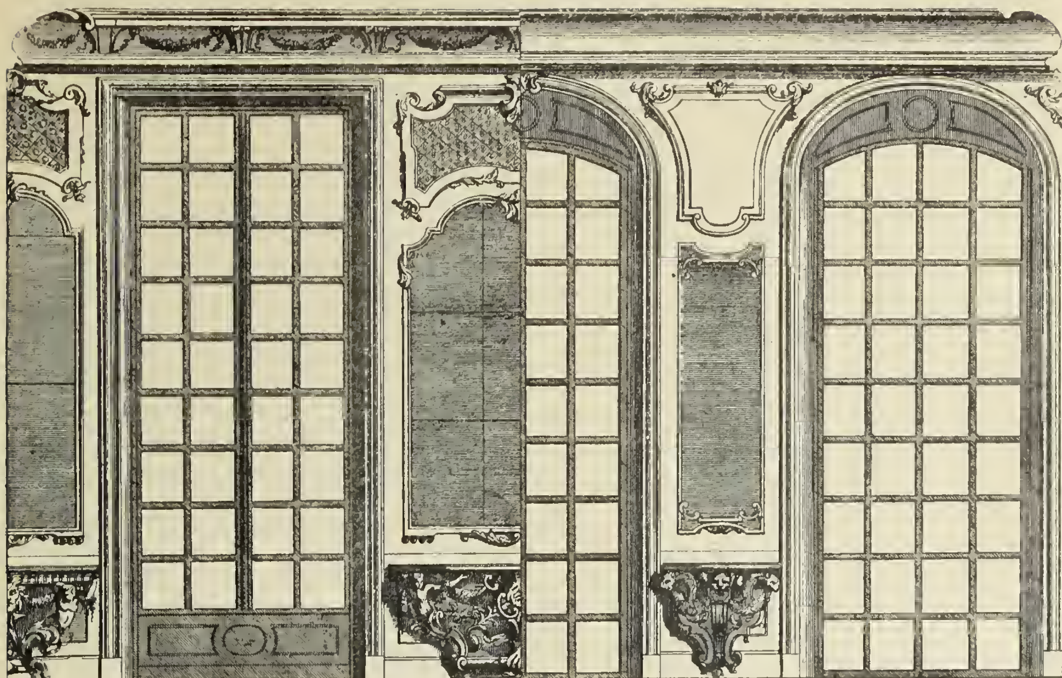


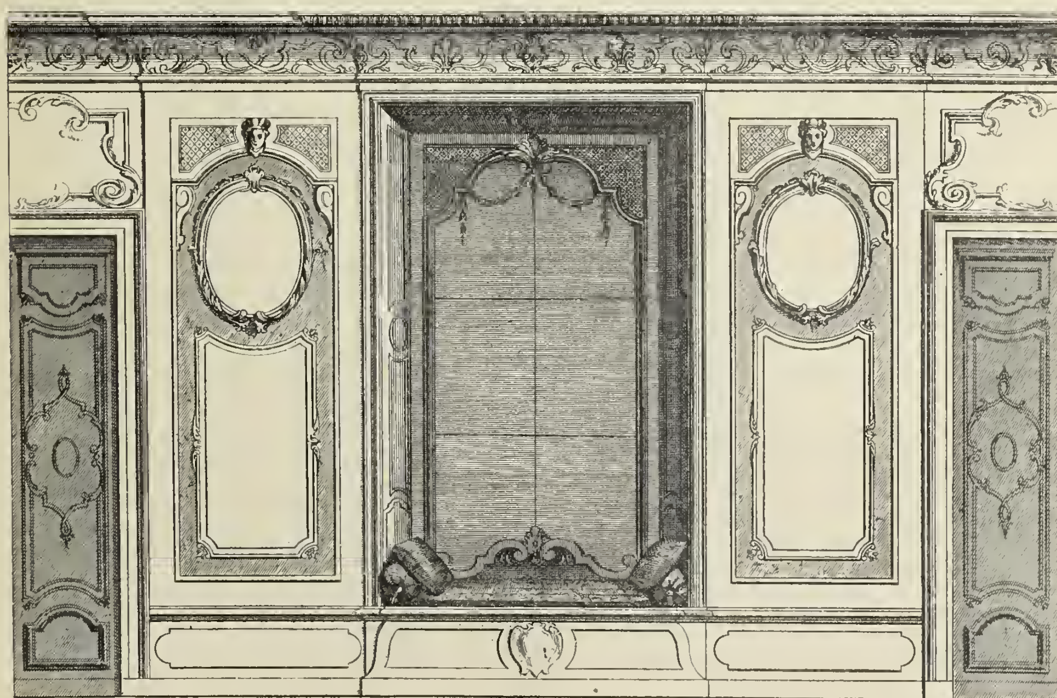
127. Galeries. — Couronnements et encadrements de fenêtres, en forme cintrée ou carrée.



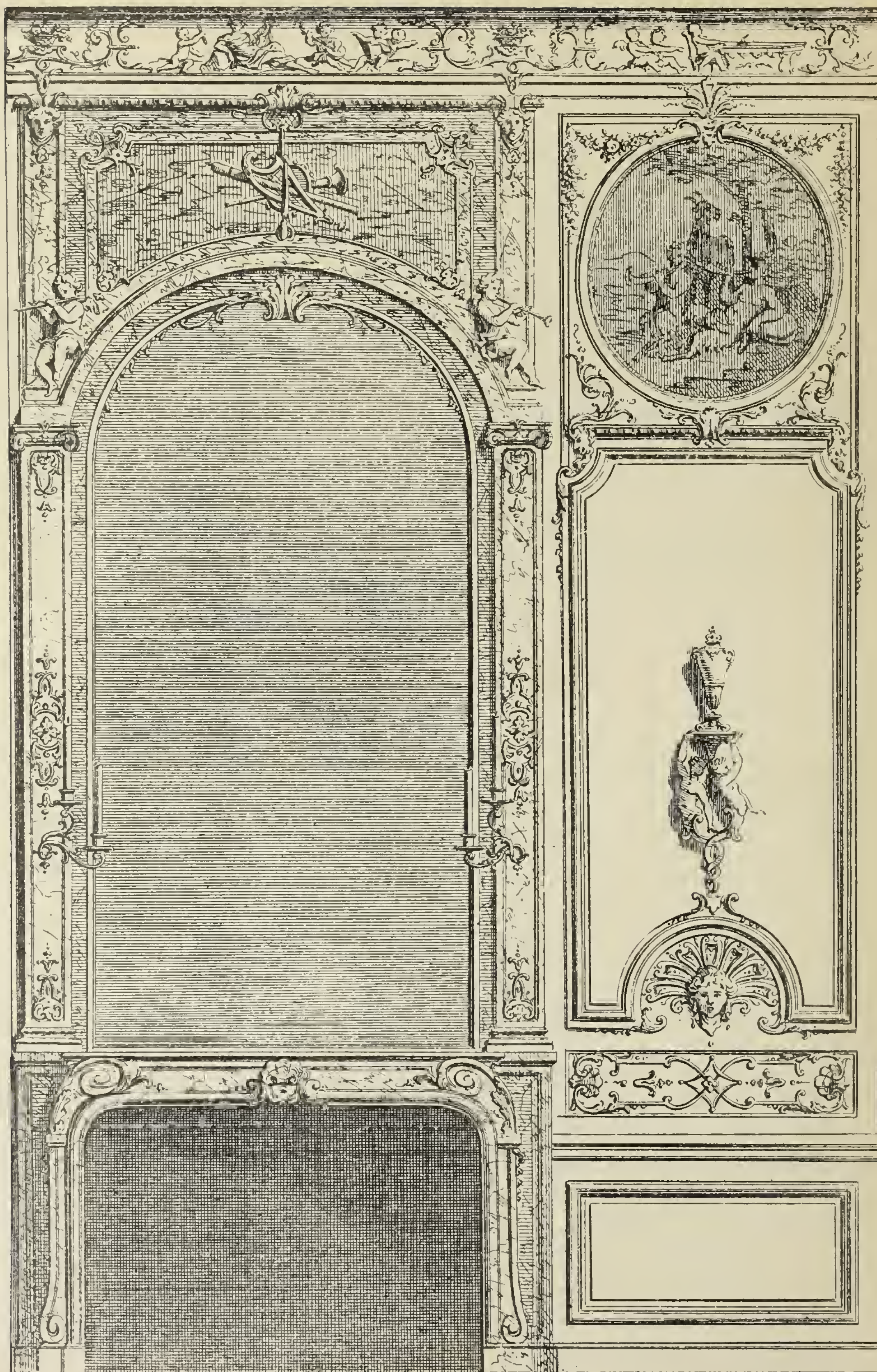


128. Salons d'attente. — Décors de panneaux moulurés, séparés alternativement par des glaces, ou entre une glace et des portes.

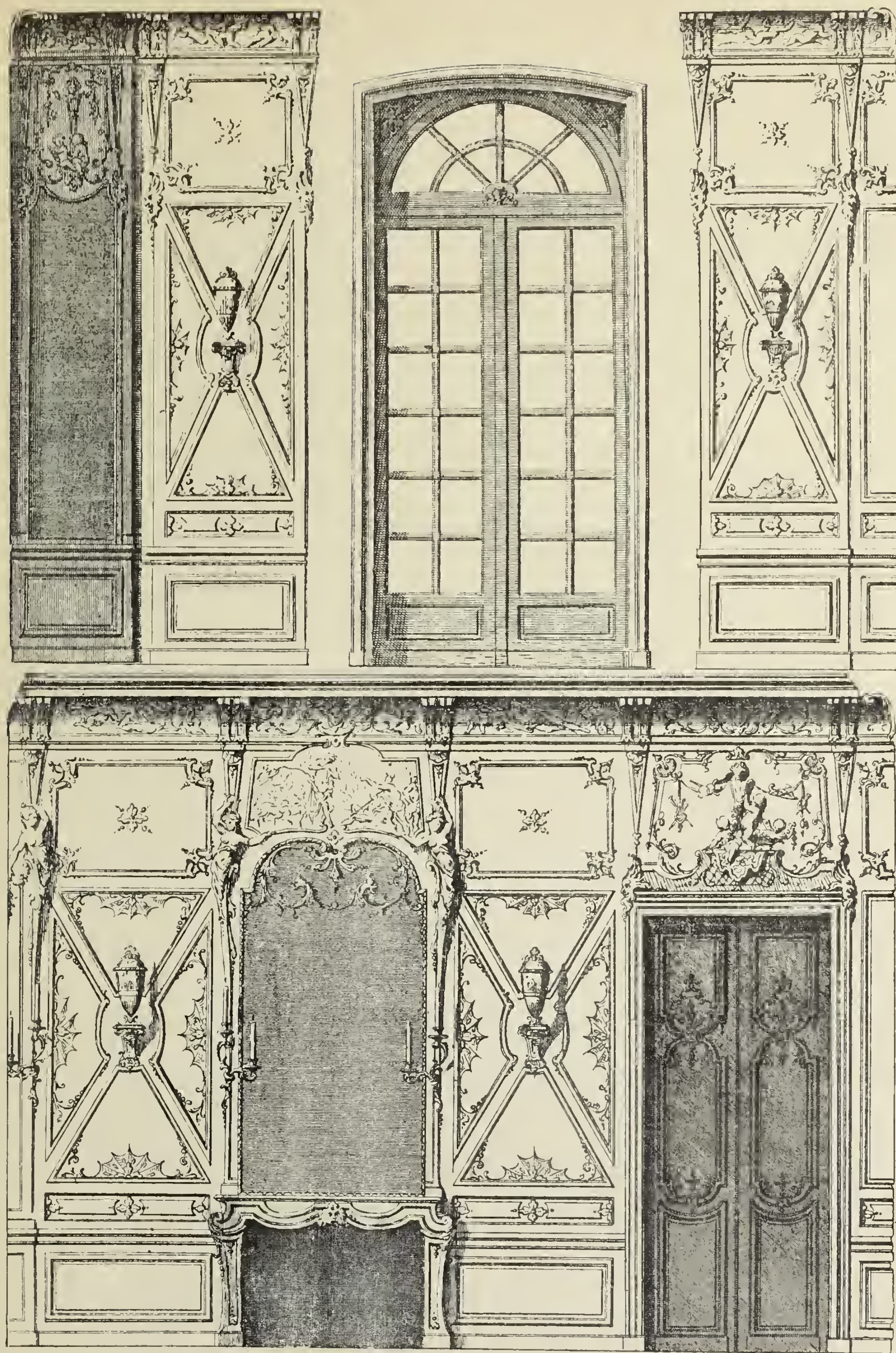




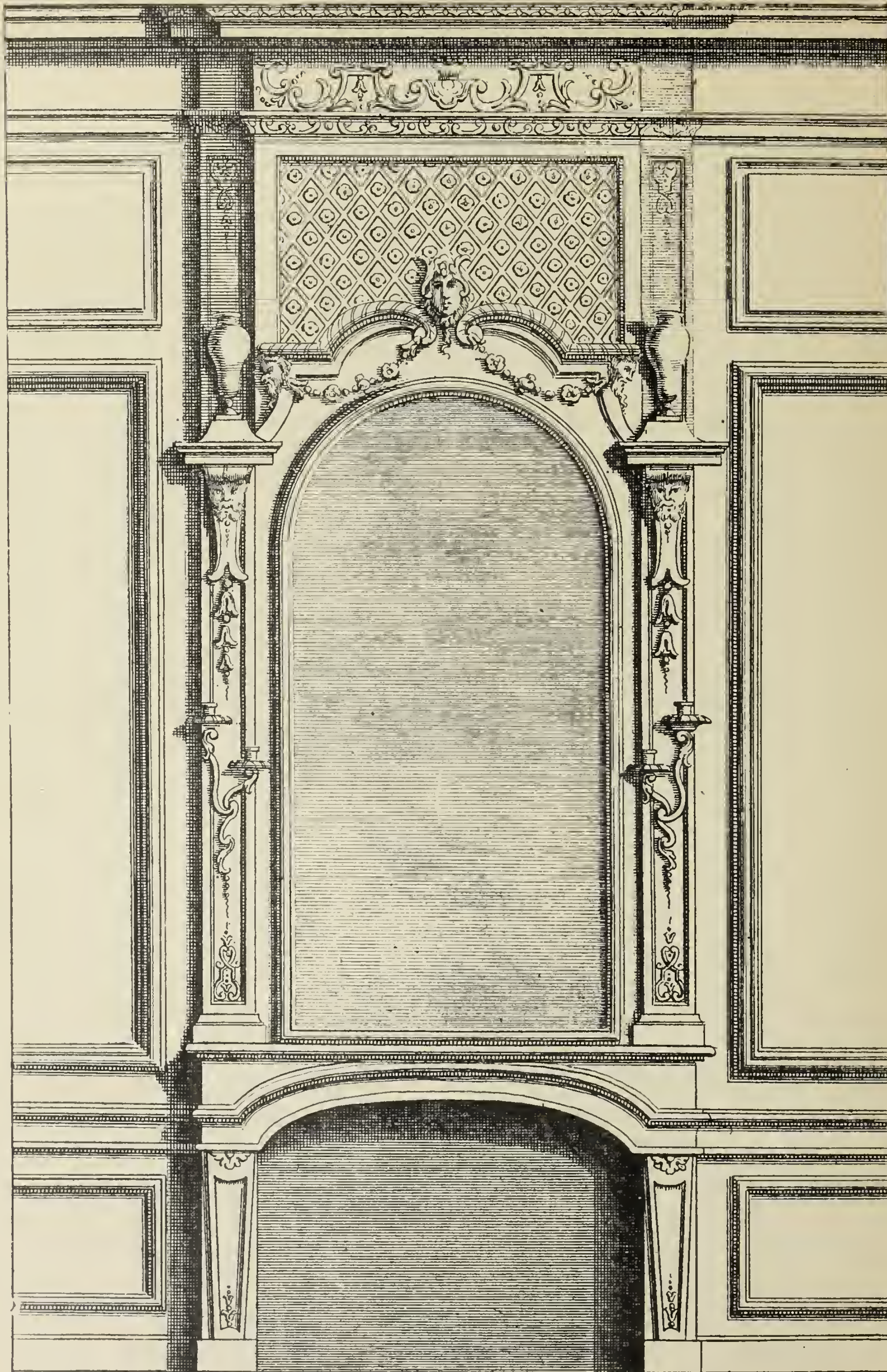
129. Anticiiambre. — Décoration par des fenêtres à petits carreaux, soit à angle droit, soit cintrées.
Chambre de repos. — Niche avec canapé et glace au fond, encadrée de panneaux et de portes.



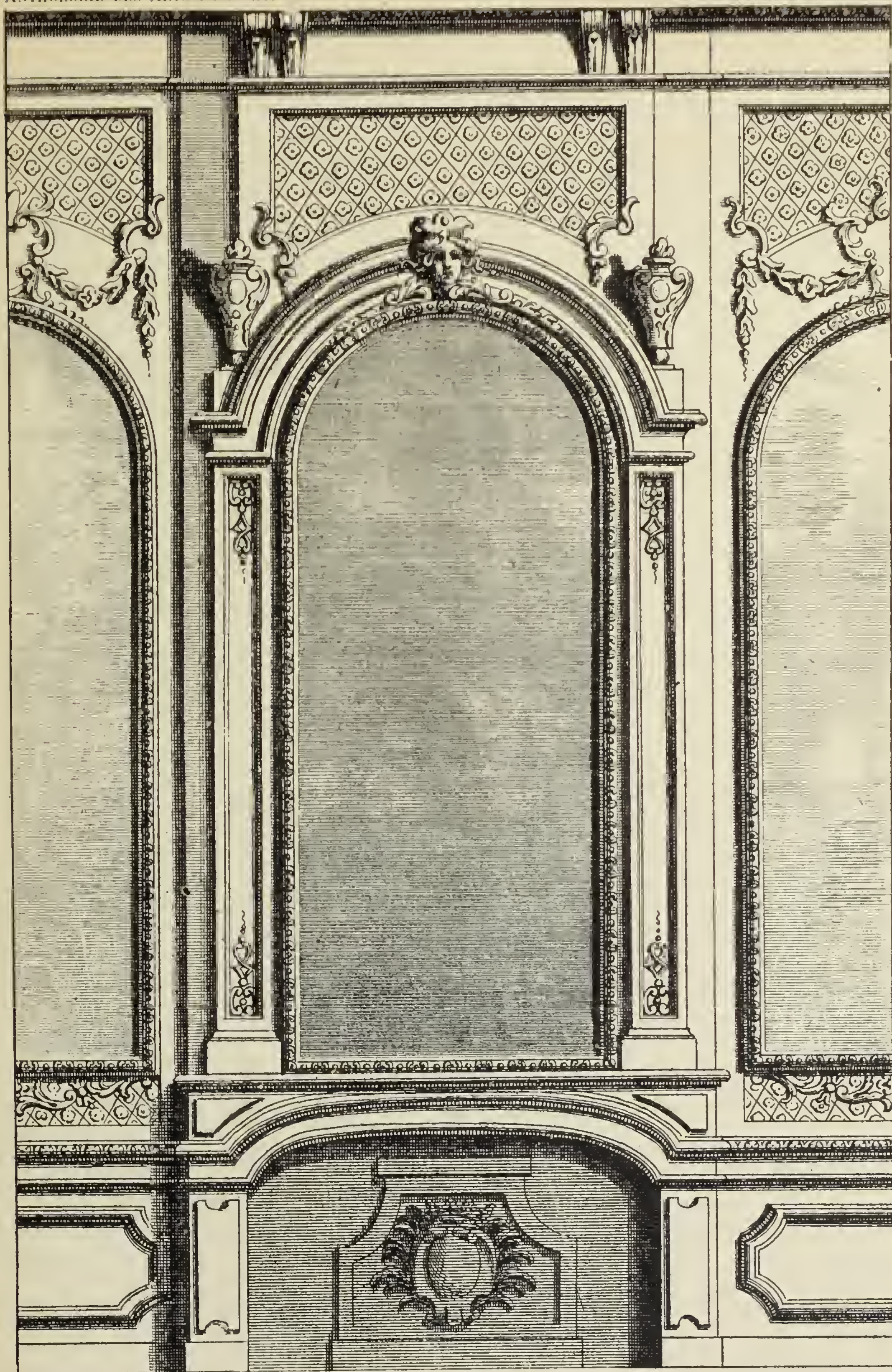
130. Décoration pour une cheminée de salon pour concerts. — Rien de particulier à dire qui n'ait été déjà remarqué dans nos planches précédentes sur les glaces, panneaux peints, bras de lumière, etc.: à noter, cependant, que le décor du panneau de droite est un décor qui monte, la partie haute étant absolument dégagée de tout décor pendant.



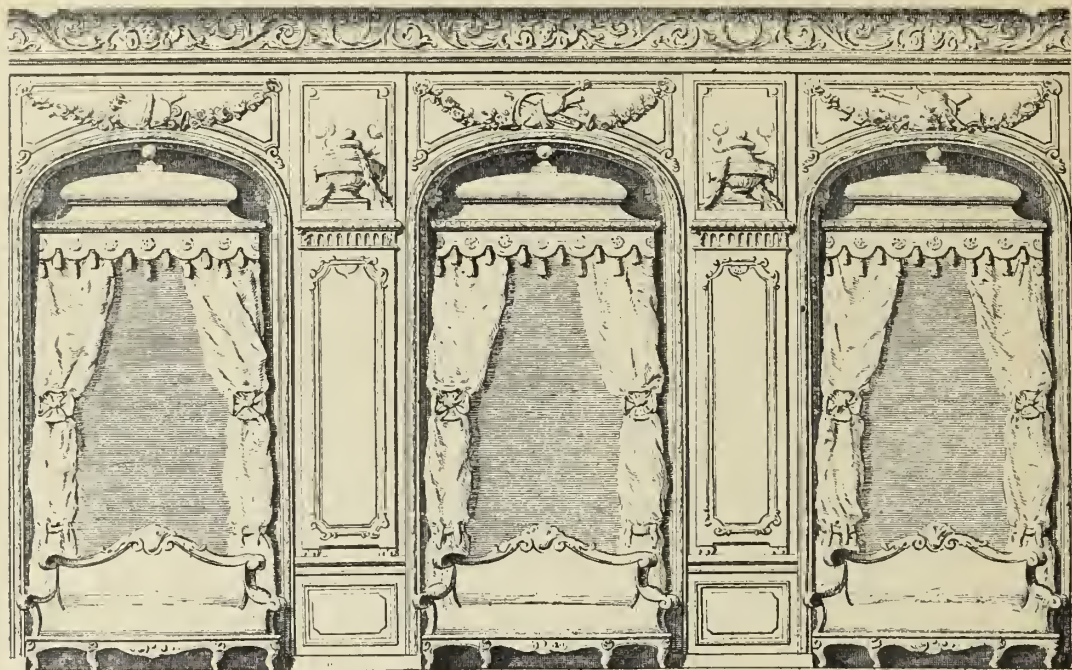
151. Décoration de boudoir. — L'influence de l'importation chinoise se manifeste dans une disposition de lignes sur les panneaux et des applications de vases qui d'ailleurs sont des expressions fort peu orientales.

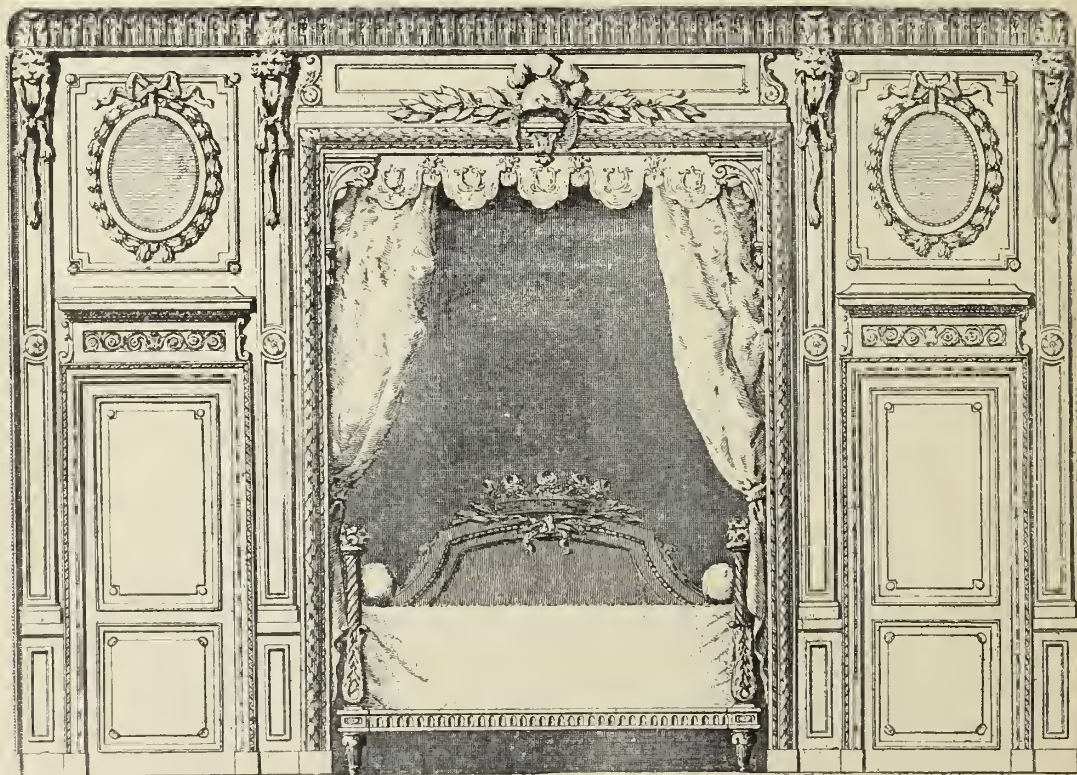


132 et 133. Décoration pour cabinet a collection d'objets de curiosité. — A la fin du règne de Louis XV il y eut une réaction contre l'asymétrie du style rocaille, c'est à peine si l'on tolère dans les bras de lumière des inégalités de branches ; mais, dans le décor des consoles,

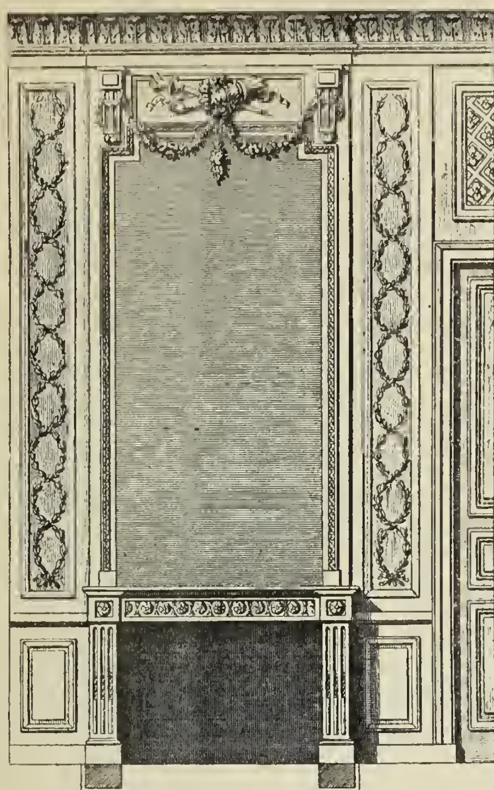


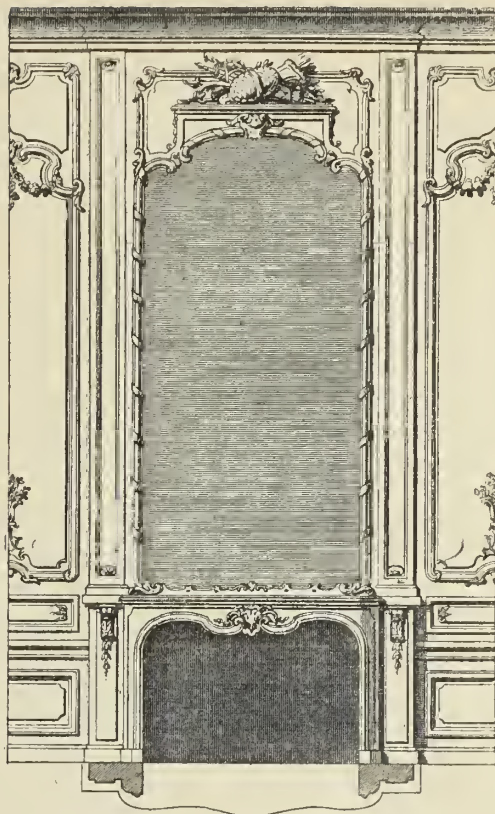
152-155 (*suite*) des panneaux, le rythme reconquiert une rigoureuse parité, et dans le haut des glaces on voit apparaître un décor de croisillons à petite rosace centrale auquel on donne heureusement des tons pâles avec un léger rehaut d'or afin d'éviter un excès de lourdeur.

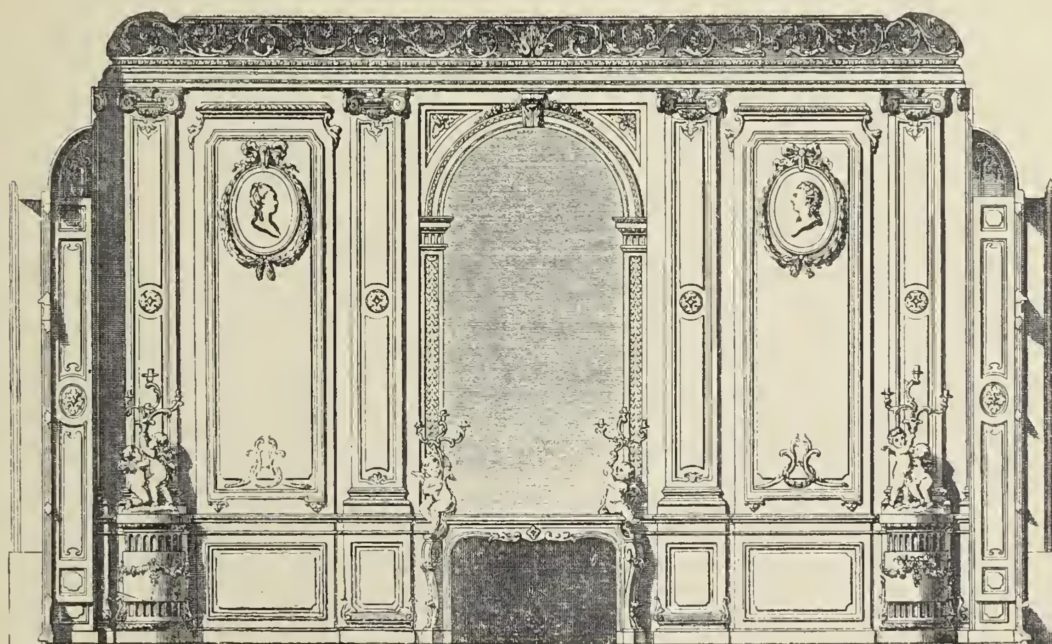




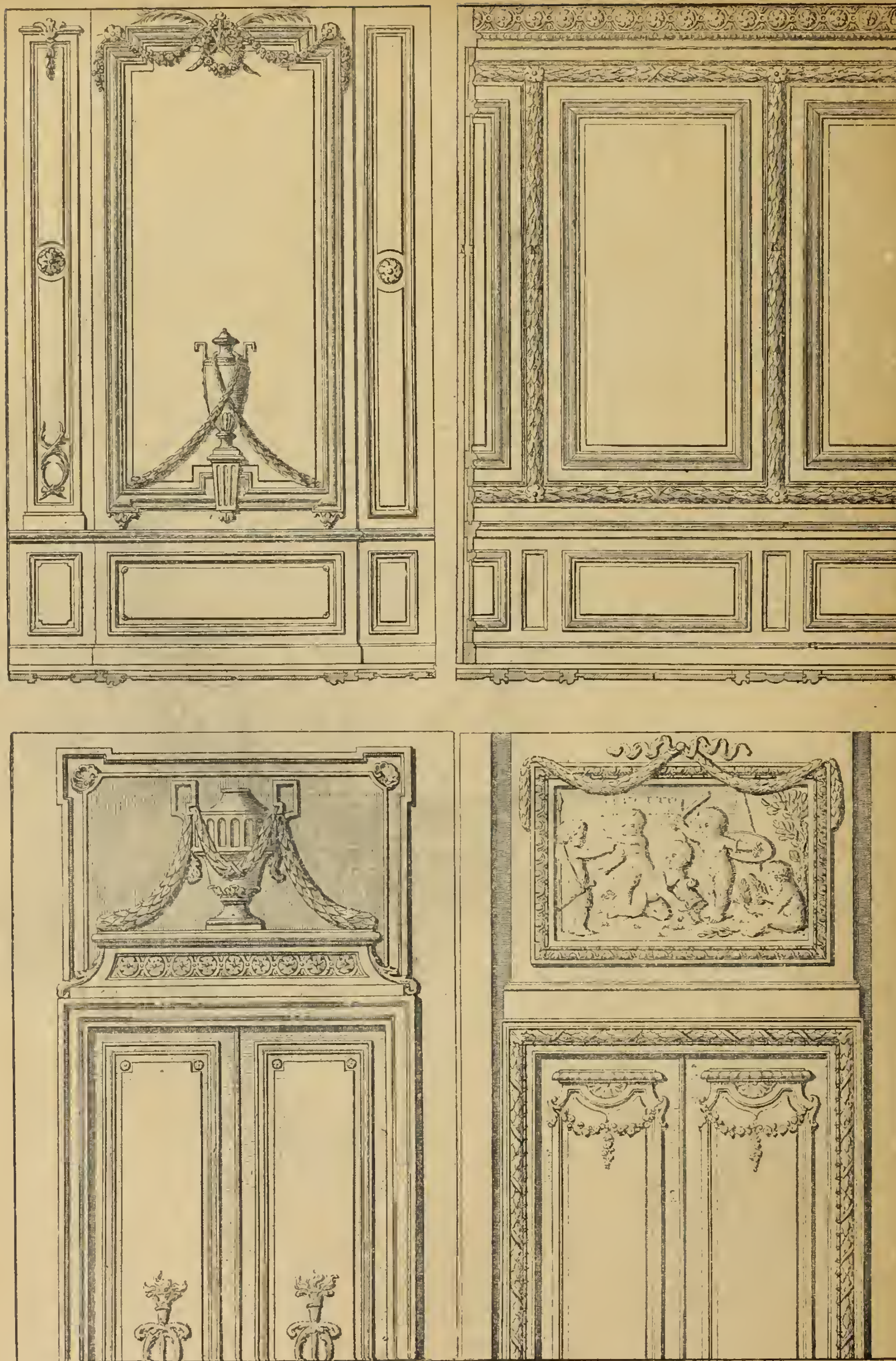
134. Salle de compagnie avec petites alcoves renfermant des canapés surmontés de dais. — Chambre a coucher. — Il semble qu'on ait voulu opposer la simplicité du décor peint à la lourdeur du décor mobile, autant les guirlandes des frises et des panneaux, les moulures des portes ont de légèreté, autant le fronton et les rideaux de l'alcôve, les dômes et les rideaux des dais disposés au-dessus des canapés ont de la lourdeur et de la prétention.







135. Caractéristique du style Louis XV a sa dernière période. — A la fin de l'époque Louis XV, le style de la tradition l'emporte et le décor simplifié, allégé, est d'une suprême élégance. Les guirlandes, les palmes, les attributs des panneaux qui dominent les glaces, les médaillons qui se font face en d'autres panneaux, opposent leurs lignes légères et discrètes à la fantaisie des petits amours porteurs de lumières à branches dont l'ondulation tend à se régulariser.



136. Caractéristique du style Louis XV a sa dernière période — Lambris de menuiserie pour petits appartements, panneaux, portes et dessus de portes

ANTHOLOGIE DES ARTS DÉCORATIFS

Régence — Louis XV

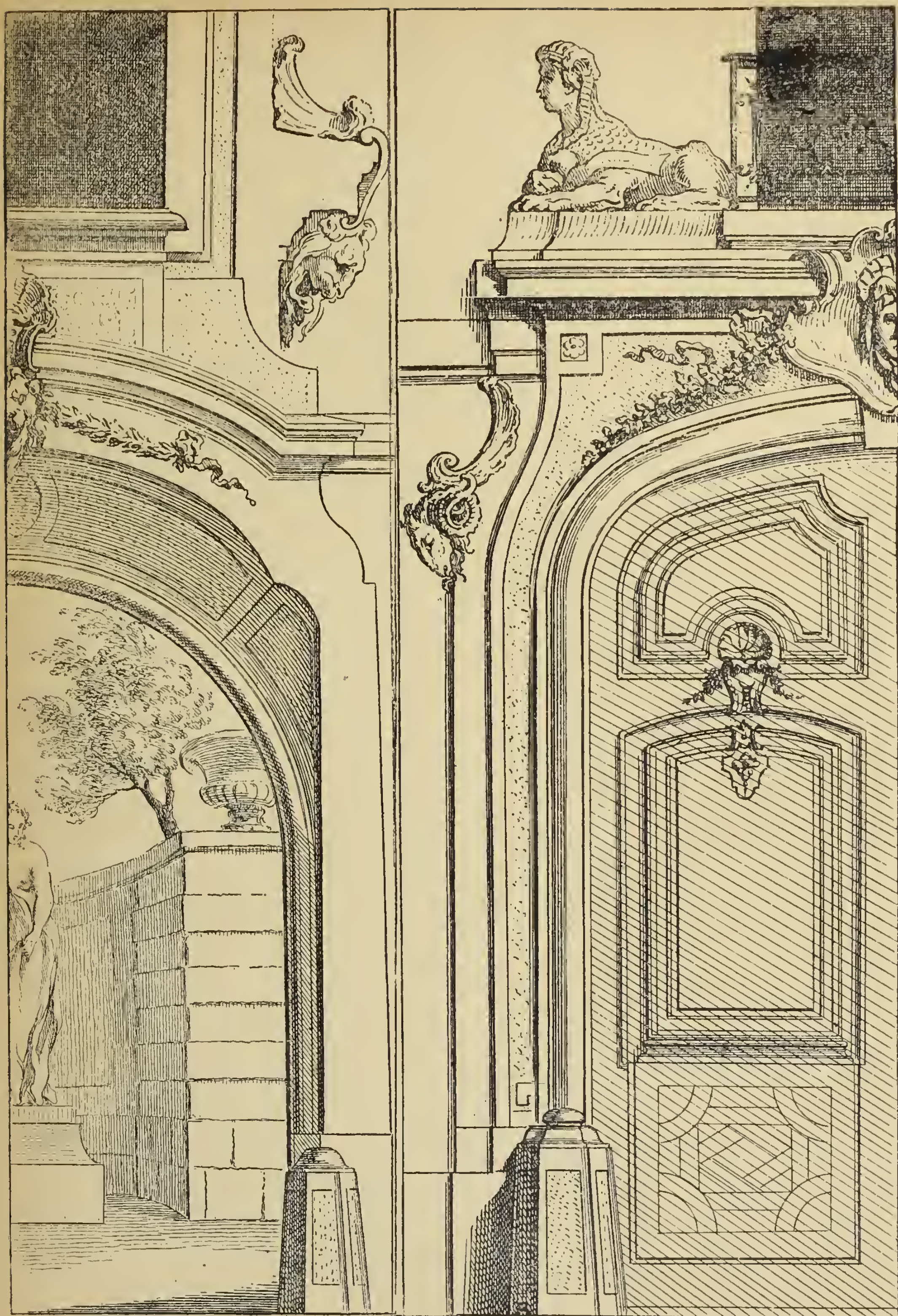
(1715-1723) (1723-1774)

LA PIERRE

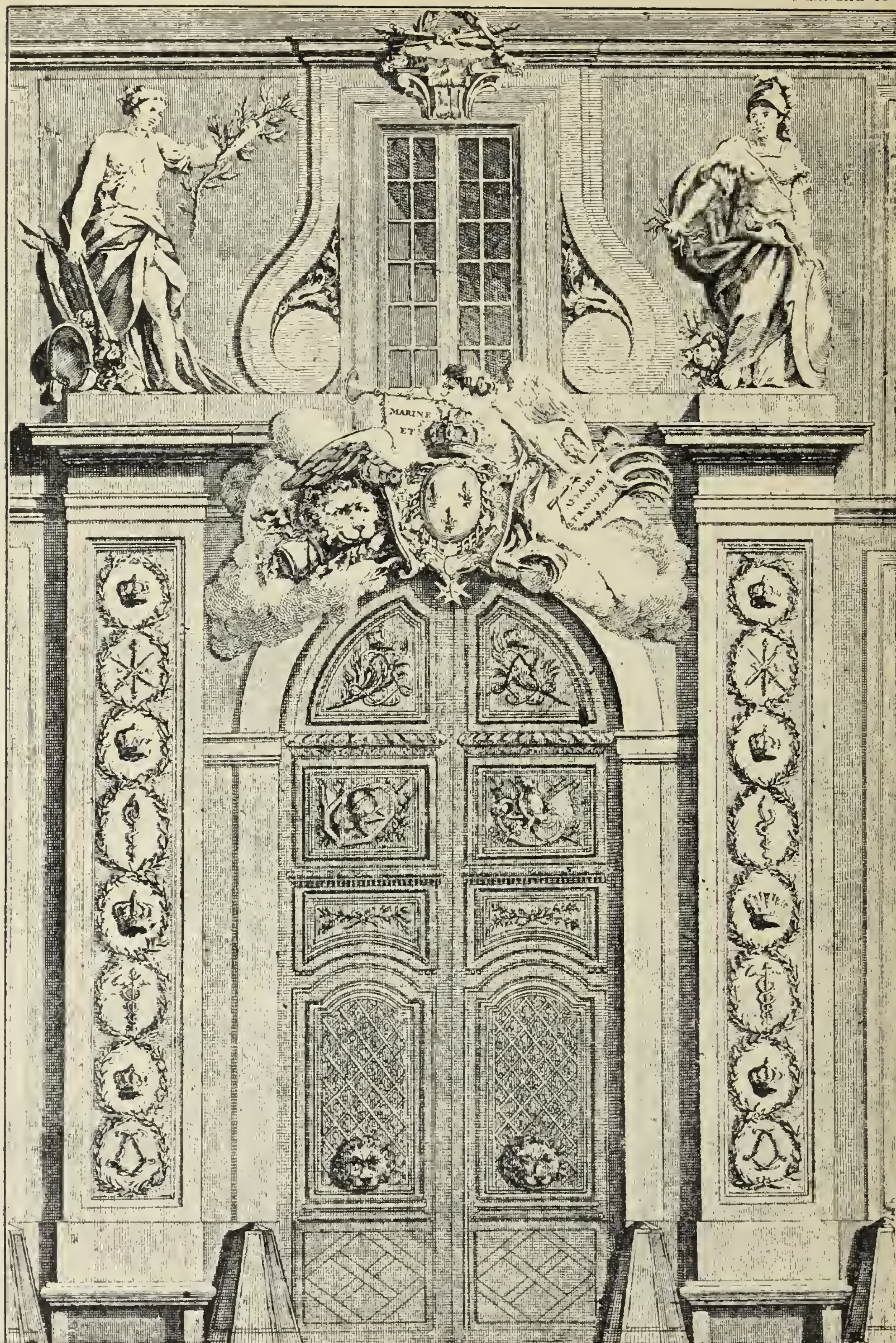
Sculpture et Décoration

Planches 137 à 150

Portes-cochères. — Entrée de palais national. — Décorations de portes-cochères. Les symboles dans le couronnement des édifices publics. — Décorations des perrons, dessus de portes, etc. — Décorations de fenêtres et de lucarnes. Balustres et Corniches. — Balcons et Consoles. — Fontaines jaillissantes. Fontaine monumentale. — Marbrerie à compartiments pour dallages et foyers de cheminées.



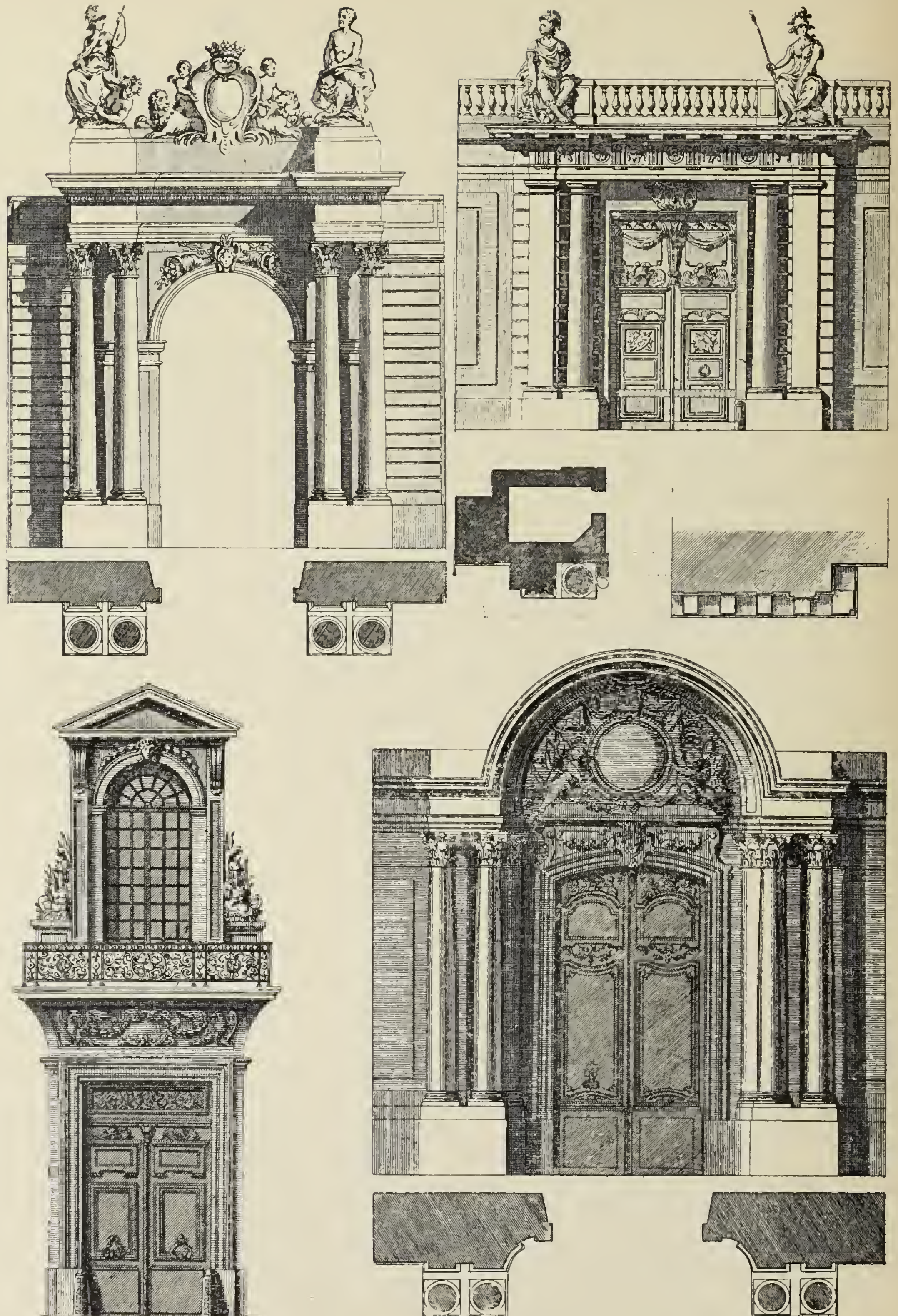
137. Portes-cochères. — Au commencement de la régence, le goût s'allège subitement, le décor est riche sans inutile somptuosité. On va désormais chercher la grâce, non plus dans une surcharge de l'ornement, mais dans la variété et l'agencement des consoles et des lignes.



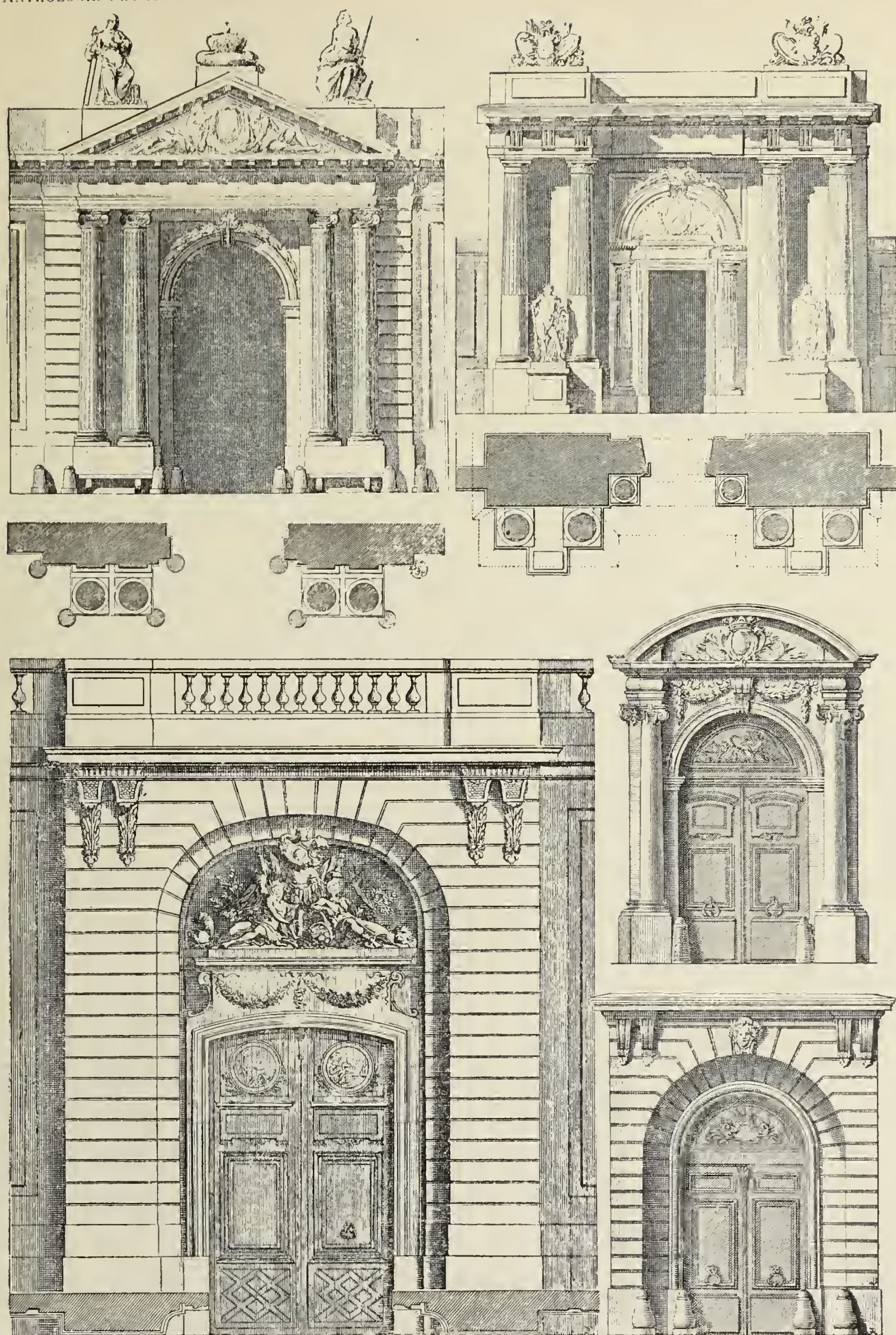
138. Entrée de palais national. — Lorsqu'il s'agit d'un palais, le style de la régence n'ose pas, dès l'abord, renoncer aux traditions de l'époque précédente. Il s'en excuse en multipliant dans le décor les signes du pouvoir : les initiales, les écussons, etc. forment les documents habituels auxquels l'architecte a recours pour sa décoration, On remarquera toutefois, de chaque côté de la fenêtre, qui domine la porte, la ligne simple et élégante des consoles renversées.



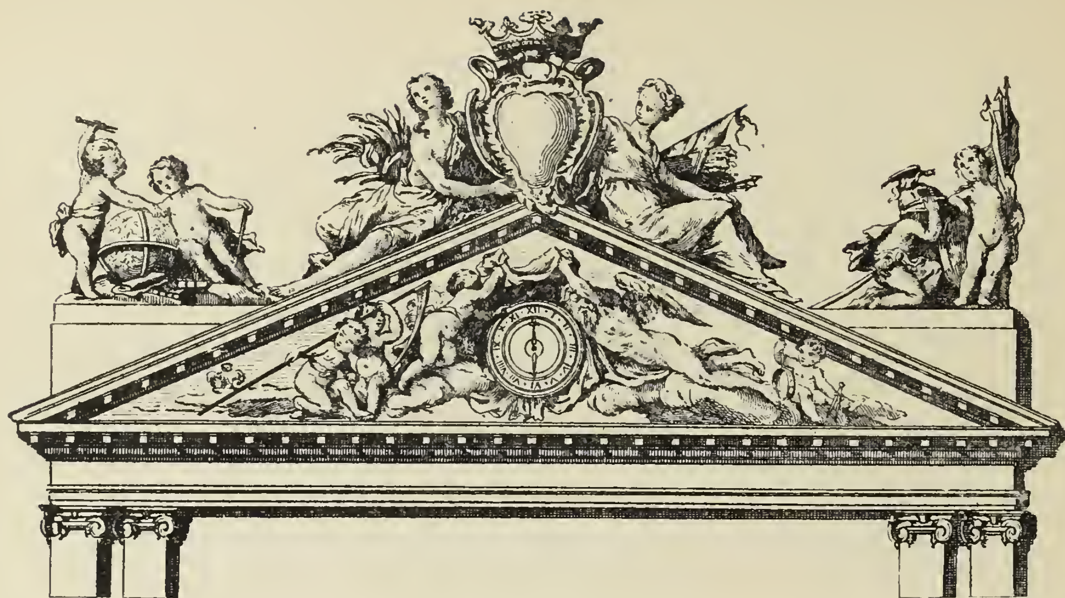
139. Décoration de portes-cochères. — A la fin de la régence, le décor multiplie ses ressources d'élégance et s'est définitivement dégagé de la solennité du style Louis XIV.

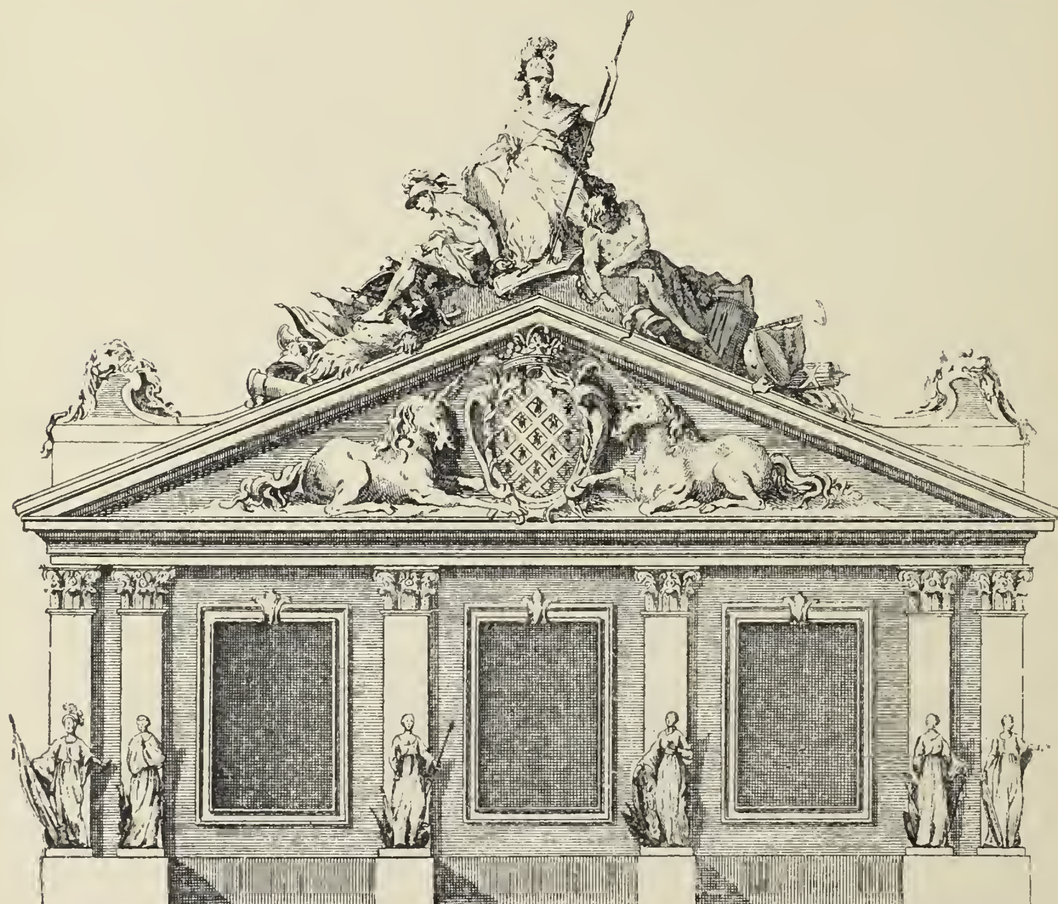


140-141. Décoration de portes-cochères. — A une époque où la vie intime était plutôt tournée vers la gaieté, on désirait toutefois présenter une certaine austérité de façade, et sous l'empire de l'archéologie, on voulut, pour les hôtels, un porche quelque peu monumental. On remarquera cependant



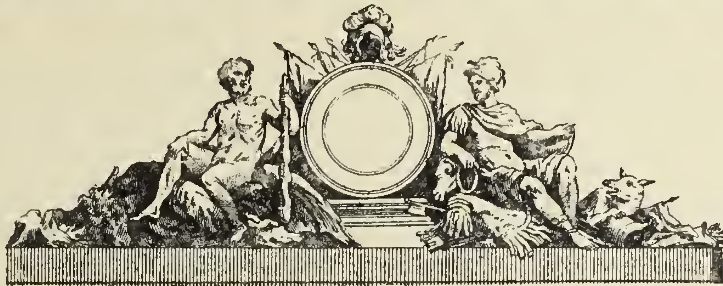
140-141 (*suite*) avec quel art les architectes surent laisser à la matière employée, pierre ou marbre, l'aspect qui lui convient : le travail ne s'employa pas à en dénaturer l'expression, et l'on peut dire que, plus encore que les sculptures, c'est la matière elle-même qui fournit le meilleur élément du décor.

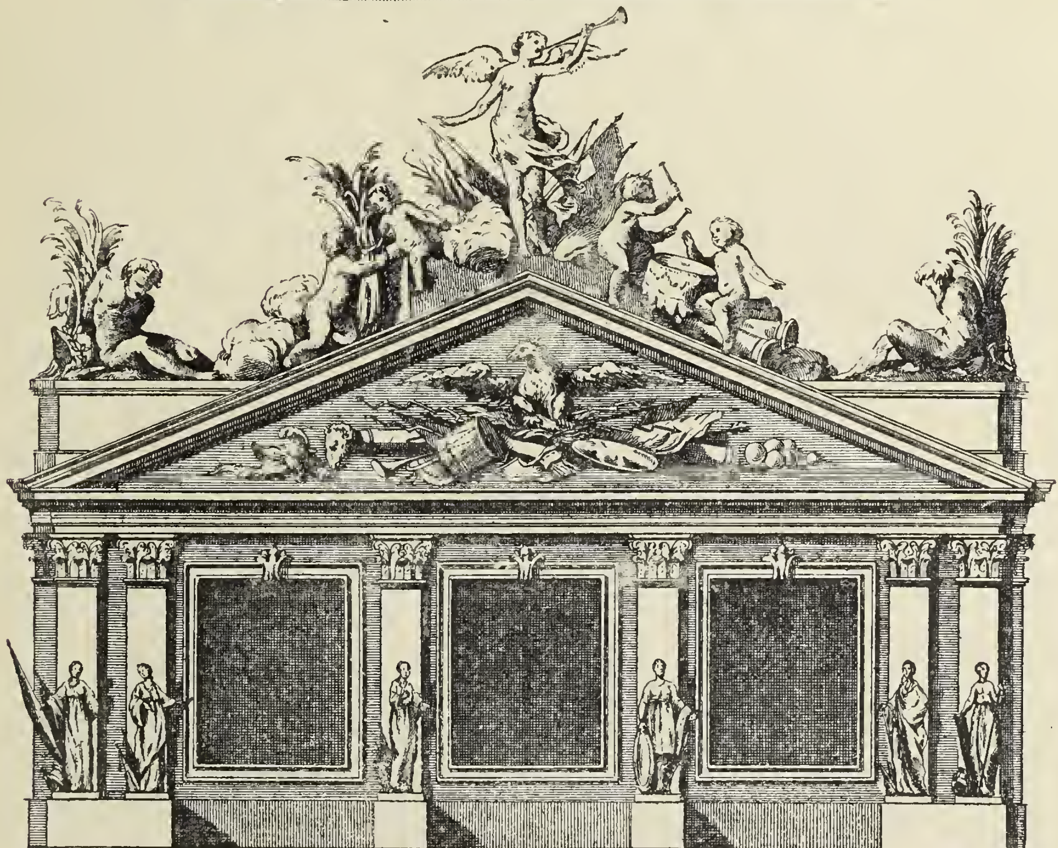




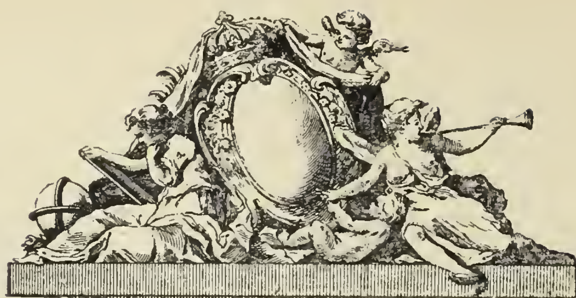
142-143. Les symboles dans le couronnement des édifices publics. — Quand la construction dut abriter, soit des services publics, soit des personnages de la cour, l'architecte fut obligé de sortir de sa réserve de goût; mais, avec un tact dont les exemples sont précieux, c'est dans

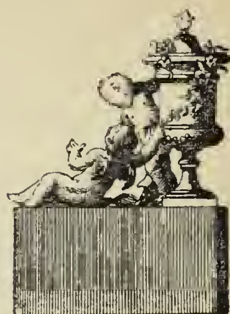


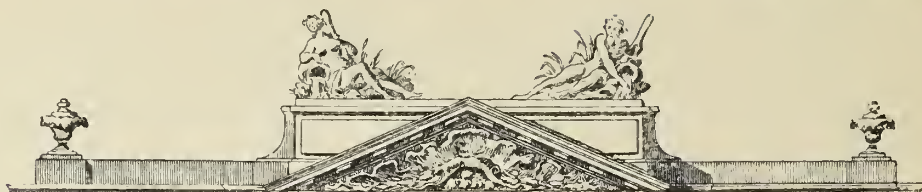




142-143 (*suite*) la partie supérieure de l'édifice, dans les frontons et dans les couronnements, qu'il multiplia les symboles exprimés dont l'ampleur exubérante fournit un décor imposant. De la sorte, dans les parties basses de l'édifice, il put se borner à une expression plus sobre.





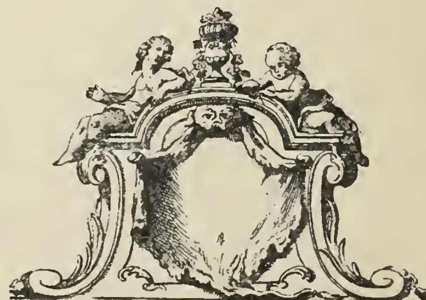




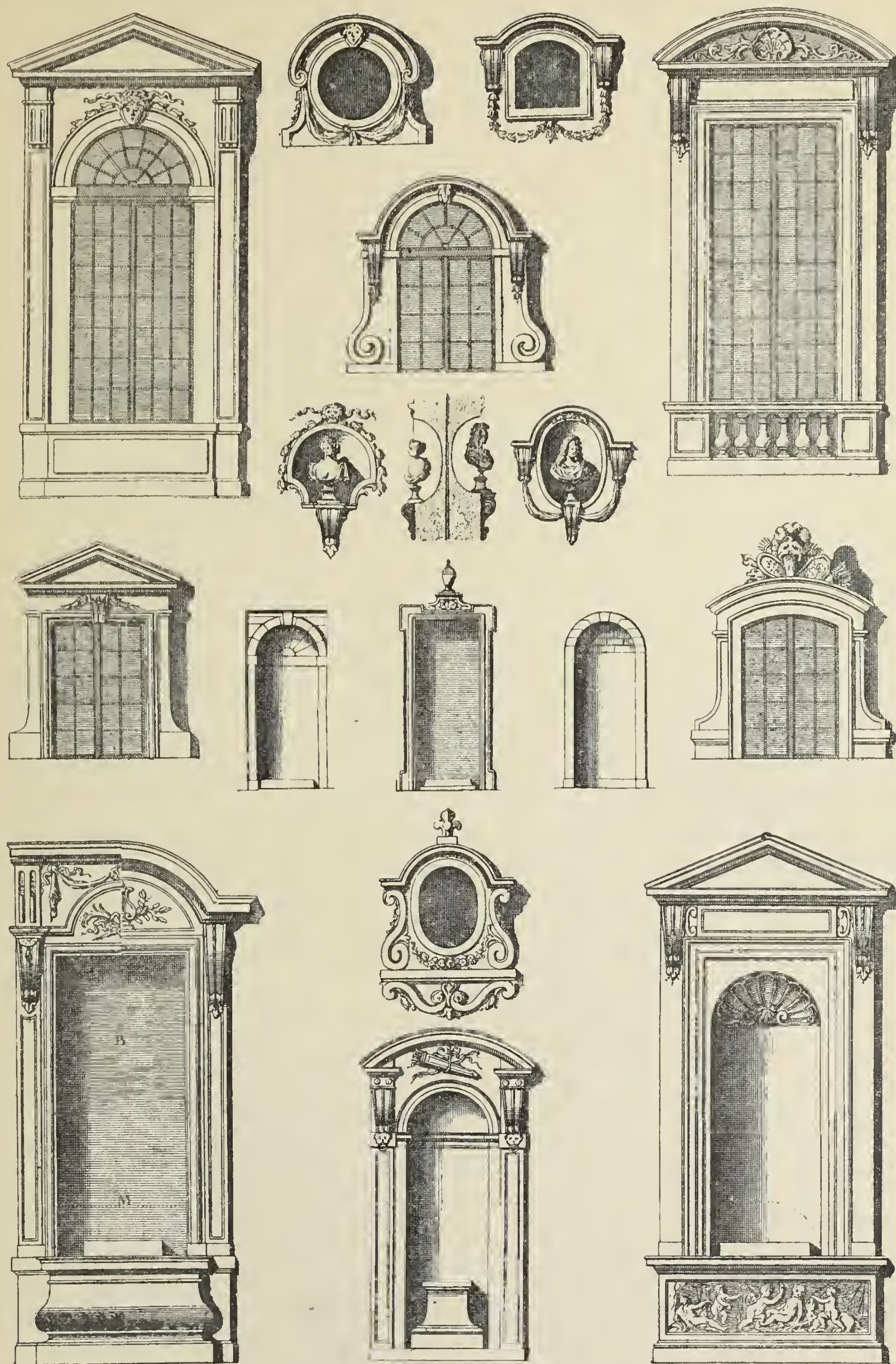




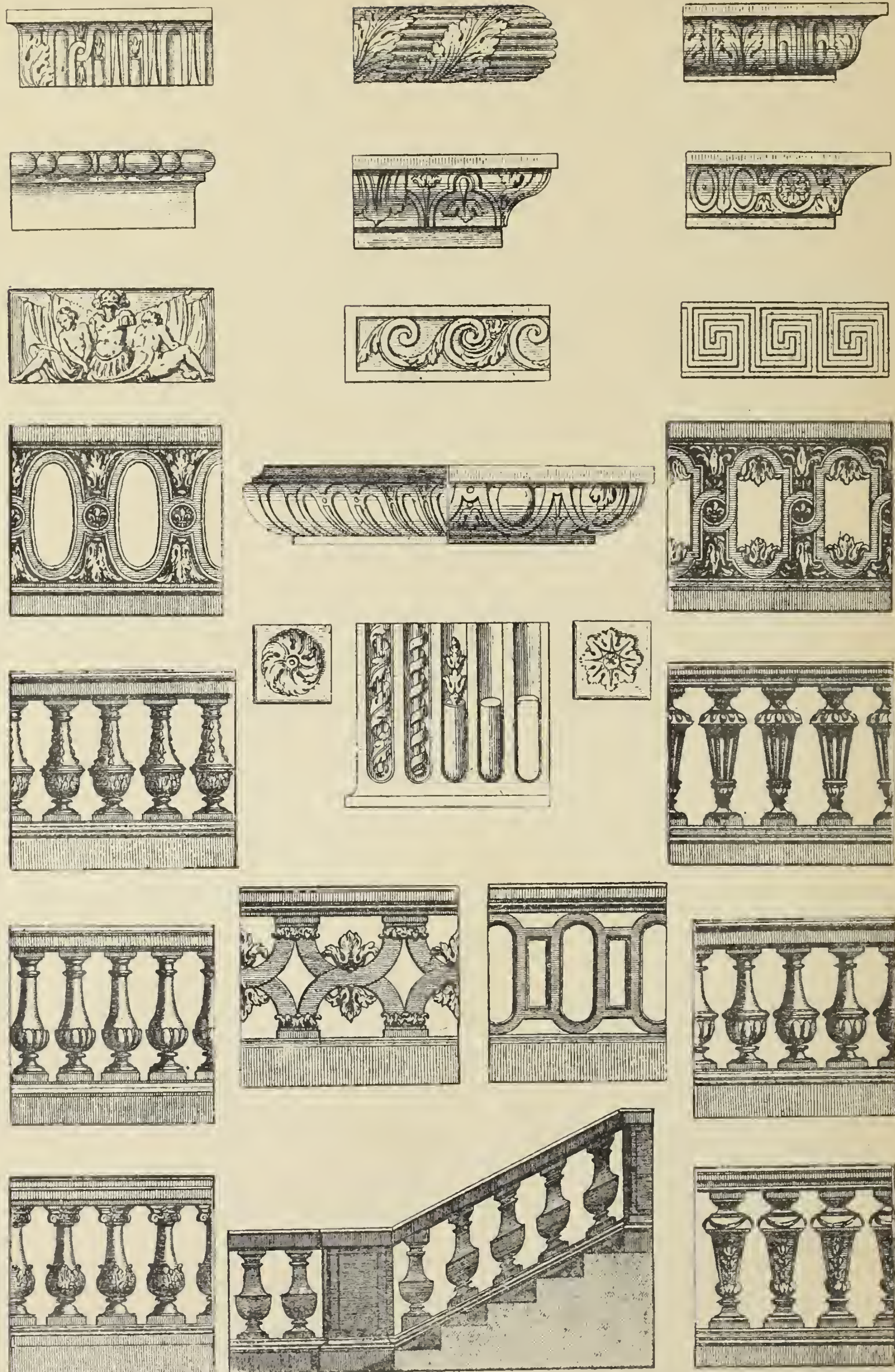




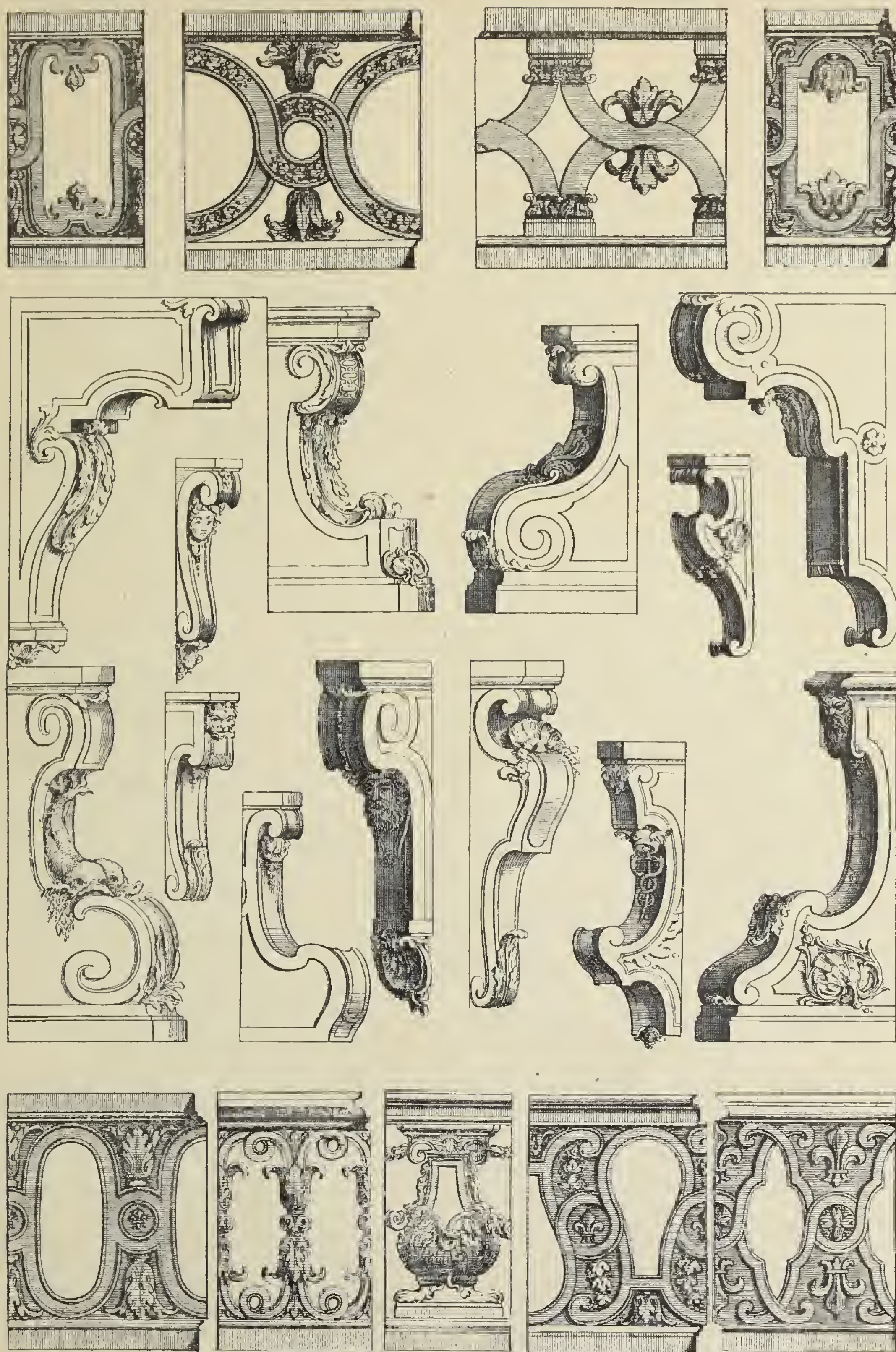
144. Décorations des perrons, dessus de portes, etc.... — A l'époque Louis XV, il y eut, sur l'opinion, deux forces qui pesèrent au point de modifier le goût public : l'archéologie et la puissance des favorites. De là ces sphinx à têtes de femmes, monstres modernes, à évocation antique. On en multiplia les images, et au-dessus des portes, à l'entrée des perrons, aux angles des toits, le sculpteur en varia les images sans toutefois s'écarter du principe dont il s'inspirait.



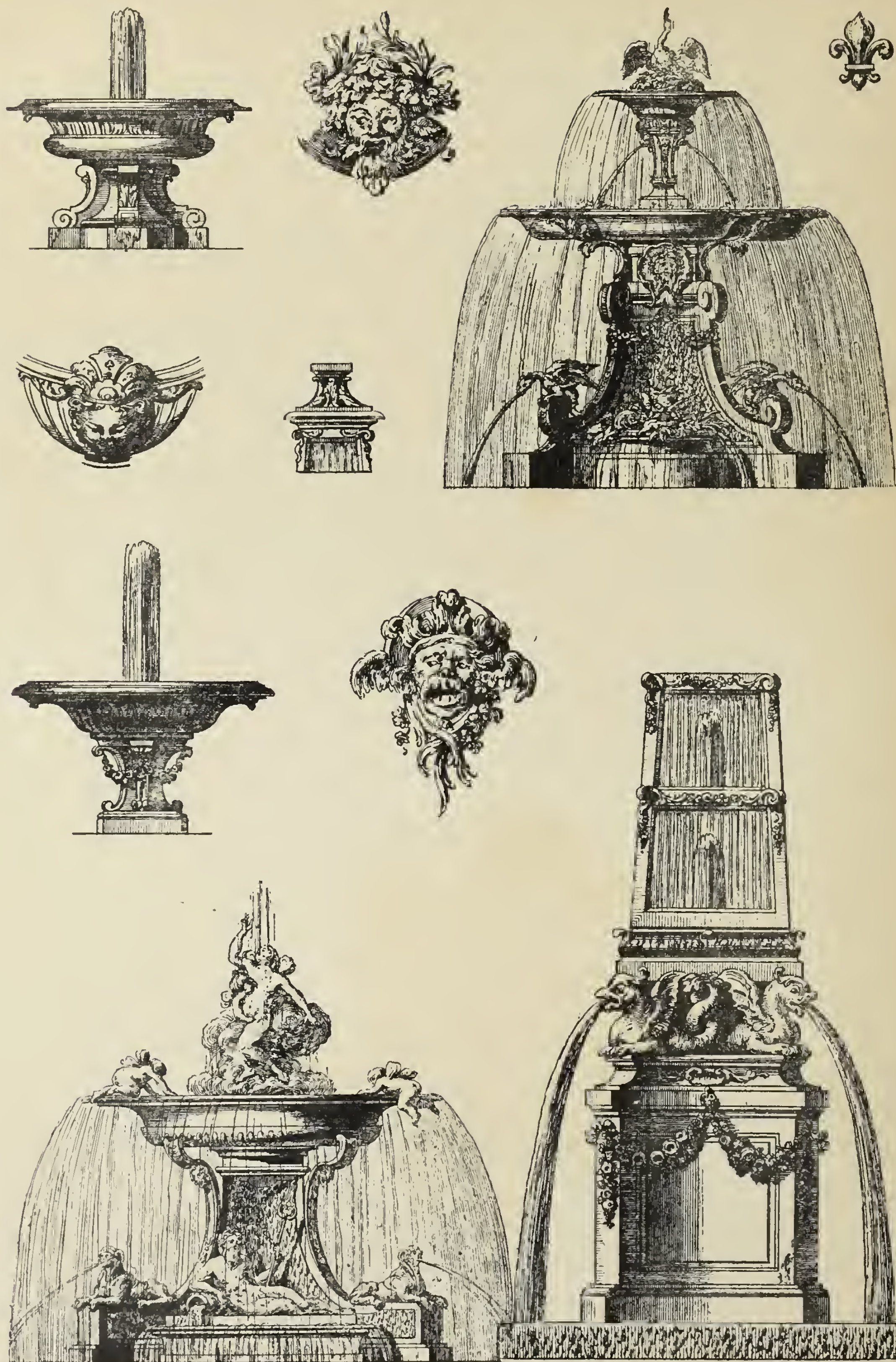
145. Décoration de fenêtres et des lucarnes. — Vers la fin de l'époque Louis XV, le style traditionnel s'affirme en regard du style rocaille, surtout dans la décoration dont les façades des maisons de plaisance vous offrent l'exemple. On trouvera reproduit ci-dessus toute une série de documents qui appuient cette affirmation.



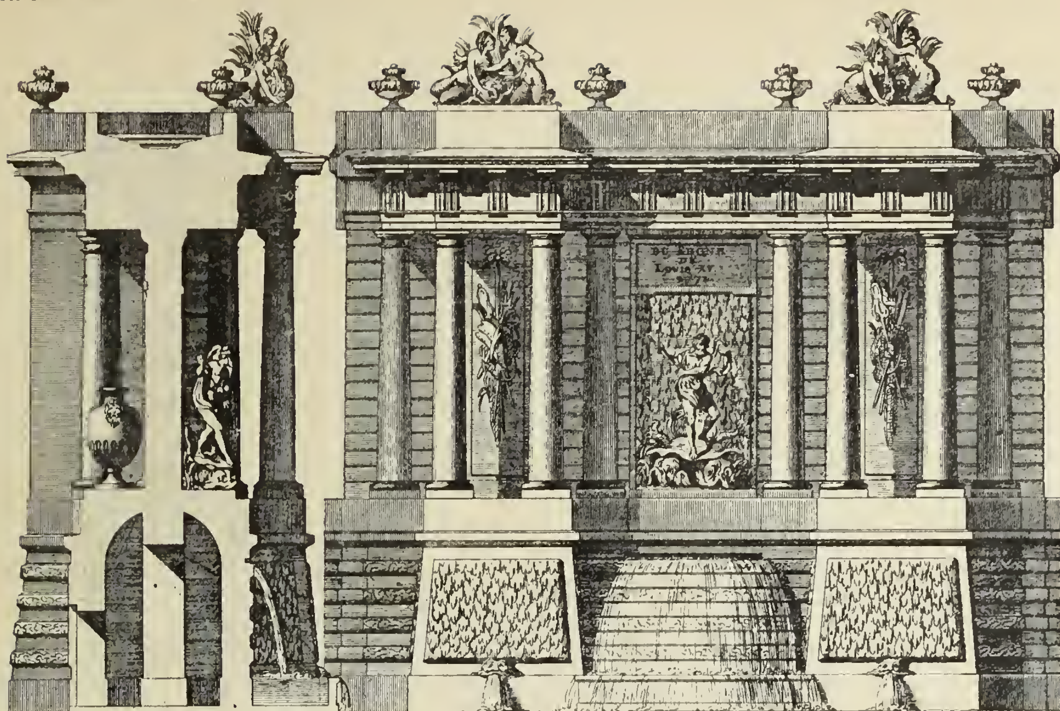
146. Balustres. — Le décor des balustres fut assez varié pendant la première moitié du XVIIIe siècle et cette variété vient spécialement des formes que les architectes imaginèrent de leur donner.
Le balustre se compose toujours d'une gorge, d'une partie renflée et d'un fût, et l'on ne saurait trop admirer avec quelle ingéniosité les architectes surent jouer de ces trois parties du balustre.

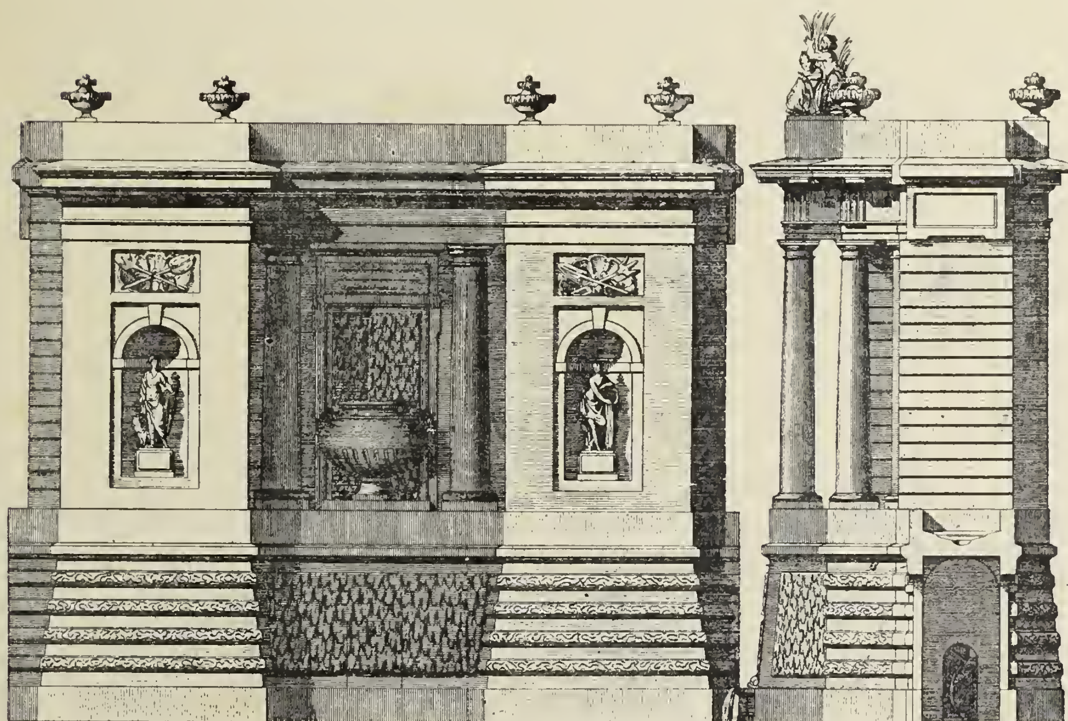


147. Balcons et Consoles. — Tandis que les balcons rétrécissaient leurs ajours de façon à réserver plus de place aux décors en relief, les consoles au contraire, allégèrent soit leur tête, soit leur pied afin de laisser à la partie large une importance plus gracieuse.

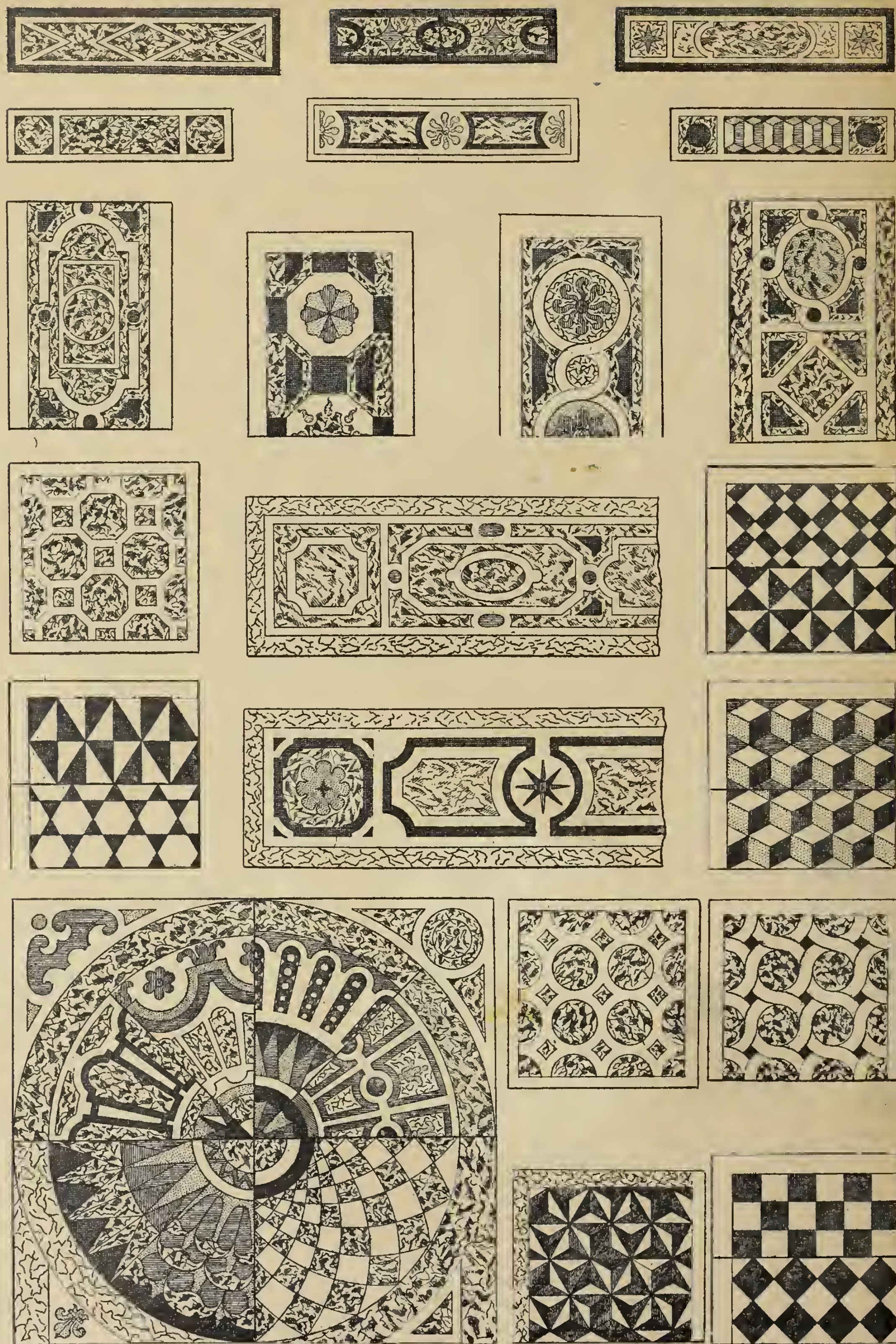


148. Fontaines jaillissantes. — Dans les fontaines jaillissantes, on eut à la fin de l'époque Louis XV un souvenir très abâtardi de l'époque romaine. L'archéologie ne s'est pas encore imposée, elle ne fournit que de très vagues éléments aux architectes.





149. Fontaine monumentale. — Dans les fontaines monumentales, la transition de l'époque Louis XV à l'époque Louis XVI est marquée par une emprise de l'inspiration archéologique sur le goût public. On va commencer à chercher des formes exclusivement dans le domaine de l'antiquité.



150. Marbrerie a compartiments pour dallages et foyers de cheminées.

ANTHOLOGIE DES ARTS DÉCORATIFS

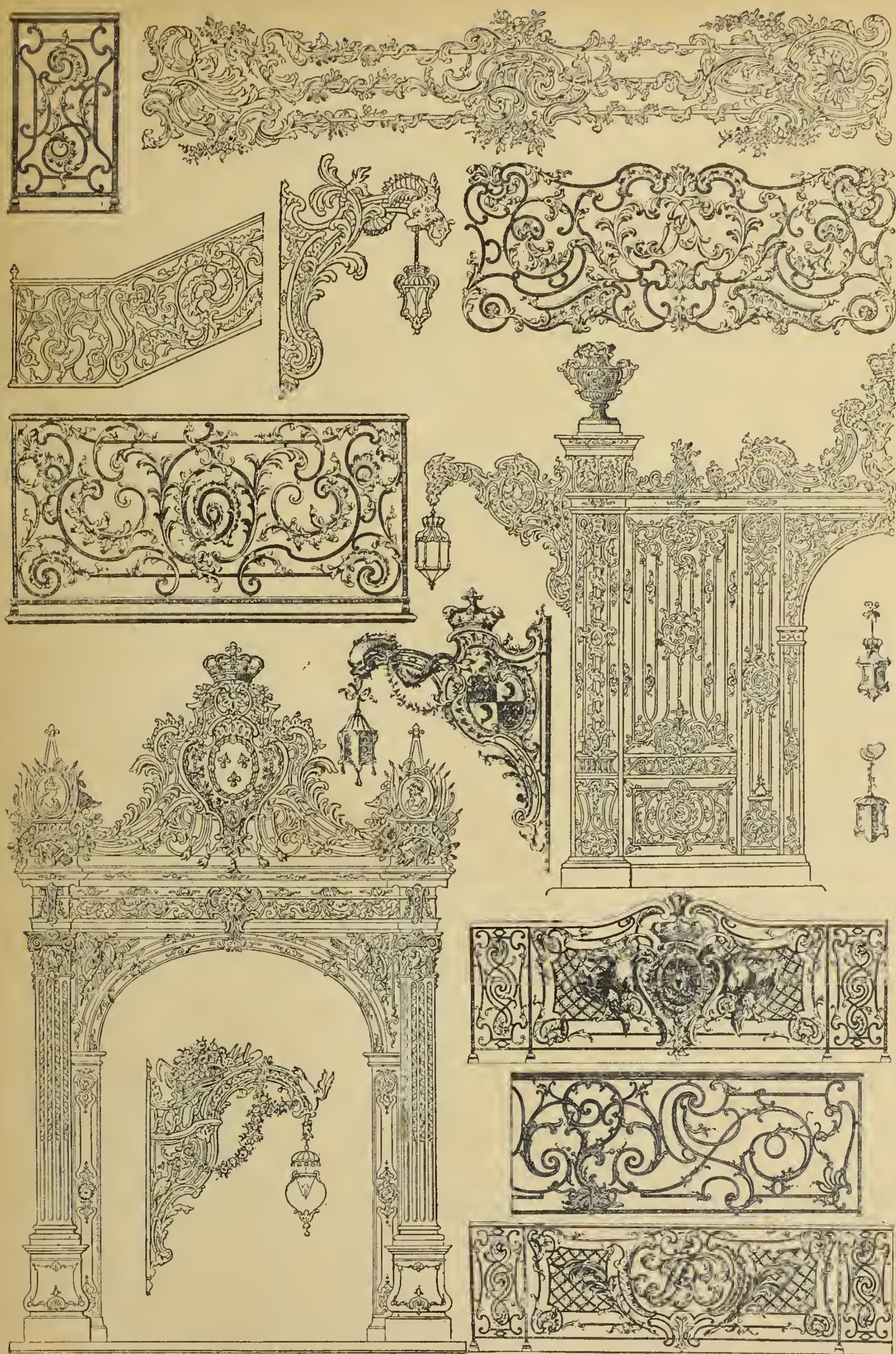
Régence — Louis XV

(1715-1723) (1723-1774)

FERRONNERIE D'ART

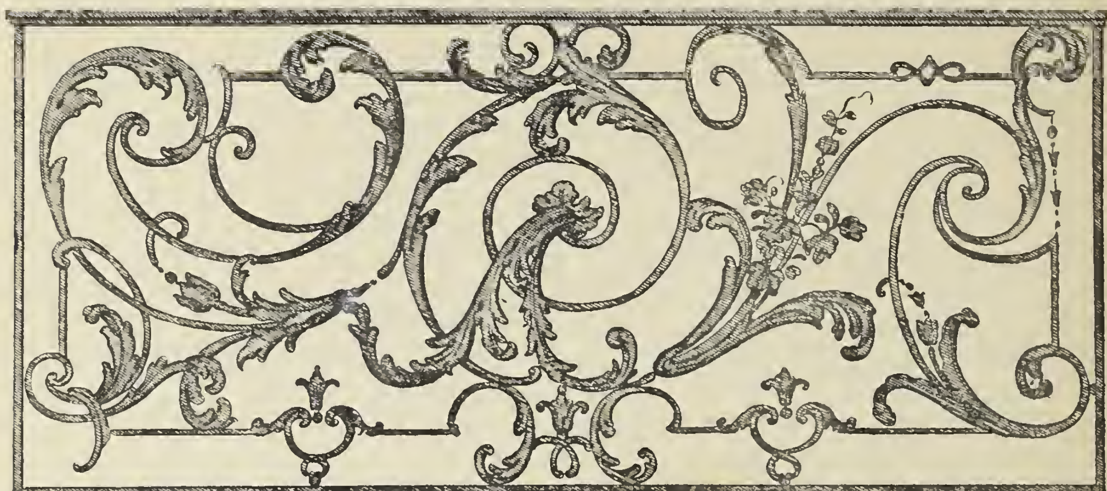
Planches 151 à 165

Ferronnerie d'art pour décorations extérieures et intérieures



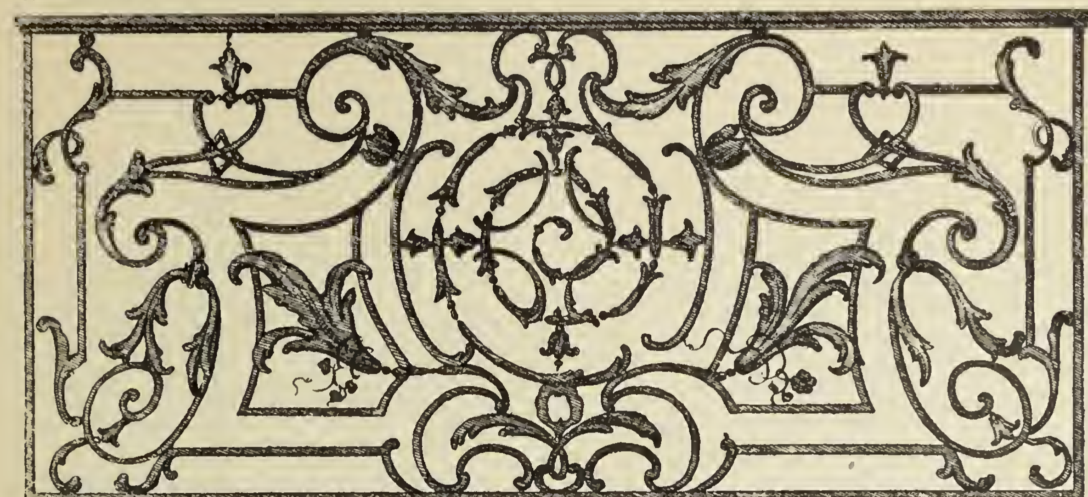
151. Ferronnerie d'art pour décoration extérieure. — Grilles, balcons, potences et lanternes en fer forgé.

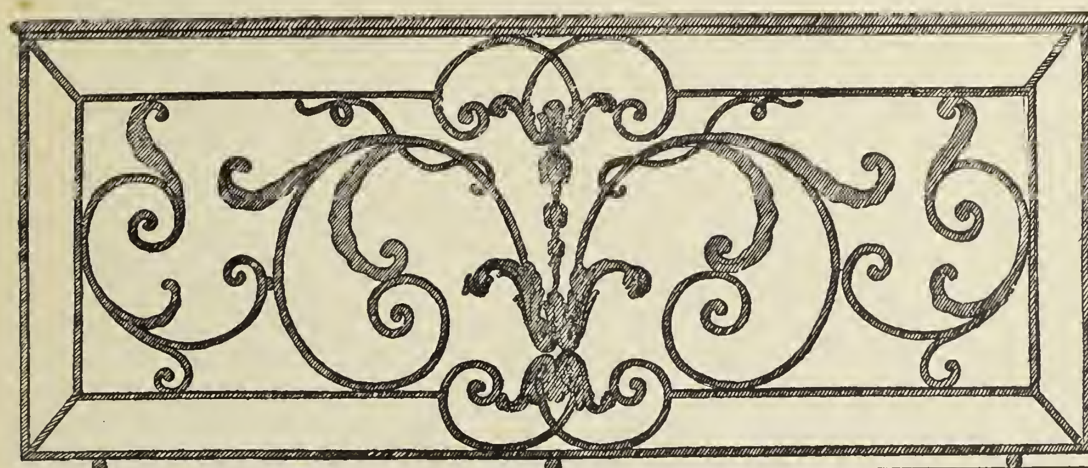


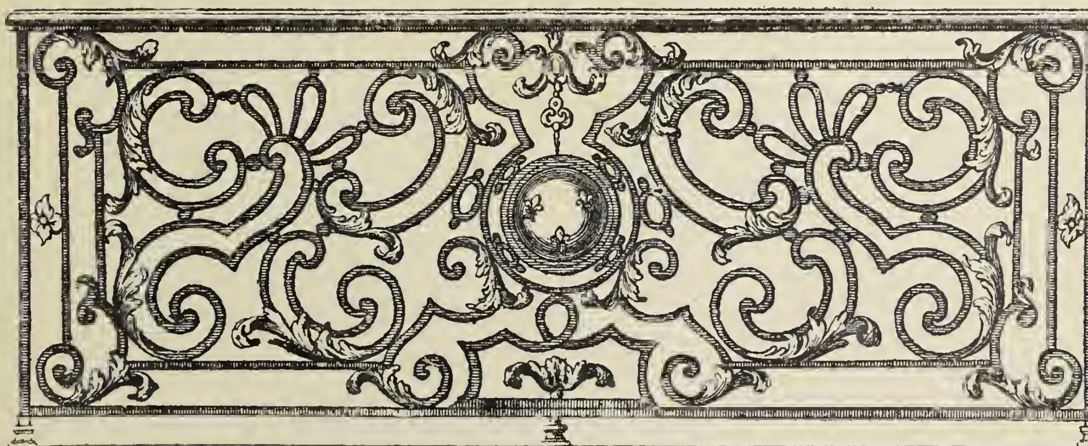




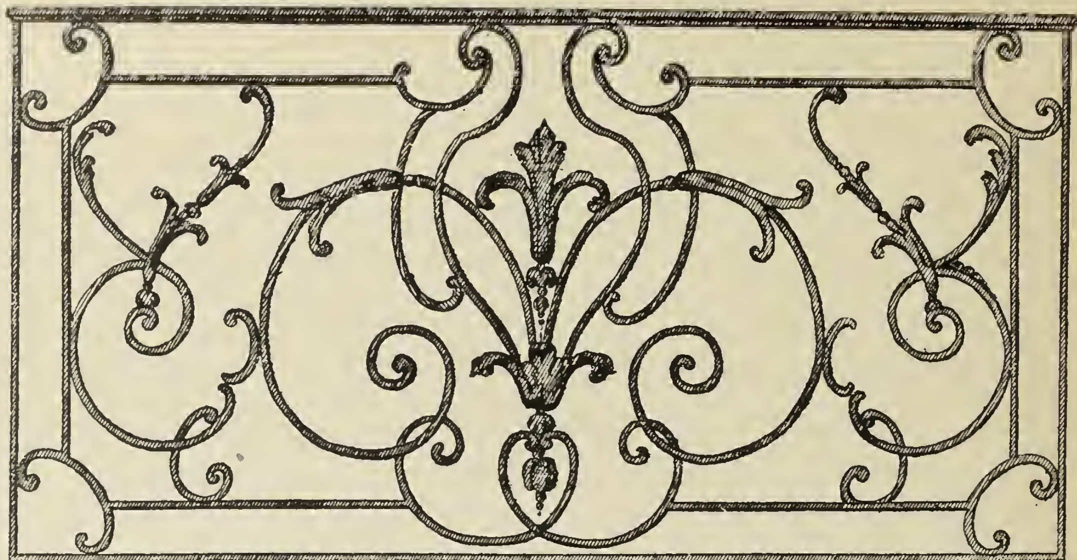
152. Ferronnerie d'art pour décoration extérieure. — Balcons en fer forgé, avec ornements et feuillages relevés au marteau.

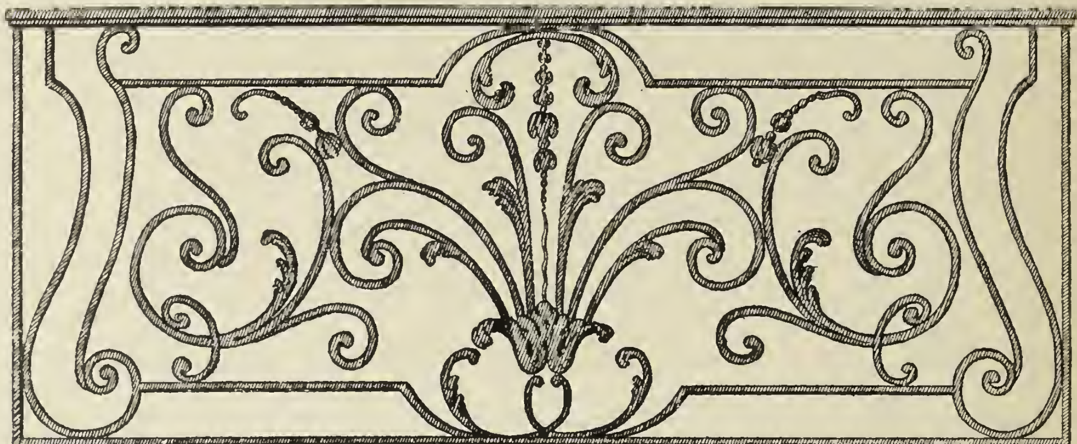


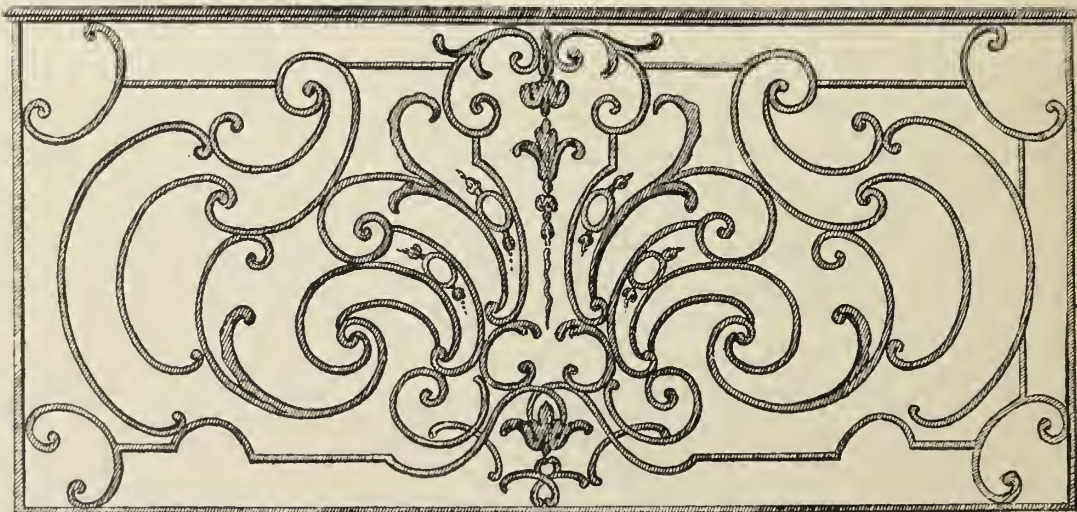




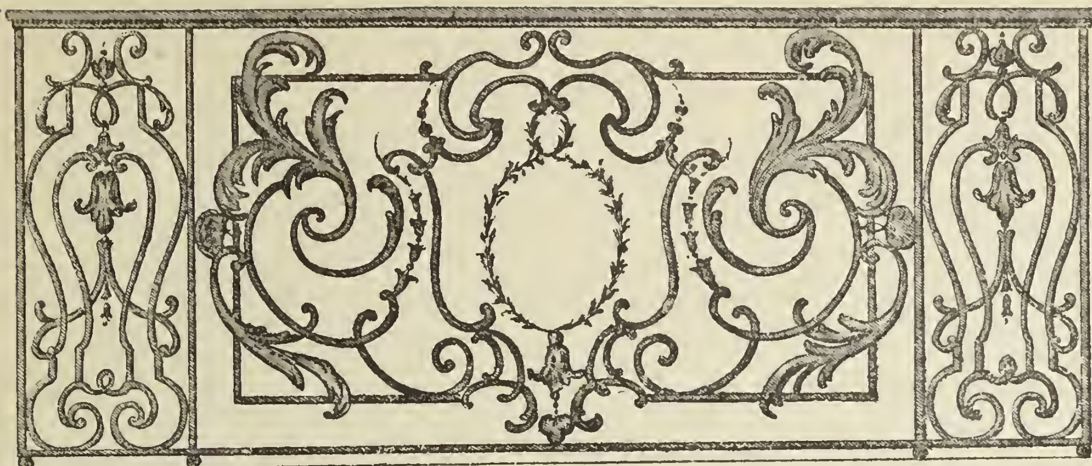
153. Ferronnerie d'art pour décoration extérieure. — Balcons en fer forgé, avec ornements et feuillages relevés au marteau.

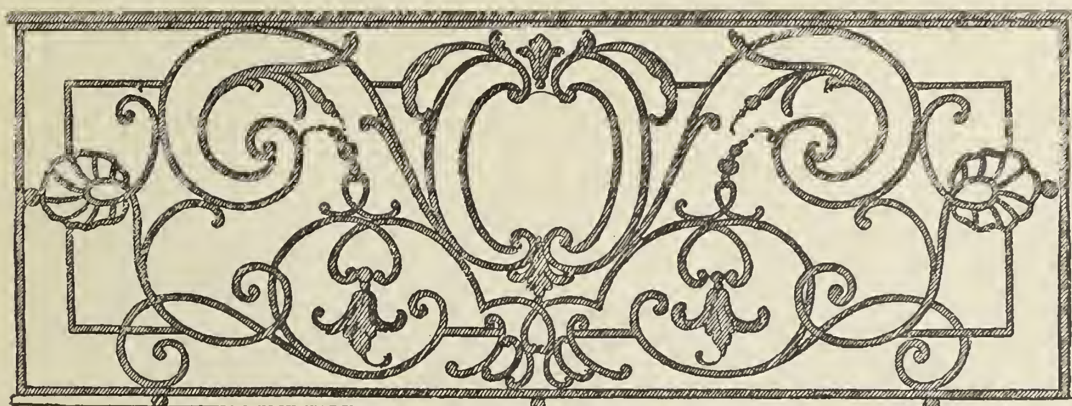


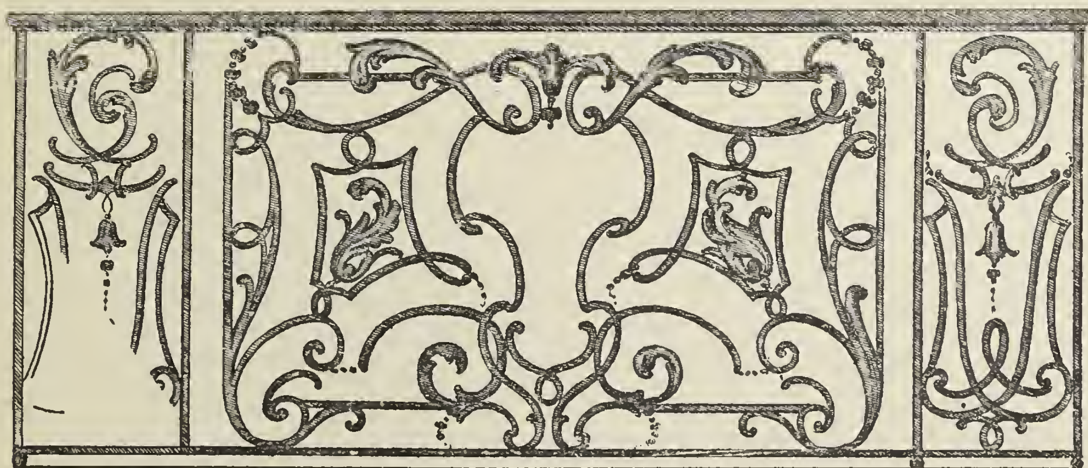




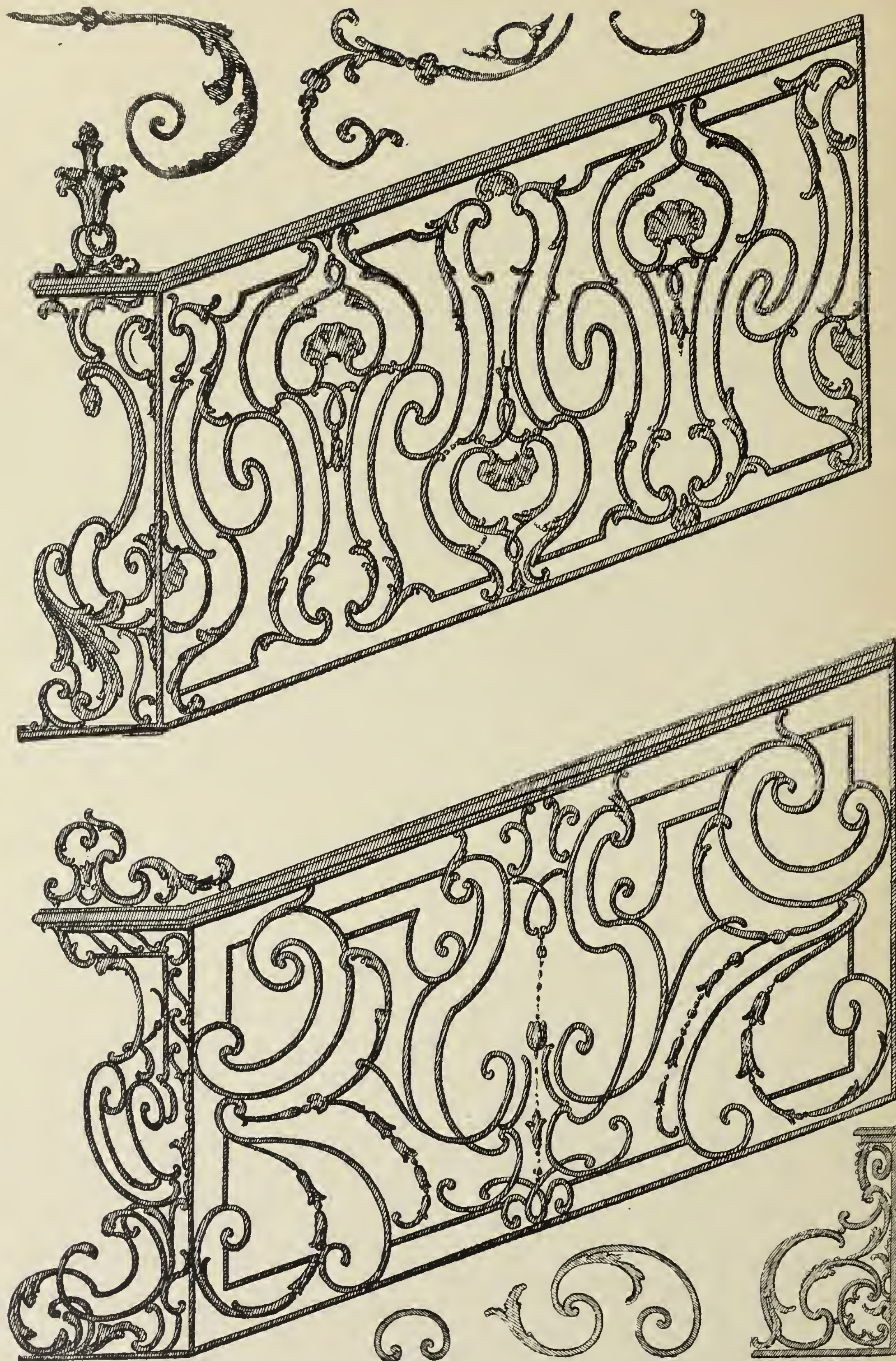
154. Ferronnerie d'art pour décoration extérieure. — Balcons en fer forgé, avec ornements et feuillages relevés au marteau.



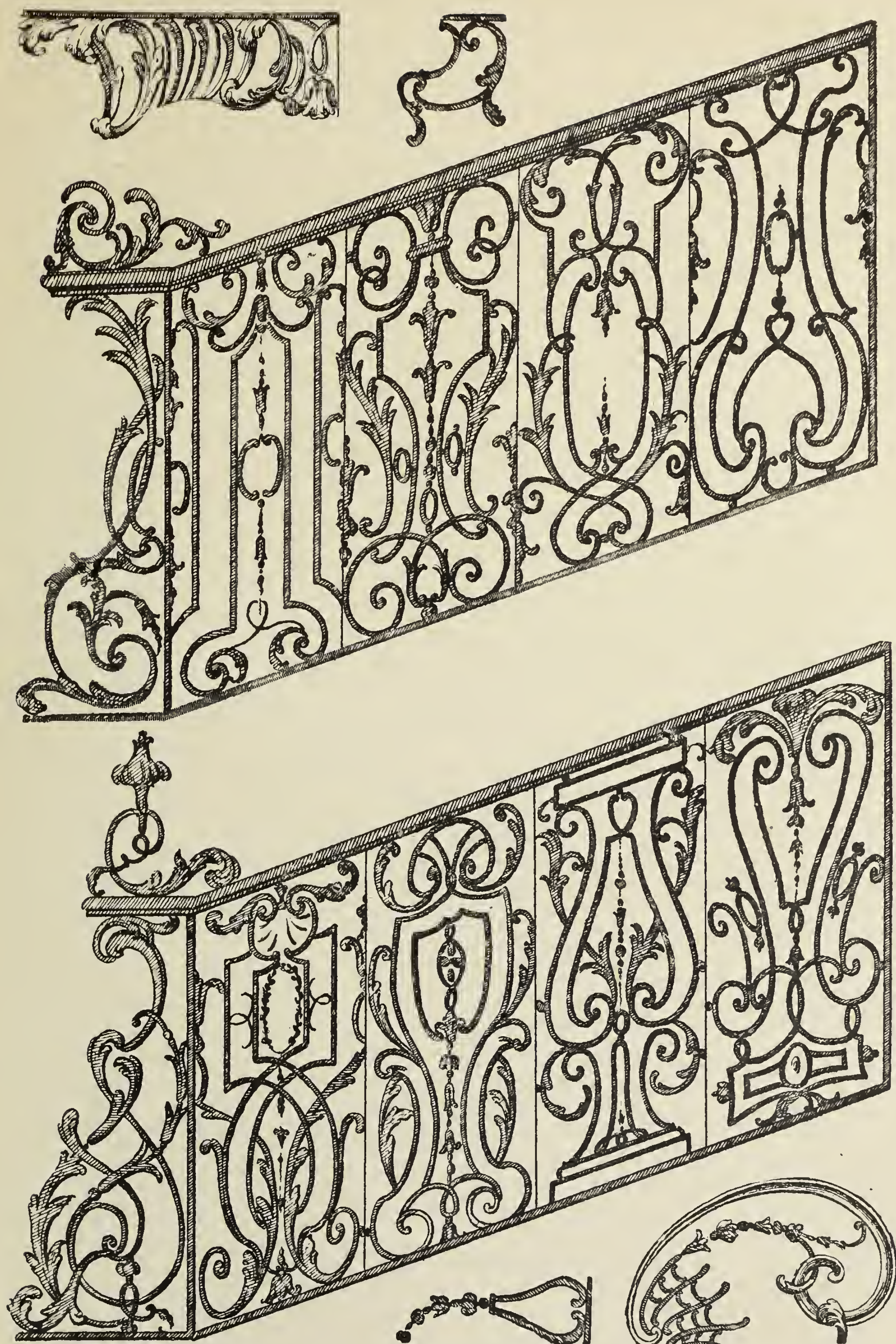




155. Ferronnerie d'art pour décoration extérieure. — Balcons en fer forgé, avec ornements et feuillages relevés au marteau.



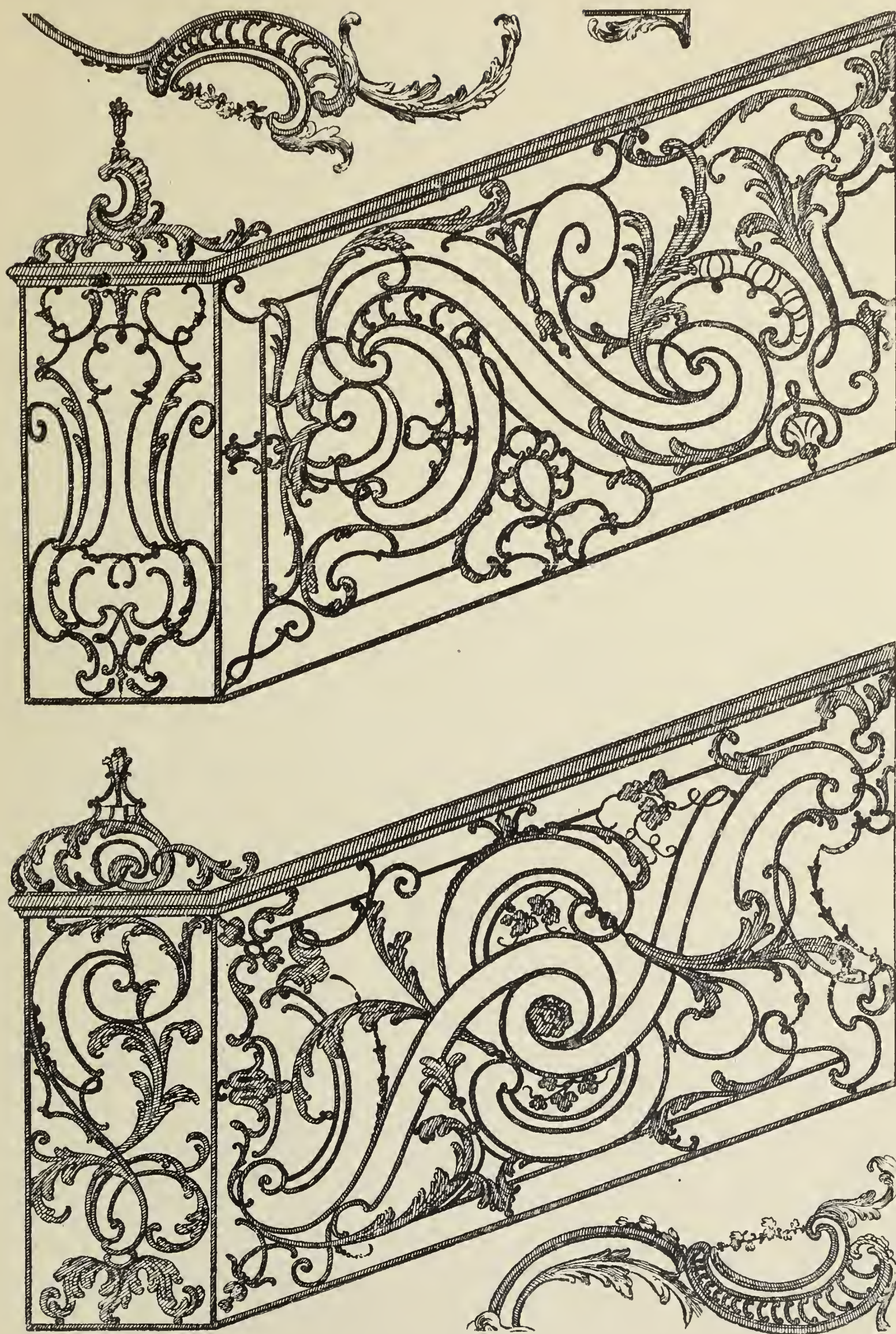
156. Ferronnerie d'art pour décoration intérieure. — Rampes en fer forgé, avec consoles, frises, ornements et feuillages relevés au marteau.



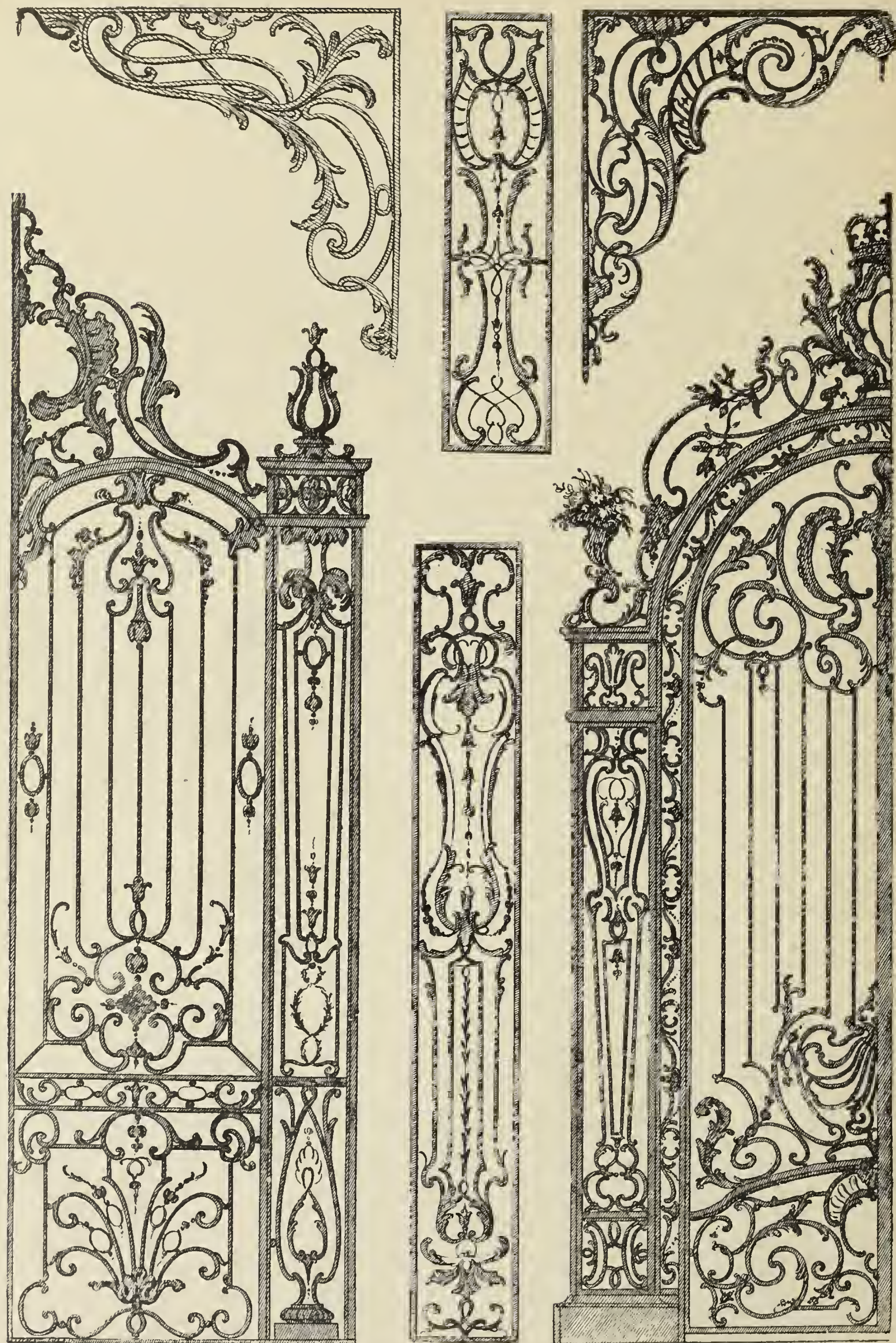
157. FERRONNERIE D'ART POUR DÉCORATION INTÉRIEURE. — Rampes en fer forgé, avec consoles, frises, ornements et feuillages relevés au marteau.



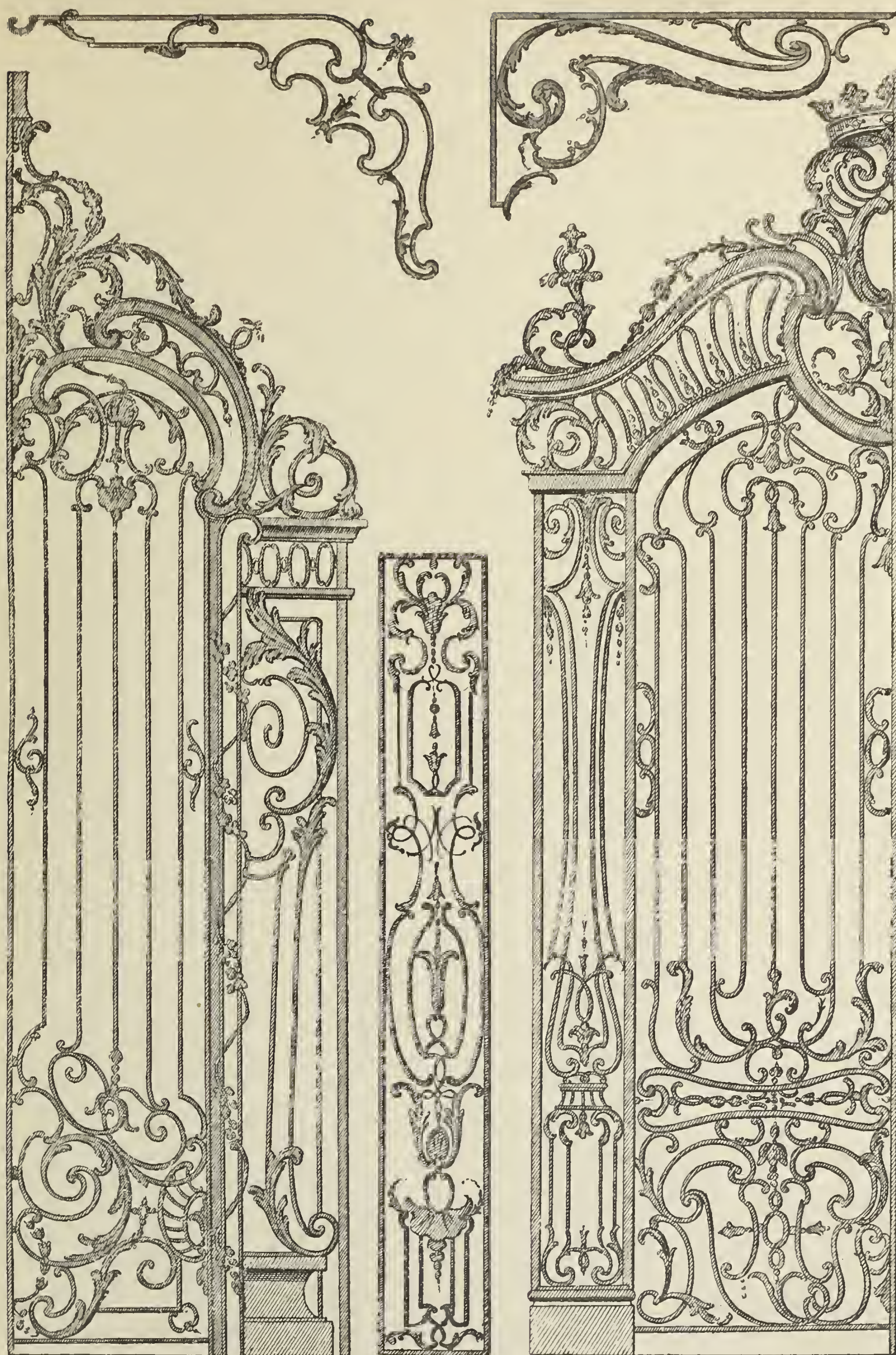
158. Ferronnerie d'art pour décoration intérieure. — Rampes en fer forgé, avec balustres ou panneaux, frises, ornements et feuillages relevés au marteau.



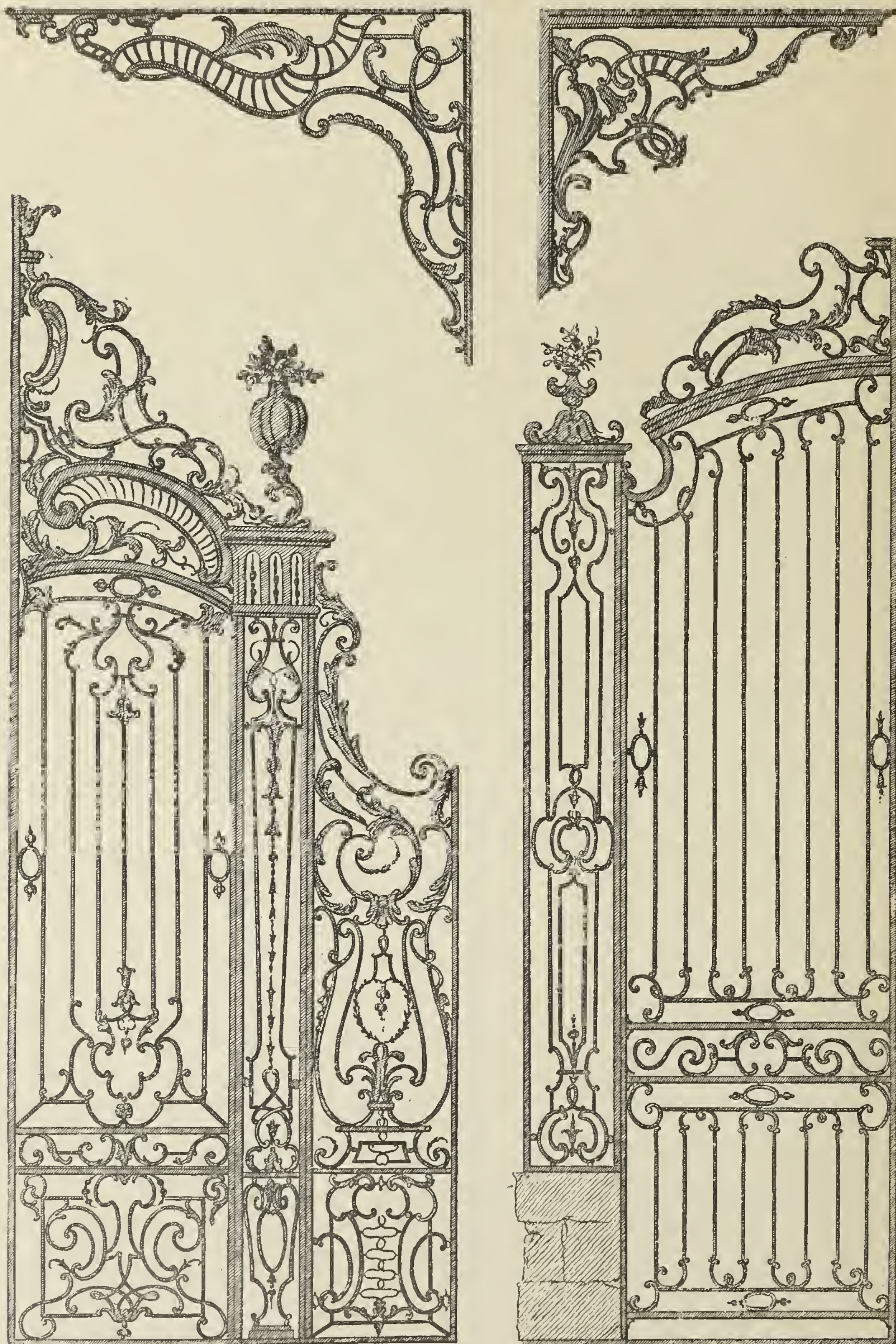
159. Ferronnerie d'art pour décoration intérieure. — Rampes en fer forgé, avec balustres ou panneaux, frises, ornements et feuillages relevés au marteau.



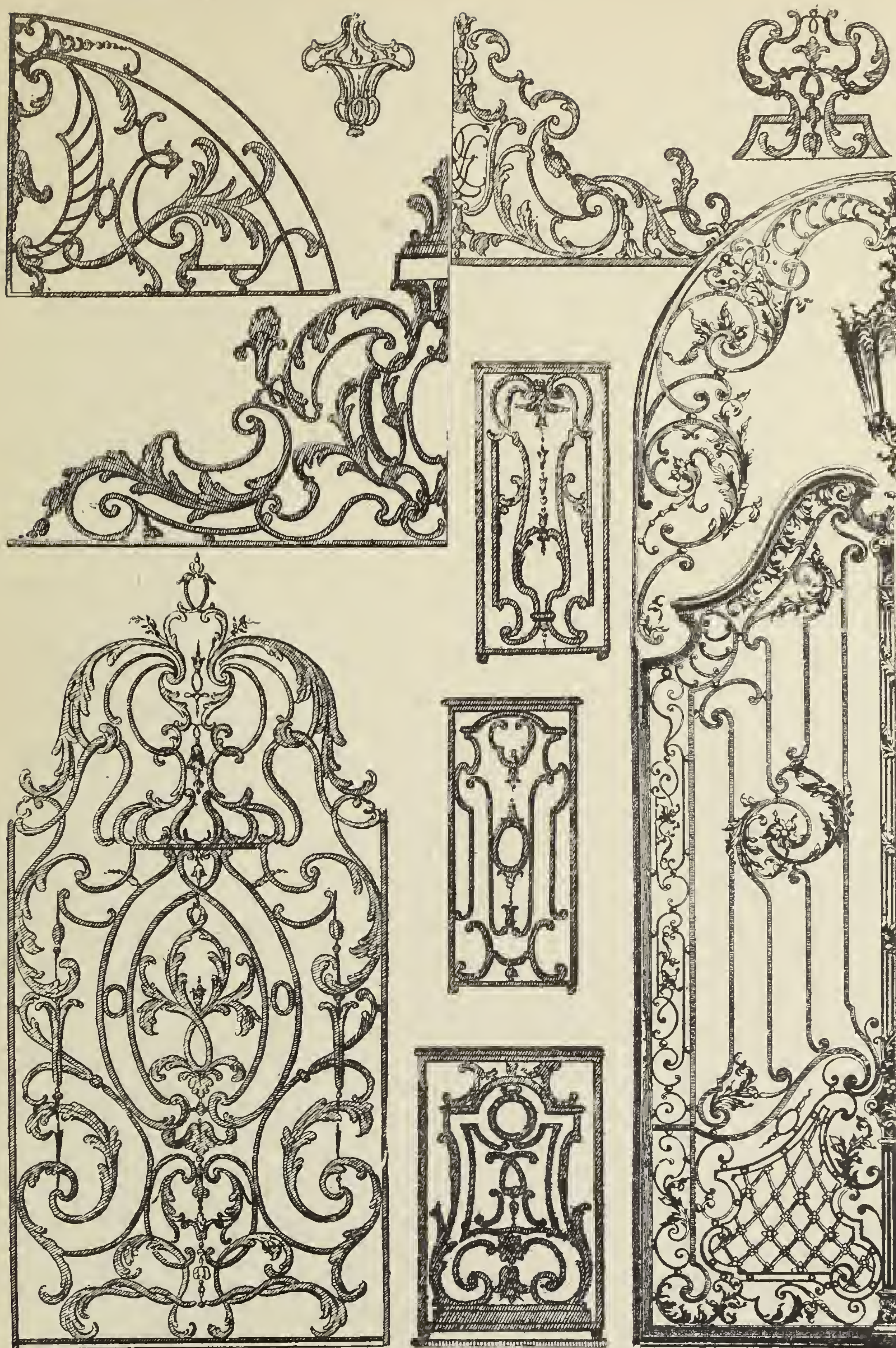
160. Ferronnerie d'art pour décoration extérieure. — Grilles, pilastre, panneau et enseignes ou potences en fer forgé, avec ornements et feuillages relevés au marteau.
Dans les grilles (planches 160, 161, 162, 163 et 164), on remarquera avec quel tact les battants mobiles allègent leurs décors en opposition des montants des pilastres et des arcades qui doivent avoir des caractères apparents de stabilité.



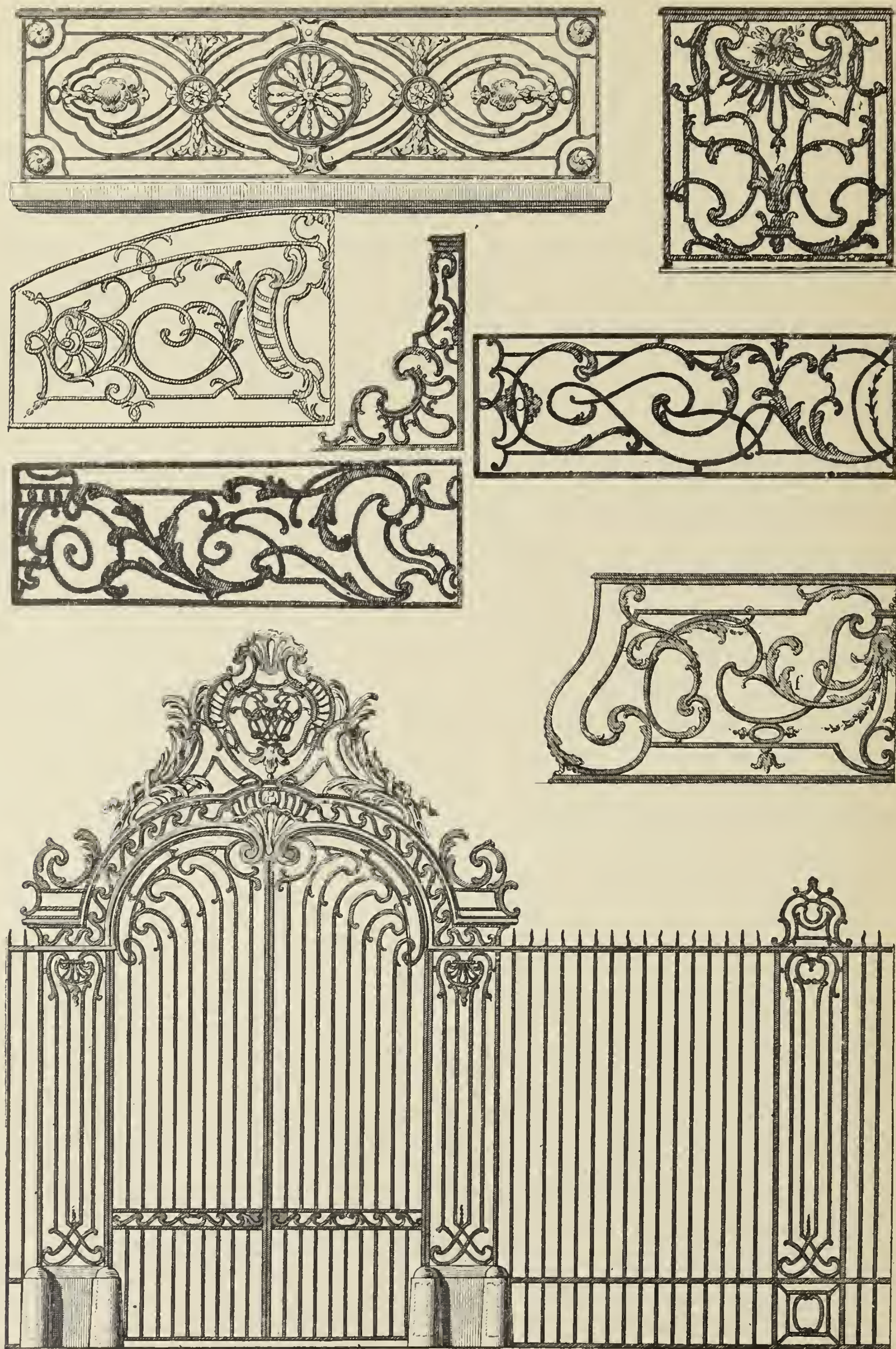
161. Ferronnerie d'art pour décoration extérieure. — Grilles, pilastre et enseignes ou potences en fer forgé, avec ornements et feuillages relevés au marteau.



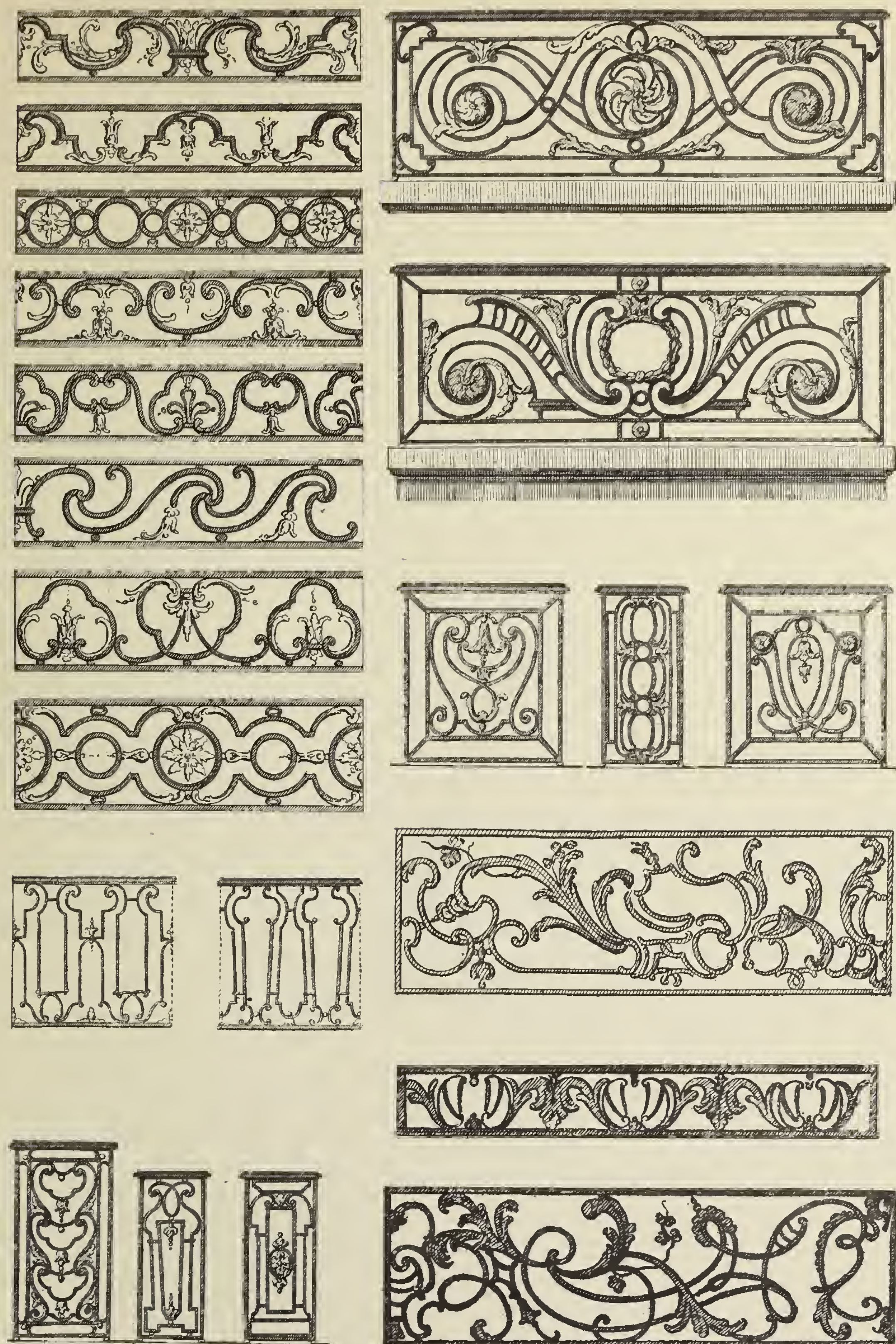
162. Ferronnerie d'art pour décoration extérieure. — Grilles et enseignes ou potences en fer forgé, avec ornements et feuillages relevés au marteau.



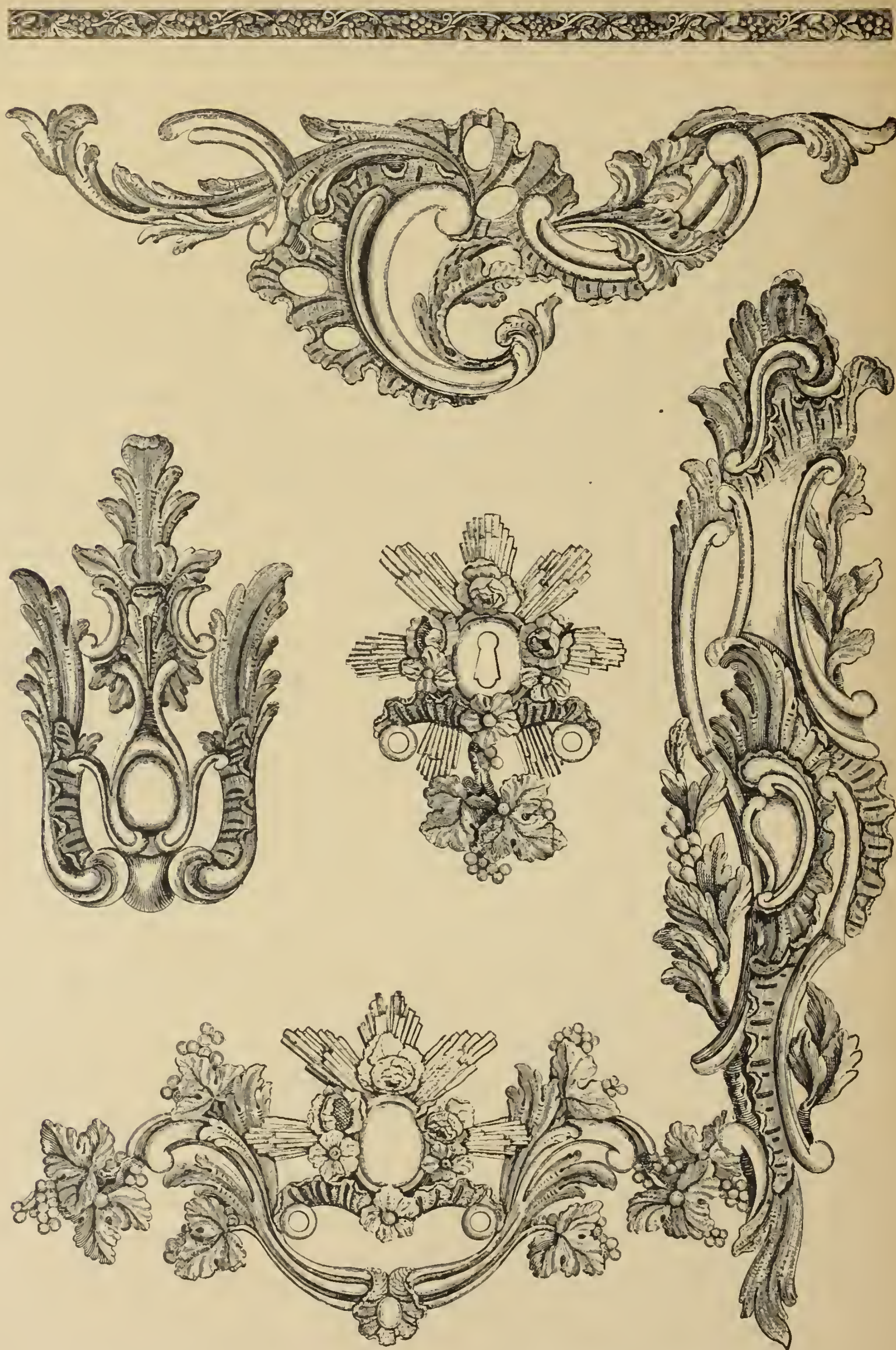
163. Ferronnerie d'art pour décoration extérieure. — Grilles, panneaux, couronnements de portes et motifs divers en fer forgé avec ornements et feuillages relevés au marteau.



164. Ferronnerie d'art pour décoration extérieure. — Grille, panneau, couronnement, balcons et motifs divers en fer forgé.



165. Ferronnerie d'art { Décoration extérieure. — Balcons et panneaux.
Décoration Intérieure. — Petites grilles pour cheminées à l'usage des appartements de parade.



166. Le bronze ciselé a application et a signification purement décoratives. — Bandeau, entrée de serrure, poignée, chute et sabot, pour garniture de commode.

ANTHOLOGIE DES ARTS DÉCORATIFS

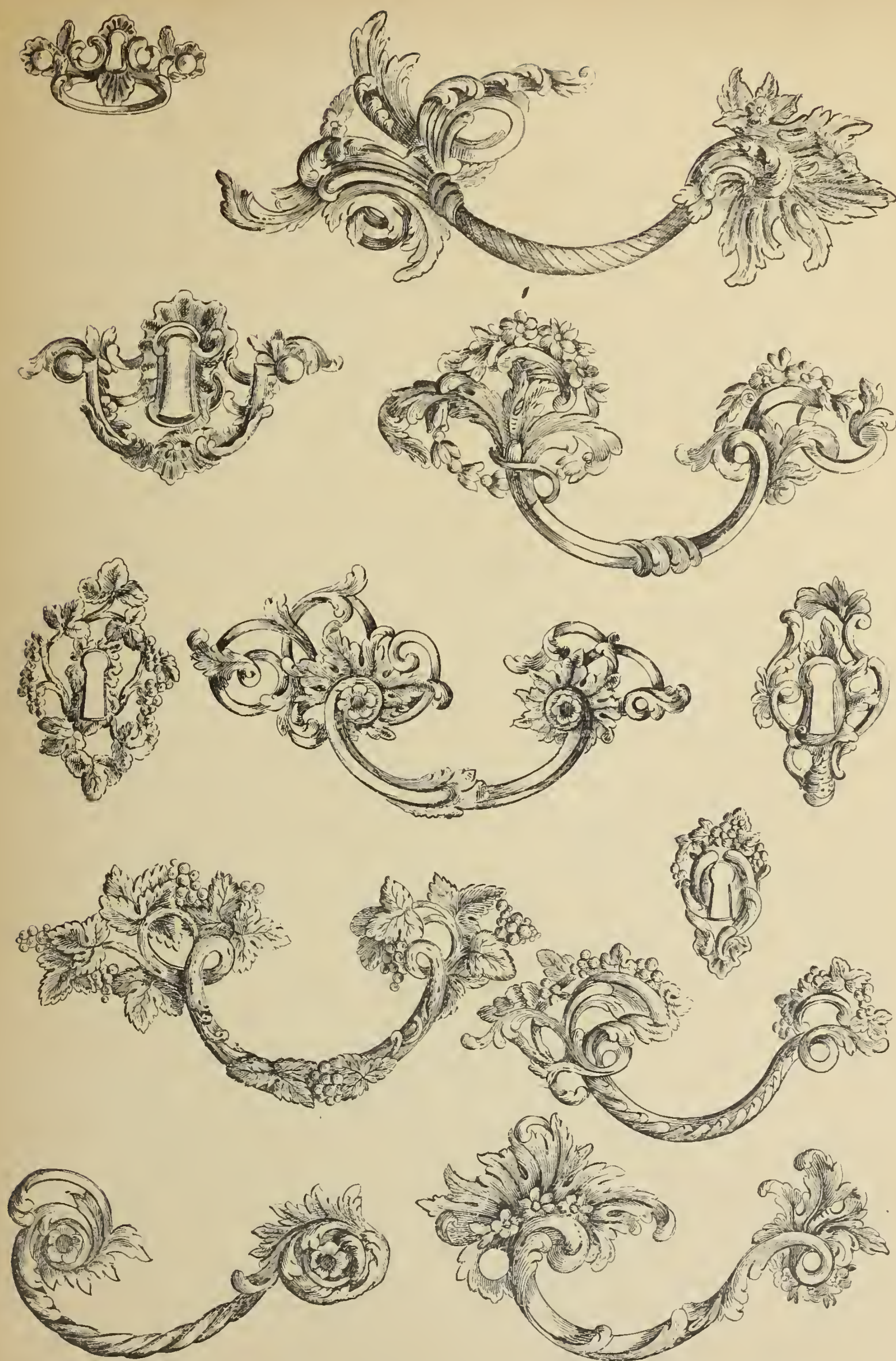
Régence — Louis XV

(1715-1723) 1723-1774)

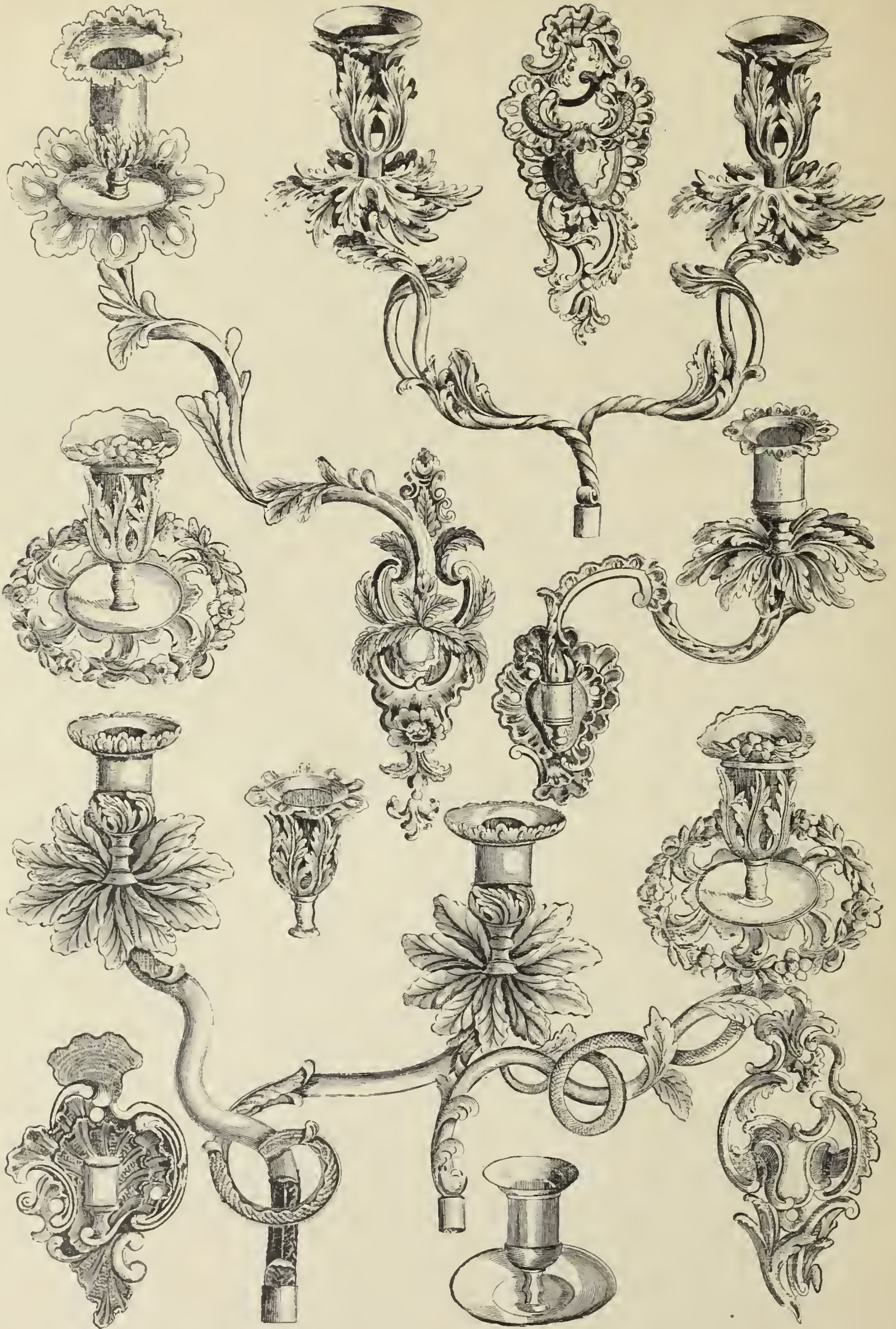
LE BRONZE CISELÉ

Planches 166 à 174

Le bronze ciselé à application et à signification purement décoratives.
Garnitures de bureaux ou de commodes. — Bras de lumière pour meubles ou décoration de glaces.
Torchères, lustres, suspensions, lanternes et braseros en bronze ciselé et doré.
Le bronze ciselé et doré appliqué à la décoration des portes, des fenêtres et des meubles.
Cartels et pendules en bronze ciselé et doré.



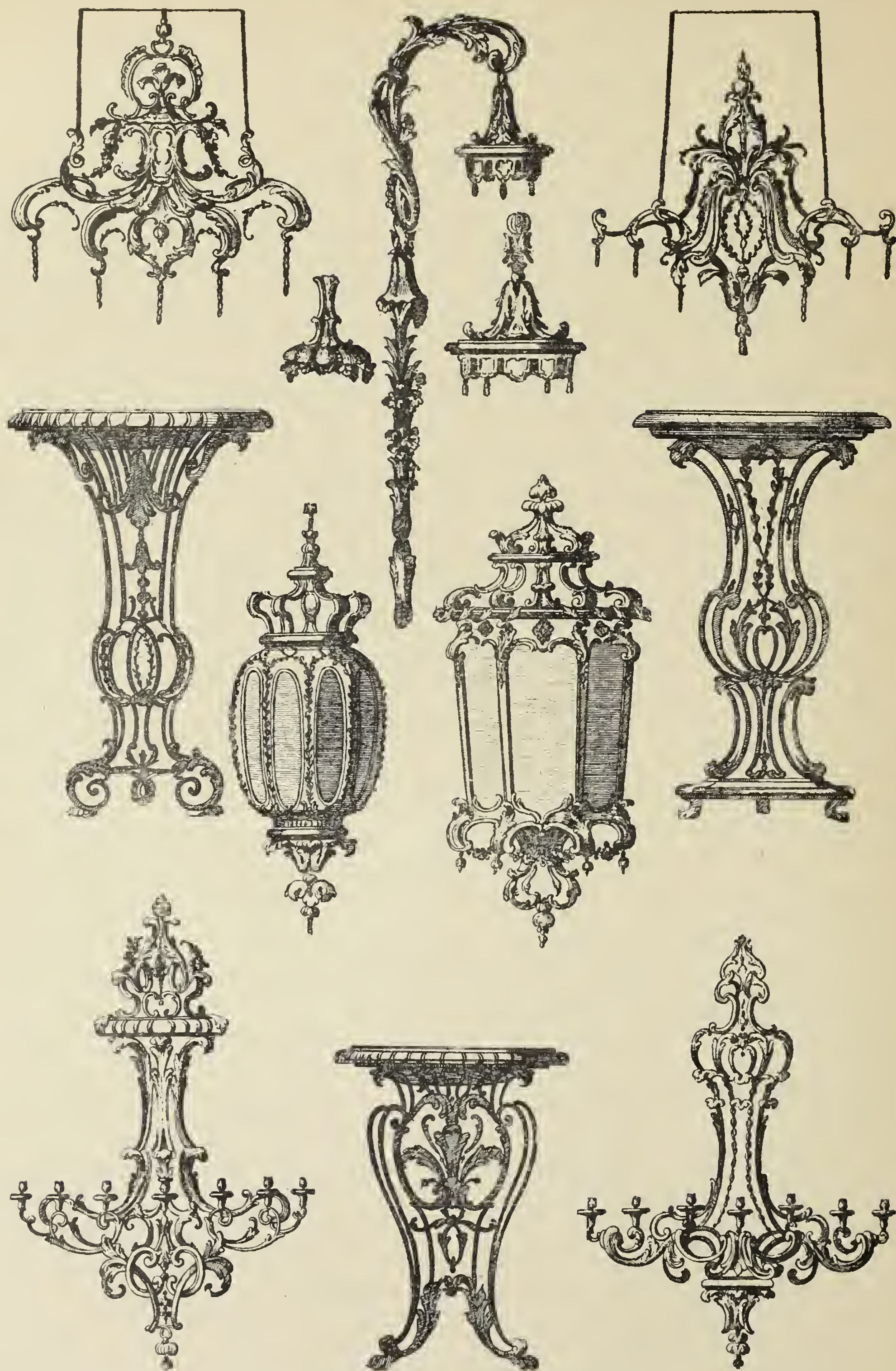
167. Le bronze ciselé a application et a signification purement décoratives. — Poignées, et entrées de serrures, pour garniture de bureau ou de commode.



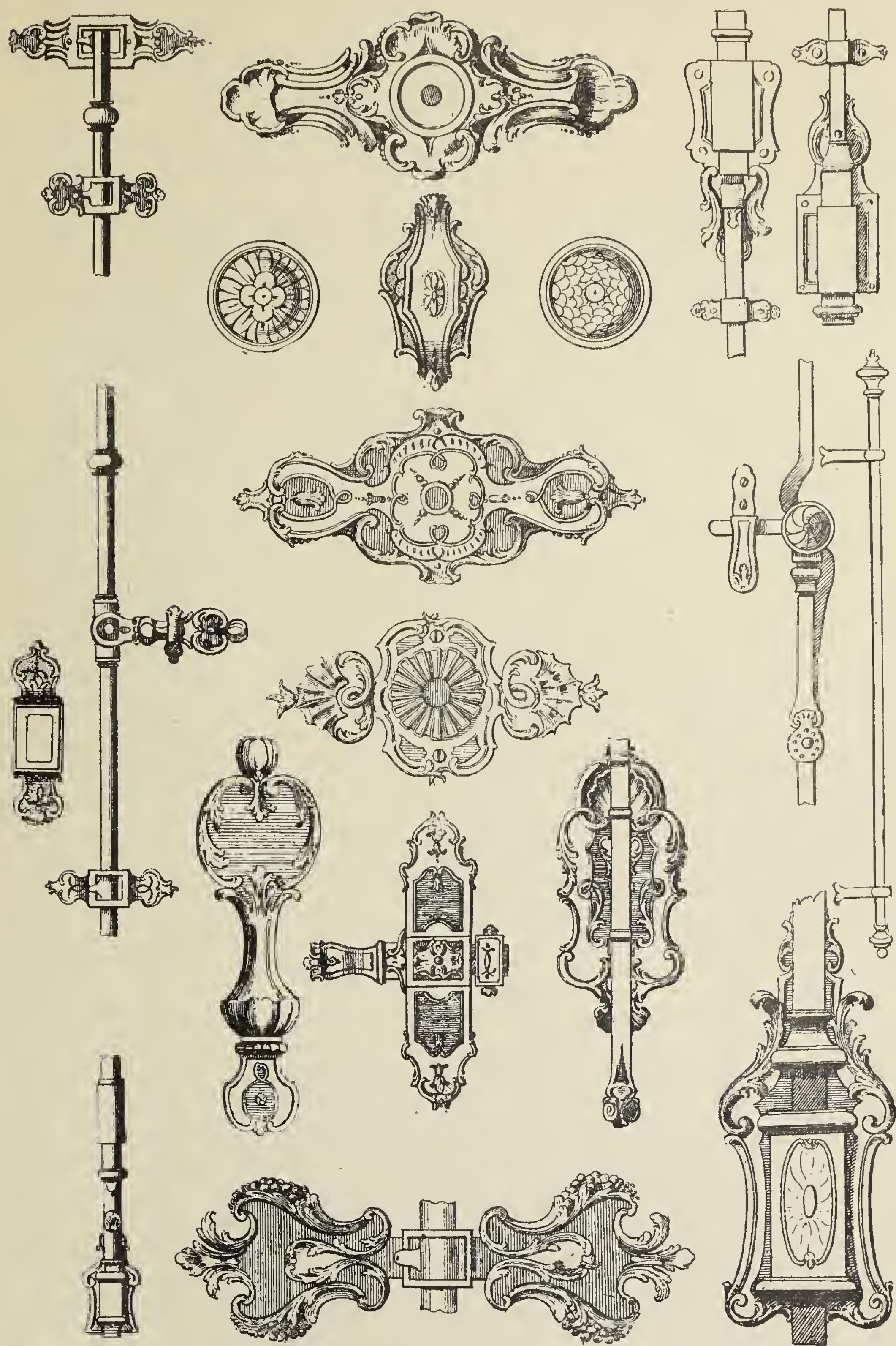
168. Le bronze ciselé et doré a application et a signification purement décoratives. — Bras de lumière pour meubles ou décoration de glaces.



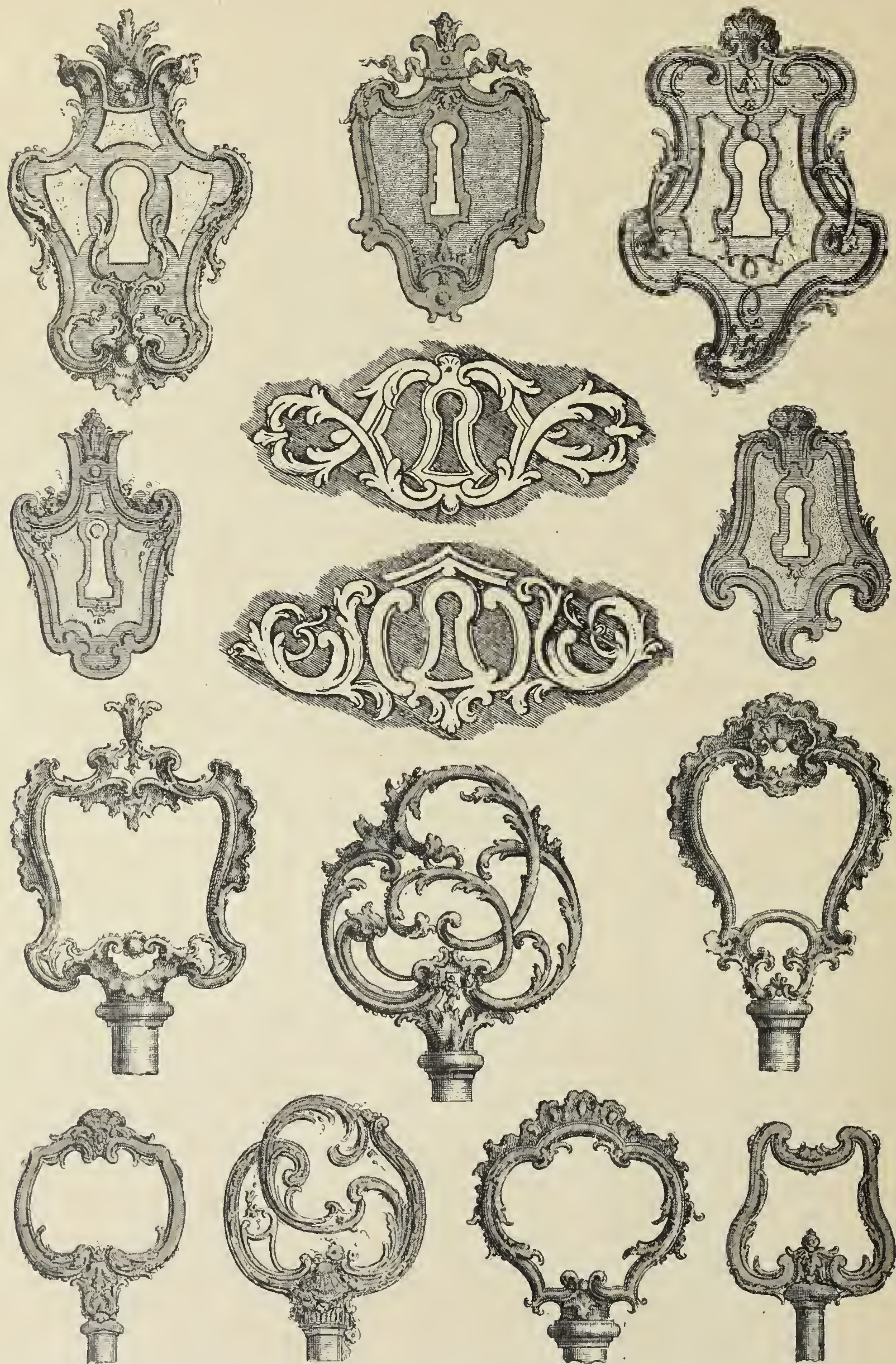
169. Le bronze ciselé et doré a application et a signification purement décoratives. — Bras de lumière pour meubles ou décoration de glaces.



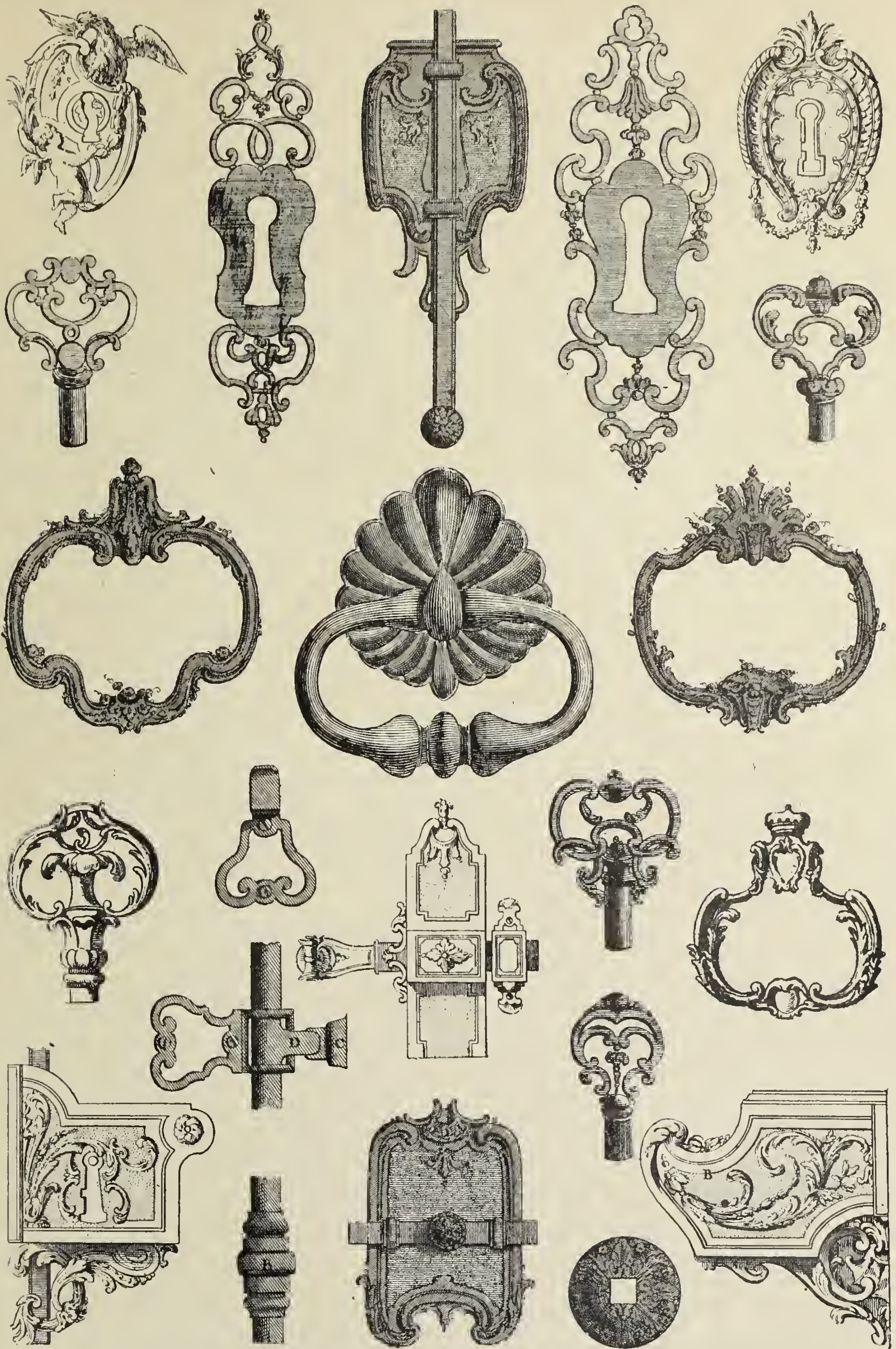
170. Torchères, lustres, suspensions, lanternes et braseros en bronze ciselé et doré.



171. Le bronze ciselé et doré appliqué a la décoration des portes et des fenêtres. — Crémones, espagnolettes, pannetons, targettes, etc.



172. Le bronze ciselé et doré appliqué a la décoration des portes et des meubles. — Dessins de clefs et d'entrées de serrures, pour les portes d'appartements et pour les meubles.



173. Le bronze ciselé et doré appliqué a la décoration des portes et des fenêtres. — Dessins pour verrous, targettes, serrures, entrées de serrures, etc.



174. Cartels et pendules en bronze ciselé et doré. — Le métal s'offrait comme un agent précieux aux caprices du style rocaille, sa résistance permettait d'émacier les lignes, d'accentuer les courbes, de donner en un mot à la pièce, pendule ou thermomètre, une forme des plus contournées qui leur fait affecter quelquefois l'aspect d'une figure ondulant en une prétentieuse révérence.

ANTHOLOGIE DES ARTS DÉCORATIFS

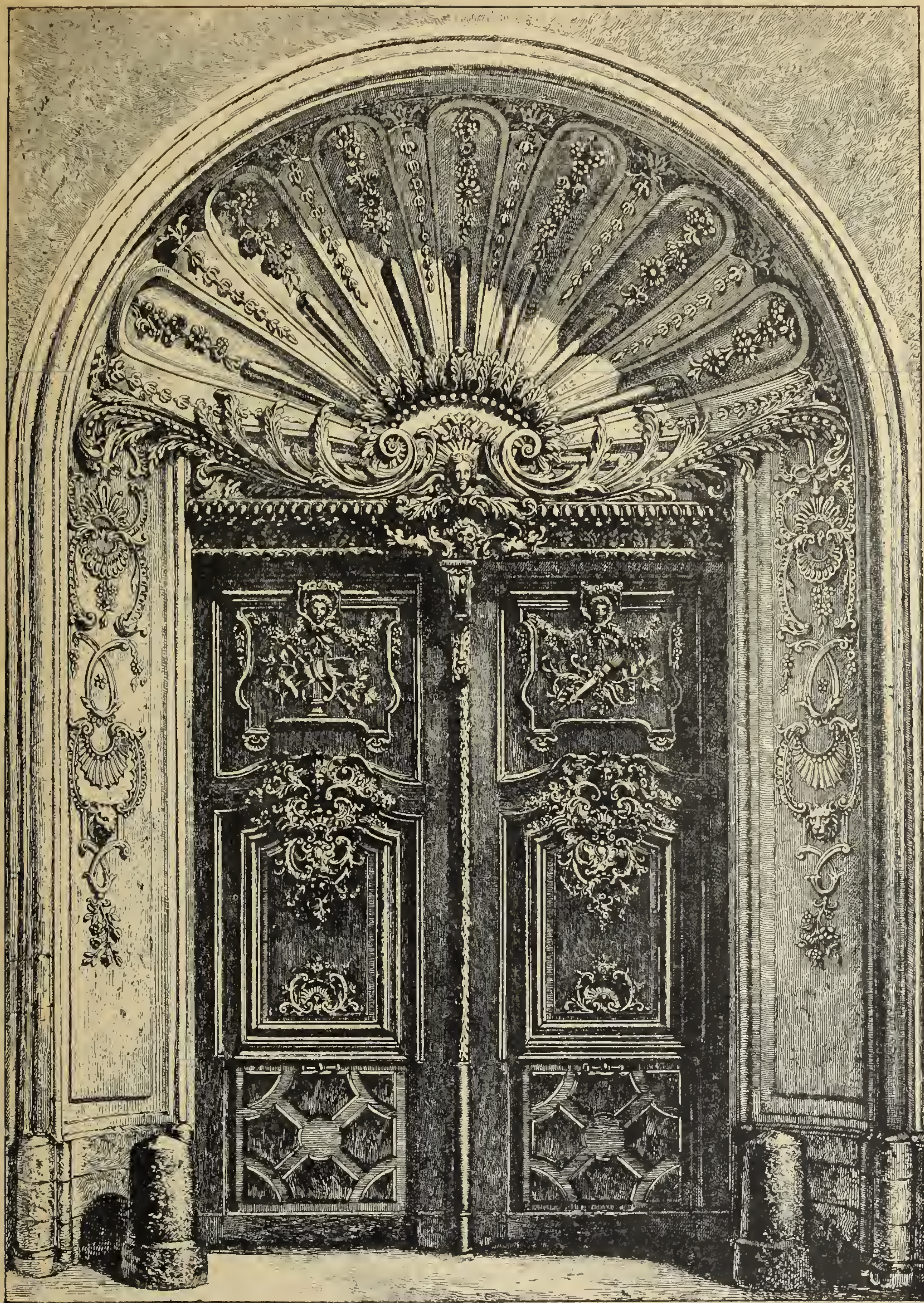
Régence — Louis XV

1715-1723) (1723-1774)

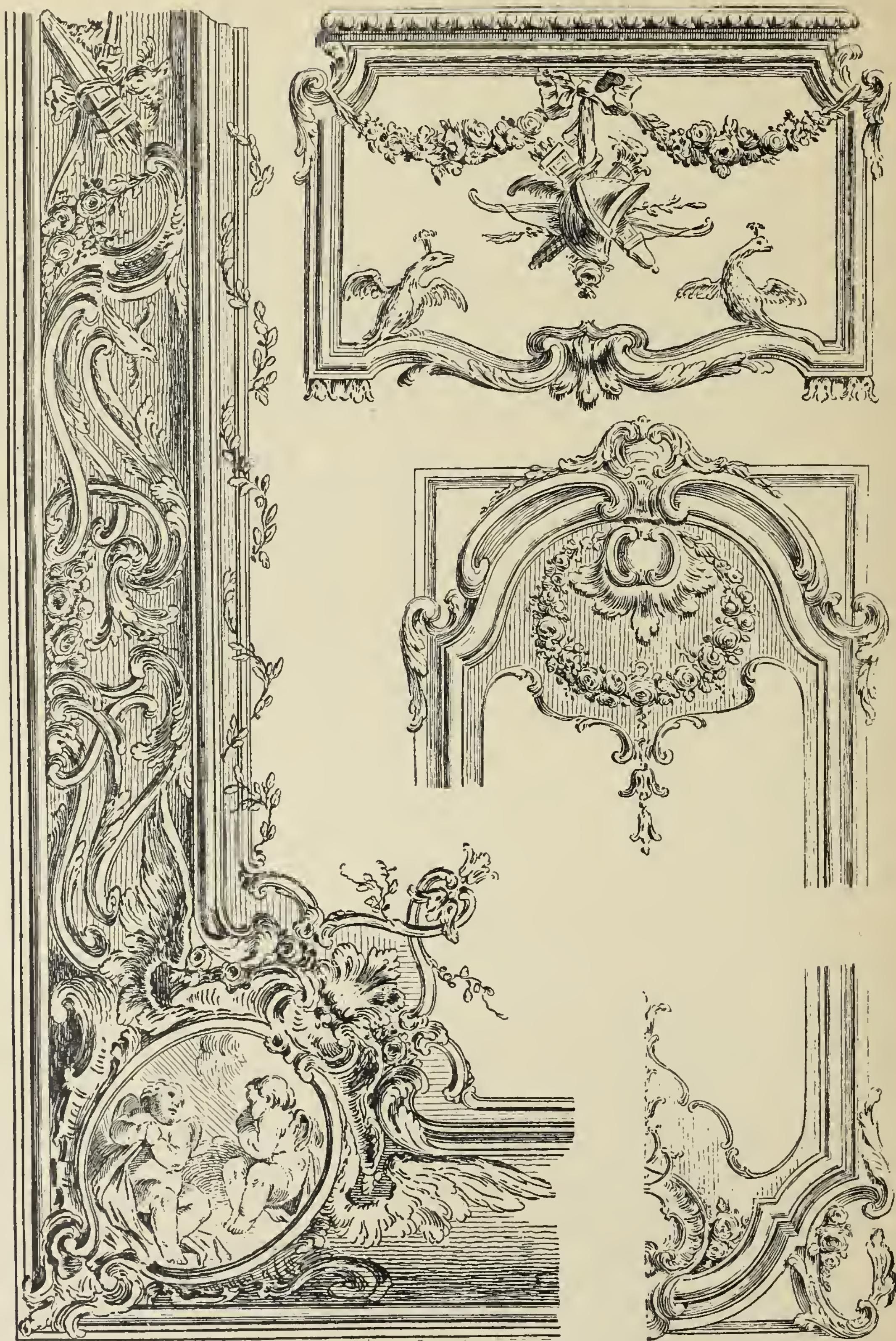
LE BOIS

Planches 175 à 190

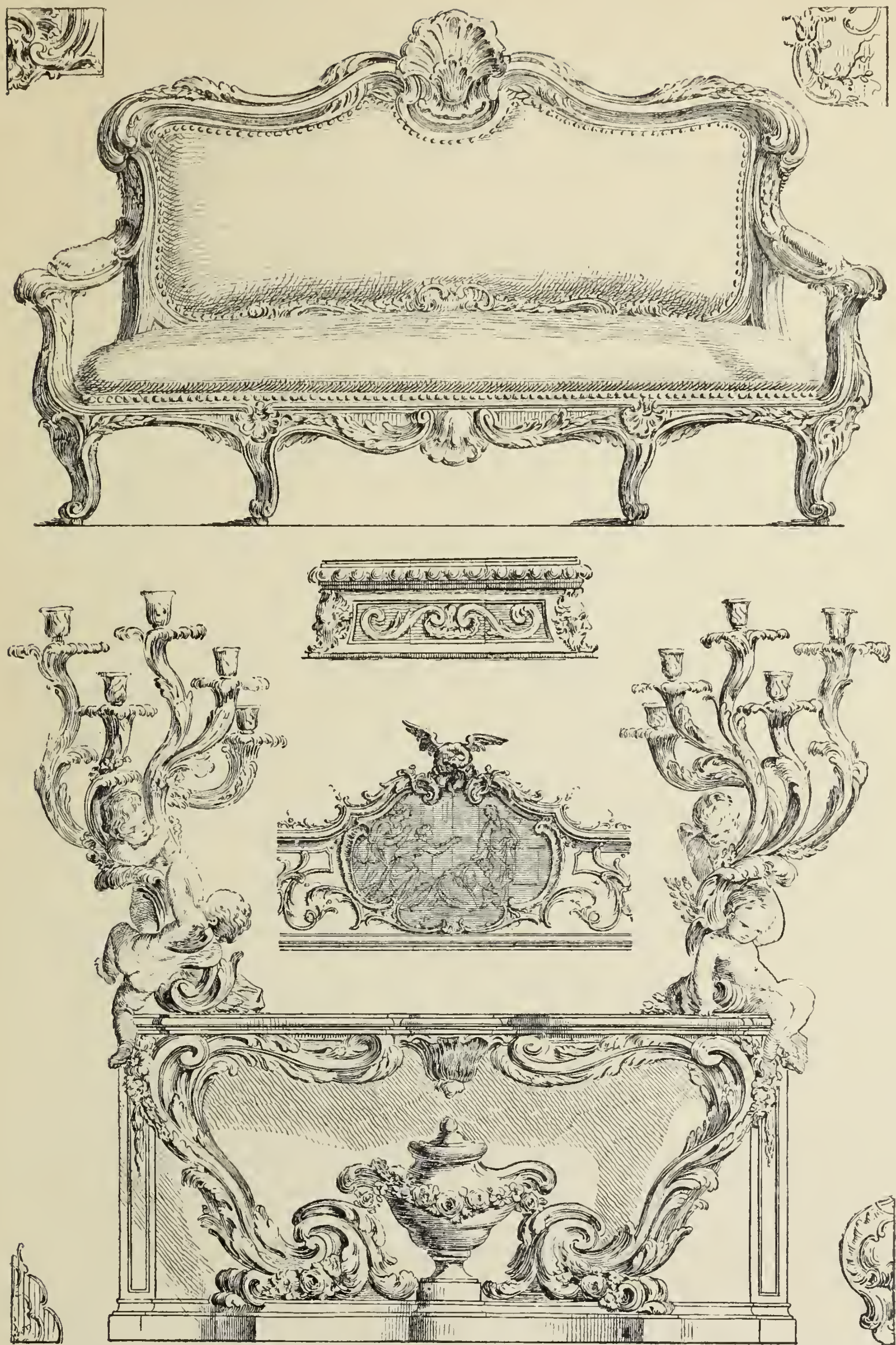
Décoration de porte-cochère. — Moulures en bois pour plafonds et portes d'appartements. Le Mobilier : canapé, console et bras de lumières. — Cadres en bois sculpté et doré. Torchères en bois sculpté et doré. — Consoles en bois sculpté et doré avec dessus de marbre. — Ameublement de cabinet de travail et de chambre à coucher. Bureaux, commodes et fauteuils garnis de tapisseries. — Buffets sculptés. Chaires à prêcher. Voitures et Chaises à porteurs.



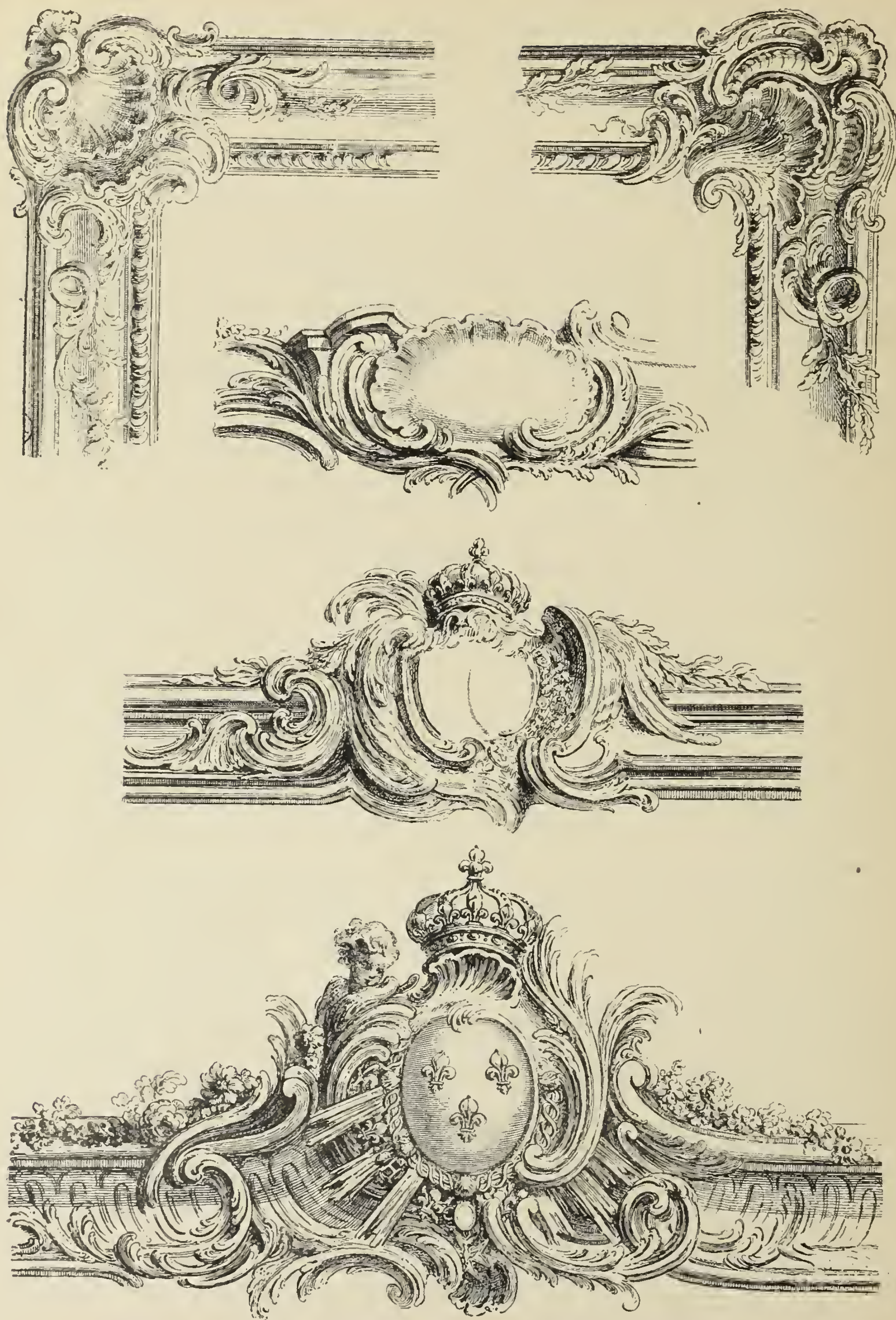
175. Décoration de porte cochère. — On remarquera avec quelle habileté l'architecte a su donner à la porte, et à la construction qui l'entoure, un décor approprié à la matière du bois et de la pierre. Autant le tympan de l'arcade et les montants ont un décor grave en ses lignes épaisses, autant le décor des volets de bois est léger et d'une opposition heureuse.



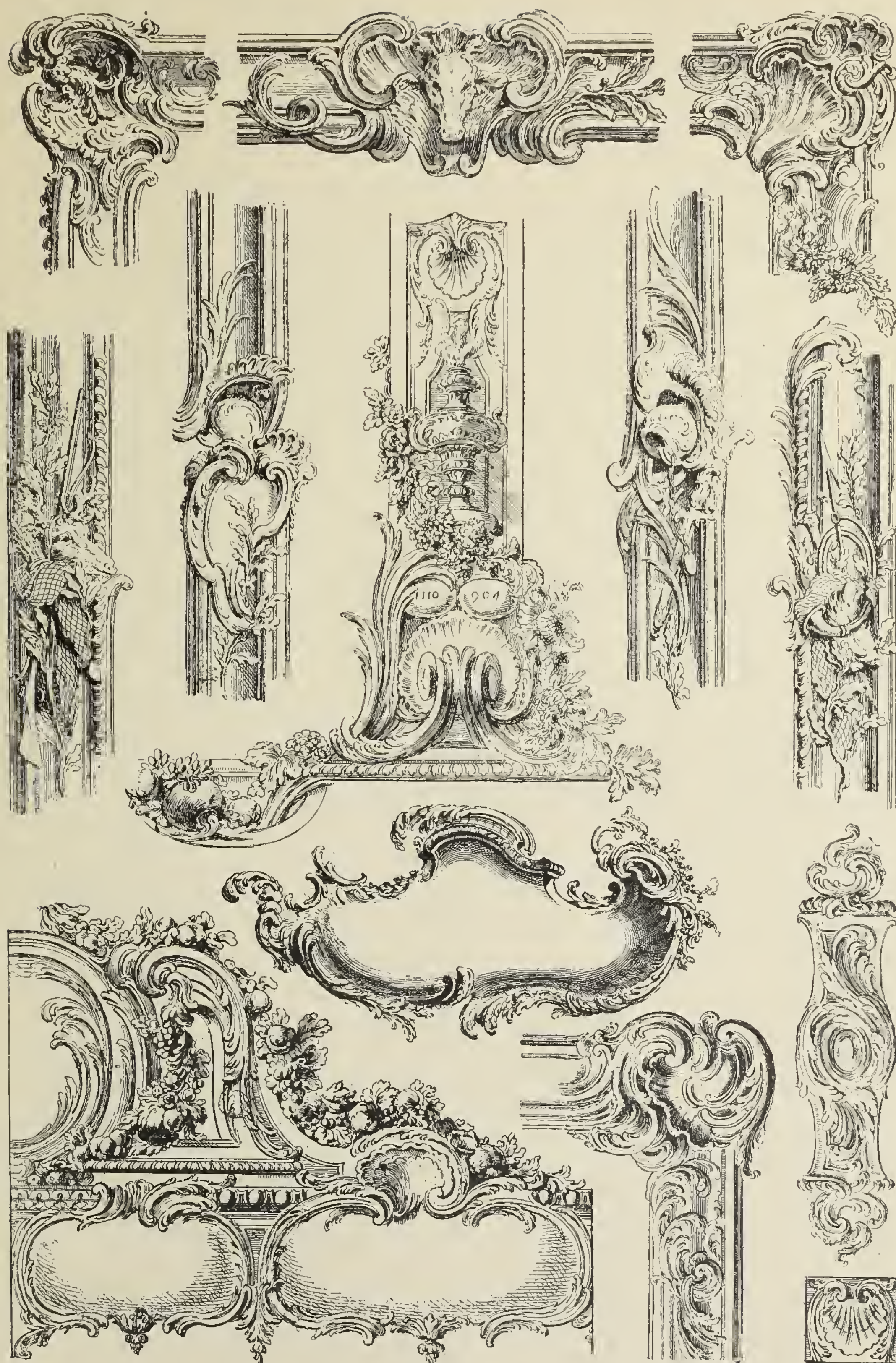
176. Moulures en bois pour plafonds et portes d'appartements. — On remarquera l'harmonie qui existe entre la décoration de ces moulures et celle des meubles reproduits à la planche suivante.



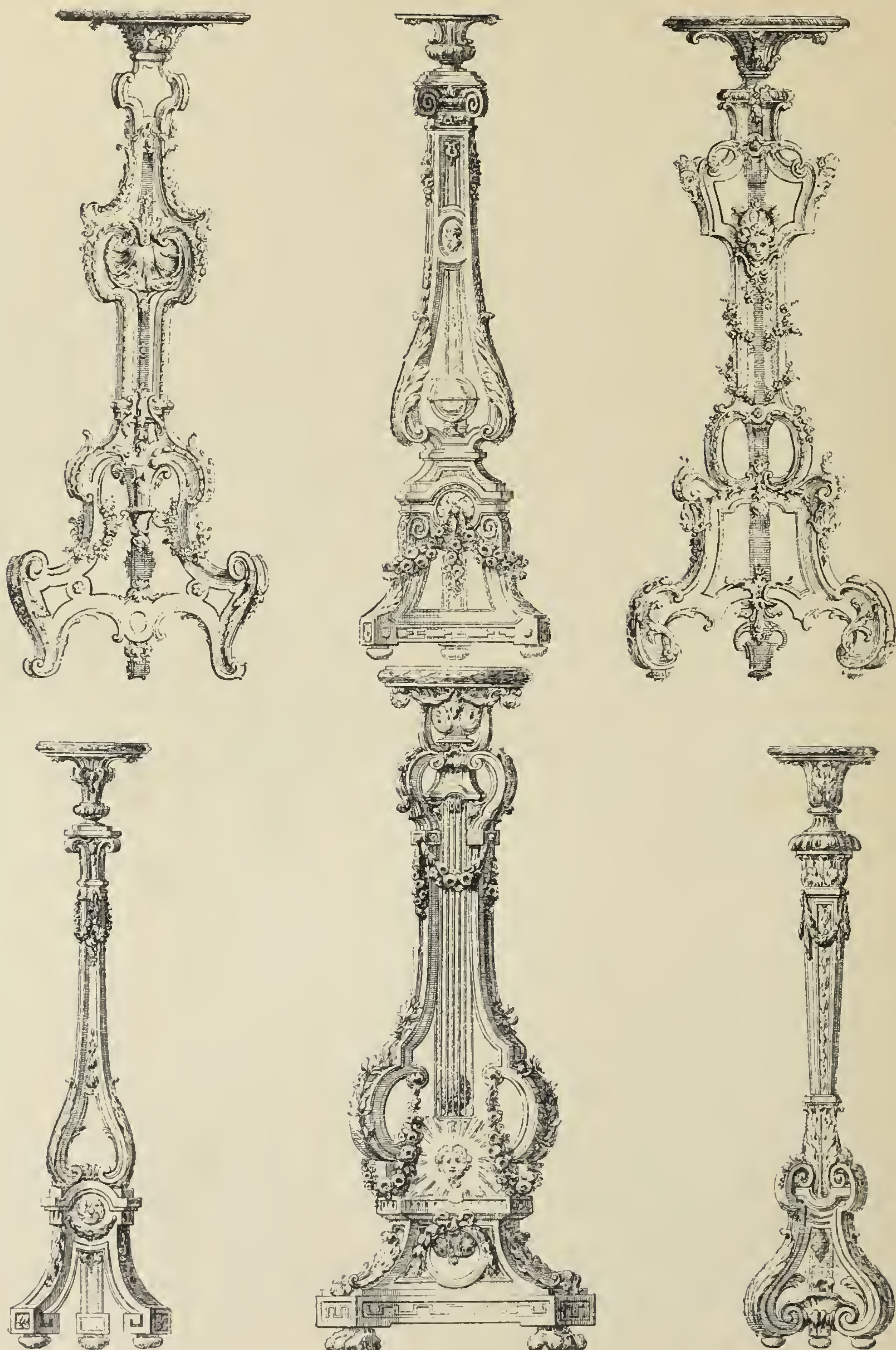
177. Le Mobilier : canapé, console et bras de lumières. — Dans le travail du bois, à l'époque de la régence, les pieds des meubles ont la même solidité lourde qu'à l'époque précédente, mais les courbes s'allègent cependant.



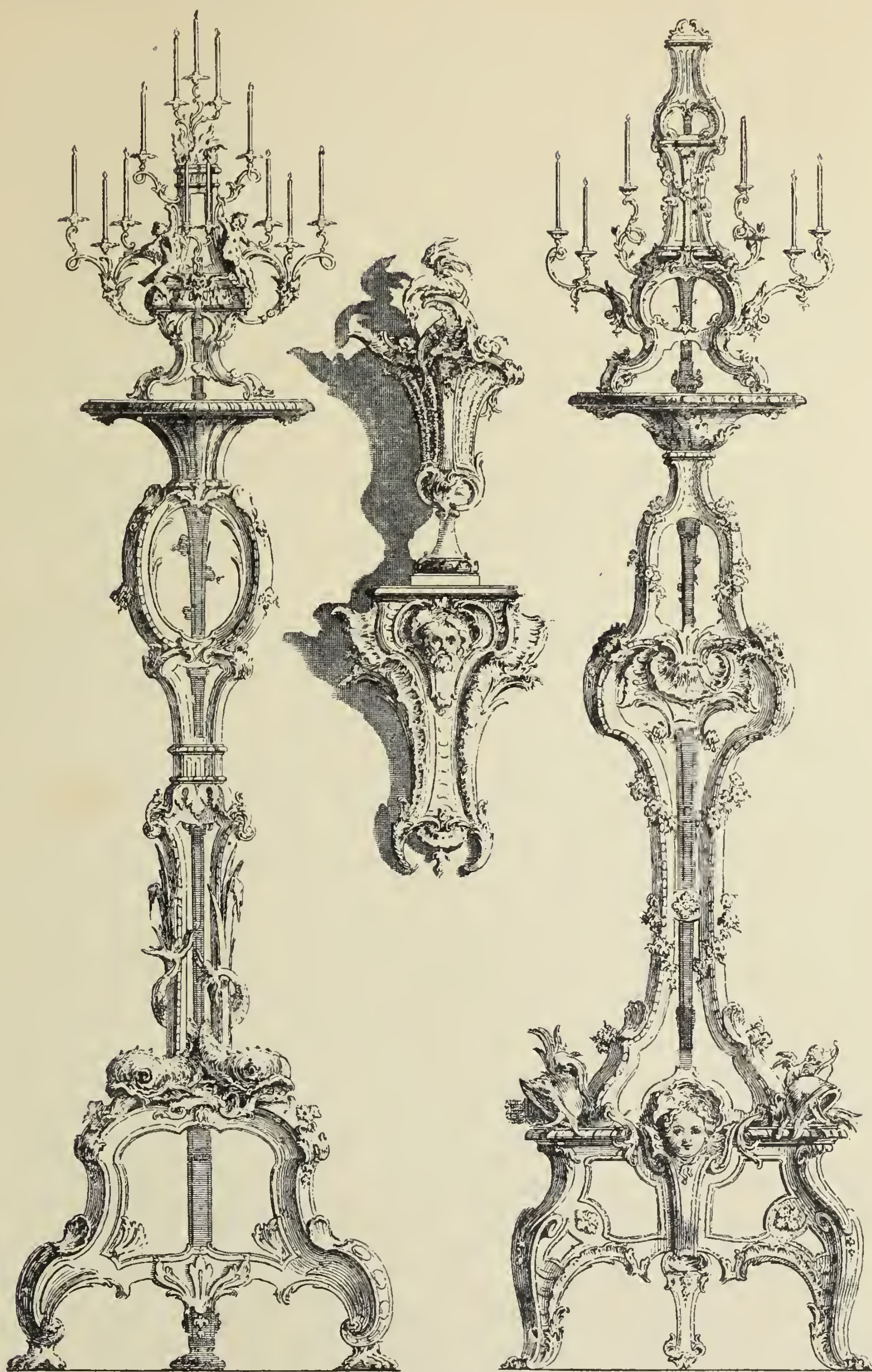
178. Cadres en bois sculpté et doré. — Au milieu du xviiie siècle, le style traditionnel s'est complètement perdu en ce qui concerne les encadrements en bois sculpté, et partout, en cette matière, règne le style rocaille à l'asymétrie triomphante.



179. Cadres en bois sculpté et doré. — Au milieu du xviiie siècle, le style traditionnel s'est complètement perdu en ce qui concerne les encadrements en bois sculpté, et partout, en cette matière, règne le style rocaille à l'asymétrie triomphante.



180-181. Torchères en bois sculpté et doré. — C'est dans cette décoration mobile des appartements de parade que l'art du sculpteur sur bois a créé des types appliqués à des supports pour lampes, pour lustres, pour vases, etc. Les formes en sont multiples ;



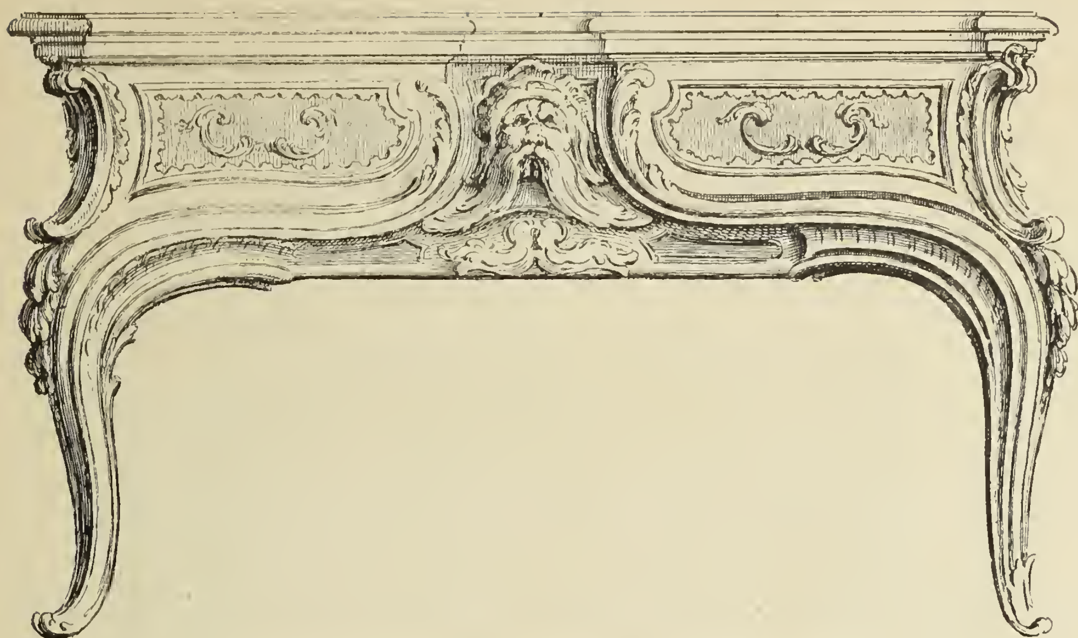
180-181 (*suite*) on jugera, par les exemples que nous en donnons, quelles sont les ressources décoratives que pouvait fournir ce meuble dont la destination était si variée.



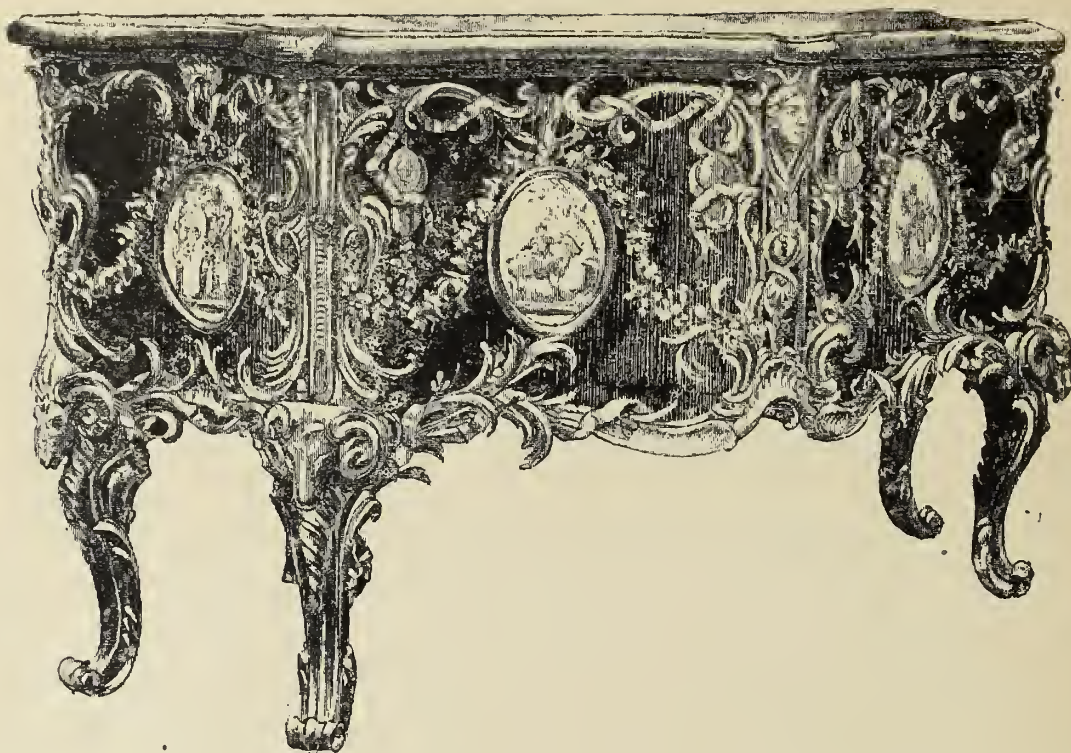


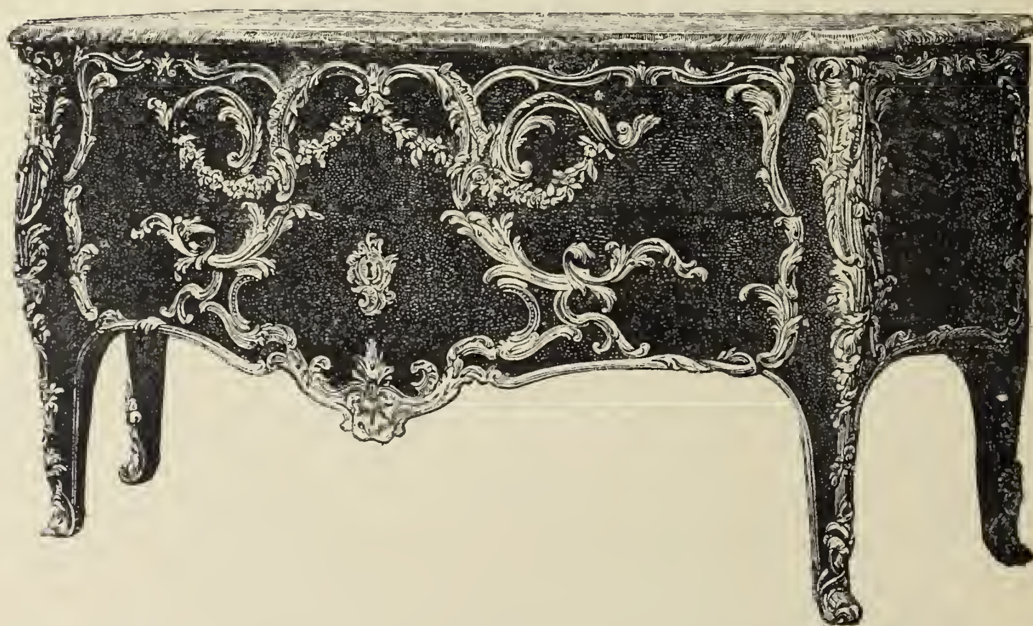


182. Consoles en bois sculpté et doré avec dessus de marbre. — L'art du sculpteur sur bois n'a jamais atteint autant de légèreté que dans la création de ces meubles d'une destination toute d'apparat. La multiplicité des consoles, dans la décoration des appartements à l'époque Louis XV, nous a valu des modèles précieux et dont l'exécution ne laisse rien à désirer,



183. Ameublement de cabinet. — Bureau, orné de bronze ciselé, exécuté d'après un desssin de J. A. Meissonnier; et canapé en bois sculpté et doré, orné de tapisseries, et lambris chantournés suivant la forme du meuble.

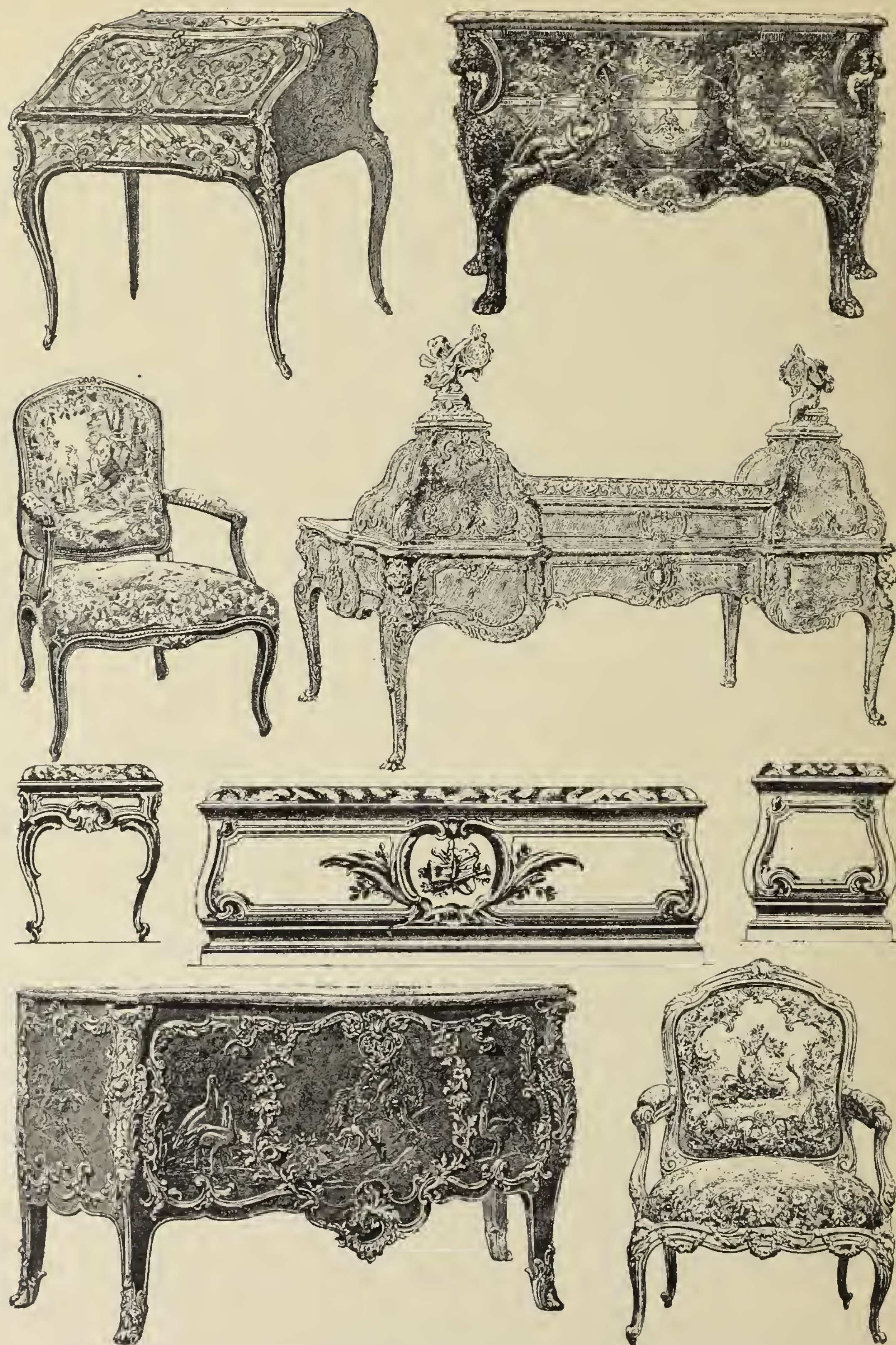




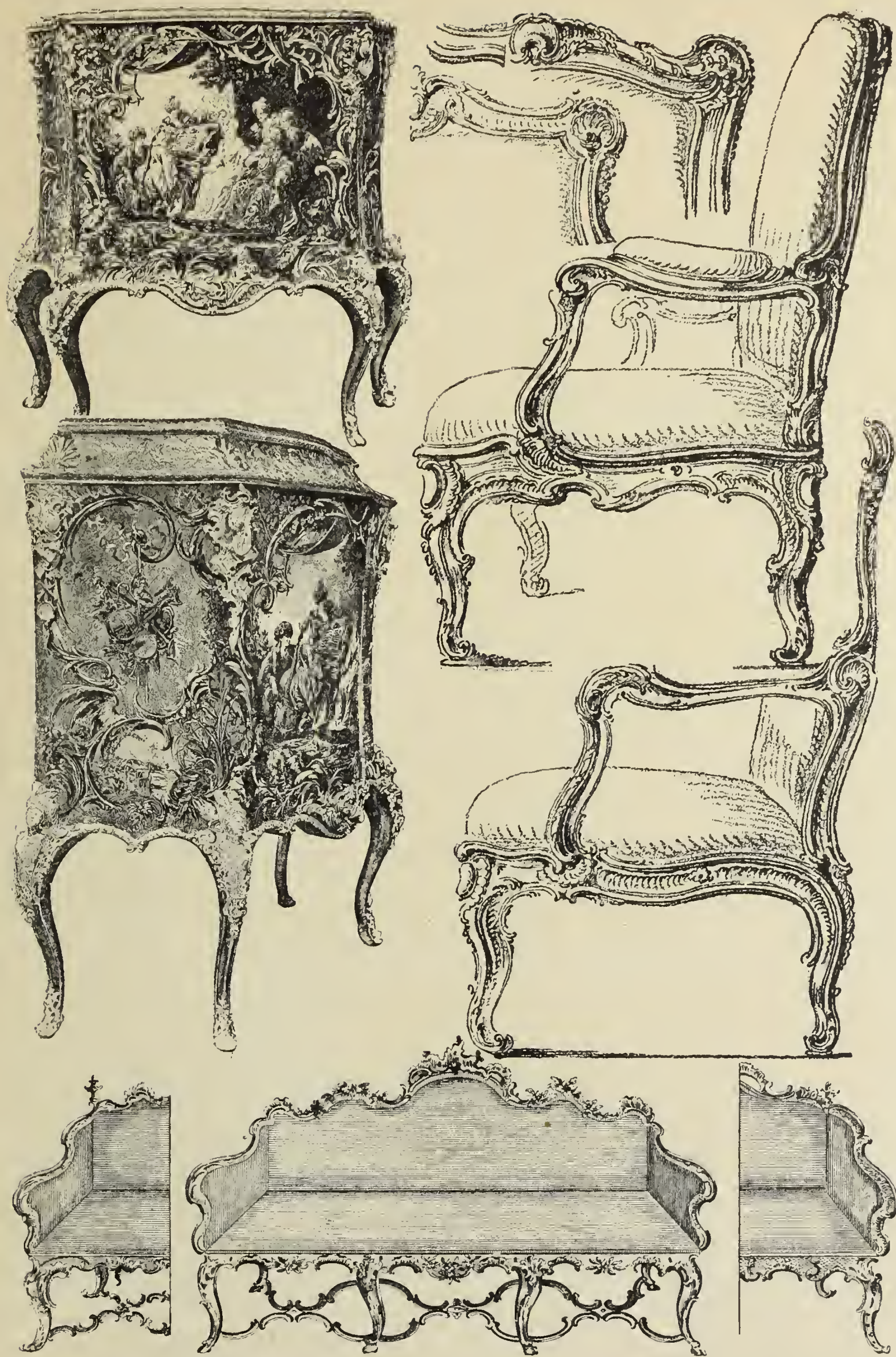
184. Ameublements de cabinet de travail et de chambre a coucher. — Médailler à forme de commode à double cintre orné de bronze ciselé, et de tiges de palmier stylisées en rocaille, encadrant les renflements du milieu et des côtés. Les centres sont occupés par quatre médaillons. Aux angles, le meuble se joint aux pieds en bronze massif derrière des têtes de bélier d'un relief exagéré. Commode en bois de rapport, à deux tiroirs, décorée d'abondants ornements de cuivre ciselé.



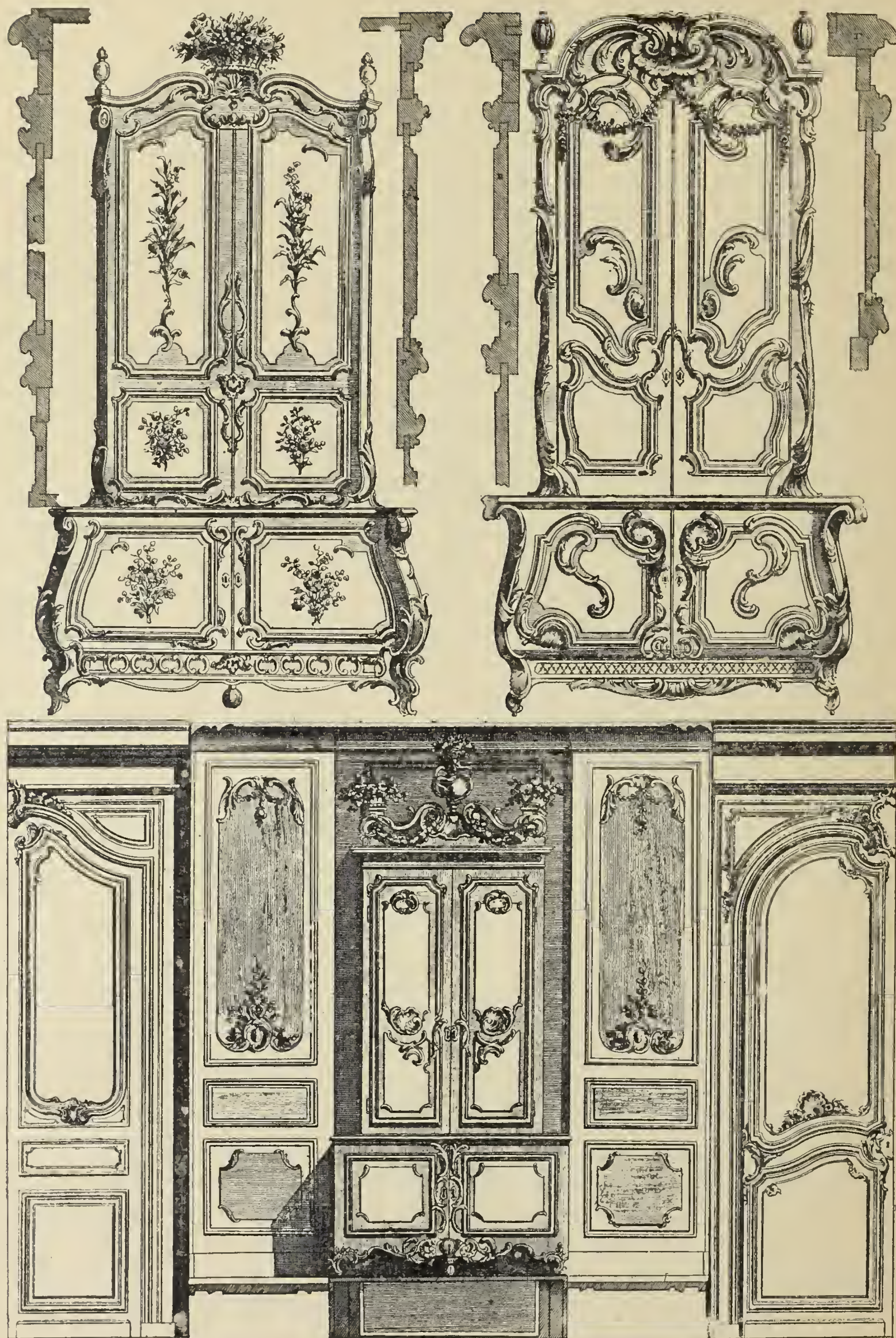
185. Ameublement pour chambre a coucher. — Commodes en vieux laque garnies de cuivre ciselé et doré. Ainsi que l'on pourra en juger par les commodes reproduites planches 184 et 185, à l'époque de la Régence, dans le meuble, la masse s'allège et la somptuosité qui caractérisait le style Louis XIV prend un caractère plus aimable.



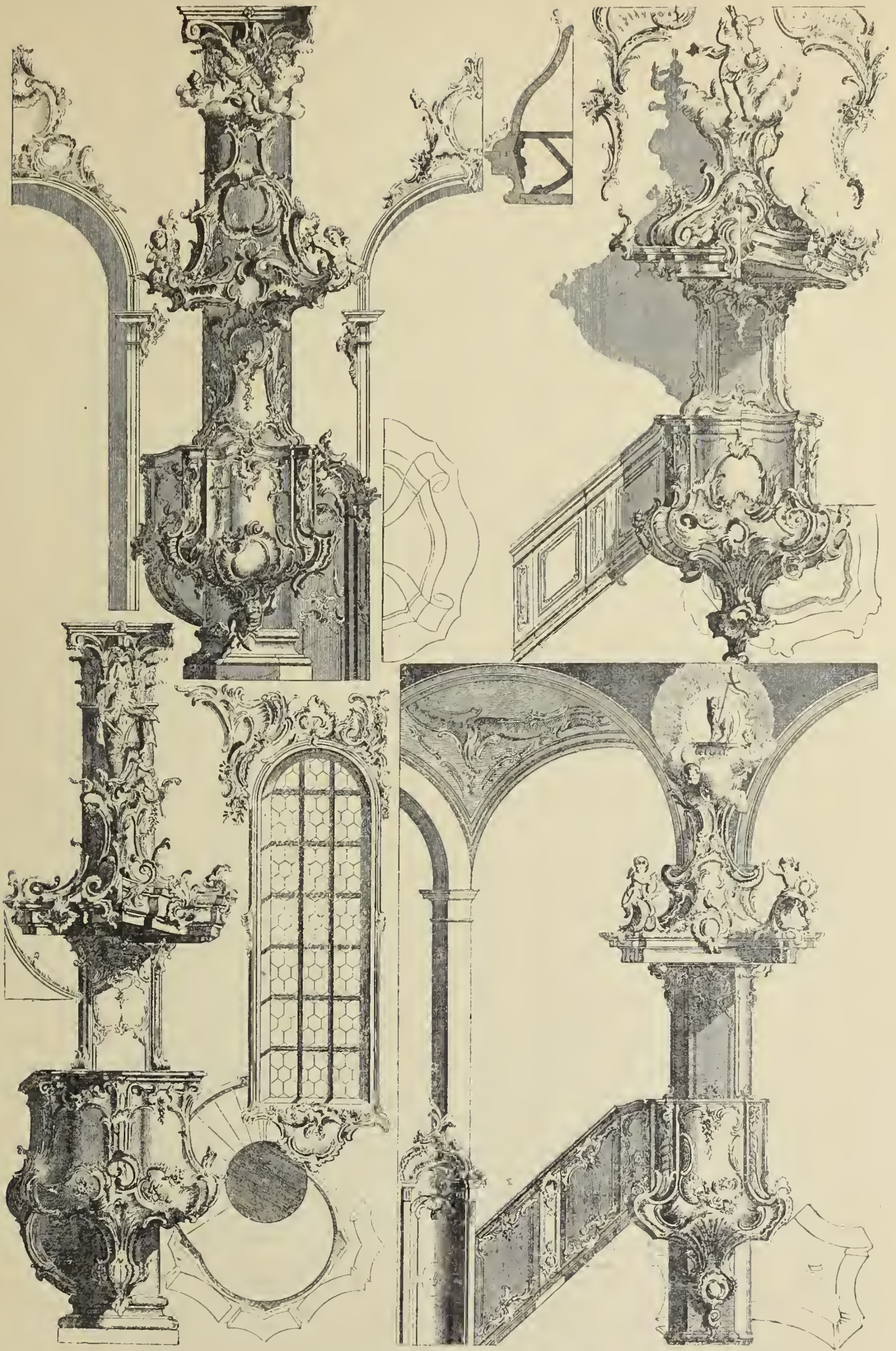
186-187. Bureaux, commodes et fauteuils garnis de tapisseries. — Le Style spécial de la Régence et du règne de Louis XV s'affirme en ses caractères les mieux définis : bronze aux torsions obéissantes et capricieuses, ciselures poussées, et pour les commodes formes ventrues ; la direction



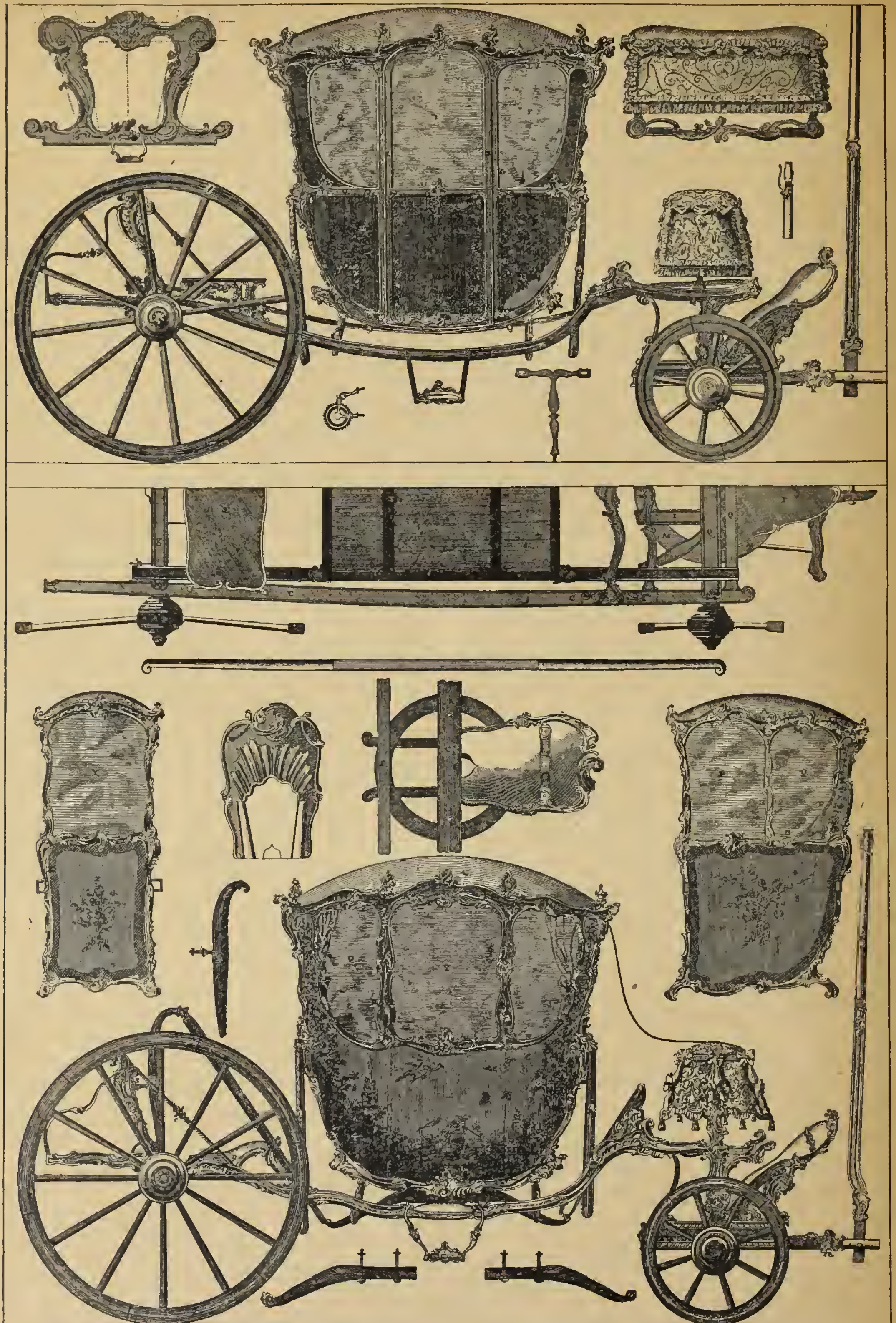
186-187 (*suite*) des pieds pour les bureaux, commodes, canapés et fauteuils, cherche une stabilité facile et ignore encore les amincissements et les courbes qui marqueront toute une partie de l'époque Louis XVI.



188. Buffets sculptés pour salle a manger. — On eut pour le meuble meublant, pendant la première partie du XVIII[e] siècle, un souci de la matière employée qui ne permettait pas de le dérober entièrement sous le décor. Les ébénistes voulurent faire admirer tout d'abord les bois dont ils faisaient usage et leur ornementation était adroitement choisie pour en faire valoir la beauté et le veinage.



189. Chaires a prêcher. — Dans la chaire à prêcher de la fin du règne de Louis XV, le style rocaille avait été favorisé par l'emploi des coquilles, dont la vasque s'offrait à l'eau bénite. Les figures, qui devaient exprimer des symboles de foi, affectent une élégance et une mièvrerie qui étonneraient à une tout autre époque. Néanmoins, on remarquera combien l'édicule s'équilibre malgré le système asymétrique du décor qui le revêt.



190. Voitures et chaises a porteur. — On remarquera que la forme des caisses de voitures est singulièrement inspirée de la forme des sucriers de cette époque, la partie basse est sensiblement plus étroite que la partie haute, on a songé plus à l'élégance extérieure qu'à la commodité des sièges. Quant aux chaises à porteur, jamais on n'est sorti du principe qu'elles devaient présenter la forme d'une berline coupée en deux.

ANTHOLOGIE DES ARTS DÉCORATIFS

Régence — Louis XV

(1715-1723) (1723-1774)

LES MÉTAUX PRÉCIEUX

Planches 191 à 200

Orfèvrerie de table en argent ciselé : huiliers, plateaux, salières, saucières, soupières, vase à champagne, nef, surtout, théière, bougeoirs, candélabres



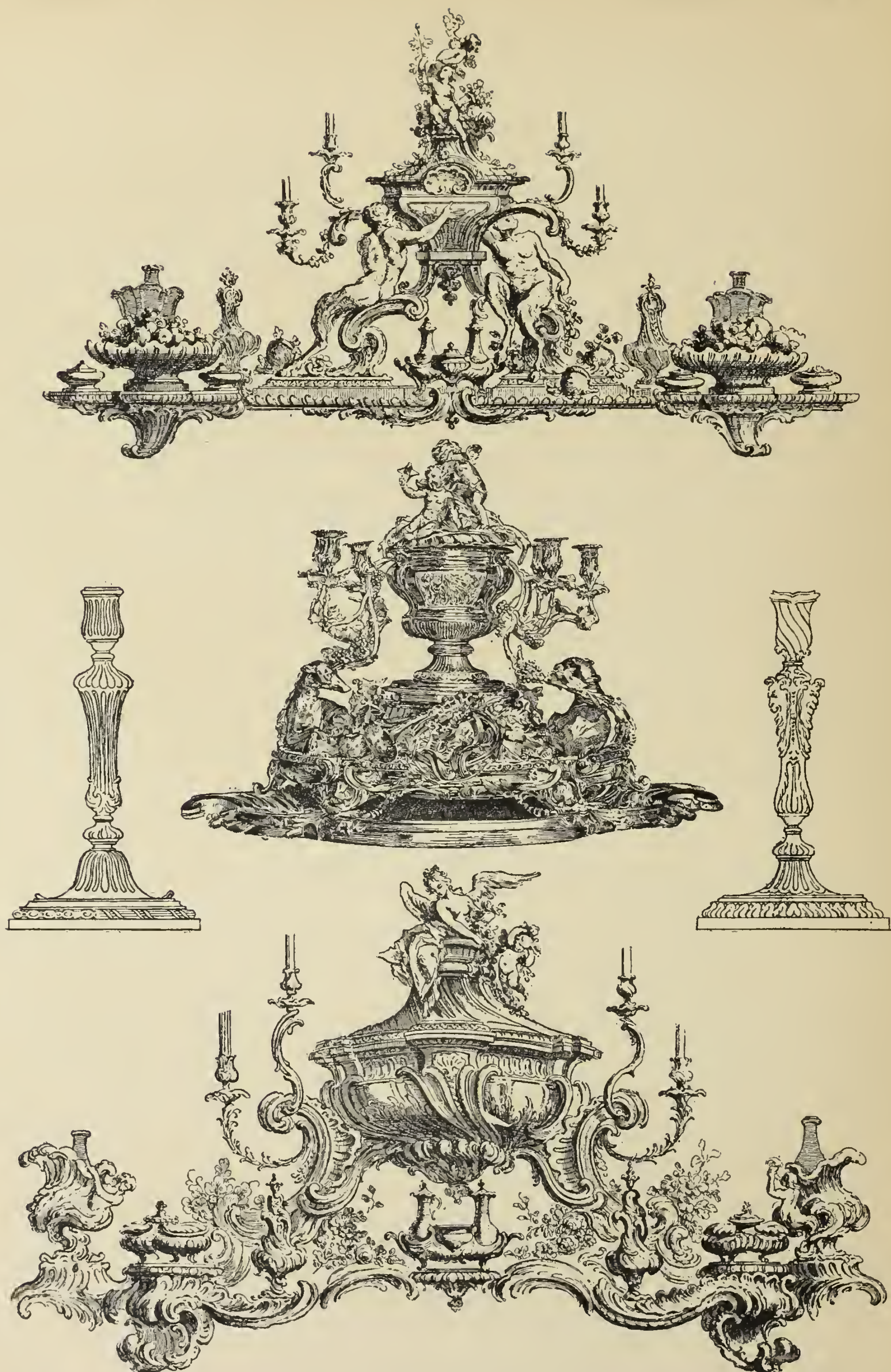
191. Orfèvrerie de table en argent ciselé, Huilier, Plateaux, Salière, Saucière, etc. — Dans l'orfèvrerie de table, à l'époque de Louis XV, le goût public obéit rigoureusement aux formules inventées par quelques artistes qui surent imposer leur génie.



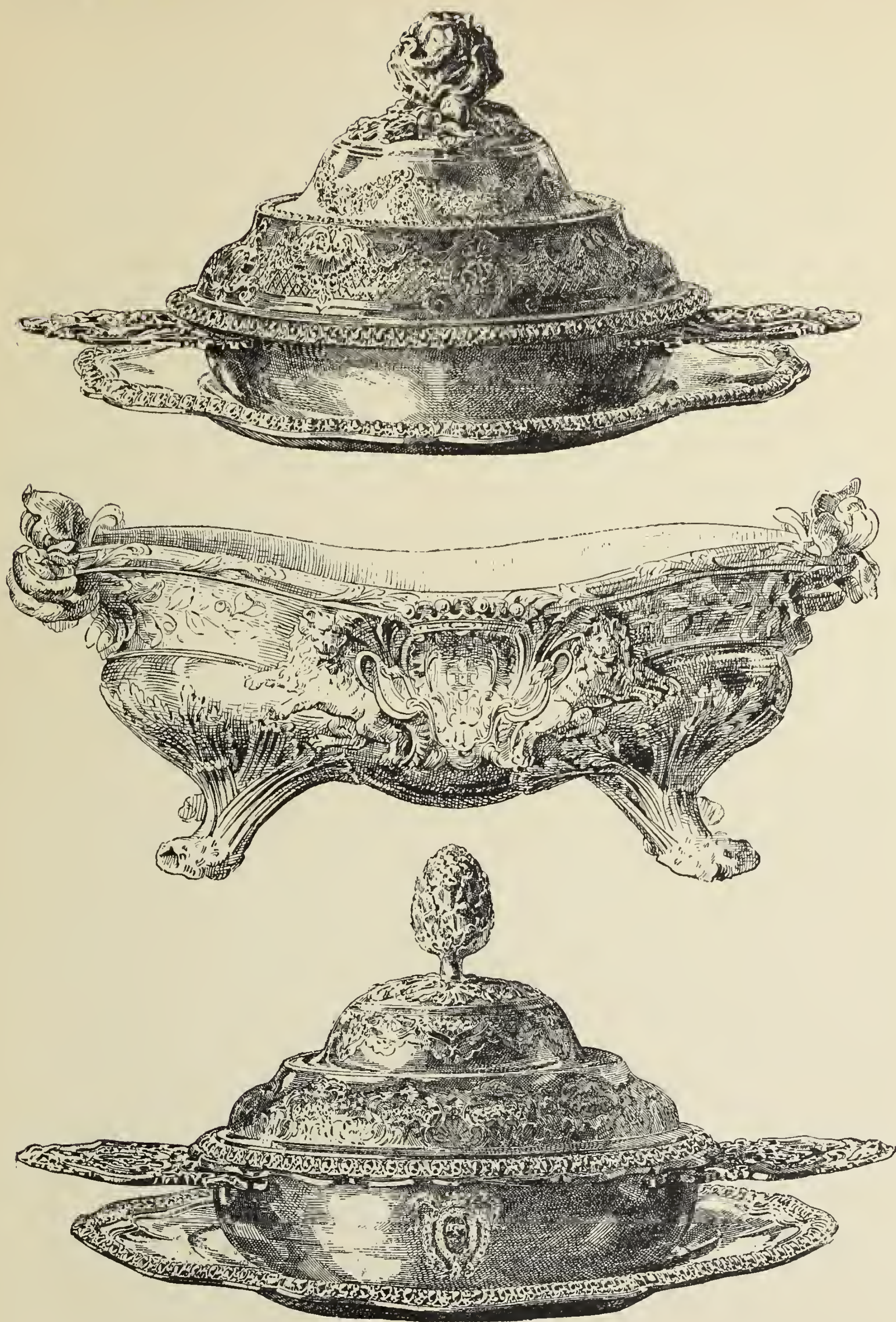
192. Orfèvrerie de table en argent ciselé. Soupière, Huilier, Vase a champagne et Nef. —
On ne peut pas dire que les maîtres orfèvres avaient subi une influence exercée par la collectivité : ils ont imaginé, chacun dans leur production, des harmonies de lignes et de courbes qui se prêtaient merveilleusement au travail affiné du métal, et ils sont peut-être les seuls qui, à leur époque, aient pu avoir conscience qu'ils créaient un style.



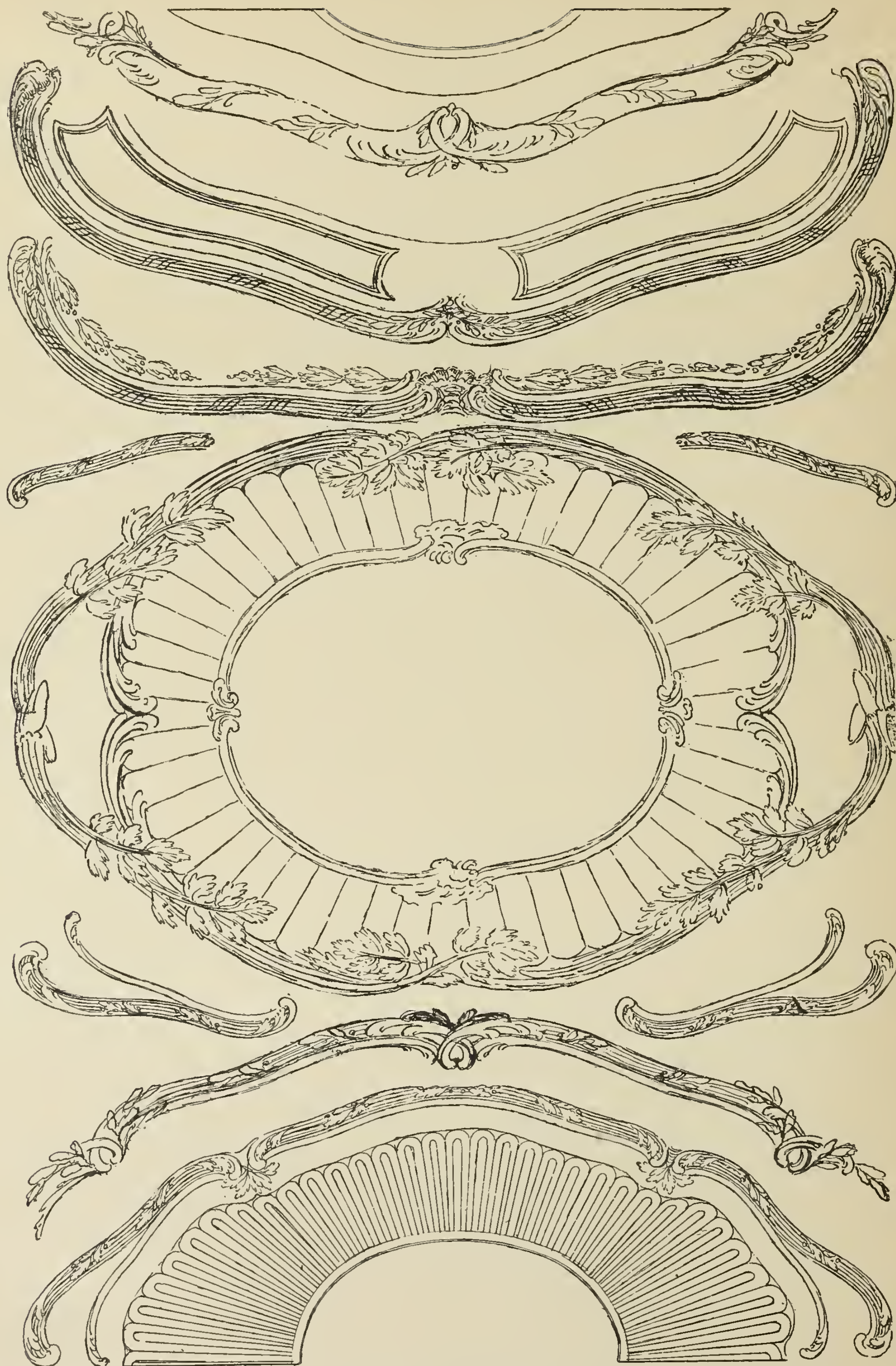
193. — Orfèvrerie de table en argent ciselé : Salière, Huilier et Soupière. — Il y eut, chez les orfèvres de l'époque Louis XV, un retour à l'inspiration directe de la nature.



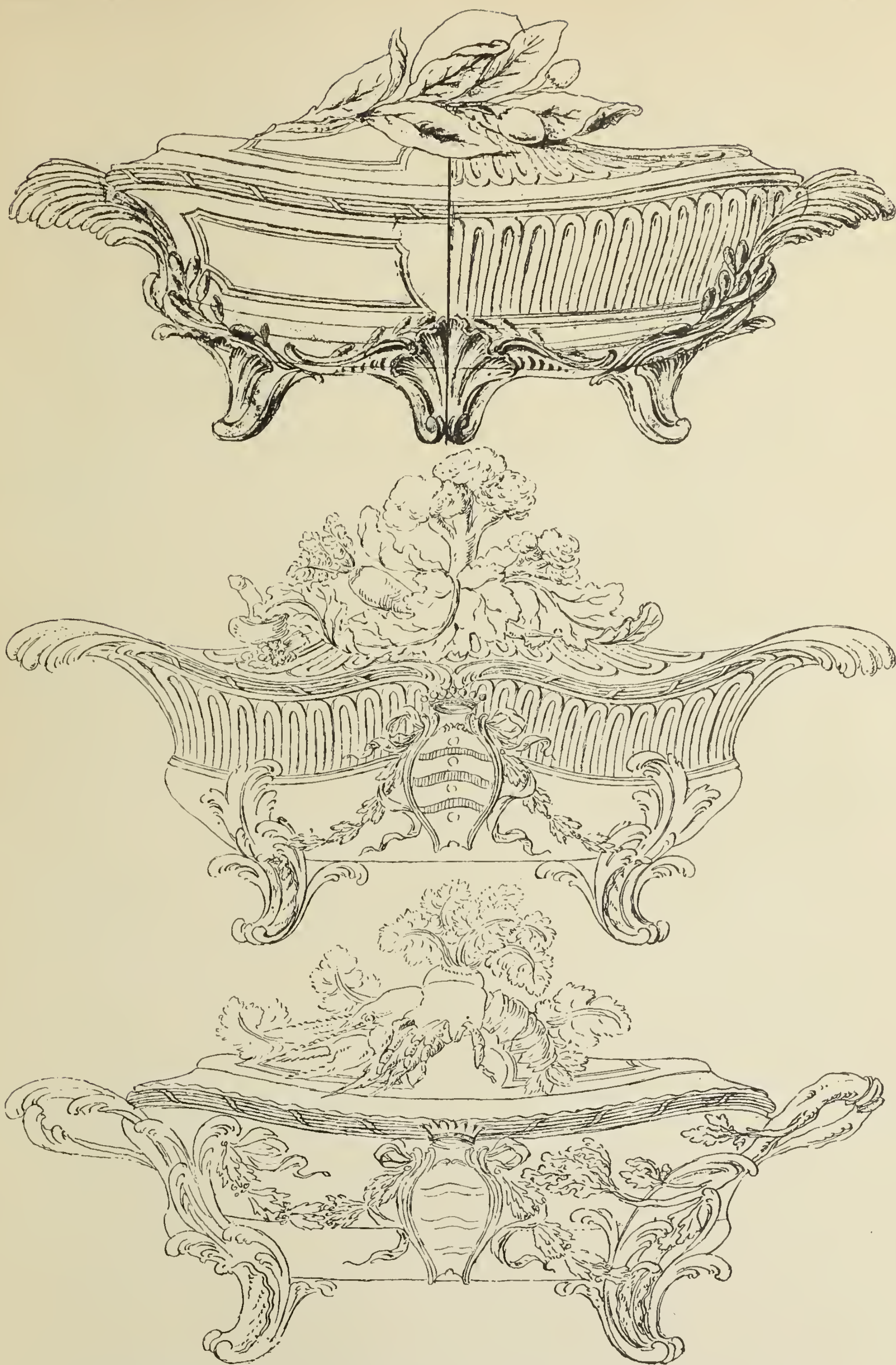
194. Orfèvrerie de table en argent ciselé. — A l'époque de Louis XV, les surtouts de table n'avaient pas qu'un rôle de décoration opulente, les maîtres orfèvres avaient su les rendre indispensables en les chargeant de répandre la lumière sur la table, à l'aide de bras à bougies, et de porter les huiliers, les salières, les épices et même des coupes de fruits.



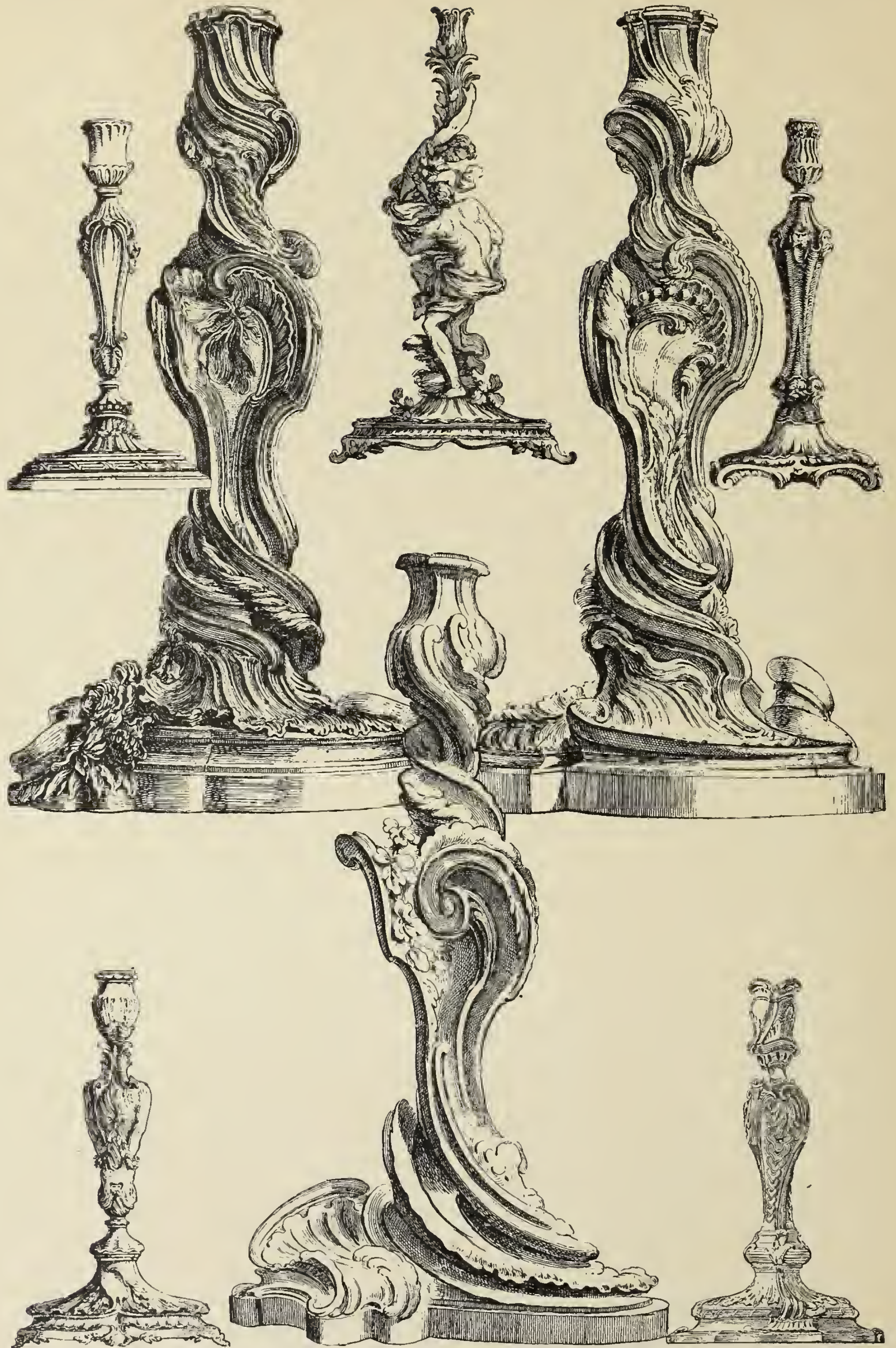
195. Orfèvrerie de table en argent ciselé. Légumiers et Soupières. — On remarquera qu'à l'époque de Louis XV, les légumiers et les soupières n'eussent paru complets, s'ils n'avaient pas été accompagnés d'un plateau. Et l'on sait, s'il se fit, en ce temps, des plateaux d'une ligne exquise.



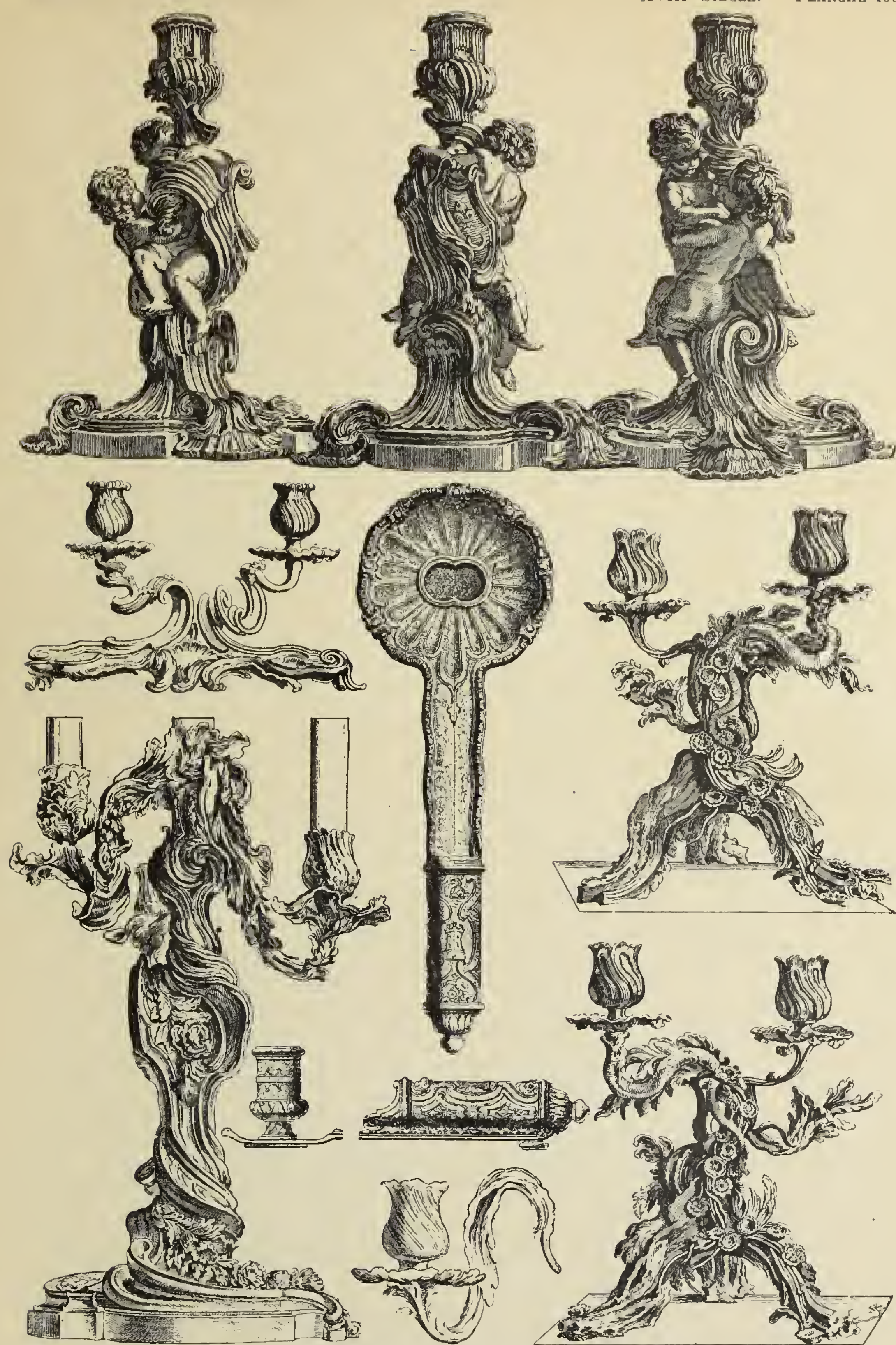
196. Orfèvrerie en argent ciselé. La forme et le décor pour les plateaux. — A l'époque de Louis XV, les orfèvres surent varier à l'infini le décor et la forme des plateaux : ils s'arrêtèrent cependant, dans leurs choix, aux lignes et aux courbes qui, tout en étant essentiellement propices au décor, demeuraient cependant les plus propres à la commodité usuelle des plateaux.



197. Orfèvrerie de table en argent ciselé. La forme et le décor pour les soupières.
Un temps l'on affecta de donner à la soupière la forme d'une jardinière : on l'éleva alors sur des pieds
on pourrait reprocher cette forme aux orfèvres, s'ils n'avaient pas su tirer parti de ces pieds,
par un rythme décoratif des plus heureux.



198-199. La forme et le décor pour les bougeoirs. — L'élément décoratif traité, par les orfèvres de la Régence et de l'Époque Louis XV, avec une volonté de réalisme, sont, ainsi que les planches 193,



198-199 (*suite*) 198 et 199 nous en fournissent des exemples, un agent effectif susceptible d'imposer le caprice d'asymétrie au goût public.









200. La forme et le décor pour les candélabres. — La décoration du fût des candélabres, d'une grande richesse d'ornementation, a été une des préoccupations des architectes décorateurs de la Régence et de l'époque Louis XV.



Modèle de jeton, par Edm. Bouchardon.


Imprimé par Lahure
PARIS





